ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

S. 896

Lyon. — Imp. de Dumoulin et Ronet, rue Centrale, 20.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1850-1852.

NATURAL HISTORY

LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue Centrale, 20, au 1er étage.

—

1852.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

BUREAU :

MM. Perroud, Président.
Mulsant, Vice-président.
Gacogne, Secrétaire général.
Millière, Secrétaire-archiviste.
De Pontbriant, Trésorier.

CONSERVATEURS :

MM. N., pour la Minéralogie.
Timeroy, pour la Botanique.
Terver, pour la Zoologie.
Aunier, Archiviste.

Membres titulaires.

MM.

1822. Aunier (Noël-Antoine), rue de la Cage, 11.
Lacène (Antoine), place Bellecour, 20.
1823. Dugas (Thomas), rue du Pérat.
1825. Clémençon (Toussaint), docteur en médecine, cours Morand, 4.
1826. Briffandon (Antoine), rue du Bœuf.
1829. Seringe (Nicolas-Charles), directeur du Jardin des Plantes, professeur à la faculté des sciences.
1833. Mulsant (Etienne), sous-bibliothécaire de la ville, professeur d'histoire naturelle au Lycée, Port-Neuville, 42.
1836. Hoffet (Jean-Georges), chef d'institution, petite rue des Gloriettes, à la Croix-Rousse.
1839. Girard (Jean-Antoine), docteur en médecine, rue Clermont, 5.

1841. Madenis (l'abbé Claude-Benoît), professeur au petit séminaire des Minimes.

1845. Jordan (Alexis), rue Basseville, 8.
Gacogne (Alphonse), professeur, rue d'Algérie.

1846. Dugas (Ozippe), rue du Pérat.
Perroud (Benoît-Philibert), rue St-Pierre, 23.
Beckensteiner (Christophe), rue St-Pierre, 10.
Levrat (Gustave), rue de la Gerbe, 17.
Millière (Jean-Pierre), rue Grenette, 21.
Gaillard (Fleury), place Bellecour, 9.

1847. Vernange (l'abbé Martin), professeur à la Faculté de Théologie, au Lycée.

1848. Terver (Ange-Paulin), rue de l'Arbre-Sec, 30.
Ponson, négociant, quai St-Clair, 2.

1849. Willermoz (Fréderic), rue du Pérat, 20.
Vincent (l'abbé Jean-Baptiste), doyen de la Faculté des sciences au Lycée.

1850. Thiollière (Victor), géologue, directeur de l'assurance mutuelle rue St-Dominique, 15.

1851. L'Hermier des Plantes (Louis-Pierre-Emile), préparateur du cours d'histoire naturelle à l'école de médecine.

Membres titulaires

Devenus correspondants par changements de résidence.

MM. Michaud (Gaspard), chef d'institution, à Ste-Foy-lès-Lyon.
Savoye (Pierre-Paul), colonel d'artillerie en retraite.

Membres démissionnaires

Du 1er janvier 1850 au 31 juillet 1852.

MM. Gaillard (Léon).
Vincent (l'abbé Marie-Fréderic).

Membres titulaires décédés

Du 1er janvier 1850 au 31 juillet 1852.

M. Donzel (Hugues-Fleury), nommé en 1850, mort à Lyon, place St-Clair, le 18 novembre de la même année.

Membres correspondants

nommés depuis le 1er janvier 1850, jusqu'au 31 juillet 1852.

MM.

1850. Bruand (Théophile, naturaliste à Besançon, (Doubs).
Auberry, naturaliste et négociant à Orange (Vaucluse).
Smith (Frédéric), conservateur au muséum britannique.
Soyet-Willemet, secrétaire de la société d'agriculture de Nancy.
Guichard (Sylvain), botaniste et notaire à Crémieux (Isère).
Siebold (C. Th. de), professeur à Bresslau (Prusse).
Renard (le docteur), secrétaire de la société impériale des naturalistes de Moscou.
Castel, de la société d'agriculture de Bayeux (Calvados).
Motschoulsky (le colonel Victor de), à Saint-Pétersbourg.
Guillebeau, naturaliste français, résidant à Berne (Suisse).

1851. Astier (J. E.), géologue et professeur à Grasse (Var).
Schulten (W. G. de), secrétaire de la société des sciences d'Helsingfors (Finlande).
Mannerheim (le comte Charles-Gustave de), président de la Haute-Cour de justice à Vibourg (Finlande).
Rey (Claudius), naturaliste à Morgon (Rhône).
Sahlberg (le docteur Charles-Renaud), professeur à Helsingfors.
Boucher de Perthes, à Abbeville (Somme).
Mérian, président de la société des naturalistes de Bâle (Suisse)
Rosenhauer (le Dr Guillaume-Théophile), professeur à Erlangen.
Herrich-Schäffer, secrétaire de la société de botanique de Ratisbonne.
Baudi di Selve (le comte Flaminio), à Turin.
Derbès, professeur, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Castagne, botaniste à Monread.
Villavicencio (le docteur Manuel), gouverneur de la province de Quijos (République de l'Equateur).
Jameson (le docteur), botaniste à Quito.
Masseloff (Etienne), Conseiller d'Etat, secrétaire perpétuel de la société d'agriculture de Moscou.
Annenoff (Nicolas), secrétaire de la société de la propagation des Bergeries, à Moscou.

1852. Henry, secrétaire de l'association Smithonienne à Washington.
Mulsant (l'abbé Victor), à La-Seyne-sur-mer (Var).
Mazet, naturaliste à St-Vallier (Drôme).
Neylies, naturaliste à St-Vallier (Drôme).
Chaix, naturaliste à St-Vallier (Drôme).
Müller (le baron de), ornithologiste, à Stuttgard.
Knoblauch (Albert), naturaliste et négociant à Tain (Drôme).
Delafond (Benoît), ornithologiste à Villié (Rhône).
Graëlls (le docteur), conservateur du muséum, à Madrid.
Dahlbom (le Dr Gustave), conservateur du muséum, à Lund.
Dallas (W. S.), naturaliste, à Londres.
Lespès (Charles), docteur ès-sciences naturelles, à Toulouse.
Kühnburg (le comte), à Hall (Tyrol).
Heer (Oswald), professeur, à Zurich.
Sodoffoky (le docteur), naturaliste, à Riga.
Buhse (le docteur F. A.), botaniste, à Riga.

Membres correspondants décédés

depuis le 1er janvier 1850 au 31 juillet 1851.

MM. Delille (Alire-Raffeneau), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier (Hérault).
Devaux, professeur à Angers (Maine et Loire).
Kirby (le docteur William), recteur à Barham (Angleterre).
Melly (André), négociant à Liverpool (Angleterre). mort le 15 janvier 1851, à Gagée, près de Abou-Hamed dans la Nubie.
Mérat (François-Victor), docteur en médecine à Paris.
Pierret (Alexandre), naturaliste à Paris, mort dans cette ville, le 26 mai 1850.
Requien, conservateur du muséum d'histoire naturelle, à Avignon (Vaucluse), mort à Bonifacio (Corse) en 1851.
Solier (Antoine-Joseph-Jean), capitaine du génie en retraite, né à Marseille (Bouches-du-Rhône), mort dans cette ville, le 21 novembre 1851.

DESCRIPTION

D'UN

COLÉOPTÈRE NOUVEAU

DE LA TRIBU DES BRACHÉLYTRES,

Par A. GODART.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 août 1850.)

STAPHYLINUS MULSANTI.

Niger, capite thoraceque subæneis, nigro-subpubescentibus, elytris tibiis supra tarsisque antici rufis, abdomine cinereo-sericeo maculato.

Longueur 17 1/2 à 20^{mm}, Largeur 3 3/4 à 5^{mm}.

Corps allongé. *Labre* et *mandibules* noirs; celles-ci grandes et aiguës. *Palpes* filiformes; d'un rougeâtre obscur, plus clair à l'extrémité de chaque article : le dernier subcylindrique. *Antennes* noires, légèrement obscures à l'extrémité, à peine plus longues que la tête : leur premier article aussi long que les deux suivants, progressivement renflé : les deuxième et troisième égaux, obconiques : les sept suivants, sensiblement plus courts, dilatés transversalement : le dernier subovoïde, tronqué obliquement et terminé en pointe. *Tête* un peu plus large que le prothorax dans

les deux sexes, rétrécie en avant, subtriangulaire, déprimée en dessus; fortement ponctuée et légèrement pubescente; d'un bronzé obscur en dessus. *Prothorax* presque aussi long que large, élargi antérieurement, coupé carrément à sa partie antérieure, avec les angles non saillants et obtus; arrondi à sa base; légèrement convexe; de la couleur de la tête, ponctué et pubescent comme elle; avec une trace lisse sur la seconde moitié de la ligne médiane. *Ecusson* triangulaire, couvert d'un duvet noir. *Elytres* à peine plus longues que le prothorax; planes; d'un roux de canelle foncé; légèrement rugueuses et pubescentes; marquées d'un point assez large et peu profond, placé au trois cinquièmes de la longueur; à égale distance du bord extérieur et de la suture; ciliées et coupées un peu obliquement à leur extrémité. *Abdomen* assez allongé; noir; pubescent, avec la base de chaque segment marquée de trois taches d'une pubescence gris argenté, formant d'une manière plus distincte et plus large une bande sur l'avant-dernier anneau. *Dessous du corps* d'un noir brillant, aspèrement pointillé; chaque arceau du ventre orné à la base d'une bande de poils d'un gris argenté. *Pattes* noires, l'arête des jambes et les deux tarses antérieurs d'un jaune ferrugineux; les jambes intermédiaires et les postérieures sensiblement épineuses.

J'ai trouvé cette belle espèce dans les montagnes des Corbières, près de Narbonne, où elle est très-rare. Je l'ai dédiée à mon ami, M. Mulsant.

NOTICE ENTOMOLOGIQUE

SUR

LES ENVIRONS DE DIGNE

ET QUELQUES POINTS DES BASSES-ALPES.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 Novembre 1850.)

En publiant cette Notice, je n'ai point eu la prétention de faire de la science, d'en élargir le cercle, de l'enrichir de quelque nouvel aperçu ; mon unique but a été de faire de l'Entomologie pratique, c'est-à-dire, de rendre facile et profitable l'exploration des Basses-Alpes, aux Lépidoptéristes qui seront assez heureux pour la tenter. Cette riche contrée, vue de loin, apparaît comme une terre de promission, où il ne s'agit que d'arriver avec de grandes boîtes vides et de les remporter pleines. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi : combien j'ai vu de déterminés chasseurs perdre en courses inutiles le petit nombre de jours dont ils pouvaient disposer ! Combien, moi-même, ai-je dépensé de temps et de vigueur sans résultat, lorsque j'ai commencé à explorer ces rudes montagnes ! Quels succès n'aurais-je pas obtenus, si, au début, j'avais été dirigé par des renseignements tels que ceux que je vais donner ! Malheureusement l'expérience chemine lentement, et, lorsqu'elle est venue, qu'on l'a acquise à ses propres dépens, les forces, pour la mettre à profit, s'en sont allées !

Je sais qu'il en est, pour ainsi dire, de la chasse aux Lépidoptères, comme de la chasse au gibier, qu'un habile chasseur juge au premier coup-d'œil quels sont les lieux qui doivent lui

offrir le plus de chances favorables; mais dans un pays si brusquement coupé, si étrangement tourmenté, dont les expositions sont si variées, l'expérience est en défaut; il devient indispensable d'en acquérir une nouvelle, et ce n'est pas dans un séjour de quelques semaines qu'il est possible de faire une connaissance complète avec les localités privilégiées. Ces localités sont loin d'être nombreuses; c'est tout au plus si, autour de Digne même, on en compte six ou huit. C'est bien pour cette raison qu'il est difficile de les découvrir dans cet amas de montagnes qui, au premier abord, ont l'air de toutes se ressembler. Je suis toutefois bien convaincu qu'à une plus ou moins grande distance, il en existe, dans le département, beaucoup d'autres tout aussi riches, mais je ne peux parler que de ce que je connais; c'est aux Entomologistes futurs qu'il appartient de les découvrir; c'est particulièrement du côté de Castellane et d'Entrevaux que leurs recherches devront être dirigées.

J'ajouterai, pour n'induire personne en erreur, que, quelle que soit l'activité d'un Entomologiste qui vient passer vingt à trente jours à Digne, et quelque bien renseigné qu'il puisse être, il ne doit pas espérer de prendre toutes les espèces particulières à chaque localité; parce que d'abord quelques-unes de ces localités étant à dix, quinze, et même vingt-cinq lieues de Digne, et la plupart des espèces paraissant à la même époque, il est impossible de se trouver partout en même temps; ensuite telles ou telles espèces, abondantes certaines années, ne se montrent nullement certaines autres: ceci est un secret de Dieu qu'il faut reconnaître, mais qu'il ne faut pas avoir la témérité de chercher à expliquer.

Pour agir judicieusement, il faudrait consacrer une saison entière à chaque localité de premier ordre; à Digne, d'abord, puis à Allos et à Larche, et encore, qu'on se le persuade bien, on ne prendrait pas tout: ne serait-ce pas une folie d'espérer de faire en une seule saison ce qu'un autre n'a fait qu'en dix ou douze! et quand bien même on n'en ferait que la moitié, que le

quart, ne serait-ce pas suffisant pour procurer mille jouissances, mille émotions délicieuses ?

Je me hâte de dire qu'en donnant le catalogue des Lépidoptères du département, je n'ai pas cru le moins du monde, le donner complet. Je n'admets pas, au point où en est la science, qu'une si audacieuse prétention puisse entrer dans la tête d'un Entomologiste tant soit peu consciencieux. La Faune lépidoptérologique seulement, d'une contrée si prodigieusement difficile à explorer, ne peut être que le fruit des travaux de plusieurs générations de savants et laborieux Entomologistes; c'est une œuvre de Bénédictins!

Chaque campagne amène presque toujours la découverte de quelques espèces nocturnes, (quant aux Diurnes, je crois bien que le dernier mot a été dit, lorsqu'en 1831 j'ai découvert l'*Erebia Scipio*) et de plus, on en rencontre quelques-unes de connues, que personne n'y avait encore prises. Cette singulière circonstance ne peut s'expliquer que parce que, comme je l'ai dit plus haut, certaines espèces paraissent et disparaissent sans que l'on sache pourquoi.

Les Basses-Alpes renferment à peu près tous les climats de la France, depuis la zône de l'olivier, jusqu'aux neiges perpétuelles. Ainsi, de Digne à 639 mètres, au mont Péla, près d'Allos, à 3,124 mètres, on peut, en 24 heures, suivre presque toute l'échelle de végétation de la France. Pour la parcourir en entier, pour n'omettre aucun échelon, il faudrait partir des bords de la Méditerranée, d'Hyères, point à un degré plus au sud que Digne, le plus méridional de la France, et en même temps le plus boréal qu'atteignent l'oranger et le palmier-dattier.

C'est cette rare conformation topographique qui fait la richesse botanique et entomologique de cette contrée; la latitude et la nature du terrain y ont aussi une grande part.

Selon M. Honnorat, on peut, sans sortir du département, recueillir trois mille cinq cents plantes; tandis qu'aux environs de

Paris, dans un rayon de vingt lieues, on en rencontre à peine deux mille. Cette profusion de richesses végétales explique tout naturellement celle des insectes; car la Botanique et l'Entomologie se tiennent par la main : où l'une est pauvre, l'autre ne saurait être riche.

Pour donner une idée de la manière dont la main du Créateur s'est plue à combler de ses faveurs les Basses-Alpes sous le rapport de l'Entomologie, je me bornerai à dire qu'elles possèdent 46 ou 48 des 54 *Lycaenides* qui habitent la France. Le genre *Thecla* s'y trouve tout entier, et les *Lycaena* proprement dites y sont au nombre de 30 sur 35.

Ce dernier genre, comme on sait, vit presque exclusivement sur les Légumineuses herbacées, qui, si je l'ai bien observé, affectionnent particulièrement les formations telles que celles qui constituent le département, et qui y sont très-nombreuses. Toutefois parmi ces plantes, je crois avoir reconnu que l'*Onobrychis saxatilis* dans la région moyenne, et l'*Onobrychis sativa* (*Hedysarum*) dans la région supérieure, nourrissaient la plupart des espèces.

J'ai dit plus haut que la nature de la formation géologique avait une influence marquée sur la nature des productions botaniques et entomologiques : c'est pour moi un fait incontestable, que j'ai été à même de vérifier aux environs de Lyon, où les terrains plutoniques (granit ou micaschiste) tant dans le département du Rhône que dans celui de la Loire, sont, sous le rapport lépidoptérologique, d'une désolante pauvreté; tandis qu'à deux lieues au nord de Lyon, les Monts d'Or, qui sont calcaires, offrent bon nombre d'excellentes espèces.

Ce qui prouve que cette question a de l'importance, c'est qu'elle a été abordée, mais non traitée comme elle le mérite, dans la *Revue Entomologique*.

Les Basses-Alpes sont entièrement de formation neptunienne de diverses époques; c'est en général dans la partie moyenne et supérieure, un calcaire peu compact que l'action des météores va

constamment désagrégeant : de là, l'effroyable aridité, la presque universelle nudité de ces montagnes. Pour s'en faire une idée, il faut seulement s'élever, à quelques lieues au nord-est de Digne, sur quelque sommet de 2,000 mètres, et promener ses regards autour de soi. Je ne crois pas qu'il existe, même en Palestine, même dans l'Arabie déserte, au mois de juillet, un tableau d'une plus complète désolation ! Seulement de loin en loin la monotonie de la teinte grisâtre est rompue par quelques points noirâtres ; c'est là qu'un peu de végétation a pu s'établir, c'est là que gisent amoncelés les trésors convoités par le Naturaliste.

Du côté des grands sommets, dans l'arrondissement de Barcelonette, les montagnes ont conservé un peu de terre végétale, ce qui permet à une certaine quantité d'herbe d'y croître; c'est ce que dans le pays on appelle des montagnes pastorales. C'est là que les grands troupeaux qui ont hiverné dans les plaines d'Arles et dans la basse Provence, viennent passer l'été.

Dans ce même arrondissement, certaines vallées s'évasant considérablement à leur origine, renferment de bonnes terres à blé et de belles prairies. En ce genre, ce qu'il y a de plus remarquable, de plus précieux pour le Naturaliste, c'est la vallée de Larche, à laquelle vient aboutir le riche et célèbre vallon du Lauzanier, dont les pâturages se fauchent jusqu'à 2,500 mètres.

En se rapprochant de ces mêmes sommets, au calcaire est superposée, en bien des endroits, une assise plus ou moins puissante de grès qui ne semble pas avoir modifié la nature de la végétation et de l'Entomologie.

J'ai ouï dire qu'en Piémont, à peu de distance de la frontière, à quelques lieues de Larche, on trouvait implantés, au milieu du calcaire, quelques points entièrement granitiques. Qu'il serait intéressant de les explorer, de les étudier ! C'est là qu'un Entomologiste plein de zèle, qui posséderait quelques connaissances en Botanique, devrait porter ses investigations. Si j'étais jeune et robuste, je n'en laisserais pas le soin à un autre.

Quand on vient dans les Basses-Alpes pour recueillir des Lépidoptères, je suppose qu'on veut y faire toutes les chasses usitées. Il sera donc utile d'entrer dans quelques détails à ce sujet. Je ne dirai rien de la chasse de jour ; tout le monde sait la faire ; il ne s'agit que d'avoir bon pied et bon œil. Je conseillerai seulement, lorsqu'un papillon est dans le réseau, surtout s'il est de petite taille, de ne pas l'y étouffer, de ne pas l'y tuer, comme cela se pratique habituellement, mais de l'y prendre adroitement, délicatement avec une pince garnie en toile métallique bien tendue, au travers de laquelle on le piquera sans le toucher, c'est le meilleur procédé pour ne rien gâter, pour conserver la plus grande fraîcheur. C'est particulièrement pour les *Lycaenides* qu'on reconnaîtra l'excellence de cette méthode.

Quant à la chasse de nuit, la plus importante, la plus fructueuse de toutes les chasses, il est nécessaire d'entrer dans d'assez longues explications : elle exige d'abord une constitution solide qui ne craigne ni le froid, ni l'humidité, ni le serein, puis encore beaucoup de patience, de persévérance, de tenacité, car les mauvaises chances, les jours malheureux y sont fréquents.

Elle se fait de deux manières : à poste fixe, ou en marchant. La première, a lieu à une époque où les fleurs aimées des Noctuelles ne sont pas encore écloses, ou dans des cantons où ces fleurs manquent. Pour en obtenir tout ce qu'elle peut produire, il est indispensable d'être muni d'une lanterne à puissant réflecteur, lançant au loin d'éclatants faisceaux de lumière, pouvant inonder de ses feux un coteau jusqu'à cent pas de distance. Plus ces conditions seront remplies, plus le succès sera assuré. Ce qu'il y aurait de mieux, ce serait une lanterne confectionnée comme celles des diligences, des étalagistes ; malgré son poids et son volume, je connais des gens qui s'en servent. On la fixe solidement à un piquet planté au milieu d'un grand drap blanc bien tendu, de manière à ce qu'elle projette ses feux sur un coteau qu'on présume être richement habité, et, armé d'un réseau et d'une pince, on

monte la garde à côté. Tous les jours ne sont pas heureux, mais il s'en rencontre de tellement favorables que quatre ou cinq chasseurs ne suffisent pas à piquer tout ce qui se précipite sur la lumière.

La réussite dépend bien certainement des circonstances atmosphériques, du choix de la localité, mais bien plus encore de causes inexplicables : on obtient, un jour, un succès prodigieux: le lendemain, sans qu'aucun changement appréciable soit survenu, on échoue complètement.

C'est en chassant de la sorte qu'à Aix on prend, en mai et juin, *Yvanii*, *Dejeanii*, *Anarrhini*, *Penicillata*, *Margarita*, etc.

L'autre chasse, la chasse active, que j'ai beaucoup pratiquée et souvent avec un immense profit, consiste à parcourir lentement, la lanterne d'une main et le réseau de l'autre, des localités reconnues d'avance, et couvertes de fleurs qu'on sait positivement être fréquentées des Noctuelles. Dans ce cas, une lanterne éclairant bien à quatre ou cinq mètres, est tout ce qu'il faut; il ne s'agit pas d'attirer les *Lépidoptères*, mais de les apercevoir très-distinctement, lorsqu'ils sont à butiner.

Quelques chasseurs s'arment seulement d'une pince; dans certaines circonstances, c'est suffisant, lorsque, par exemple, la nuit est fraîche et humide, comme cela arrive le plus ordinairement en septembre, aux environs de Lyon, quand on chasse sur la bruyère; mais lorsque l'atmosphère est sèche et tiède, comme il arrive le plus souvent à Digne, en été, il faut être muni d'un réseau assez longuement emmanché, sous peine de ne rien prendre ou à peu près. J'ai remarqué que dans de pareilles conditions atmosphériques il est fort rare de pouvoir approcher les Noctuelles, de manière à les saisir avec la pince; tandis qu'avec le réseau on les atteint de loin, sauf après, pour ne pas les gâter, à les y prendre avec la pince.

Cette chasse peut commencer au crépuscule et durer toute la nuit. J'ai cru voir que toutes les espèces ne volaient pas en

même temps, que quelques-unes avaient pour ainsi dire, des heures fixes, que *Gamma*, par exemple, ne se montrait plus après neuf heures. Les chasseurs Lyonnais prétendent que *Dumerilii* mâle ne se met qu'à minuit à la recherche de la femelle qui, cependant au commencement de septembre, sort de sa retraite vers sept heures, et grimpe au haut d'un chaume où elle attend patiemment.

Dans les Alpes Provençales, c'est la Lavande, (*Lavandula spica*), qui croît jusqu'à quatorze ou quinze cents mètres, qui est la plante de prédilection des Noctuelles et même des Diurnes. Quand elle se rencontre en nombreuses touffes bien fleuries près de quelque bois, ou dans des lieux où la végétation est abondante et variée, c'est là qu'il faut établir sa croisière et passer toute la nuit, si on peut. Près de Digne, la meilleure localité en ce genre, est le Gravier, devant l'établissement des Eaux Thermales.

Dans les grandes montagnes, à Allos, et surtout à Larche, où la Lavande ne végète plus, il faut chercher les lieux où abonde la *Nepeta cataria*, ou mieux encore certains grands chardons, tels que les *Cirsium ferox* et *eriophorum*.

L'*Epilobium spicatum* est aussi une bonne plante, il est regrettable qu'il soit rare.

C'est ici le cas de parler de la chasse à la miellée, sorte de chasse fort en pratique à Lyon : quoique je ne l'aie jamais faite à Digne, il est certain qu'elle peut s'y faire. On appelle miellée une liqueur sucrée qui, en certaine saison, transude des feuilles et même des jeunes branches de certains arbres, lorsqu'ils sont attaqués par les pucerons ou par quelque maladie. Ce sont le plus ordinairement le chêne, le mahaleb, le tilleul, le figuier, le lierre dans ses fleurs, etc. On le reconnaît par l'aspect maladif de l'arbre, par la présence des pucerons, et quelquefois par l'affluence des Diurnes qui se posent sur le jeune bois où ils appliquent leur trompe. Lorsque la miellée est abondante et qu'elle se manifeste dans une saison favorable, en été ou au commence-

ment de l'automne, j'ai ouï dire que c'était une curiosité de voir avec quelle avidité les Noctuelles s'y précipitent. Elles se posent sur les feuilles, et sont tellement occupées à sucer la liqueur, qu'elles ne s'effarouchent nullement de l'approche de la lanterne ; on peut les contempler et les choisir tout à son aise.

Les diverses chasses à la lanterne, tout excellentes qu'elles sont, ont cependant un inconvénient réel ; c'est de ne pas procurer des exemplaires *ex-larvâ*. Je n'engage pas moins à s'y livrer avec ardeur, avec persévérance ; c'est le seul moyen de connaître une infinité d'espèces dont les chenilles n'ont jamais été vues par personne. Du reste il arrive assez souvent qu'on rencontre des individus en très-bon état, parfaitement dignes d'entrer chez les collecteurs les plus pointilleux.

Pour toutes les chasses de nuit, je recommande très-instamment de ne pas se rebuter, de ne pas reculer devant des apparences de mauvais temps ; il n'y a que la pluie ou un vent violent qui doivent empêcher de se mettre en campagne. J'ai remarqué que c'était par un ciel sombre, menaçant, même avec quelques goûttes de pluie, que j'obtenais le plus de succès.

Je ne sais si je me suis trompé, mais j'ai cru voir qu'un beau clair de lune n'était pas favorable.

La chasse de nuit est encore un excellent moyen de se procurer des chenilles vivant sur les plantes basses ; dans ce cas, il faut porter la lanterne rez-terre.

Voici maintenant l'énumération des localités que je considère comme les plus utiles à explorer : 1° Digne et ses environs : 2° la montagne de Lure, 3° les Mées, 4° les Dourbes, 5° Faille-feu, 6° Allos et la route, 7° Larche.

Digne.

C'est à Digne qu'il convient de s'établir, lorsqu'on débute, surtout quand on vient de bonne heure. Je conseille à un Ento-

mologiste libre de son temps et solidement constitué, d'y arriver au 15 avril, s'il veut prendre tout ce qui mérite d'être pris. C'est à cette époque que paraissent *Melanops* et *Epistygne;* pour se les procurer en bon état, il est indispensable de se hâter. De bonnes espèces nocturnes se montrent aussi. Digne alors est entouré de neige; tous les sommets un peu élevés en sont encore couverts; l'air du matin est très-mordant; ce qui n'empêche pas à la végétation et aux éclosions de marcher dans le fond des vallées. C'est aussi le moment de chercher les chenilles qui ont passé l'hiver.

Les bonnes localités, jusqu'à quatre kilomètres de distance; sont : 1° Notre-Dame, 2° le Mardéric, 3° le Pié-cocu, 4° la Colette, 5° la Colline-Granoux, 6° la Reine-Jeanne, 7° le Gravier, devant les Eaux-Thermales, 8° le Vallon qui y mène, 9° le Bois du Rocher-Coupé.

Notre-Dame.

C'est un coteau situé au nord de la ville, au bas duquel est bâtie la vieille église de Notre-Dame; il est rocailleux, scabreux, d'un accès difficile, surtout pour y faire une chasse très-active. La végétation, quoique variée, y est maigre et chétive; seulement l'*Aristolochia pistolochia* y est en grande abondance; aussi est-ce la patrie par excellence de la *Medesicaste* et par conséquent de la magnifique variété *Honnoratii*. La plante qui les nourrit, est souvent presque détruite par les sécheresses hâtives, à tel point qu'il est difficile de comprendre comment les malheureuses chenilles retardataires peuvent trouver à vivre.

Cette localité voit encore voler la plus grande, si ce n'est la plus belle de nos *Lycaena: Iolas*. La chenille vit dans les gousses de quelques chétifs *Colutea arborescens*, répandus çà et là sur le coteau.

On y rencontre aussi quelques bonnes Phalénites : j'y ai pris

l'*Eubolia vicinaria* qui, très-mal à propos, a été rapportée à l'*Eubolia peribolaria*.

Je crois que dans le courant du mois de mai, on pourrait y tenter avec succès la chasse à la lanterne, à poste fixe.

Le Mardéric.

C'est le ruisseau qui coule entre le coteau de Notre-Dame et celui de Pié-cocu. La rive gauche est bonne à explorer à partir du ravin qui descend de la Colette, jusqu'au château d'Eau. Les deux chasses à la lanterne peuvent y être fructueuses. Je recommande la chasse active, dès que les chardons et diverses grandes Centaurées sont en fleurs. En juillet, j'y ai pris, entre autres Noctuelles, une *Cucullia* que j'ai nommée *Anthemidis*, que le docteur Boisduval a rapportée à *Dracunculi:* c'est une question qui n'est pas vidée.

Dans les rochers qui bordent le ruisseau, au bas du ravin de la Colette, se trouve la Phalénite que j'ai nommée *Muscosata*, et qui ensuite a été rapportée à la *Frustrata* de Treitschke.

En juillet, les Diurnes sont fort abondants dans les luzernes. La *Meleager* n'y est pas rare; c'est particulièrement là que se rencontre la variété femelle sans bleu, qui se rapporte exactement à la *Stevenii* femelle, figurée dans Hubner, si ce n'est que les exemplaires sont ordinairement un peu plus grands.

Le Pié-cocu.

C'est la montagne au pied de laquelle la ville est bâtie; malgré l'excessive raideur de ses pentes, elle est assez bien boisée, surtout au nord. La nature de la végétation varie considérablement selon l'exposition; au sud-est elle est toute méridionale : on y voit l'olivier, la *Cineraria maritima*, l'*Aristolochia pistolochia*, etc. Du côté du nord les plantes ont une physionomie toute septentrio-

nale, et conséquemment les productions entomologiques sont différentes.

Du côté du sud-est, au tiers de la hauteur, est un petit espace gazonné, dépourvu de bois, où l'on peut rencontrer *Honnoratii*; du moins je l'y ai prise. En juin et juillet, en fouillant au soleil, dans les herbes, dans les rocailles, on fait voler *Suava*, *Jucunda*, *Pura*; etc, et à la lanterne on trouve sur la *Psoralea bituminosa*, *Dilucida*, *Fimbriola-Maravignae*, *Ustulata*, etc.; une fois, du côté du nord, j'ai pris *Lucipeta*.

La Colette.

En gravissant péniblement jusqu'au sommet du Pié-cocu, on atteint d'énormes rochers qui couronnent la montagne, et dominent de l'autre côté tout le quartier de la Colette. De là, on en embrasse toute l'étendue. C'est un vallon rapide, accidenté, une sorte de demi-entonnoir, recevant les rayons du sud-est. Mais pour y parvenir, ce n'est pas le chemin qu'il faut prendre; ce serait se condamner bien gratuitement à beaucoup de fatigue. La manière la plus simple d'y arriver est de passer par Notre-Dame et le ravin qui descend sur le Mardéric; le chemin est raide, mais praticable, même à cheval. Au haut de la montée, au col, on se trouve au centre, dans le cœur de cette riche localité. En mai et juin, lorsque la végétation est encore dans toute sa fraîcheur, c'est, à mon gré, un des plus agréables sites du pays. Les plantes y sont nombreuses et variées; néanmoins, c'est l'*Onobrychis saxatilis* qui y domine, aussi est-ce la station par excellence des *Lycaena* et des Zygènes.

En avril, on y voit voler *Epistygne*; en mai, *Medesicaste* et quelquefois *Honnoratii*; en juin, *Apollo*, les *Lycaena*, puis successivement jusqu'en août tous les Diurnes. Je ne parle pas des Nocturnes qui doivent s'y trouver dans la même proportion. En juillet j'y ai pris, entre autres, *Livida*.

Je crois qu'en mai et juin la chasse de nuit à poste fixe y réussirait.

A gauche, à l'est du col, est un petit sommet rocailleux, ayant en bas, sur une pente rapide, un bois de chênes assez touffus; c'est là, en inclinant au sud sans descendre, dans un espace assez exigu, qu'est le vrai gîte de la *Setina flavicans;* ce n'est que là, qu'en fin juillet et au commencement d'août, on peut espérer de la rencontrer en certain nombre.

Lorsque l'atmosphère est calme, qu'il fait soleil, le mâle se met à voler de 7 heures à 10, cherchant avec ardeur la femelle qui est encore cachée dans les broussailles, dans les herbes. Ce n'est, autant que j'ai cru l'observer, que vers 10 heures, qu'elle sort de sa retraite et grimpe au haut des tiges où elle se tient en repos. Alors avec des yeux exercés on en aperçoit quelques-unes, où il n'y en avait certainement pas quelques minutes auparavant. Elle ne vole pas, ou ne vole que lorsqu'on la dérange en passant, ou qu'on heurte l'objet sur lequel elle est posée.

Ce qui me semble fort remarquable dans les mœurs de cette espèce, c'est que la femelle ne se met en évidence, ne vient s'offrir au mâle, qu'à une heure où il n'en vole presque plus. Quel a été le but de la nature? Je le demande, mais je me garde bien de chercher à l'expliquer : c'est un fait bizarre que je me contente de signaler.

En bas du bois dont il a été question, se trouve des Lavandes qui, en juillet, sont très-fréquentées par les Diurnes et les Zigènes : j'y ai compté douze espèces de ces dernières.

J'y ai pris quatre fois la *Falcatae*, mâle et femelle; je ferai remarquer, à propos de cette espèce, que MM. Duponchel et Boisduval ont avancé, d'après Treitschke, que c'était une Hybride provenant de l'accouplement de *Filipendulae* et d'*Ephialtes;* celle-ci serait ainsi le type de l'espèce. Je me permettrai, quelque respectable que soit la source d'où émane cet avis, de ne pas l'a-

dopter. *Ephialtes* n'ayant jamais été vue dans les environs de Digne, ni autre part dans les Basses Alpes, ni par moi, ni par personne: comment, avec le concours de *Filipendulae*, a-t-elle pu produire *Falcatae*? Voilà, il me semble, un argument auquel il est difficile de répondre.

Qu'*Ephialtes* et *Falcatae* ne soient qu'une seule et même espèce à anneau et taches, soit rouges, soit jaunes; à la bonne heure, c'est tout ce que l'on peut admettre.

Quant aux accouplements adultérins observés par divers Entomologistes, ils ne sont pas douteux : ce qu'il y a de douteux, de hasardé, ce sont les conséquences qu'on en a tirées.

Je crois que dans les Lavandes dont j'ai parlé, il serait très-avantageux de faire pendant la nuit, en juillet, la chasse active; puis en octobre, de battre les chênes avec la masse destinée à cet usage : on prendrait sûrement de précieuses Noctuelles.

Quelqu'un qui, au premier printemps, aurait la patience, le courage de chercher des chenilles sous les pierres, dans les herbes, dans les feuilles sèches, en recueillerait infailliblement en quantité.

La colline Granoux.

On la voit parfaitement de la Colette; elle est située à quatre kilomètres environ de Digne, à l'est. On y va par le chemin qui mène à la maison Yvan qui est en face. Elle est peu étendue; il ne faut pas s'en écarter sous peine de tomber dans un désert.

C'est encore pour moi un lieu de prédilection, non-seulement à cause de sa richesse entomologique, mais encore à cause des charmes dont la nature l'a comblée. C'est en mai qu'elle brille de tout son éclat, lorsque les chênes viennent de se parer de leurs habits de fête, lorsqu'au milieu d'une végétation abondante et variée apparaissent de magnifiques *Orchis militaris*.

Quant aux productions entomologiques, elles sont à peu près

les mêmes qu'à la Colette. Ces deux stations sont trop rapprochées, la Botanique y est trop semblable pour qu'il y ait une différence sensible dans les espèces.

C'est essentiellement là qu'en mai vole la *Bellezina*. C'est là que j'en ai découvert la chenille : un jour je vis une femelle qui voletait au travers des herbes ; me doutant bien de ce qu'elle voulait faire, je la suivis attentivement et je la vis enfin se poser sur une très-fine tige d'*Iberis pinnata*, alonger son abdomen et déposer un petit œuf verdâtre sous le pédicelle d'une fleur : la découverte était faite.

A propos de cette espèce, c'est le cas de dire qu'elle hante de préférence certains sommets ; on est toujours sûr d'en trouver quelques-unes en mai au haut des rochers de la Colette.

La Colline-Granoux a quelques Lavandes fort aimées des Diurnes, de la *Lycaena Ripertii*, particulièrement. Il serait bon de les explorer à la lanterne. J'y ai pris, mais en plein jour, l'*Agrotis cinerea*.

La zyg. *Onobrychis* y est fort abondante ; elle varie en rouge d'une manière remarquable. Je n'ai jamais pu y rencontrer la variété jaune.

Je conseille d'y battre, en juin, les chênes, mais avec modération, de peur de les endommager. Une fois j'en ai fait tomber une curieuse chenille de *Catocala* que malheureusement je ne pus mener à bonne fin; je ne l'ai jamais revue.

Dans les herbes, dans les feuilles, on trouve facilement des chenilles de Noctuelles.

La reine Jeanne.

Elle est située au sud de la Colline-Granoux, à quatre kilomètres à l'est de Digne ; la manière la plus simple d'y aller, est de prendre le chemin des Eaux.

Lorsque je débutai dans le pays, cette localité me plut beaucoup;

plus tard, elle a singulièrement baissé dans mon estime. J'ai cru voir, depuis quelques années, que sa stérilité allait toujours croissant. Cependant ce n'est pas une raison pour l'abandonner complètement.

En juin 1851, j'y ai fait tomber dans mon parapluie les deux premières *Cleophana Yvanii*.

Je conseille d'en battre les chênes, en juin, et d'y essayer la chasse à la lanterne à poste fixe.

Du 15 avril aux premiers jours de mai, *Epistygne* y vole quelfois en bon nombre.

Le Gravier des Eaux.

Il est situé dans le lit du ruisseau qui passe devant les Eaux, un peu plus bas que l'établissement, à trois kilomètres de Digne.

Voilà la localité que je mets en toute première ligne dans la banlieue de Digne; dans toutes mes campagnes, c'est toujours là que j'ai fait mes meilleures chasses tant de jour que de nuit. Cependant, en 1849, j'ai remarqué avec douleur que la culture l'envahissait, qu'elle bouleversait le terrain, qu'elle détruisait les plantes, les Lavandes particulièrement, qui en faisaient toute la richesse; il est donc à craindre que les jours de sa gloire soient passés. Si j'en étais propriétaire, je veillerais soigneusement, pour l'honneur de l'Entomologie, à sa conservation; non seulement je protégerais et je ferais cultiver les plantes aimées des Lépidoptères, la Lavande essentiellement, mais encore j'en ferais semer, planter que la nature lui a refusées, telles que le *Dracocephalum moldavicum*, l'*Hyssopus officinalis* et une infinité d'autres, de manière à avoir des fleurs jusqu'en septembre, parce que vers la fin de juillet, toutes les Lavandes étant passées, grillées, toute floraison ayant disparu, il ne reste plus rien pour attirer les Noctuelles qui volent encore.

Ce précieux Gravier est dans une position toute privilégiée ; il est placé en bas d'une montagne très-rapide, mais néanmoins couverte d'un taillis de diverses essences et d'une végétation herbacée très-variée, et il est traversé par des canaux d'arrosage qui en entretiennent la fraîcheur.

Parmi les nombreux arbrisseaux qui y sont répandus çà et là, il faut remarquer le *Salix incana* qui, entre autres bonnes espèces, nourrit particulièrement la *Catocala optata*, l'*Ophiusa Cailino*, l'*Eubalia Rippertaria*, etc. ; c'est en juin, puis en août qu'il convient de le battre.

L'affluence de presque tous les DIURNES du pays y est considérable ; celle des NOCTURNES n'y est pas moindre. C'est là qu'en fouillant les Lavandes, la lanterne à la main, j'ai pris, en espèces nouvelles, *Gilva*, *Dumetorum*, *Honnoratina* (qui ensuite a été rapportée à *Birivia*), *Dumosa*, *Aquila* ; *Yvanii*, GÉOM. *Muscosata*, *Breviculata* ; et en espèces connues, *Cataphanes*, *Dilucida*, *Multangula*, *Sagittifera*, *Candelisequa*, *Lucipeta*, *Serratilinea*, *Platinea*, *Ramosa*, *Arposa*, *Cailino*, *Polygramma*, etc.

Le 14 juillet 1845, par une faveur toute spéciale, il m'y est tombé sous la main, une superbe femelle de la variété jaune de la ZYGENA *Onobrychis*, figurée par Hubner sous le nom de *Flaveola*.

De nuit comme de jour, la chasse, dans cette localité, comme du reste dans toute autre, doit, pour être fructueuse, se faire lentement ; il faut, pendant des heures entières, aller, venir, croiser dans tous les sens, fouiller dans les herbes, dans les broussailles : ce qu'on ne trouve pas une fois, on le trouve l'autre ; avec de la persévérance on finit toujours par rencontrer quelque chose d'intéressant.

Le vallon qui mène au Gravier.

Lorsque c'est pendant le jour qu'on veut chasser dans le Gravier, il convient d'y aller par la rive gauche du vallon. En

sortant de Digne, on traverse le pont de pierre ; immédiatement on passe le long d'un vieil aqueduc et on gravit jusqu'à un sentier qui, à une petite hauteur, longe le coteau. Ce chemin est scabreux, même dangereux dans certains passages ravinés par les pluies. Quand le terrain est très-sec, ce qui est fréquent, il faut être très-prudent, faire des détours ou quitter ses souliers, parce que si on glissait, si on tombait, si on roulait jusqu'au bas de la pente, ce qui arriverait infailliblement, on se ferait un mal horrible.

Ce sentier est riche en végétation et en Lépidoptères de tous les genres. J'y ai pris, volant en plein jour, l'*Arctia sordida*.

Après les passages dangereux, on atteint un ravin traversé par un reste d'aqueduc, une sorte de pont sur lequel il faut bien se garder de passer. Ce lieu est fréquenté des Diurnes; j'y ai pris *Honnoratii*. Plus loin, se présente le grand ravin de St Jean, au fond duquel coulent d'abondantes et belles eaux qui autrefois allaient à Digne par le chemin que l'on vient de suivre. On peut le remonter pendant un quart-d'heure et chasser avec fruit sur les deux rives.

Quand on l'a franchi, on se trouve en bas du bois, dans une terre rocailleuse, où croissent ordinairement de grands chardons fort aimés de l'*Alexanor*. Plus loin, après la maison est un pré dont on peut suivre le bord; mais il vaut mieux prendre un sentier qui passe au travers du bois et qui va aboutir au Gravier.

En juin et juillet, l'espace qu'on vient de parcourir jusqu'au Gravier compris, est souvent couvert d'un nuage de *Melitara Athalia* butinant sur une belle Composée, le *Buphtalmum salicifolium;* parmi elles, si on y fait bien attention, se rencontrent de très-méritantes variétés.

Le bois du Rocher-coupé.

Il est situé en pays plat, sur la route de Sisteron, à quatre ou cinq kilomètres de Digne. C'est un maigre bois de chênes à feuilles caduques, couvert d'*Onobrychis saxatilis*; les *Lycaena* et les Zygènes y sont donc en abondance. Mais ce qui le rend recommandable, c'est la présence de la *Lasiocampa suberifolia*. Ce n'est que là, qu'en 1832 et 1835, j'en ai trouvé la chenille sur un chêne autre que le chêne vert. Toutefois je dois dire que depuis cette époque, quelque peine que je me sois donnée, quelque opiniâtreté que j'aie déployée, je n'ai pu parvenir à la trouver de nouveau; mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'y chercher encore.

C'est ici que je clos la série des localités les plus essentielles à explorer autour de Digne, et certes il y en a plus qu'il n'en faut pour consommer, pour user toute la vigueur du plus ardent Entomologiste. Cependant il y a encore St-Benoît, en remontant la Bléonne sur la rive droite. C'est là que M. Honnorat a eu le bonheur de prendre l'extraordinaire variété d'*Alexanor* qui peut compter au nombre des plus belles raretés de sa collection.

Il sera bien placé ici, je crois, d'entrer dans quelques détails concernant cette capitale espèce, presque exclusivement propre à cette contrée, et dont la connaissance ne remonte pas à une époque bien éloignée. Esper l'a publiée en 1786, sous le nom d'*Alexanor*; Pruner, en 1798, sous celui de *Polydamas*; puis en 1800, le comte de Loche, de Chambéry, sous celui de *Polycaon*. Ce qui est très-remarquable, c'est que l'exemplaire décrit et figuré par ce dernier, avait été pris en septembre, par le comte de Lezzolo, à Lentosca, près de Nice. Ce qui impliquerait que, comme ses congénères *Podalirius* et *Machaon*, l'*Alexanor* a deux apparitions. Cependant tout rationnel que cela paraisse,

tout disposé que je suis à l'admettre, je n'ose l'affirmer, attendu qu'il ne commence à se montrer que deux mois, au moins, plus tard que les deux autres espèces, que M. Honnorat m'a assuré ne l'avoir jamais vu ni à la fin de l'été, ni en automne, et que moi-même, sur un grand nombre de chrysalides que j'ai obtenues en août, toutes, sans exception, ont passé l'hiver et ne sont écloses qu'en juin et juillet de l'année suivante. Mais si elles fussent restées où la nature les avait placées, dans des localités rocailleuses, exposées à une chaleur excessive, ne peut-on pas présumer que quelques-unes fussent écloses? Pendant la nuit, la température d'un appartement ne s'abaisse certainement pas autant que celle des champs; mais aussi elle est bien loin, pendant le jour, de s'élever comme celle de certains lieux abrités, ne perdant pas un rayon de soleil. Il doit y avoir une différence de moitié; c'est-à-dire que si dans l'intérieur des maisons, le mercure atteint 18 à 20 degrés, il doit, exposé en plein soleil, dans des rochers dont la réfraction augmente considérablement la chaleur, monter à 36 ou 40 degrés. Or, c'est ce qui fait que certaines chrysalides qui dans les champs seraient écloses après vingt ou trente jours de transformation, passent l'hiver lorsqu'elles sont tenues enfermées et à l'ombre. Ces observations ne s'appliquent pas, bien entendu, à celles que la nature a destinées à n'éclore qu'au printemps suivant, telles par exemple, que celles de *Medesicaste*, etc.

Une opinion singulière du docteur Honnorat à l'égard de cette espèce, me semble devoir être consignée ici: il me disait, en 1845, qu'il ne pensait pas qu'elle eût toujours habité les Basses-Alpes, qu'il croyait au contraire que sa présence y était toute récente; se fondant sur ce que, il y a 30 ans, lorsqu'il chassait beaucoup, elle était fort rare, sur ce que successivement elle l'était devenue bien moins, et sur ce que, enfin, elle avait été dans la suite assez abondante.

Cette opinion, malgré tout mon respect pour son auteur, ne

me paraît pas admissible. S'il y a au monde une multiplication délicate, douteuse, soumise à mille chances désastreuses, c'est certainement celle des Lépidoptères. Or, il peut très-naturellement arriver que pendant plusieurs années une espèce soit décimée, ruinée par les intempéries, sans être complètement détruite, et que par conséquent elle soit excessivement rare; mais par une sorte de compensation, il arrive aussi que pendant les années suivantes, favorisée dans toutes ses phases par les circonstances atmosphériques, elle devienne d'une abondance prodigieuse. C'est ce que chacun a dû voir bien des fois.

C'est la main du Créateur qui a mis les espèces partout où elles se trouvent actuellement ; aucune n'a changé de place, n'est allée s'implanter, se naturaliser autre part. Si elles sont réparties d'une manière bizarre, irrégulière, comme l'*Eupheme*, par exemple, c'est un secret de la Providence.

Une naturalisation artificielle et éternelle peut-elle être opérée? l'homme peut-il imposer à un climat des espèces que la nature lui a refusées? c'est un point bien douteux. On dit cependant que les Anglais y sont parvenus, qu'ils ont naturalisé chez eux diverses espèces de l'Amérique du Nord, entre autres plusieurs *Sphinx* vivant sur les Pins : mais cela durera-t-il?

La naturalisation de la belle *Saturnia Cecropia* qu'on croyait accomplie aux environs d'Hambourg, qu'a-t-elle duré ?

Passons maintenant à l'examen des localités plus ou moins éloignées de Digne, dont plus haut j'ai fait l'énumération.

Lure.

C'est la plus haute montagne de la partie sud-ouest du département; elle a 1824 mètres. Le grand sommet est à 54 kilomètres environ de Digne. Du côté du sud-est c'est une immense pente s'étendant presque jusqu'à la Durance, sans accident bien remarquable. Du côté opposé où le soulèvement s'est brisé, elle est

coupée à pic et offre, à ses pieds, de grands bois noirs où la végétation a l'air d'être toute septentrionale; cette partie qui n'a peut-être jamais été fouillée par les Entomologistes mériterait de l'être.

On y va de Digne par la route de Sisteron; on passe à Château-Arnoux, puis à Malle-Fougasse et on arrive à Cruis où il convient de prendre gîte, à moins qu'on ne préfère aller à St-Etienne. C'est toujours à Cruis que je me suis arrêté : il y a une assez bonne auberge.

De Cruis, au sommet de la montagne, il faut encore plus de deux heures. Après les champs cultivés on atteint un bois de vieux hêtres qui m'ont paru ne guère se renouveler. On y trouve une fontaine où il convient de déjeûner et de faire provision d'eau, parce que plus haut il n'y en a pas une goutte.

Du bois au sommet c'est un gazon plus ou moins rocailleux ; c'est là le séjour de l'*Arge Cleanthe*, seule espèce locale qui attire l'attention de l'Entomologiste. Pour la rencontrer dans son maximum d'apparition, il faut venir au moment où l'on coupe les blés à Cruis, ce qui est assez variable. Puis il faut prier Dieu de vous accorder un jour serein, où l'atmosphère soit tiède et tranquille; autrement, si on rencontre un ciel couvert et du vent, on aura fait en pure perte une longue et pénible course. Sur trois ascensions que j'y ai faites, ce malheur m'est arrivé deux fois, et rien n'est plus désolant, lorsque les moments sont comptés, qu'on n'a pas de temps à perdre.

Si on tombe sur un jour favorable, on fera certainement une bonne provision de l'espèce convoitée ; car elle y est nombreuse. Toutefois lorsque les mâles sont dans toute leur fraîcheur, les femelles sont rares. C'est tout au plus si on en prend un dixième.

Avec le *Cleanthe* volent quelques espèces alpines, mais rien de remarquable.

On y rencontre, mais très-rarement, le *Carabus Alyssidotus*.

J'ai dit qu'il fallait porter de l'eau ; j'ajoute qu'il faut se munir d'un flacon d'alkali, parce que, d'après M. Honnorat, les vipères y sont fréquentes, surtout autour de la chapelle de Notre-Dame de Lure. Cependant je dois avouer que ni moi, ni les hommes qui m'accompagnaient, nous n'en n'avons jamais vu.

Le haut de la montagne se recommande aux Botanistes par la présence du *Genista radiata*.

Le *Cleanthe* a été trouvé près de Digne par M. Honnorat sur la montagne de Cousson, à 12 ou 1500 mètres, mais une seule fois.

Les Mées.

C'est un village situé à 20 kilomètres sud de Digne, près de la Durance ; il est bâti au pied d'un coteau de poudingue qui, malgré sa dureté, a été profondément sillonné par les pluies et les agents météorologiques. Il en est résulté un certain nombre de pymides plus ou moins entières, dont la vue est des plus extraordinaires.

Ce territoire est peuplé de chênes-verts ; c'est ce qui fait son principal mérite. On y trouve le *Thecla Aesculi* ; mais ce qui est bien autrement précieux, c'est qu'on y trouve aussi les chenilles de *Suberifolia*, de *Conjuncta*, de *Nymphaea*, et même de *Callinympha* avec celles de *Nymphagoga* et d'*Alchimista*. Je ne parle pas de beaucoup d'autres espèces intéressantes parmi lesquelles il faut toutefois distinguer la *Boarmia ilicaria* que je n'ai jamais prise que là.

C'est en juin, vers le 15 environ, plus tôt ou plus tard, selon que la saison est plus ou moins hâtive, qu'il faut battre les chênes-verts, avec vigueur et intelligence. La battue doit se faire dans toutes les directions, mais plus particulièrement du côté de Paillerolles où les arbres sont énormes.

Pour opérer avec succès j'ai un drap en calicot vert de trois

mètres de large sur quatre de long, avec une gaîne à chaque extrémité, dans laquelle je passe un fort roseau, afin de le tenir parfaitement tendu. Puis j'ai un croc en fer solidement emmanché à une perche de quatre mètres, avec lequel on donne aux branches une brusque et violente saccade, de façon a en faire dégringoler tout ce qui peut y être. Ainsi pour cette chasse, il faut être trois : deux pour le drap, et un pour le croc. Ce dernier instrument doit être manœuvré par un bras vigoureux; c'est de la vigueur de ses attaques que dépend tout le succès.

L'abondance des chenilles est fort irrégulière ; il y a des jours de misère et de faveur. Il m'est arrivé, dans une journée de travail bien dirigé, d'en recueillir plus d'un cent de toutes les espèces, et d'autres fois je n'ai pu parvenir à en amasser une vingtaine.

J'ai remarqué qu'il n'était pas rare de voir une espèce manquer totalement.

Je conseille de séparer les chenilles par espèce, ou au moins par genre, de ne pas les amonceler dans des caisses toujours trop exiguës, de leur donner le plus d'air, le plus d'espace possible. C'est de l'entassement, de la malpropreté que naissent ces épidémies qui, en 24 heures, font tout périr sans exception. Rendez aux chenilles, autant qu'il est permis de le faire, l'état de nature, vous réussirez infailliblement. Celles de *Catocala* sont très-commodes à élever, surtout avec le chêne-vert qui, pourvu qu'il ait le pied dans l'eau, conserve longtemps sa fraîcheur ; de plus, elles ont le précieux avantage de donner l'insecte parfait quinze jours environ après la transformation.

La *Suberifolia* éclot dans le même délai; cependant en 1855, circonstance très-digne d'être remarquée, j'ai eu des chrysalides qui ont passé l'hiver et qui ne sont écloses qu'au mois de mai de l'année suivante. En 1849 toutes, sans exception, sont écloses en juillet.

Pour connaître complètement les mœurs de cette espèce, pour

savoir sous quel état elle passe l'hiver, j'ai vainement tenté d'obtenir des accouplements dans mes caisses ; j'ai seulement sacrifié sans résultat quelques beaux et précieux exemplaires.

Les Dourbes.

C'est un village situé à 12 kilomètres environ de Digne, à l'est. Les alentours n'offrent qu'un très-mince intérêt ; il faut se hâter de gagner le bas du bois qui occupe la rapide pente qui est au-dessous de la corniche ou Faille. J'estime que sa hauteur moyenne est de 1000 mètres.

Vers le 15 juin la *Mnemosyne* vole au-dessus et au dessous de la corniche. C'est là, qu'en 1831, j'ai pris une variété très-distinguée d'*Arion*, que, dans ses Icones, le docteur Boisduval a rapportée par erreur à *Euphemus* qui n'habite pas cette localité. J'y ai pris aussi de très-curieuses variétés femelles de *Stygne*.

Fin juillet, le *Scipio* vole en compagnie d'autres *Erebia*, sur la pente dénudée qui est à droite du bois ; mais elle est tellement impraticable, tellement dangereuse que je conseille aux chasseurs, même aux plus intrépides, de s'en tenir à une respectueuse distance, sous peine de se rompre les membres.

La Lavande est fort abondante au dessous du bois ; c'est quand elle est dans tout son éclat, vers le 20 juillet à peu près, qu'il est indispensable de chasser à la lanterne, si on veut faire provision d'excellentes Noctuelles ; c'est d'autant plus convenable que le lieu est d'une exploration facile, n'offrant pas le moindre danger ; seulement il faut se munir de vivres et se résigner à dormir sur la paille.

Les Diurnes y sont nombreux ainsi que les Zygènes ; mais ce sont essentiellement les Noctuelles qui rendent cette localité si recommandable ; on peut y prendre, quelquefois en quantité, car les années sont variables, *Cataphanes*, *Dilucida*, *Rectangula*, *Multangula*, *Alpestris*, *Musiva*, *Flammatra*, *Depuncta*, *Sobrina*,

Candelisequa, Glareosa, Cataleuca, Helvetina, Lucipeta, Latens, Decora, Hastifera, Obesa, Proxima, Grammiptera, Platinea, Caerulescens, Ustirena, Trimacula, etc. GEOM. *conspersaria, nyctemeraria, Daubearia, vicinaria*, etc.

J'y ai vu posée à mes pieds, et j'ai eu l'insigne maladresse de la laisser échapper, une Phalènite qui m'a paru nouvelle.

A toutes ces espèces que je viens de nommer, il faut en ajouter une infinité d'autres plus répandues.

Un Entomologiste taillé à l'allemande, doué de cette persévérance que rien ne rebute, y recueillerait en temps utile, une masse de chenilles, qui indépendamment des espèces citées, produiraient sûrement quelques nouveautés. C'est donc à cette localité qui a le mérite d'être si rapprochée de Digne, qu'il faut s'attacher de préférence à toute autre, surtout lorsqu'on n'a pas le temps de faire l'ascension des grandes montagnes.

La Corniche ou Faille est extrêmement longue; elle s'étend de la dent de Draix jusqu'au delà d'Entrage; nécessairement dans cet espace il doit se rencontrer des positions dans les mêmes conditions que le bois des Dourbes, et par conséquent tout aussi riches; on peut donc aller à la découverte.

Immédiatement au-dessus du bois, dans la Corniche même, dans les anfractuosités où il s'est amassé un peu de terre, croît une très-rare et belle plante, le *Dracocephalum austriacum*. Il serait intéressant de savoir si, au moment de sa floraison, il est aussi recherché des Lépidoptères que son congénère le *Dracocephalum moldavicum*.

FAILLEFEU.

C'est la seule agglomération d'arbres qui, dans toutes les parties du département que j'ai parcourues, mérite en quelque sorte le nom de forêt, sans toutefois avoir rien de commun avec celles des environs de Grenoble, situées dans de pareilles situations.

Elle est à 50 ou 55 kilomètres au nord-est de Digne. Le chemin qui y conduit suit la route de Seyne jusqu'à la Javie, puis le lit de la Bléonne jusqu'au misérable village de Prats. Là on prend un chemin péniblement tracé sur le flanc d'une montagne en éboulis, et en une heure et demie, après avoir traversé le pauvre hameau de Terciers, on arrive à Faillefeu.

Il n'y a pas de village, et conséquemment pas d'auberge; mais l'honorable M. Natte, propriétaire de la forêt, donne généreusement l'hospitalité aux Naturalistes, dans la maison qu'il a fait construire pour son exploitation : du moins je l'y ai fort agréablement reçue en 1851.

La forêt dont j'estime la hauteur moyenne de 1,000 à 1,200 mètres, occupe la partie inférieure du versant septentrional d'une immense montagne, dont le sommet dépasse 2,000 mètres. Elle se compose essentiellement de sapins, parmi lesquels se rencontrent quelques pins, et dans le haut quelques vieux mélèzes qui, comme les hêtres de Lure, m'ont semblé ne pas se renouveler.

Sous la protection des grands arbres, la végétation arborescente et herbacée est puissante et très-variée; aussi, ce lieu est-il célèbre parmi les Botanistes et les Entomologistes : il est très-riche en Coléoptères. C'est là, principalement, que dans les Alpes Provençales se trouve le beau *Carabus Solieri*. J'ai eu le plaisir de l'y recueillir de mes propres mains.

Les Lépidoptères nocturnes doivent y être aussi abondants que nulle autre part. Malheureusement, quand j'y allai en 1831, je ne connaissais pas la chasse à la lanterne; elle doit infailliblement être très-fructueuse dans les Lavandes qui croissent autour de la maison. Il est à présumer qu'en fouillant dans le bois ou aux alentours, on en découvrirait quelques beaux gîtes qui, sûrement, seraient une riche mine à exploiter. Y prendrait-on des espèces différentes de celles des Dourbes, d'Allos ? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre affirmativement; mais on peut l'espérer.

Au haut du bois, au milieu des mélèzes, est un espace gazonné, un pâturage où affluent les Diurnes; c'est là que pour la première fois j'ai vu voler un *Eros*, dont le bleu verdâtre, chatoyant, me le fit immédiatement distinguer au milieu de la foule de ses congénères; mais sa véritable patrie n'est pas là, elle est à Champ-Richard, près d'Allos.

C'est à Faillefeu d'abord, puis dans les Pyrénées occidentales, que j'ai remarqué que chaque espèce d'*Erebia* avait, pour ainsi dire, une zône qui lui était propre. En procédant de bas en haut, c'est d'abord *Stygne*, puis *Euryale*, *Dromus*, *Cassiope*, *Gorge*, puis enfin *Alecto et Manto*.

Dans les Alpes Provençales, *Alecto* varie; on trouve assez fréquemment des femelles qui ne sont pas d'un noir profond comme celles de la Suisse; elles sont tellement lavées de fauve, qu'au premier coup d'œil on est tenté de les prendre pour une autre espèce.

Du haut du bois au sommet, la montagne, vue de loin, apparaît, comme tout ce qui l'entoure, nue et décharnée. On est donc étonné, lorsqu'on parcourt cet amas de rocailles, de le voir animé d'un reste de végétation au travers de laquelle brille plus d'une plante rare, entre autres le *Geranium argenteum*.

A cette hauteur et à cette exposition en plein nord, la neige se voit presque toute l'année; en 1831 j'en trouvai encore de considérables amas. Je crus, dans ma simplicité, dans ma complète ignorance, qu'elle me fournirait de l'eau : je choisis la plus propre et la mêlai avec mon vin; de ce mélange résulta la plus abominable, la plus malfaisante de toutes les boissons. Qu'on passe donc à côté sans y toucher, et qu'on porte de l'eau.

J'engage les Entomologistes tant Lépidoptéristes que Coléoptéristes, dont le temps n'est pas mesuré, de faire la campagne de Faillefeu; il est seulement fâcheux qu'il n'y ait pas une auberge où l'on puisse s'établir depuis le 10 juillet jusqu'à la fin d'août : je crois fermement qu'on y ferait une grande fortune.

En 1831, j'allai par circonstance de Faillefeu à Allos : il ne

faut pas plus de huit heures. Je suivis un chemin à peine tracé au travers du grand plateau de grès qui sépare les versants de la Bléonne de ceux du Verdon. En descendant sur Beauvesert, par un sentier où l'on ne comprend pas qu'on ose faire passer des bêtes de somme, des bœufs, je pris le premier *Scipio :* c'était le 22 juillet.

ALLOS.

Allos est un chef-lieu-de canton, situé à 12 ou 14 heures de marche au nord-est de Digne. En voyant sur la carte la position de ces deux points, on ne se douterait pas qu'ils soient si éloignés l'un de l'autre; c'est que dans ces énormes montagnes les distances ne se mesurent pas comme dans les plaines, comme dans les pays légèrement accidentés.

Si on ne veut y faire qu'une exploration superficielle, c'est-à-dire de 15 à 20 jours, il convient de partir de Digne du 15 au 20 juillet, selon que l'année est plus ou moins hâtive. Le voyage ne pouvant se faire qu'à dos de mulet, il est indispensable d'en avoir un pour soi et un pour le matériel. Il faut emporter tout ce dont on peut avoir besoin. Le lieu offre peu de ressources de tous les genres. Si on espère être bien logé, bien nourri, si on tient au confortable, il vaut mieux rester chez soi. Dans ce pays, les gens, en moyenne, vivent forcément à raison de 25 à 30 centimes; on peut ainsi juger de la vie qu'ils mènent; la sobriété est leur vertu la plus essentielle. Leur nourriture la plus habituelle se compose de pain cuit souvent depuis six mois, et par conséquent dur comme du bois, de quelque laitage et de quelques légumes dans la saison. Le blé qu'ils sèment en août n'est quelquefois pas récolté en octobre de l'année suivante. L'habit qu'ils portent en janvier, ils le portent en juillet, et pour se défendre des rigueurs d'un hiver qui dure au moins huit mois, ils le passent tout entier renfermés dans les écuries avec les bestiaux de

toute espèce. C'est le seul moyen de se procurer un peu de chaleur, une température supportable. Le bois y est si rare, qu'on n'en brûle que pour apprêter les aliments.

Voilà ce qu'est ce pays si fort comblé des faveurs de la nature sous le rapport de la Botanique et de l'Entomologie, mais si mal traité sous tous les autres.

La route passe par Marcoux, Draix, le col du Tour, les sources de l'Asse, le col de la Sine, Château-Garnier, Thorame, Beauvesert et Colmars.

Il convient de partir de grand matin, parce que, chemin faisant, on trouvera de la besogne. On ira déjeûner à huit heures environ à une lieue plus loin que Draix, au bas de la Dent; c'est là que le *Scipio* se montre à cette époque en bon nombre, et, ce qui n'est pas ordinaire, il peut y être chassé sans danger et sans fatigues excessives. En 1857, le 22 juillet, avec le secours d'un aide, j'en piquai au moins soixante en deux heures; en chassant toute la journée nous eussions facilement triplé ce nombre. La femelle n'est pas commune et il n'est pas aisé de la prendre en état irréprochable.

Ensuite on traverse le bois de Draix, riche localité où volent beaucoup d'espèces alpines. Au haut se trouve un beau gîte de Lavandes en parfaite condition pour chasser la nuit.

Au col du Tour, à 1700 mètres, l'*Eros* commence à se montrer. Plus loin on côtoie, on contourne l'affreuse montagne du Cheval Blanc; puis on passe tout-à-fait aux sources de l'Asse où se rencontre le *Scipio*, mais seulement au commencement d'août à cause de l'élévation; localité très-scabreuse, qu'il ne faut aborder qu'avec la plus grande réserve.

On trouve encore le *Scipio* au ravin qui descend sur Château-Garnier; on peut l'y chasser sans danger.

On remarquera que du haut du bois de Draix au ravin de Château-Garnier, la route est le plus souvent richement bordée de Lavandes; en fouillant en plein jour aux alentours, on peut espé-

rer de faire quelques bonnes captures ; mais c'est surtout la nuit qu'il serait avantageux d'y chasser. C'est pourquoi je conseille, lorsqu'on reviendra d'Allos vers le 8 ou le 10 août, de n'en partir qu'à midi, afin d'aller du ravin de Château-Garnier au bois de Draix, de 8 heures du soir à 2 heures du matin. Les Lavandes les plus luxuriantes étant celles qui sont tout-à-fait au bord du chemin, il ne sera pas nécessaire de s'en écarter. Je recommande d'aller lentement, en laissant les mulets à cent pas en arrière, de tourner et retourner longtemps à la même place, quand elle sera richement habitée. Ma conviction est que, si on est favorisé par les circonstances atmosphériques, que l'air soit tranquille, que même le ciel soit couvert, il est impossible qu'on n'obtienne pas un éminent succès. Je ne serais pas surpris qu'on y rencontrât des espèces nouvelles.

Je recommande encore de bien stipuler ses conditions avec le muletier ; il devra régler son pas sur le vôtre, et ne jamais presser la marche, dût-on n'arriver à Digne que le lendemain au soir.

Le ravin de Château-Garnier est ordinairement peuplé de Géomètres ; j'y ai pris la *Larentia montivagata* : il est possible qu'elle vive sur le groseiller épineux qui se voit de toute part.

J'ai pris aussi cette espèce à Beauvesert ; si on tient à se la procurer, il convient de s'arrêter un quart d'heure avant le village et de battre les broussailles, les rocailles qui avoisinent le chemin.

Après Beauvesert, on traverse Colmars, petite place de guerre ; bonne station pour les NOCTURNES. En 1839, j'y ai passé douze jours qui ne furent pas perdus. Il faudrait y être vers le milieu de juillet.

Deux heures plus haut que Colmars, toujours en remontant le Verdon, on atteint enfin Allos. Sitôt après s'être installé dans la moins mauvaise auberge, comme la chasse à la lanterne est ce

qu'il y a de plus important, il faudra s'occuper à reconnaître les lieux où elle peut se faire avec fruit et sans danger. C'est dans cette reconnaissance que la sagacité du chasseur doit se faire voir.

La Lavande, à cette hauteur, 1475 mètres, devient malheureusement rare; on en trouve encore quelques belles touffes dans les expositions qui reçoivent beaucoup de soleil, mais elles sont souvent inabordables, surtout la nuit. Il faut donc chercher les lieux où abonde la *Nepeta cataria ;* c'est le plus ordinairement le long des chemins, de celui du Lac essentiellement.

Il faudra aussi bien remarquer les endroits peuplés de grands chardons et même de grandes centaurées; lorsqu'on en fera l'inspection par une nuit calme et fraîche, ce sera certainement là que les plus belles trouvailles seront faites. Il m'est arrivé quelquefois de voir quatre ou cinq Noctuelles sur la même fleur de chardon; dans ce cas on met le réseau au-dessous, on frappe sur la tige, et toutes tombent dedans; puis avec la pince on les y pêche les unes après les autres. Souvent, si l'atmosphère est froide et humide, elles font si bien les mortes, qu'on peut les mettre sur la main et les piquer sans qu'elles se défendent le moins du monde.

J'indique au sud, environ à une demi-heure, au milieu de bouquets de mélèzes, un beau massif d'*Epilobium spicatum ;* quoique l'inspection n'en soit pas facile, à cause des roches qui l'entourent, j'y ai obtenu quelques succès. J'ai pris aux alentours *Illustris* et *Modesta*.

Si l'on tient à prendre des Diurnes, il faut se hâter de monter au Lac et dans les prés du Villars; il y vole beaucoup d'espèces alpines. On peut y rencontrer en plein jour *Polygona*, *Alpestris*, *Fatidica*, *Rubecula*, etc.

Mais en Diurnes ce qu'il importe de prendre, c'est *Donzelii* et *Eros*. Ce dernier se voit un peu partout et presque toujours en mauvais état. Son quartier-général est dans un petit pré, au

dessus de Champ-Richard, sur le chemin du Lac, à deux mille mètres, à demi-heure de la bergerie. Ce n'est qu'à deux ou trois heures après midi qu'il convient de l'y chasser, si on veut le prendre dans toute sa pureté, dans toute sa fraîcheur, parce que ce n'est qu'à cette heure que ceux qui sont éclos dans la journée se mettent à voler. Il est donc essentiel, pour ne pas s'encombrer, de ne pas piquer les individus plus ou moins altérés qu'on rencontrera auparavant, à l'exception des femelles qui ne sont jâmais communes et qui se déflorent moins promptement. Parmi ces dernières, se font remarquer de charmantes variétés.

C'est ici le cas de faire une recommandation très-importante : c'est d'étaler, autant que possible, *tout*, sur le vif; il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir des exemplaires approchant de la perfection. Toute espèce ramollie subit des avaries, des dégradations plus ou moins sensibles; mais aucune n'est plus complètement polluée, déflorée qu'*Eros* mâle; l'éclat de son bleu verdâtre, soyeux et chatoyant en est absolument éteint. Il faut donc étaler sur le champ de bataille ce qui peut se faire sans beaucoup de difficultés, ou à tout prix se préserver de la dessiccation. On peut y parvenir en se servant d'une boîte de ferblanc, fermant très-hermétiquement, dans laquelle on place une petite éponge qu'on tient humectée; il est encore indispensable de la défendre des rayons du soleil; puis en rentrant, on l'enveloppe d'un linge légèrement humide dans lequel on la laisse jusqu'à l'heure à laquelle on étalera le lendemain. On comprend que ce procédé concerne toutes les petites espèces.

Il serait très-convenable, quand on fait cette exploration, d'y consacrer toute la journée et une partie de la nuit; parce que je suis convaincu que la chasse à la lanterne, dans les prés riches en *Eros*, serait profitable. Dans ce cas, on emportera des vivres pour toute la journée, et des manteaux pour se mettre en garde contre les fraîcheurs du soir. On partira de grand matin; on ira

droit au Lac ; on chassera aux alentours jusqu'à midi. On y rencontrera beaucoup de Diurnes, quelques Nocturnes et quelques Géomètres ; on s'arrangera pour se trouver à une heure dans le pré où abondent les *Eros*. On s'établira contre des roches qui sont immédiatement au-dessus, à côté d'un filet d'excellente eau ; on y dînera et ensuite on y chassera de toutes les manières jusqu'à minuit environ. Je serais bien surpris qu'on n'y fît pas de bonnes affaires. Je crois qu'en quinze ou vingt jours, cette excursion devrait être faite deux ou trois fois.

Les *Erebia* sont nombreuses dans les rochers au-dessus du pré ; c'est là que j'ai pris le deuxième *Scipio*.

Donzelii se trouve autour d'Allos dans les mélèzes, mais en petit nombre ; il ne se montre dans une certaine abondance qu'au bois de la Cluite, situé à demi-heure du village, sur la rive gauche du ruisseau qui descend du Lac. Souvent, en débutant, la chance n'est pas favorable, mais en s'opiniâtrant, en croisant en haut, en bas, pendant des heures, on finit par rencontrer la bonne veine.

Le bois de la Cluite est abondamment fourni de Phalénites et de Microlépidoptères ; on ne donne pas un coup de pied à un mélèze sans en faire partir un nuage, néanmoins j'ai été fort surpris de ne rencontrer ni espèce nouvelle, ni espèce particulière.

Sur la rive droite du Verdon, à une lieue au-dessous d'Allos, et à égale distance de Colmars, est le hameau de Chaumie. Sur le coteau, au bas de la maison Barbaroux, est un champ de Lavandes tellement luxuriantes que l'éclat de leur teinte bleue vous frappe à une grande distance. C'est un petit coin de tout premier mérite ; je recommande très-instamment de le fouiller à plusieurs reprises, la lanterne à la main. Ce fut M. Honnorat qui me l'indiqua en 1837. Le 6 août j'y fis ma première inspection ; en deux heures, avec un aide assez mal armé, j'employai deux cents épingles dont une bonne partie le fut noblement. Ce fut là que *Musiva* tomba pour la première fois dans mes heureuses

mains. Elle était de toute beauté; il n'y avait certainement pas un quart-d'heure qu'elle était sortie de ses langes.

Deux ans après, circonstance extraordinaire, le même jour, à la même heure, à la même place, j'en pris une pareille! Mais cette fois, pour les autres espèces, bien que je ne fusse pas mécontent de ma chasse, l'affluence se trouva bien moins considérable. J'y étais venu de Colmars.

Ce lieu, comme du reste toutes les localités méritantes, voudrait être exploité pendant la floraison entière de la Lavande, c'est-à-dire, pendant un mois au moins, parce que toutes les espèces sont loin de paraître en même temps; ce serait le seul moyen de les toutes recueillir dans leur plus grande valeur.

LARCHE.

C'est un village situé près de la frontière du Piémont, à 1715 mètres; il est à 107 kilomètres de Digne. On y va par Seyne et Barcelonette. La route, bien que praticable pour des voitures, n'en n'offre pas moins des passages fort dangereux. Cependant avec des conducteurs, et des chevaux qui ont l'habitude d'y passer tous les jours, on peut se confier à eux en toute sécurité.

Seyne, à 1210 mètres, est dans d'excellentes conditions; à demi-heure, sur la route même, du côté de Digne, est un grand espace inculte, couvert de petits saules, de broussailles et de Lavandes qu'il serait certainement très-profitable d'explorer pendant la nuit, en juillet et août.

Barcelonette, à 1173 mètres, se trouve dans une riche vallée, eu égard au reste du pays. On y est, ainsi qu'à Seyne, parfaitement bien logé. Je crois que si on s'y établissait pendant toute une saison, de juin en fin août, et qu'on s'étendit à trois ou quatre lieues à la ronde, on recueillerait dans tous les ordres, une infinité d'espèces précieuses, entre autres la *Cucullia Santonici* dont la chenille vit sur l'*Artemisia absinthium*.

Larche est à 23 kilomètres de Barcelonette; quoique plus élevée qu'Allos de 240 mètres, les espèces y sont peu différentes. On y trouve *Phœbus*, *Simplonia*, *Palaeno*, *Pheretes*, seules espèces Diurnes que je n'ai pas vues à Allos, mais qui néanmoins peuvent y être.

Le mérite de cette admirable localité, essentiellement pour les espèces alpines, est de tout premier ordre; il serait donc extrêmement utile de lui consacrer une saison tout entière, c'est-à-dire, deux mois, juillet et août; ainsi on assisterait aux premières apparitions, ce qui n'est pas à dédaigner. Il serait même encore temps de recueillir des chenilles. Il ne faudrait pas s'effrayer du voisinage des neiges qui, sur les pentes qui regardent le nord, seraient certainement très-près du village; mais les coteaux exposés en plein sud en seraient dépouillés depuis longtemps. Ce serait naturellement là que les premières investigations devront être dirigées.

Les deux chasses à la lanterne devraient y être essayées; l'une ou l'autre réussirait très-probablement. Ceci ne concerne que la première quinzaine de juillet; car ensuite la chasse sur les chardons et autres plantes sera tellement fructueuse, qu'on sera embarrassé de ses produits.

L'année dernière, 1849, conseillé par mon mauvais génie, je ne suis venu à Larche que le 6 août, pour faire de la Botanique et de l'Entomologie; c'était trop tard de trois semaines. L'extrême chaleur de l'été jointe à une excessive sécheresse, avait si fort hâté la végétation et les éclosions, que toutes les fleurs étaient passées, et que je n'ai plus trouvé que quelques lambeaux de Diurnes. Par une sorte de compensation, les Noctuelles étaient fort abondantes sur les chardons. En dix ou douze chasses de deux à trois heures, il m'en a été piqué sept ou huit cents; mais il faut convenir que les trois-quarts étaient si avariées, si ébréchées par l'usage de la vie, qu'elles n'étaient bonnes à rien. Vingt jours plus tôt tout eût été digne de l'épingle.

Pour me consoler de ma mésaventure, j'ai pris quelques espèces qui n'étaient jamais tombées sous ma main, entre autres, *Oxalina*, que je croyais étrangère à la France.

J'ai pris aussi, vers le 15 août, dans toute sa fraîcheur, une superbe Géomètre, mâle et femelle, presque de la taille de *Furvaria*, et devant, il me semble, se ranger dans le même genre. Je l'ai crue nouvelle, mais l'aréopage parisien a décidé, malgré l'exiguité de l'abdomen, que ce n'était que *Daubearia*, que le docteur Boisduval place parmi les *Ennomos*. Ainsi par une bizarrerie inconcevable, cette espèce habiterait, à quelques mètres au dessus du niveau de la mer, les garigues grillées de Montpellier, et les Alpes provençales, à près de 1,800 mètres, où l'hiver a huit mois de durée !

Je consigne comme un fait très-remarquable, que M. Honnorat, il y a quelques années, a pris, près du village, butinant en plein jour, sur une Composée, l'*Anthoecia cardui*, que je croyais propre à l'Autriche et à la Hongrie.

Je recommande très-instamment de faire, au moment de la pleine floraison, l'inspection à la lanterne, du *Ligusticum ferulaceum* qui est fort abondant au col de la Madeleine, avant de descendre sur le Lac; on y prendra très-probablement entre autres précieuses Noctuelles, *Fatidica*, qui vaut bien la peine d'être soigneusement recherchée.

Je signale aux Coléoptéristes le Bec de Lièvre, sommet situé au-dessus de Maison-Méauve. Il y a une source chaude qui a la propriété de faire doubler certaines fleurs, et autour de laquelle on trouve, entre autres bons Coléoptères, le *Carabus sylvestris* et le *Pterostichus truncatus*.

L'exploration des grands sommets, jusqu'à près de 3,000 mètres, devrait être tentée, puisqu'il y végète bon nombre de plantes qui ne se trouvent pas plus bas: pourquoi ne s'y rencontrerait-il pas des insectes ne vivant que là? Mais quand on songe de quel concours de circonstances atmosphériques il est indispensable d'être favo-

risé pour ne pas échouer dans de pareilles ascensions, il faut être bien courageux pour les entreprendre : c'est particulièrement dans les Pyrénées orientales que j'en ai fait la triste expérience.

C'est essentiellement le vent qui est la plaie toujours saignante de ces régions perdues. Lorsqu'on se met en marche avec un léger zéphyr dans le fond des vallées, c'est certainement une tempête là-haut; ou bien la tourmente, pour se déchaîner, attend tout juste que vous ayez atteint votre but. Alors plus d'insectes, plus rien d'animé : tout est caché, tout est mort! Dans ce cas, le seul parti à prendre c'est de revenir sur ses pas, et de regagner les lieux abrités. Combien le sort du Botaniste, du Minéralogiste, est plus heureux! quelque temps qu'il fasse, les plantes et les pierres ne se cachent pas.

Je n'ai pas fait l'énumération des espèces d'Allos, dignes d'être recherchées. Je ne la fais pas non plus de celles de Larche; ce serait superflu, puisqu'elles sont soigneusement indiquées dans le catalogue qui suit.

Les alentours de Larche et surtout le vallon du Lauzanier, sont couverts d'une infinité de belles plantes, parmi lesquelles brille, au premier rang, l'élégant, le ravissant *Eryngium alpinum*, que les gens du pays appellent à si juste titre la Reine des Alpes. Je n'ai pas été à même d'observer si, comme ses congénères, le *campestre* et le *Bourgati*, il nourrissait quelque Zygène.

On peut se loger à Larche, à l'hôtel des Alpes, chez M. Laurent; on y trouve un gîte convenable, et beaucoup de soins et de prévenances.

Voilà ma tâche finie : l'ai-je bien ou mal accomplie? J'ai dit sincèrement tout ce qu'une assez longue expérience m'a appris. Je n'ai pas imité certaines gens qui disent tout, si ce n'est ce qu'il importe le plus de savoir. Je puis en toute confiance affirmer, la main sur le cœur, que je n'ai fait aucune restriction, aucune réserve. Ceux qui viendront après moi pourront en juger.

Je n'ai qu'une crainte, c'est que mes confidences aient pu froisser quelques intérêts privés.

Qu'il me soit permis de terminer par une sorte d'exhortation :

Jeunes gens, à qui Dieu a fait la faveur d'accorder le goût de l'Histoire naturelle, et spécialement celui de l'Entomologie, n'allez pas demander aux pays étrangers des émotions ; des sensations nouvelles : elles coûtent trop cher. Fuyez surtout les régions équinoxiales et leur meurtrier climat ; souvenez-vous du sort de ce pauvre Victor Jacquemont et de tant d'autres de si regrettable mémoire. Allez aux Alpes provençales ; du moins là, vous êtes sûrs de trouver salubrité et sécurité. Ne vous effrayez pas de ce que vos devanciers ont pu faire ; déployez courage, vigueur, persévérance ; vous verrez qu'ils ont à peine effleuré la matière, et vous ne tarderez pas à être convaincus comme moi, qu'on pourra dire encore longtemps de cette riche contrée :

« Et ce champ ne se peut tellement moissonner
« Que les derniers venus n'y trouvent à glaner. »

Je voulais, comme je l'ai annoncé au commencement de cette notice, donner le Catalogue de toutes les espèces reconnues jusqu'en 1850, dans les Basses-Alpes jusqu'aux Microlépidoptères exclusivement ; c'était un projet téméraire. Ce n'a été que lorsqu'il a fallu mettre la main à l'œuvre, en venir à l'exécution, que j'en ai reconnu toute la difficulté. De plus, j'ai réfléchi, et je crois qu'il serait fastidieux, sans utilité pour les Entomologistes qui viendront explorer ce pays, de savoir qu'ils y trouveront la plupart des espèces qui habitent les environs de Paris et le centre de la France. Ce qui est essentiel, ce qui est indispensable, c'est qu'ils sachent d'avance quelles sont celles qui sont particulières à

ces montagnes; c'est pourquoi je me borne simplement à donner la liste qui suit :

Pap.	Alexanor,	*Digne.*	Juin, juill.
Th.	Medesicaste,	*id.*	Mai.
	Var *Honnoratii*,	*id.*	Mai.
	Hypsipyle,	*Château fort.*	Mai.
Parn.	Apollo,	*Digne, etc.*	Juin, juill.
	Phoebus,	*Larche, lac de la Madeleine.*	Juill., août.
	Mnemosyne,	*Dourbes, etc..*	Juin.
Pier.	Var. *Bryoniæ*,	*Faillefeu, Larche.*	Juillet.
	Callidice,	*Allos, Larche, etc.*	Juillet.
Antho.	Bellezina,	*Digne, etc.*	Mai.
	Simplonia,	*Larche.*	Juillet.
	Eupheno,	*Digne.*	Mai.
Leuc.	Lathyri,	*id.*	Mai, juin.
Col.	Palaeno,	*Larche.*	Juillet.
	Phicomone,	*Larche, Allos, etc.*	Juillet.
The.	Aesculi,	*Les Mées.*	Juin.
	Evippus,	*Digne, devant les Eaux.*	Juillet.
Poly.	Euridice,	*Allos, Larche.*	Juillet.
	Gordius,	*Digne, etc.*	Juin, juill.
Lyc.	Battus,	*Entrevaux, Digne, la Colette.*	Juin, juill.
	Eumedon,	*Allos, etc.*	Juillet.
	Orbitulus,	*id.*	Juillet.
	Eros,	*id.*	Juillet.
	Escherii,	*Digne, etc.*	Juin, juill.
	Dorylas,	*id.*	Mai, août.
	Meleager,	*Greoulx, Digne, etc.*	Juin, juill.
	Pheretes,	*Faillefeu, Larche.*	Juillet.
	Sebrus,	*Digne.*	Mai, juin.
	Donzelii,	*Allos, etc.*	Juillet.
	Rippertii,	*Digne.*	Juin, juill., septemb.
	Damon,	*Digne, Dourbes, Allos, Larche.*	Juillet.
	Menalops,	*Digne, etc.*	Avril.
	Iolas,	*Digne, Notre-Dame.*	Mai.
	Alcon,	*Dourbes, etc.*	Juin.

Lyc.	Euphemus,	*Marcou.*	Juillet.
Arg.	Amathusia,	*Allos, etc.*	Juillet.
	Daphne,	*Digne.*	Juin.
	Pales,	*Allos, Larche, etc.*	Juillet.
Meli.	Cynthia,	*Allos, etc.*	Juillet.
	Merope,	*Larche.*	Juillet.
	Deione.	*Digne.*	Juin, août.
Van.	L.-Album,	*Digne, etc.*	
Liby.	Celtis (1),	*Digne.*	Juin, juill.
Arg.	Galathea,		
	Var. *Turcica*,	*Digne.*	Juin.
	Var. *Leucomelas*,	*Digne.*	Juin.
	Cleanthe,	*Lurs, Cousson.*	Juillet.
Ereb.	Cassiope,	*Faillefeu, Allos, Larche, etc.*	Juillet.
	Ceto,	*Allos.*	Juillet.
	Evias,	*Digne*, Mai, *Grandes montagnes.*	Juillet.
	Epistygne,	*Digne, etc.*	Avril, mai.
	Scipio,	*Draix, Château-Garnier, etc.*	Juillet.
	Alecto,	*Grandes montagnes.*	Juillet.
	Neoridas,	*Digne, etc.*	Août.
	Ligea,	*Bois-de-Draix, Siron.*	Juill., août.
	Euryale,	*Allos, Larche, etc.*	Juillet.
	Goanthe,	*Dourbes, Allos, Larche, etc.*	Juillet.
	Gorge,	*Faillefeu, etc.*	Juillet.
	Manto,	*Grandes montagnes.*	Juillet.
	Dromus,	*Allos, etc.*	Juillet.
Sat.	Actaea.	*Digne, etc.*	Juill., août.
	Cordula,	*Digne.*	Juin, juill.
	Fidia,	*Digne, etc.*	Juillet.
	Circe,	*id.*	Juillet.
	Var. *Pirata*,	*Digne.*	Juillet.
	Eudora,	*Digne, etc.*	Juillet.
	Dorus,	*id.*	Juillet.
Sir.	Marrubii,	*Digne, Gréoulx.*	Juin, juill.
	Lavaterae,	*Digne.*	Mai, juin.

(1) J'ai pris plusieurs fois cette espèce à Digne, où je n'ai vu le *Celtis australis*, ni là, ni à une certaine distance.

Deileph.	Celerio, Nerii, Lineata,	*Digne accidentellement.*	
	Hippophaes,	*Digne.*	Juin, sept.
	Vespertilio,	*id.*	Juin, sept.
	Nicea (1),	*Digne.*	Juin, sept.
Smer.	Quercûs,	*Digne, Greoulx.*	Juin.
Zyg.	Scabiosae,	*Dourbes.*	Juin, juill.
	Sarpedon,	*Digne.*	Juillet.
	Exulans,	*Faillefeu, Allos, etc.*	Juillet.
	Charon,	*Digne, Dourbes.*	Juillet.
	Falcatae,	*Digne, la Colette.*	Juillet.
	Rhadamanthus,	*Digne, la Colette.*	Mai, Juin.
	Var. *Flaveola*,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Occitanica,	*Digne.*	
	Hilaris (2),	*Digne, Gravier.*	Juillet.
Syn.	Phegea,	*Digne.*	Juin.
Heter.	Penella,	*id.*	Juin.
Emyd.	Cribrum		
	Var. *Candida*,	*id.*	Juillet.
Setina.	Flavicans,	*Digne, la Colette.*	Juill., août.
	Ramosa,	*Larche, Lauzanier.*	Juillet.
Chelo.	Fasciata,	*Digne.*	Mai.
	Pudica,	*id.*	Mai, juin.
	Casta,	*id.*	Mai, juin.
	Maculosa,	*id.*	Mai, juin.
Arct.	Sordida,	*id.*	Mai.
Lip.	Rubea,	*id.*	Juillet.
Arg.	Trigotephras,	*Les Mées.*	Juillet.
Bomb.	Franconica,	*Larche.*	Août.
Lasiog.	Suberifolia,	*Les Mées, Rocher-coupé.*	Juillet.
Endag.	Pantherina,	*Digne, les Mées.*	Juin.
Aste.	Pulla,	*Bords de la Durance, Pertuis.*	Octobre.

(1) La chenille est en général rare ; elle vit sur les *Euphorbia serrata* et *niciensis*. Il faut la chercher dans les lieux où croissent ces plantes, dans les graviers, autour de la campagne Yvan.

(2) J'en ai enfin découvert la chenille en 1849 ; elle est naturellement petite, d'un jaune pâle, avec deux rangées de points sur le dos ; la tête est petite et noirelle vitE en juin, sur les *Ononis natrix* et *arvensis*.

Spinth.	Cataphanes,	*Digne, Dourbes.*	Juillet.
	Dilucida,	*Digne, Dourbes, etc.*	Juillet.
Scotoph.	Livida,	*Digne.*	Juillet.
Opi.	Polygona,	*Allos, Larche.*	Juillet.
Cher.	Rectangula,	*Dourbes.*	Juillet.
	Var. *Anderreggii*	*Allos, Larche.*	Juillet.
	Multangula,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Alpestris,	*Allos, Larche, etc.*	Juillet.
	Musiva,	*Chaumie, Dourbes, etc.*	Août.
Noct.	Sagittifera,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Flammatra,	*Dourbes.*	Juillet.
noct.	Depuncta.	*Dourbes.*	Juillet.
	Sobrina,	*Dourbes, Allos.*	Juillet.
	Collina,	*id.*	Juillet.
	Candelisequa,	*Digne, Allos, Colmars.*	Juillet.
	Glareosa,	*Dourbes, etc.*	Juillet.
Spael.	Augur,	*Larche.*	Juillet.
	Dumetorum,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Cataleuca,	*Allos, Larche.*	Juillet.
	Birivia-Honnoratina;	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Helvetina,	*Colmars, etc.*	Juillet.
	Fimbriola-Maravignae,	*Digne.*	Juillet.
	Lucipeta,	*Digne, Allos.*	Juillet.
	Latens,	*Allos, Larche, Dourbes.*	Juillet.
	Decora,	*Allos, Larche, Dourbes, etc.*	Juillet.
	Gilva,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
Agro.	Agricola,	*Digne, Allos.*	Juillet.
	Cinerea,	*Digne.*	Juin.
	Recussa-telifera	*Allos, Larche.*	Juillet
	Fatidica;	*id.*	Juillet.
	Hastifera (1),	*Dourbes.*	Août.
	Forcipula,	*Digne, Allos.*	Juillet.

(1) Lorsqu'en 1847 j'ai publié cette espèce, j'ai fait une erreur par rapport à la femelle; depuis, en 1849, je l'ai trouvée parfaitement semblable au mâle, si ce n'est qu'elle a les antennes filiformes.

Heliop.	Obesa,	*Dourbes.*	Août
Lup.	Furva,	*Allos, Larche.*	Juillet.
	Aquila,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Imbecilla,	*Allos, Larche.*	Juillet.
Had	Treitschkii,	*Digne, Dourbes*	Juillet.
	Proxima,	*Larche, Dourbes.*	Juillet.
	Grammiptera,	*Allos, Larche, Dourbes.*	Juillet.
Apl.	Serratilinea,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
Pol.	Platinea,	*Digne, Allos, Colmars.*	Juillet.
	Anilis (1),	*Digne.*	Juillet.
	Caerulescens,	*Dourbes.*	Août.
	Dumosa,	*Digne, Gravier, Allos.*	Juillet.
Leuc.	Punctosa,	*Digne.*	Juillet.
Carad.	Ustirena,	*Dourbes, Colmars.*	Juillet.
	Aspersa,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
Epi.	Trimacula,	*Dourbes.*	Août.
Meso.	Oxalina,	*Larche.*	Août.
Gart.	Cuprea,	*Allos, Larche.*	Juillet.
Xylo.	Ramosa,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
Cleoph.	Ustulata,	*Digne.*	Juin, juill.
	Cymbalariae,	*Digne, la Colette.*	Mai.
	Yvanii,	*Digne.*	Juin, juill.
Cucu.	Anthemidis,	*Digne, le Mardéric.*	Juillet.
	Santonici,	*Barcelonette, etc.*	
Plu.	Modesta,	*Allos.*	Juillet.
	Illustris,	*id.*	Juillet.
	Iota,	*Digne, Allos.*	Juillet.
	Ni,	*Digne.*	Juillet.
	Ain,	*Allos.*	Juillet.
	Divergens.	*Larche.*	Juillet.
Anar.	Vidua (H.),	*Allos, Larche.*	Juillet.
Anth.	Cardui,	*Larche.*	Juillet.
Haem.	Renifera,	*Digne.*	Juillet.
Catoc.	Dilecta,	*id.*	Juill., août.

(1) Je n'ai jamais vu qu'un exemplaire de cette espèce. Je le pris le 15 juillet 1837, posé contre une porte, dans Digne même. Je l'avais nommée et décrite sous le nom de *Stricta*, mais...

Catoc.	Conjuncta,	*Les Mées.*	Juill., août.
	Optata,	*Digne.*	Août.
	Pellex,	*id.*	Août.
	Nymphaea,	*Les Mées.*	Juillet.
	Conversa,	*Digne.*	Juillet.
	Nymphagoga,	*Les Mées.*	Juillet.
	Callinympha,	*id.*	Juillet.
Oph.	Tirrhaea,	*Digne.*	Juin.
	Algira,	*id.*	Juin.
	Cailino,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
Micro.	Suava,	*Digne, Pié-cocu.*	Juin, juill.
	Jucunda,	*Digne, Pié-cocu, etc.*	Juin, juill.
Anth.	Purpurina,	*Digne; Reine-Jeanne.*	Mai, août.
	Polygramma,	*Digne, etc.*	Juillet.
	Pura,	*Digne, Pié-cocu.*	Juin, juill.
	Minuta,	*Digne, la Colette.*	Mai, juin.
Eras.	Venustula,	*Gréoulx.*	Juin.
Geom.	Conspersaria,	*Digne, Dourbes.*	Juillet.
	Turturaria,	*Digne.*	Juillet.
Geom.	Sacraria,	*Digne*	Juillet.
	Pumigeraria,	*Digne, etc.*	Mai, juin.
	Ilicaria,	*Les Mées.*	Juillet.
	Umbraria,	*Gréoulx.*	Juin.
	Nyctemeraria,	*Digne.*	Juin.
	Seratinaria,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Dilucidaria,	*id.*	Juillet.
	Obfuscaria,	*Allos, Larche.*	Juillet.
	Daubearia,	*Dourbes, Larche.*	Août.
	Artesiaria,	*Digne, Gravier.*	Juillet.
	Rippertaria,	*id.*	Mai, juin.
	Vicinaria,	*Digne, Dourbes.*	Mai, juin.
	Coarctata,	*Digne.*	Mai, juin.
	Sabaudiata,	*Digne, Allos, etc.*	Juillet.
	Montivagata,	*Beauvesert.*	Juillet.
	Rupestrata,	*Allos, Larche.*	Juillet.
	Scabraria,	*Larche.*	Juill., août.
	Muscosata,	*Digne.*	Juill., août.

Geom.	Chalybeata (1),	*Digne.*	Mai.
	Breviculata,	*Digne, Gravier.*	Juin, juill.
	Ostrinaria,	*Digne,*	Juin.
	Aureolaria,	*Dourbes.*	Juin.
	Nivearia,	*Riez.*	Juin.
	Horridaria,	*Grandes montagnes.*	Juillet.
	Trepidaria,	*id.*	
	Venetaria,	*id.*	

(1) Cette espèce ne me semble pas devoir être confondue avec *Galiata*; elle en est parfaitement distincte, tant pour le dessin que pour la taille. Je l'ai prise aussi dans les Pyrénées orientales.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE **MORDELLA**,

Par E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 janvier 1851.)

MORDELLA GACOGNII.

Corps noir. Tête et prothorax revêtus d'un duvet cendré brillant : celui-ci à trois taches dénudées. Elytres ornées de divers signes d'un duvet semblable : un espace basilaire couvrant les deux tiers de la largeur, prolongé jusqu'aux deux septièmes de la longueur, bidenté postérieurement, suborbiculairement dénudé vers son milieu : une lanière naissant de l'épaule, sinueusement prolongée un peu plus que l'espace précité : deux taches elliptiques, souvent unies en une bande raccourcie, vers les trois cinquièmes de la longueur : une bordure suturale, moins étroite après la bande et n'atteignant pas l'extrémité.

Long. 0^{m},0072 à 0^{m},0090 (3 1/4 à 4 l.) Larg. 0^{m},0030 à 0^{m},0033 (1 1/3 à 1 1/2 l)

Corps assez étroit. *Tête* fortement inclinée; échancrée dans le milieu de son bord postérieur; noire, garnie d'un duvet cendré, soyeux brillant ou d'une teinte submétallique; pointillée, postérieurement rayée d'une ligne médiaire à peine distincte; notée, sur le milieu du front, d'un point autour duquel rayonne le duvet. *Palpes* bruns, ou en partie d'un fauve obscur, avec le dernier

article noir. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié des côtés du prothorax ; de onze articles : les quatre premiers, obconiques, presque égaux : les sept autres, subdentelés au côté interne. *Prothorax* tronqué et peu distinctement rebordé sur les côtés de son bord antérieur, avancé en arc et sans rebord sur les deux septièmes médiaires environ de celui-ci ; sans rebord, et faiblement élargi en ligne courbe, d'avant en arrière, sur les côtés; sans rebord, échancré sur chaque tiers latéral et offrant sur le tiers médiaire un prolongement tronqué, à la base; convexe transversalement; convexement déclive d'arrière en avant, longitudinalement; pointillé; noir, garni d'un duvet cendré, soyeux brillant, submétallique ou légèrement doré, laissant dénudés trois espaces formant trois sortes de taches noires : la première sur la ligne médiane, prolongée presque depuis le bord antérieur jusque près du bord postérieur, élargie d'avant en arrière en forme de triangle très-allongé, un peu moins large postérieurement que la troncature antéscutellaire : chacune des autres, petite, subarrondie, très-rapprochée de la précédente, couvrant un peu plus du quart submédiaire de la longueur. *Ecusson* noir; revêtu d'un duvet semblable à celui du prothorax. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qui se courbent sur leur épaule et l'embrassent un peu ; trois fois environ aussi longues que les bords latéraux du segment prothoracique ; graduellement rétrécies jusqu'aux sept huitièmes de leur longueur, subarrondies ou presque en ogive chacune à l'extrémité; longitudinalement un peu arquées; presque planes ou à peine convexes transversalement ; munies extérieurement d'un rebord très étroit; rayées d'une strie juxtasuturale peu apparente qui leur forme une sorte de rebord sutural moins étroit ; pointillées; noires; garnies d'un duvet soyeux de même couleur; ornées de divers signes formés par un duvet cendré brillant : 1° une tache ou plaque couvrant les deux tiers internes de la base, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur, bidentée à son extrémité, offrant, sur la partie médiaire

de sa largeur et du sixième aux deux tiers de sa longueur, un espace dénudé obliquement subarrondi : 2° une sorte de lanière en bande étroite, naissant de l'épaule, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur près du bord externe, dont elle s'éloigne ensuite subgraduellement, pour se lier presque à l'angle postéro-externe de la tache basilaire qu'elle dépasse un peu : 3° deux taches elliptiques ou subponctiformes, parfois isolées, surtout chez les ♂, souvent réunies et constituant alors une sorte de bande transversale, raccourcie à ses deux extrémités, c'est-à-dire n'arrivant ni à la suture ni au bord externe, et échancrée ou entaillée plus ou moins fortement en avant et en arrière, dans son milieu, située vers les trois cinquièmes de la longueur : 4° une bordure suturale, d'abord confondue ou à peu près avec la tache basilaire, réduite ensuite au rebord, puis moins étroite après la bande transversale, n'arrivant pas à l'extrémité. *Dessous du corps* noir, paré de poils cendrés, à la base du médipectus, sur une partie du postpectus, sur le bord latéral des arceaux du ventre en plaques triangulaires et en plaques semblables entre ceux-ci et le milieu. *Pieds* noirs.

J'ai dédié cette espèce à M. Gacogne, l'un des entomologistes lyonnais qui s'occupent de la science avec le plus de zèle et de succès.

Cette espèce a été prise par ce Naturaliste dans les environs de Lyon. Elle a également été trouvée, près de Digne, par M. Victor Mulsant. Sa larve vit dans le peuplier. Elle a des formes analogues à celles des autres espèces qui ont été décrites.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

CHRYSOMELA DILUTA,

PAR

E. MULSANT et Al. WACHANRU.

(Lues à la Société Linnéenne de Lyon, le 16 Juin 1851).

En décrivant les habitudes du *Cyrtonus rotundatus* dont naguère nous esquissions l'histoire, nous avons fait connaître un fait curieux, celui d'un Coléoptère, parvenu à sa dernière transformation, passant les mois les plus chauds de l'année dans un état léthargique.

La *Chrysomela diluta*, sur la vie de laquelle nous allons donner quelques détails, est encore un de ces insectes qu'on pourrait appeler *estivants*, comme on désigne sous le nom d'*hibernants* les mammifères qui restent plongés dans le sommeil pendant les longs jours de deuil de la nature.

Cette inactivité exceptionnelle n'est pas, du reste, le seul rapport existant entre ces deux espèces de phytophages. Comme le Cyrtone précité, la Chrysomèle dont il est ici question semble occuper aussi des espaces très-restreints, sur les collines arides et souvent dénudées de nos provinces du midi.

Cette circonscription plus ou moins resserrée, dans laquelle se renferment souvent les générations successives de certains Coléoptères herbivores exclusivement propres à la marche et pourvus d'ailes peu actives, n'a rien de surprenant. Pourquoi la nature aurait-elle donné à ces insectes des habitudes plus vaga-

bondes! Qu'iraient-ils chercher loin des lieux qui cachèrent leur berceau? Ils trouvent près de celui-ci la nourriture appropriée à leurs besoins, ils vivent donc et meurent aux mêmes lieux; et à quelques pas des cercles où ils se sont établis, on n'en rencontre pas un seul.

MM. Solier et Barthelemy, de Marseille, trouvaient autrefois assez fréquemment notre Chrysomèle, autour de cette ville, dans un lieu envahi aujourd'hui par le mur d'enceinte du Lazaret; mais depuis l'établissement de cette clôture, elle était devenue d'une rareté désespérante. Après de longues et patientes recherches mon jeune ami M. Wachanru parvint, vers le milieu de septembre 1848, à la dénicher de nouveau du côté d'Endoume. Il en découvrit plusieurs individus, blottis sous des pierres dont le volume dépassait à peine, en général, celui d'un haricot, et dans un lieu offrant si peu de verdure qu'on l'aurait pu prendre facilement pour un chemin battu.

Mœurs et habitudes. Pendant le jour, cet insecte reste ainsi caché, ne courant guère d'autre péril que celui d'être parfois écrasé sous le pied de l'homme visitant ces coteaux peu fréquentés; mais dès que la nuit commence à jeter son voile sur l'horizon, il abandonne la retraite dans laquelle le captivait son instinct prévoyant, pour demander à une herbe annuelle, au *Plantago coronopus*, Linn. la nourriture dont il a besoin. Toutefois, pendant ces heures nocturnes, où les ombres sembleraient devoir la protéger complètement, son existence n'est pas à l'abri de tout danger. La nature pour empêcher la trop grande multiplication des races phytophages, n'a-t-elle pas chargé d'autres créatures de les décimer? Malheur à lui, s'il est rencontré par ces Coléoptères créophages, qui vont rôdant sans cesse pour trouver une proie à dévorer! Malheur, s'il est aperçu par certains reptiles ou mammifères insectivores, dont la beauté des nuits méridionales favorise les ténébreuses investigations? La Providence ne lui a pas donné, comme à certaines espèces, des ailes

d'une agilité assez légère pour assurer sa fuite ; elle ne l'a pas doté comme d'autres de pieds à ressorts, capables de projeter son corps à une distance prodigieuse ; à l'aspect du péril, il ne sait, comme beaucoup d'êtres faibles et sans défense, que replier ses pattes et se laisser tomber à terre, où il reste immobile : heureux, quand à cette ruse instinctive se trouve attaché son salut !

La facilité de trouver à leur portée les aliments convenables à leurs goûts, et les moyens de remplir le dernier but de leur existence, répand, en général, une teinte assez uniforme sur la vie des Coléoptères phytophages, et ôte à l'observation de leurs mœurs cet intérêt plus ou moins puissant qui s'attache à l'étude des travaux de divers autres insectes. Leur existence se passe ordinairement à ronger les feuilles avec des intervalles de repos parfois assez réguliers, et à assurer la perpétuité de l'espèce : chez la *Chrysomela diluta*, l'acte qui tend à cette fin, s'accomplit dans l'ombre ou pendant la nuit.

A partir de septembre 1848, jusqu'à la fin de novembre de la même année, diverses chasses firent tomber entre les mains de M. Wachanru un assez bon nombre de cette Chrysomèle. Vers le commencement d'octobre, il en enferma dans une sorte de cage seize à dix-huit individus, et, peu de jours après, les pontes avaient déjà commencé ; elles se prolongèrent jusqu'à la fin de février 1849.

Lorsqu'elle veut déposer les graines vivantes dont elle est chargée, la femelle se borne ordinairement à appliquer l'extrémité de son ventre contre l'objet auquel elle veut fixer son œuf, et celui-ci s'y attache facilement, grâce à la viscosité dont il est enduit. Une fois, cependant, M. Wachanru fut témoin d'une méthode différente, qui révèlerait un instinct plus conservateur. Une femelle après avoir gratté la terre avec ses pattes, pondit dans la petite cavité ainsi pratiquée, un tas d'œufs déposés successivement à un court intervalle de temps les uns des autres, puis les roula dans la poussière, avec laquelle ils se confondirent bientôt.

En état de liberté, nos Chrysomèles paraissent les fixer principalement aux feuilles, surtout à leur page inférieure, jamais à l'extrémité des tiges. En captivité, elles les collent à tous les objets à leur portée, aux plantes, aux mottes de terre, aux parois de leur prison : le nombre d'œufs dont chaque femelle est chargée peut être, terme moyen, fixé à environ quatre-vingts.

En général, lorsqu'on espère en obtenir de l'état de séquestration dans lequel on a placé des insectes, il faut apporter une attention minutieuse à l'examen des plantes qu'on leur avait données pour aliment, avant de jeter celles-ci et de les remplacer par de plus fraîches ; souvent dans les replis de leurs feuilles flétries se cachent des œufs qui échappent à un coup-d'œil superficiel.

Une partie de ceux obtenus par M. Wachanru me fut envoyée ; nous nous sommes livrés simultanément à l'éducation des insectes dont ils étaient le germe, et du résumé de nos observations est né ce petit Mémoire.

OEuf. L'œuf est long d'environ $0^m,0013$; d'abord d'un blanc rosé, mais passant successivement avec le temps à toutes les nuances qui conduisent au roux brun. Il paraît dans le principe offrir dans le centre une tache blanche qui disparaît un peu plus tard. Sa coque est plus forte, plus robuste, que celle de l'œuf du *Cyrtonus* ; on peut la presser assez fortement avec la main, ou secouer violemment les plantes auxquelles il est collé, sans craindre de la briser.

Larve. Les éclosions commencèrent avec les premiers jours de décembre; mais l'hiver de 1848 à 1849, fut, on se le rappelle, d'une grande douceur ; des circonstances thermométriques différentes doivent en faire varier l'époque. La larve, en sortant de l'œuf, laisse sur celui-ci des traces évidentes de son passage ; son corps est alors d'une teinte brune, hérissé de poils et d'une forme assez régulière qui doit se modifier dans la suite. A peine a-t-elle quitté sa prison, qu'elle commence à essayer ses premiers pas. Son instinct la guide vers les feuilles les plus nouvelles et

les plus tendres, et qui, par cette raison, s'accordent le mieux avec la faiblesse de ses organes masticateurs. Comme l'insecte parfait, elle est nocturne, et jamais on ne la voit se hasarder à chercher sa nourriture pendant le jour, soit qu'un sentiment instinctif l'avertisse des dangers plus nombreux dont elle serait menacée, soit plutôt que la lumière la fatigue et l'importune, comme les êtres en général condamnés à vivre dans les ténèbres. Si, pendant la nuit, l'éclat d'un flambeau vient à la frapper, elle replie son corps en boule comme le hérisson, et se laisse tomber à terre, où elle demeure plus ou moins longtemps immobile. Pendant les heures diurnes, elle cherche un abri qui paraît varier suivant les époques de sa vie. Jeune, elle semble se retirer de préférence dans le cœur des plantes; plus âgée, on la voit se cacher plus volontiers sous des feuilles ou parmi les mottes de terre.

Du vingt au vingt-cinq décembre, c'est-à-dire trois semaines ou un peu plus après la naissance, eut lieu la première mue. La larve, dans ce second âge montre déjà des différences faciles à saisir : sa couleur est moins sombre; son corps s'est voûté sensiblement; il a perdu une partie de ses poils.

La seconde mue s'opère environ un mois plus tard. Chacune de ces épreuves, comme cela a lieu ordinairement chez les insectes, est toujours précédée d'un jeûne pendant lequel le corps est languissant et paraît gêné dans ses mouvements. Après ce second changement de peau le corps s'est voûté davantage, a pris une teinte plus claire, s'est encore dépilé. La description suivante servira à donner une idée de cette larve.

Corps de douze anneaux, la tête non comprise; oblong; convexe; voûté à partir du deuxième segment thoracique, graduellement et sensiblement élargi de ce deuxième anneau au sixième ou au septième, et progressivement rétréci ensuite de celui-ci à l'extrémité. *Tête* convexe; subperpendiculairement inclinée; d'un livide jaunâtre; presque indistinctement chagrinée; parci-

monieusement hérissée de poils livides; transversalement déprimée sur le front, dont le bord antérieur est légèrement relevé et faiblement échancré. *Epistome* et *labre* transversaux. *Mandibules* presque uniformément larges; subcornées; ferrugineuses à la base, brunâtres à l'extrémité; armées chacune de cinq dents, qui s'entrecroisent et ferment la bouche en devant à l'état de repos. *Mâchoires* membraneuses; à un seul lobe. *Palpes maxillaires* coniques; de trois articles, en partie rétractiles. *Palpes labiaux* plus grêles, plus petits; de deux articles. *Yeux* au nombre de six, disposés sur deux rangées de chaque côté. *Antennes* coniques de trois articles, en partie rétractiles. *Anneaux thoraciques et abdominaux* d'un livide gris verdâtre jusqu'au sixième segment, graduellement d'un livide testacé ou d'un flave roussâtre postérieurement; marqués sur le milieu du dos d'une ligne longitudinale obscure. Segment prothoracique au moins aussi large et aussi long que la tête; recourbé latéralement jusqu'à la base des pieds; un peu arrondi à la partie inférieure de ses côtés; peu sensiblement relevé en rebord dans sa périphérie; d'un livide gris verdâtre, avec les bords plus pâles; marqué, de chaque côté, sur la ligne médiane d'une tache brune ou obscure; parcimonieusement hérissé de poils livides, disposés sur cinq ou six rangées peu régulières : deuxième et troisième arceaux parés de chaque côté d'une plaque cornée, brune, semi-circulaire; plissé ainsi que les suivants; parcimonieusement garni de poils livides, naissant chacun d'un point à peine tuberculeux. Dernier segment pourvu en dessous de deux mamelons rétractiles, faisant l'office de pieds. Trois premiers segments munis chacun en dessous d'une paire de pieds : ceux-ci, médiocrement allongés; d'une couleur livide; armés chacun d'un ongle.

A partir de la seconde mue, la larve devenue plus grosse mange davantage, et semble douée d'un appétit plus actif, pour se préparer à l'état de nymphe, sous lequel elle se montre vers la fin de février ou dans les premiers jours de mars.

Nymphe. La nymphe est ovale ; assez courte ; ses élytres et ses ailes sont déhiscentes, inférieurement courbées de manière à embrasser une partie des côtés. Son corps a douze anneaux, non comprise la tête : les premier et troisième à peu près égaux, constituant à eux seuls le tiers de la longueur du corps : les troisième à sixième graduellement et faiblement élargis : les sixième à douzième rétrécis, et plus sensiblement à partir du neuvième : le dernier, terminé en pointe. Ces segments sont assez parcimonieusement garnis à leur bord postérieur, de poils spinosules, destinés à favoriser les mouvements de l'animal. En dessous, les pieds sont comme d'ordinaire étendus et croisés sur les parties pectorales. La nymphe est d'abord d'un blanc flavescent. Quelques jours plus tard les yeux et l'extrémité des palpes se colorent et forment quatre sortes de points noirs, qui contrastent avec la couleur générale du corps.

Après trois semaines ou un peu plus, c'est-à-dire du vingt au trente mars, l'insecte rejette les langes qui voilaient sa forme la plus gracieuse. Parfois, alors, la pellicule desséchée qu'il a déchirée s'attache à ses pieds ou à d'autres parties de son corps, et il ne peut s'en délivrer qu'après un travail plus ou moins laborieux. A peine s'est-il débarrassé des linceuls qui l'étreignaient comme une momie, que ses élytres molles et flexibles se déploient pour recouvrir le dos de l'abdomen. Le prothorax, le premier à se charger de pigmentum, passe successivement du blanc rosé à l'acajou et au noir plus foncé. Vingt-quatre heures plus tard, les antennes, les pattes et le dessous du corps brunissent aussi. Les élytres, les dernières à se colorer, se montrent d'abord plus obscures à la suture, mais n'acquièrent guère qu'au bout de trois semaines environ leur couleur normale. L'insecte jusqu'alors a peu de vigueur ; on sent qu'il a la conscience de sa faiblesse ; il cherche les lieux obscurs pour y passer dans la retraite les jours nécessaires au complet développement de la beauté de sa robe.

Mais pendant ce temps d'inactivité, les plantes destinées à sa

nourriture se flétrissent et se dessèchent sous les feux d'un soleil de plus en plus ardent. Pauvre insecte! n'arriverait-il donc ainsi à la vie que pour en ignorer les douceurs! ne serait-il destiné à préparer la venue de ses descendants que pour les vouer à la mort la plus cruelle, celle de la faim? Rassurons-nous sur son sort. La Providence qui veille avec une sollicitude si attentive sur les petits des oiseaux, n'a pas une prévoyance moins active pour les plus faibles créatures. Pendant les mois brûlants où toute trace de végétation disparaît autour de lui, il éprouve le besoin de s'enfoncer dans le sol, à une profondeur suffisante pour lui empêcher de ressentir trop vivement la chaleur (1); mais dès que les nuits moins courtes et plus fraîches de l'approche de l'automne parsèmeront d'un commencement de verdure les coteaux stériles sur lesquels il se plaît, nouvel Epiménide, il sortira de son long sommeil pour entrer dans une vie active. Il utilise alors les derniers mois de l'année et souvent même jusqu'aux approches d'un printemps dont il ne doit pas jouir (2). Sa caducité plus ou moins précoce se reconnaît à la décoloration de sa robe; c'est un signe visible qu'ici-bas son rôle est rempli, et qu'il va bientôt disparaître de la scène du monde pour faire place à des acteurs nouveaux.

(1) En captivité, quand il ne trouve pas assez de profondeur, il ne tarde pas à périr, surtout s'il est soustrait à l'influence bienfaisante de la fraîcheur des nuits.

(2) Sur les seize ou dix-huit individus emprisonnés, la plupart périrent pendant l'hiver; les deux derniers prolongèrent leur vie jusque à la fin de mars ou vers les premiers jours d'avril.

DESCRIPTION

D'UN COLÉOPTÈRE NOUVEAU

DU GENRE **HOMALISUS,**

Par E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 janvier 1852.)

Homalisus Victoris.

Elongatus; prothorace angulis anticis subrotundatis, posticis subspinosis, lateribus marginato; lineâ submarginali elevatâ; rubro, disco subfusco, in medio longitudinaliter sulcato, antè basim transversè impresso. Elytris coccineis, punctato-striatis : interstitiis elevatis, septimo præcipuè costiformi. Antennis, pectore, abdomine, pedibusque nigris.

Long. 0m,0072 (3 7/8 l.) larg. 0m,0020 (7/8 l.).

Corps allongé. *Tête* petite; pointillée; creusée entre les yeux d'un sillon transversal; tuberculeuse à la base des antennes, et marquée, entre celles-ci,, d'un sillon peu profond; d'un rouge ou d'un rouge obscur; garnie d'un duvet fin, couché, peu épais, médiocrement apparent. *Mandibules* et *palpes labiaux* rouges. *Palpes maxillaires* inégalement obscurs. *Yeux* globuleux; noirs; situés sur les côtés de la tête. *Antennes* aussi longuement prolongées que la moitié du corps; assez épaisses; filiformes; à deuxième et troisième articles égaux, petits, subglobuleux; à quatrième et cinquième articles presque égaux, plus grands chacun que les deux précédents réunis; noires, avec

la dernière moitié du onzième article rouge ou d'un rouge testacé un peu obscur ; garnies de poils noirs assez épais, mi-hérissés. *Prothorax* d'un quart ou d'un tiers moins long que large; arrondi aux angles de devant, faiblement rétréci à partir du tiers des côtés jusque près des angles postérieurs ; prolongé à ceux-ci en forme de dent un peu latéralement dirigée ; rebordé sur les côtés ; à peu près sans rebord à la base ; chargé, en dessus, près de chaque bord latéral, d'une ligne élevée, longitudinale, un peu arquée en dedans, naissant affaiblie derrière le milieu de chaque œil, près des angles antérieurs, prolongée jusqu'à la dent de l'angle postérieur, distante du bord latéral d'un cinquième de la largeur, vers le tiers de la longueur, point où elle est le plus éloignée de ce bord ; creusé entre ces deux lignes saillantes d'une impression transversale après le bord postérieur, et de deux fossettes transversalement placées, un peu après le milieu de la longueur ; rayé d'un sillon médiaire n'atteignant ni la base ni le bord antérieur ; convexe longitudinalement sur sa première moitié, plane sur la seconde ; pointillé ; garni de poils rougeâtres clairsemés et peu apparents ; d'un brun rouge ou d'un rouge obscur sur son disque entre les lignes élevées juxta-marginales, rouge sur les côtés à partir de celles-ci. Repli rouge dans sa périphérie, noirâtre sur son disque. *Ecusson* rouge ; de moitié plus long que large ; en triangle allongé, à côtés subcurvilignes. *Elytres* d'un quart au moins plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de six fois aussi longues que lui ; subparallèles ; obtusément arrondies postérieurement (prises ensemble) ; à peu près planes en dessus jusqu'au septième intervalle (y compris le sutural), déclives en dehors ; à neuf stries marquées de points gros et presque carrés ; offrant vers la partie humérale du bord externe le commencement d'une dixième strie ; d'un rouge écarlate ; garnies de poils de même couleur, fins, peu épais : intervalles à peine moins étroits que les stries, saillants, rétrécis d'avant en arrière :

le septième, plus sensiblement en forme de côte, naissant de l'épaule et prolongé jusque vers l'angle sutural près duquel il s'affaiblit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, ponctués et garnis d'un duvet peu épais : hanches antérieures et tarses d'un brun plus ou moins rougeâtre, au moins vers l'extrémité.

Cette espèce a été trouvée dans le mois d'août dernier (1851) dans le bois de Faillefeu (Basses-Alpes), par mon fils, Victor, à qui je l'ai dédiée. Puisse ce souvenir l'attacher à une science dont l'étude est si pleine de charmes !

Obs. Elle paraît avoir beaucoup d'analogie avec l'*H. sanguinipennis* décrit par M. Küster; mais à en juger par la description donnée par cet auteur, elle s'en éloigne par la longueur moins grande de ses antennes, par la couleur différente du duvet de ces organes, par celle de son prothorax, etc.

NATURAL HISTORY

A. J. J. SOLIER

Naturaliste.

Né à Marseille le 8 Février 1792, mort le 27 Novembre 1851.

NOTICE

SUR A. J. J. SOLIER.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 février 1852.)

Dans le cours de l'année 1851 qui vient de finir à peine, nos provinces méridionales de la rive gauche du Rhône ont vu s'éteindre deux nobles intelligences, deux savants unis d'une amitié fraternelle, et les sciences naturelles ont perdu en eux les deux hommes qui, dans ces contrées, leur rendaient le culte le plus assidu et le plus élevé. Vers le commencement de l'été, Requien était frappé à Bonifacio, dans le cours de ses exploration botaniques, et mourait loin d'Avignon sa ville natale, qu'il avait illustrée par ses talents, qu'il avait surtout enrichie de ses dons; et, quelques mois plus tard, un coup non moins foudroyant enlevait à Marseille un savant modeste, dont l'Entomologie a depuis longtemps proclamé le nom avec gloire, dont l'Institut vient naguères de couronner les travaux.

Antoine-Joseph-Jean Solier, objet de cette notice, naquit à Marseille le 8 février 1792. Il fit ses études dans la maison paternelle, et suivit seulement pendant un an les cours du Lycée de la ville, pour achever de se préparer aux examens d'admission à l'école polytechnique, où il entra à l'âge de seize ans.

Solier avait une aptitude particulière pour les sciences

exactes, et son goût dominant l'entraînait surtout vers les applications de ces sciences à l'étude de la nature. En l'envoyant à Paris, son père, négociant estimé, rêvait pour lui une carrière brillante dans le génie maritime; le fils, au contraire, tournait de préférence ses pensées vers les mines, carrière pour laquelle la chimie, la minéralogie et la géologie devenaient un complément indispensable de ses études.

Ni l'un ni l'autre de ces vœux ne devait se réaliser. Napoléon, aux yeux de qui l'état militaire l'emportait sur tous les autres, s'apercevant que les élèves les plus distingués de l'école préféraient en général d'autres services, rendit tout-à-coup obligatoire celui des armes, pour les jeunes gens qui auraient obtenu les meilleurs numéros. Cette mesure poussa Solier dans une voie antipathique à ses goûts; il y resta néanmoins enchaîné par le sentiment du devoir; et, si lui-même n'avait confié à l'amitié la répugnance que lui inspiraient ses fonctions, la rigoureuse ponctualité avec laquelle il s'en acquittait, n'aurait jamais pu le faire soupçonner.

Sa conduite ne pouvait manquer de lui attirer l'estime et l'amitié de ses chefs. Longtemps encore après sa retraite, il parlait du lieutenant-colonel Ferrari, comme on rappelle le souvenir d'un père, et il se félicitait des rapports d'inférieur à supérieur entretenus avec le colonel Pinot, directeur des fortifications de Toulon.

Au sortir de l'école polytechnique, Solier passa à celle d'application de Metz, qu'il quitta le 17 février 1813, avec le grade de lieutenant. Il fut placé de suite dans l'état-major du génie, dans le camp d'observation de l'Elbe, commandé par le général Lauriston. Il prit par aux batailles de Bautzen et de Leipzig, aux combats de Golberg et de quelques autres lieux. Après les événements de 1814, il eut successivement pour destination l'île d'Oleron, Marseille et l'île Sainte Marguerite. Le 1er décembre 1815, il revint dans sa ville natale, où il obtint le grade de

capitaine d'état-major de seconde classe. Le 23 janvier 1823, il fut envoyé à Montpellier, dans le 1er régiment du génie, qu'il quitta le 23 février 1824, pour rentrer à Marseille, capitaine d'état-major de première classe.

Des revers imprévus avaient enlevé à ses parents une fortune honorablement acquise; leur fils devenait leur unique soutien. On ne saurait dire avec quel bonheur il se consacra à cette noble et pieuse tâche; mais en le voyant auprès d'eux, il était facile de lire dans ses regards combien il était heureux de leur rendre une partie des soins qu'il en avait reçus. L'affection qu'il avait pour les auteurs de ses jours, pour sa mère surtout, tenait du culte; il ne pouvait jamais parler de celle-ci, qui l'a précédé de huit ans dans la tombe, sans sentir quelques larmes humecter ses paupières.

Le désir de leur être utile, le besoin de rester avec eux, lui firent souvent refuser la proposition d'un grade plus élevé, parce qu'il eût fallu, pour l'obtenir, changer de résidence, et par là même, s'éloigner d'eux, ou les obliger à se déplacer, et il ne pouvait se résoudre à s'imposer une si dure privation, ou à leur faire supporter cette fatigue et cet ennui.

Mais en le voyant renoncer à son avancement pour ne plus quitter ses foyers paternels, ses supérieurs voulurent lui faire obtenir une compensation honorifique dont sa modestie s'obstinait à le croire indigne. Sur l'annonce qu'on allait solliciter pour lui la croix de la légion-d'honneur, il insista pour que la demande n'en fût pas faite, alléguant la nullité de ses services. Elle fut accordée le 13 juillet 1832 : un de ses chefs avait été obligé d'user de son autorité pour le décider à accepter cette distinction si bien méritée.

L'amour filial qui l'avait porté à un premier sacrifice, le poussa à demander sa retraite, dès qu'il y eut acquis des droits. Il préféra la voir s'élever à un chiffre un peu moindre, et jouir de tout le loisir nécessaire pour entourer ses vieux parents de

ces soins minutieux et délicats auxquels il savait descendre avec tant de candeur et de noblesse. Le gouvernement, juste appréciateur de son mérite, eut besoin de son insistance particulière pour consentir à accueillir sa demande. Le 17 février 1838, il put connaître enfin la liberté après laquelle il soupirait, et se dévouer tout entier à ses devoirs affectueux et au culte des sciences qui depuis longtemps l'avaient captivé.

Solier était d'une activité infatigable et d'une prodigieuse facilité de travail. Aussi, sans jamais laisser en souffrance les affaires de son service militaire, il consacrait, chaque jour, au moins deux heures à une promenade hygiénique dans la campagne, et trouvait encore des loisirs. Ceux-ci furent d'abord employés à la culture d'un petit jardin, dans lequel il aimait à élever principalement les plantes de la localité, qui avaient attiré son attention dans ses promenades quotidiennes.

Son goût pour la culture le mit en relation avec feu M. de Gouffé, chez lequel il eut l'occasion de causer avec divers botanistes. Cette circonstance ne tarda pas à mettre, comme il le disait, le feu aux étoupes : sa véritable vocation venait de lui être révélée. Il explora dès-lors le territoire de Marseille avec une ardeur qu'il sut faire partager à son père tant que celui-ci put marcher avec facilité. Il entra en correspondance avec divers personnages plus ou moins célèbres, tels que Duby, l'infortuné Jacquemont, J. Agardh, Auguste le Prévost, le comte Jaubert, Lenormand, C. Montagne, et surtout Requien, pour lequel il eut toujours une affection particulière, et qu'il devait suivre de si près dans la tombe!

Bientôt la Botanique devint un aliment insuffisant à son activité. L'Entomologie ne tarda pas à le séduire à son tour. Les insectes n'avaient jamais été, à Marseille, l'objet d'études spéciales; Olivier seul avait exploré en partie l'ancienne Provence, mais en laissant sur ses pas de nombreuses moissons à recueillir. Les découvertes de Solier ne tardèrent pas à enrichir les collec-

tions de divers naturalistes, de Latreille et de Dejean surtout. Sa correspondance avec ces deux derniers et avec une foule d'autres entomologistes (1) français et étrangers stimulait son zèle. Bientôt, après s'être instruit à la méditation de leurs écrits, il commença lui-même, en 1833, la série des travaux nombreux qui ne devaient s'arrêter qu'à sa mort.

Son premier mémoire, celui dans lequel il essaya de diviser les Buprestides en coupes génériques, révéla de suite les qualités particulières qu'on se plaît à apprécier dans ses divers ouvrages : un esprit méthodique, une intelligence remarquable, un coup-d'œil habile, et surtout une grande conscience dans les recherches. Cette production fut bientôt suivie de quelques autres. Mais il se sentait le courage et la patience d'attacher son nom à une œuvre de plus longue haleine; il eut d'abord la pensée de faire la Faune de Provence, dont la plupart des espèces nouvelles, inscrites dans le catalogue Dejean, avaient été découvertes par lui; mais il ajourna, pour en suivre un autre, ce projet qu'il ne devait pas exécuter. L'entomologiste parisien ci-dessus nommé venait de terminer la monographie des Carabiques; Schönherr avait entrepris celle des Curculionites; il voulut, à son tour, faire connaître des Coléoptères généralement négligés en raison de leur robe ordinairement d'un noir uniforme, et, en 1834, il fit paraître la première partie de ses Etudes sur les *Collaptérides*, famille correspondant, à peu de chose près, aux deux premières tribus de celle des *Mélasomes* de Latreille. Il fit précéder ce fascicule de l'*Essai d'une division des Coléoptères hétéromères*, division d'après laquelle ces petits animaux furent distribués d'une manière incontestablement plus philosophique et plus naturelle qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors.

De sa monographie, partie la plus importante de ses œuvres

(1) On pourrait citer parmi ceux qui ne sont plus, Géné, Kunze, etc. La liste des vivants serait trop longue.

entomologiques, il ne reste à paraître que la quinzième tribu, dont il devait, pendant cet hiver, achever de mettre en ordre le manuscrit. La composition de ce long ouvrage a occupé la majeure partie de ses loisirs ou de son temps, pendant les quinze dernières années de sa vie. Beaucoup de naturalistes et divers musées s'empressèrent de mettre à sa disposition tous les matériaux en leur possession; la collection Dejean, qu'il avait si libéralement enrichie, fut peut-être la seule dont la communication lui fut refusée.

En raison de son étendue et surtout du talent et de la conscience avec lesquels il est traité, ce travail restera comme un monument important élevé à la science. Les Collaptérides offraient dans leur couleur exclusivement noire des difficultés particulières pour rendre leurs séparations spécifiques bien tranchées. Peut-être, en raison même de ces difficultés, regrettera-t-on de n'avoir pas vu Solier s'attacher avec un soin plus minutieux à la recherche d'un plus grand nombre de caractères distinctifs des espèces, qui, malgré ses tableaux synoptiques, restent encore parfois difficiles à déterminer. Quel que soit, au reste, le jugement porté à cet égard sur son ouvrage, on ne saurait méconnaître la manière heureuse avec laquelle ces petits animaux sont distribués en tribus et en coupes génériques, ni la précision et souvent l'emploi nouveau des caractères servant à séparer celles-ci; et si l'on réfléchit à l'éloignement de la capitale dans lequel se trouvait l'auteur, aux difficultés à vaincre pour se procurer les livres nécessaires, on aura une idée du mérite qu'il a eu à entreprendre une pareille tâche, et des efforts nécessaires pour l'achever.

Après avoir obtenu sa retraite, en février 1838, Solier s'était fixé, le 1er mai suivant, à Mazargues, campagne dans les environs de Marseille. Il y vécut jusqu'à la mort de son père, arrivée à la fin de septembre 1840, époque à laquelle il revint habiter la ville, avec sa mère, qu'il perdit le 12 juillet 1842.

Privé de ses parents, il trouva dans l'amitié et dans l'étude de nombreuses consolations. Doué d'un cœur aimant et d'une

abnégation poussée jusqu'au sacrifice ; animé d'un sentiment de répulsion instinctive pour toute pensée d'égoïsme ; d'une probité inflexible ; d'une tolérance extrême pour toutes les opinions loyales, fussent-elles entièrement opposées aux siennes; d'une droiture et d'une franchise incapables de détours ; d'un caractère naïf et jovial, il avait su sans peine se faire des amis dévoués.

L'un de ceux-ci, dont le nom revient souvent dans ses écrits, Arsène Maille, de Rouen, était mort le 31 octobre 1839 ; en quittant la vie, il lui avait laissé ses livres et ses collections entomologiques, comme souvenir d'une affection dont l'origine datait de 1826. A cette époque, Maille, accompagné de madame Ricard, sa sœur, et de M. Auguste Leprévost, qui s'occupait alors de botanique, entreprit un voyage dans le midi de la France ; il vint à Marseille dans le courant de juin, et y vit Solier; leurs cœurs se furent bientôt entendus, et ils éprouvèrent mutuellement des sentiments sympathiques dont le temps augmenta la vivacité au lieu de l'affaiblir. Le désir de revoir la famille de son ami, et de faire la connaissance personnelle de M. Audinet-Serville, depuis longtemps son correspondant particulier à Paris, poussa Solier, au printemps de 1843, à un voyage en Normandie. Il donna quelques jours à Lyon à diverses personnes en relation avec lui ; et après un assez court séjour dans la capitale et quelques mois de bonheur passés dans la campagne de madame Ricard, il regagna sa ville natale.

Peu de temps après son retour, le 8 novembre 1843, l'un de ses amis, M. Giraudy, botaniste instruit, vint se joindre à lui pour ne le plus quitter. Un autre ami commun, qui avait été l'âme de cette réunion, Boyer, pharmacien à Aix, devait compléter la petite société : des motifs particuliers lui empêchèrent de se déplacer (1).

(1) Boyer, mort depuis quelque temps, s'était beaucoup occupé de Coléoptères. Sa collection, assez riche, vient d'être acquise, dans le mois de novembre dernier, par le petit séminaire d'Aix.

Solier fit bientôt construire, dans un des quartiers retirés de la ville, pour lui et pour son ami, une maisonnette dont il traça le plan, et il ne tarda pas à reprendre ses travaux.

La physiologie végétale avait été souvent l'objet de ses méditations. Les études nombreuses auquelles il s'était livré à l'aide du microscope, lui avaient rendu très-familier l'usage de cet instrument, et lui avaient donné une habileté remarquable à dessiner les objets grossis.

En 1845, l'Académie des sciences de Paris mit au concours, pour le grand prix des sciences physiques, diverses questions sur les organes reproducteurs des végétaux inférieurs. Solier se trouvait dans les conditions les plus favorables pour répondre à l'appel du corps savant; mais il hésitait, parce qu'il avait d'autres travaux commencés. Un de ses amis, M. le professeur Alphonse Derbès, qui devait être son collaborateur, lui communiqua diverses observations qu'il avait faites et bientôt il fut gagné. Le mémoire présenté à l'Institut obtint une distinction des plus flatteuses : il fut créé pour lui un second prix qui n'existait pas dans le programme.

Un voyageur dont les savantes explorations dans le Chili ont rendu le nom célèbre, M. Cl. Gay, avait offert à l'activité de Solier un nouvel aliment. Il l'avait prié de se charger, pour l'ouvrage général dont il préparait la publication, d'une partie du travail relatif à la Faune des Coléoptères propres à ces lointaines contrées, et cette proposition avait été acceptée. Solier s'était mis à l'œuvre avec cette ardeur qu'il apportait à toutes ses entreprises.

La description des Pentamères était achevée, et il goûtait dans l'étude, dans son union fraternelle avec M. Giraudy et dans l'intimité de quelques autres amis sincères (1), les tranquilles

(1) Principalement MM. Roulet, Varsy, Salze, directeur du Jardin des-Plantes de Marseille et M. le professeur Derbès.

douceurs que la vie peut offrir, lorsque en 1849 un rhume violent le fatigua pendant un mois. En 1850, le mal reparut, et le força à suspendre ses travaux entomologiques et ses excursions dont la recherche des Algues étaient le but. Une suffocation très-pénible et ses jambes enflées à leur partie inférieure le décidèrent, dans le mois d'août, à accepter la visite de trois médecins et les secours de l'art. Leur science rendit la respiration moins pénible et fit disparaître l'enflure. Mais le repos était nécessaire pour seconder les efforts des remèdes. Solier de hâta de mettre à profit l'amélioration qui s'était manifestée dans sa santé pour décrire les Hétéromères du Chili. Ce travail a, sans aucun doute, hâté la fin d'une existence si bien remplie. Le 27 novembre 1851, il fut frappé, vers les dix heures et demie du soir, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à laquelle il succomba en un quart-d'heure, malgré les soins les plus empressés et les plus intelligents et de l'art et de l'amitié.

Il avait fait partie des Société Linéenne de Paris (1) et Entomologique de France (2); l'Académie royale des sciences de Turin, celle des sciences naturelles et arts de Barcelonne, les Sociétés impériale des naturalistes de Moscou et Linnéenne de Lyon, l'avaient admis au nombre de leurs correspondants (3).

(1) Fondée en 1820, elle a cessé d'exister en 1827.

(2) Dans l'été de 1841, il adressa à cette Société sa démission, qui fut acceptée le 7 juillet.

(3) Sa collection de Coléoptères est naturellement passée entre les mains de M. Giraudy, qui malheureusement ne s'occupe pas d'Entomologie; c'est dire que peut-être elle est destinée à quitter la France.

Elle se compose d'environ onze mille espèces représentées par plus de trente mille individus renfermés dans 350 cartons. Elle contient un grand nombre d'espèces rares, principalement du Chili et de la Colombie; des types précieux envoyés à Solier par ses correspondants; elle renferme surtout la plupart de ceux qui ont servi à ses publications et sous ce rapport elle a une valeur toute particulière.

Les ouvrages publiés par lui sont les suivants :

1. Essai sur les Buprestides.
(Annales de la Société entomologique de France (séance du 20 février 1833) t. 2 (1833), p. 261-316 pl. 10, 11 et 12).

2. Observations sur les deux genres *Brachinus* et *Aptinus* du Species de M. le comte Dejean.
(Ann. de la Soc. entom. de Fr. (séance du 1er mai 1833) t. 2 (1833), p. 459-463).

3. Description d'une nouvelle espèce du genre *Gyrinus*.
(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 1er mai 1833) t. 2 (1833), p. 464-465).

4. Note sur des apparitions d'Orthoptères dans les environs de Marseille.
(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 3 juillet 1833) t. 2 (1833), p. 486-489).

Nouveaux renseignements sur l'apparition des sauterelles et envoi de quelques-uns de leurs nids.
(Ann. Soc. entom. — Bullet. du 4 septembre 1833 t. 2 (1833), p. xlix).

5. Observations sur la tribu des Hydrophyliens et principalement sur le genre *Hydrophylus* de fabricius.
(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 6 novembre 1833) t. 3 (1834), p. 299-318).

6. Sur les *tarses* des Longicornes (extrait d'une lettre adressée à M. Lefebvre le 2 juin 1834.
(Ann. Soc. entom. de Fr. t. 3 (1834), p. 400).

7. Essai d'une division des Coléoptères hétéromères et d'une monographie des Collaptérides. 1re tribu, *Erodites*.
(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 4 juin 1834) t. 3 (1834), p. 439-636 pl. 12, 13, 14 et 15).

8. Nouvelles observations sur les genres *Aptinus*, *Pheropsophus* et *Brachinus*.
(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 4 juin 1834) t. 3 (1834), p. 655-657 pl. 16 fig. 1 à 7).

9. Observations sur le genre *Ditomus*.
(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 6 août 1834) t. 3 (1834), p. 659-670 pl. 17 et 18).

10. Remarques sur l'*Anthicus instabilis* (extrait d'une lettre écrite à M. Audinet Serville.)

(Ann. Soc. entom. de Fr. t. 3 (1834), p. LXVI).

11. Extrait d'une lettre adressée à M. Audouin et relative aux BUPRESTIDES.

(Ann. Soc. entom. de Fr. t. 3 (1834), p. XCIX-C).

12. Description de quelques espèces nouvelles de la famille des CARABIQUES.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 5 juin 1834) t. 4 (1835), p. 111-121).

13. Description de la *Parmena pilosa* sous ses états.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 3 septembre 1834) t. 4 (1835), p. 123-129 pl. 3 fig. 1 à 7).

14. Prodrome de la famille des XYSTROPIDES.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 3 septembre 1834) t. 4 (1835), p. 229-248).

15. Essai sur les COLLAPTÉRIDES, suite. 2e tribu *Tentyrites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 1er octobre 1834) t. 4 (1835), p. 249-414 pl. 5, 6, 7, 8 et 9).

16. Essai sur les COLLAPTÉRIDES, suite. 3e tribu *Macropodites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 5 novembre 1834) t. 4 (1835), p. 509-572 pl. 1 et 15).

17. Essai sur les COLLAPTÉRIDES, suite. 4e tribu *Pimélites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. séance du 4 mars 1835) t. 5 (1836) p. 1-195 pl. 1, 2, 3 et 4).

18. Essai sur les COLLAPTÉRIDES, suite. 5e tribu *Nyctélites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 1er juillet 1835) t. 5 (1836), p. 303-351 pl. 4 et 7).

19. Essai sur les COLLAPTÉRIDES, suite. 6e tribu *Asidites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 1er juillet 1835) t. 5 (1836), p. 403-507 pl. 11, 12 et 13).

20. Mémoire sur quatre genres de la famille des CARNASSIERS TERRESTRES (les genres *Stenocheila* LAPORTE, — *Ega* LAPORTE, — *Catapiesis* SOLIER, — *Trachelizus* SOLIER.)

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 3 juin 1835) t. 5 (1836), p. 589-600 pl. 18).

21. Essai sur les COLLAPTÉRIDES, suite. 7e tribu *Akisites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 5 août 1835) t. 5 (1836), p. 635-682 pl. 23 et 24).

22. Description d'une nouvelle espèce du genre *Cryptocephalus* (le *Crypt. Lorei*).

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 3 août 1836) t. 5 (1836), p. 687-688 pl. 20 fig. A).

23. Réponse à l'examen des genres *Brachinus* et *Ditomus* de M. Brullé.

(Ann. soc. entom. de Fr. (séance du 4 mai 1836) t. 5 (1836), p. 691-703).

24. Essai sur les Collaptérides, suite. 8e tribu *Adélostomites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 19 avril 1837) t. 6 (1837), p. 151-171 pl. 7).

25. Observations sur quelques particularités de la stridulation des insectes et en particulier sur le chant de la cigale.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 19 avril 1837) t. 6 (1837), p. 199-217).

26. Réponse à la note de M. Lacordaire sur l'Habitat de quelques Mélasomes.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 20 décembre 1837) t. 6 (1837), p. 481-495).

27. Essai sur les Collaptérides, suite. 9e tribu *Tagenites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 20 novembre 1837) t. 7 (1838), p. 1-70 pl. 1, 2 et 3).

28. Essai sur les Collaptérides, suite. 10e tribu *Scaurites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 21 mars 1838) t. 7 (1838), p. 159-197 pl. 7 et 8).

29. Mémoire sur deux genres remarquables de Curculionites du Chili (les genres *Eublepharus* Gay et Solier et *Physotorus*, Gay et Solier.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 21 novembre 1838) t. 8 (1839), p. 1-27 pl. 1 et 2. (Avec M. Gay.)

30. Rectifications importantes à faire au mémoire sur deux genres remarquables de *Curculionites du Chili*.

(M. Solier reconnaît que le g. *Eublepharus* doit être rapporté au g. *Lophotus* de M. Schönherr, et que le g. *Physotorus* est identique avec celui de *Rhyephenes* de l'auteur suédois, suivant les observations de M. Chevrolat.)

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 4 décembre 1839) t. 8 (1839), p. xlix-li).

31. Essai sur les Collaptérides, suite. 11e tribu *Praocites*.

(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 3 juin 1840) t. 9 (1840), p. 207-369 pl. 6 et 10).

32. Essai sur les Collaptérides, suite. 12e tribu, *Zopherites*.
(Ann. Soc. entom. de Fr. (séance du 5 août 1840) t. 10 (1841), p. 29-50 pl. 2).

33. Essai sur les Collaptérides, suite. 13e tribu *Molurites*.
(Memorie della reale Academia delle scienze di Torino, 2e série (séance du 8 mai 1842) t. 6 p. 213-332 pl. 1 à 4).

34. Observations sur les genres *Procrustes*, *Procerus*, *Carabus et Calosoma*, formant la famille des Carabiens de M. Brullé.
(Studi entomologici pubblicati per cura di Flaminio Baudi e di Eugenio Truqui, *Torino* 1848, fascicol. 1 p. 48-62).

35. Essai sur les Collaptérides. 14e tribu *Blapsites*.
(Studi entomologici *Torino* 1848 fasc. 2. p. 146-370 pl. 4 à 15).

36 Sur deux Algues zoosporées, formant le nouveau genre *Derbesia*.
(Comptes-Rendus des séances de l'Académie des sc. t. 22, p. 375, et t. 23; 1126-1129).

37. Mémoire sur quelques point de la physiologie des Algues; sur les organes reproducteurs des Algues.
(Annales des sciences naturelles t. 14. cahier 5 (1).

38. La partie de la Faune du Chili, comprenant les Coléoptères Pentamères et Hétéromères, travail destiné à la *Historia fisica y politica de Chile* publiée par M. Gay.

(1) Le sujet du prix était : *L'étude des corps reproducteurs ou spores des Algues zoosporées et des corps renfermés dans les anthérides des Cryptogames, telles que chara, mousses, hépatiques et fucacées.* —(Comptes-Rendus, t. 20, p. 663).

DESCRIPTION

DE QUELQUES

HÉMIPTÈRES HÉTÉROPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

Par E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 2 janvier 1852.)

FAMILLE DES **SCUTELLERIDES.**

Stiretrus maculicornis.

Ovalis, subdepressus, obscurè punctatus, suprà griseus, scutello concolori; prothoracis angulis spinosis, nigricantibus; antennis rubris, articulis tribus ultimis apice nigris; corpore subtùs punctis nigris sparsis.

Long. 0m,0135 (6 l.). — larg. 0m,0067 (3 l.) à la base des hémélitres; 0m,0082 (3 3/4 l.) aux angles du prothorax.

Picromerus, AMYOT, Rhynch. p. 53. 27.

Corps ovalaire; presque plane en dessus; en grande partie grisâtre et marqué de points enfoncés obscurs ou noirâtres, assez rapprochés.

Tête d'un gris brunâtre; ponctuée, mais non ridée. *Bec* d'un testacé rougeâtre. *Antennes* rouges, avec les trois derniers articles noirs, sur leurs deux derniers cinquièmes.

Prothorax gris ou d'un gris rougeâtre; paré d'une bordure rouge assez étroite, depuis les angles antérieurs jusqu'à l'épine

latérale ; noir ou noirâtre à celle-ci ; dentelé antérieurement sur les côtés.

Ecusson gris, de même couleur à l'extrémité, plus obscur sur les deux tiers basilaires de sa longueur, puis d'une teinte d'un testacé rougeâtre sur la ligne médiane jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur.

Hémélytres grises sur la corie, d'un brun ou brunâtre bronzé sur la membrane : celle-ci chargée sur les quatre cinquièmes internes de sa largeur de huit ou neuf nervures.

Dessous du corps gris ou d'un testacé rougeâtre ; parsemé de points enfoncés noirs ou noirâtres, de grosseur un peu inégale ; marqué sur la ligne médiane du ventre, ou la partie antérieure de chacun des deuxième à cinquième arceaux, d'une tache ponctiforme noire : la dernière, plus grosse, parfois presque carrée.

Pattes grises ou d'un testacé rougeâtre ; ponctuées de noir ou noirâtre : tranche inférieure des cuisses, surtout des postérieures, livide : côté interne des cuisses postérieures, noir : cuisses antérieures armées, en dessous, d'une dent vers l'extrémité.

Hab. diverses parties de la France.

Obs. M. Amyot paraît l'avoir confondu dans son ouvrage mononymique avec le *P. bidens* qu'il avait décrit dans son *Hist. nat. des ins. Hémipt.* p. 84.

Le *S. maculicornis* se distingue du *P. bidens* par son corps un peu moins densement ponctué en dessous ; par sa tête non ridée ; ses trois derniers articles des antennes noirs à l'extrémité ; son prothorax armé latéralement d'épines moins aiguës, non chargé transversalement vers les deux cinquièmes de sa longueur de deux petits tubercules rougeâtres ; son écusson moins obtus et non blanchâtre à l'extrémité ; la membrane de ses élytres offrant des nervures plus serrées et plus nombreuses ; son corps marqué en dessous de points plus gros, inégaux, très-espacés ; sa poitrine noire, parée de taches rouges ; son ventre orné sur la ligne mé-

diane d'une rangée de taches noires; ses pattes grises ou d'un testacé rougeâtre; ses cuisses postérieures noires à leur côté interne.

Cydnus maculipes.

Ovalis, ater; prothorace hemelytrisque margine externo albo; tibiis albidis, apice nigris.

Long. 0m,0056 (2 1/2 l.) — larg. 0m,0026 (1/5 l.).

Corps ovale; presque plane ou à peine convexe; d'un noir un peu luisant, en dessus.

Tête assez finement ponctuée; relevée et bifestonnée à sa partie antérieure; ces festons formés par les *joues* : épistome ou lobe moyen prolongé jusqu'à l'entaille. *Antennes* finement pubescentes.

Prothorax sillonné transversalement vers le milieu de sa longueur; marqué de points plus gros que ceux de la tête, assez serrés sur le sillon, peu rapprochés postérieurement; orné latéralement d'une bordure blanche étroite.

Ecusson triangulaire; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur des hémélytres; ponctué.

Hémélytres plus densement ponctuées que la moitié postérieure du prothorax; parées d'une bordure blanche assez étroite, au côté externe de la corie; à membrane d'un blanc livide roussâtre.

Dessous du corps noir; grossièrement ponctué sur la poitrine, finement sur le ventre.

Pattes noires : tibias et tarses blancs ou d'un blanc livide : celles-là, noires à l'extrémité.

Hab. le midi de la France.

Cydnus tarsalis.

Ovalis, ater, membranâ hemelytrorum et tarsis albis; antennarum articulis primo et secundo rufo-brunneis.

Long 0m,0045 (2 l.), — larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps ovale ou ovale-oblong; presque plane; d'un noir mat, en dessus.

Tête marquée de points assez gros, ronds et presque confluents; arrondie et à peine relevée en rebord à sa partie antérieure : *joues* ou lobes latéraux enclosant l'*épistome* ou lobe moyen, et le dépassant d'un huitième environ de la longueur de la tête. *Bec* d'un rouge brun. *Antennes* de même couleur sur les deux et parfois trois premiers articles, d'un brun noir sur les derniers : ceux-ci pubescents.

Prothorax creusé, après le milieu de sa longueur, d'un sillon transversal large, peu profond, non prolongé jusqu'aux bords latéraux; marqué de points un peu plus gros et moins rapprochés dans le sillon que sur le reste de sa surface.

Ecusson triangulaire; prolongé au moins jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur des hémélytres; ponctué; déclive et très-légèrement concave à sa partie postérieure.

Hémélytres ponctuées; chargées, en dehors de la clé, de deux nervures : l'une, naissant de la base, prolongée en ligne longitudinale un peu irrégulière jusqu'à l'extrémité de la corie : l'autre, au côté interne de celle-ci, presque parallèle ou faiblement divergente, souvent peu marquée à sa partie antérieure. Membrane blanche ou blanchâtre.

Dessous du corps et *pattes* noirs : tarses blancs.

Hab. le midi de la France.

GENRE **OPLOSCELIS.**

(Ὅπλον, arme; Σκελίς, jambe.)

Les insectes de cette coupe s'éloignent, par leur pattes épineuses, des *Sciocoris*, dont ils ont les autres caractères. Ils semblent faire le passage des *Nudipèdes* aux *Spinipèdes* de M. Amyot. L'espèce suivante sur laquelle est fondé ce genre, a, en effet, comme tous les Spinipèdes en général (*Cydnus* FABR.) les tibias épineux, et, comme les *Brachypelta* de M. AMYOT en particulier, les cuisses, les tarses et le prothorax ciliés; mais la forme de la tête, l'habitus général, etc., la rattachent aux *Sciocoris* de FALLEN.

Oploscelis ciliata.

Breviter ovalis, leviter convexa, punctata, grisea, maculis lineisque obscuris variegata; scutello basi utrinque pallido; capite prothoraceque fusco-ciliatis.

Long. 0^{m},0056 à 0^{m},0067 (2 1/2 à 3 l.) — larg. 0^{m},0045 (2 l.)

Corps en ovale très-court; légèrement convexe; couvert de points enfoncés obscurs.

Tête presque semi-circulaire; légèrement entaillée en devant; grise, avec des points enfoncés obscurs; ornée sur le vertex de deux linéoles brunes, brisées, un peu convergentes; parée de deux bandes latérales de même couleur, quelquefois effacées; ciliée, sur les bords, de poils raides, courts, obscurs. *Yeux* petits; globuleux; noirs. *Bec* testacé, noir à l'extrémité.

Antennes courtes; testacées, avec l'extrémité du dernier article obscure.

Prothorax court; transversal; trois fois plus large que long; un peu plus étroit en avant; arrondi antérieurement; fortement échancré au bord antérieur; tronqué au milieu de la base, obliquement et sinueusement entaillé à celle-ci au-devant des

épaules; transversalement déprimé vers le milieu; gris, marqué de deux points enfoncés obscurs; noté de deux cicatrices transversales variées de brun, et de deux bandes longitudinales juxta-marginales brunes : ces bandes, formées de deux traits, postérieurement interrompues ou raccourcies; bords latéraux pâles.

Ecusson allongé; arrondi à l'extrémité; gris, avec des points enfoncés obscurs; orné d'une tache pâle aux angles antérieurs; paré de trois bandes obscures à la base : une médiane et deux latérales : celles-ci, joignant les taches des angles.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base, étroites postérieurement, atténuées laissant à découvert les bords latéraux de l'abdomen; grises, couvertes de points enfoncés obscurs et quelquefois de taches brunes au bord postérieur de la corie : membrane grise, quelquefois maculée de brun.

Dessous du corps parcimonieusement ponctué; pâle, avec la base du ventre couleur de chair; orné sur la poitrine de quelques taches latérales brunes, et, sur le ventre, de quatre bandes longitudinales obscures, souvent effacées.

Pattes pâles. *Cuisses* ciliées en dessous de poils spiniformes, noirs.

Tibias armés, de tous les côtés, de fortes épines de même couleur.

Tarses ferrugineux, obscurs à l'extrémité; ciliés en dessous de poils spiniformes.

Hab. les environs d'Aiguemortes, sur le *Melilotus altissimus*. Juin. Assez commune.

Sciocoris angustipennis.

Ovalis, subdepressus, testaceus, nigro aut obscurè-punctatus; capitis lateribus antè oculos emarginatis; thorace sulco transverso, angulis anticis proeminentibus, subrotundatis; scutello posticè coriâ hemelytrorum latiore; membranâ quadrinervosâ.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3 l.) larg. 0m,0033 à 0m,0039 (1 1/2 à 1 3/4 l.).

Corps ovalaire; presque plane ou à peine convexe; d'un testacé jaunâtre, d'un flave cendré ou d'un cendré testacé; marqué de points enfoncés obscurs ou noirâtres.

Tête plus longue qu'elle n'est large entre les yeux; arrondie ou parfois presque en ogive en devant; à lobe médiaire enclos par les latéraux et non visible jusqu'au bord antérieur; légèrement relevée en rebord dans sa périphérie; entaillée, à celle-ci, au devant de chaque œil; plus ou moins foncée suivant que les points sont noirs ou peu obscurs; offrant ordinairement chez les individus d'une teinte plus claire, deux lignes longitudinales nébuleuses ou noirâtres, suivant chacune la suture qui sépare le lobe moyen des latéraux. *Yeux* bruns; saillants. *Bec* d'un jaune testacé; à extrémité noire.

Antennes plus longuement prolongées que le bec; d'un jaune testacé, avec l'extrémité du troisième article, la presque totalité du quatrième et le cinquième bruns ou brunâtres; à deuxième article au moins aussi grand que le troisième; hérissées, sur leurs trois derniers, de poils fins, assez courts et peu épais.

Prothorax près de trois fois aussi large qu'il est long dans son milieu; en ligne droite sur le tiers médiaire environ de son bord antérieur; d'un cinquième plus avancé aux angles de devant; subarrondi ou en ogive à ceux-ci; coupé en ligne oblique et souvent un peu sinueuse, des côtés de l'écusson aux angles postérieurs; généralement marqué, vers le milieu de sa longueur, ou un peu après, d'une dépression ou sorte de sillon transversal plus ou moins affaibli, et non prolongé jusqu'aux bords latéraux; chargé d'un tubercule, près de chaque angle postérieur; offrant, chez les variétés médiocrement pâles, la continuation des deux lignes obscures de la tête: ces lignes postérieurement divergentes et à peine prolongées jusqu'à la base.

Ecusson atteignant à peine les trois cinquièmes de l'abdomen;

en triangle arrondi à l'extrémité; plus large que la corie à la partie postérieure de celle-ci; noté, à la base, près de chaque bord latéral, d'une tache noire ou point allongé parfois peu marqué; quelquefois chargé au côté interne de celui-ci d'un petit tubercule ponctiforme de teinte claire; offrant ordinairement sur la ligne médiane une carène obtuse le plus souvent sillonnée, quelquefois peu prononcée, en général non prolongée jusqu'à l'extrémité.

Hémélytres rétrécies en ligne un peu sinueuse ou arquée en dedans, à partir du quart ou du tiers de la longueur de l'abdomen; laissant à découvert une partie du dos de celui-ci, entre leur bord externe et la tranche. Membrane d'un blanc cendré; souvent raccourcie; chargée ordinairement de quatre nervures. Tranche de l'abdomen ornée de bandes transversales brunes, formées par des points noirâtres: ces bandes couvrant la partie postérieure de chaque segment ventral et au moins une partie du bord antérieur du suivant, souvent en laissant l'articulation plus claire.

Dessous du corps et pattes d'un jaune testacé; marqués de points enfoncés noirs, obscurs ou nébuleux.

Hab. le midi de la France; assez commune.

Obs. La couleur foncière est le testacé jaunâtre; mais la teinte du corps varie suivant que les points sont noirs ou noirâtres ou à peine obscurs; dans le premier cas, l'insecte paraît grisâtre : dans le dernier, d'un jaune testacé. Chez les individus les plus pâles, c'est-à-dire ceux chez lesquels la matière colorante a fait défaut, les antennes sont unicolores; les lignes obscures de la tête et du prothorax indistinctes; la carène de l'écusson peu ou point marquée; les hémélytres non prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; le dessous du corps à peine ponctué d'obscur, surtout sur le ventre. Chez les individus les plus foncés, le ventre est, au contraire, très-obscur et présente pour ainsi

dire six larges bandes longitudinales, noirâtres dont les deux médianes plus foncées.

Néanmoins cette espèce se distingue toujours facilement du *Sc. umbrinus* Wolff, par son corps en ovale un peu plus allongé; par sa tête plus longue, sensiblement entaillée au devant de chaque œil; par son prothorax coupé en ligne droite sur le tiers médiaire de son bord antérieur, et plus avancé, d'un cinquième de sa longueur totale, aux angles de devant; par son écusson moins rétréci, plus large que la corie au niveau de l'extrémité de celle-ci; par ses hémélytres coupées en ligne oblique et un peu sinueuse, à partir du quart ou du tiers des côtés du ventre, en laissant à découvert, entre elles et la tranche, une partie assez notable du dos de l'abdomen; par la membrane n'offrant généralement que quatre nervures.

Elle semble se rapprocher, par la longueur de la tête et l'entaille située au devant des yeux du *Sc. europœus* Serville et Amyot que nous ne connaissons pas; mais elle doit en être différente, puisque le deuxième article des antennes est au moins égal au troisième. D'ailleurs les caractères distinctifs indiqués ci-dessus n'auraient pas échappé à l'œil perspicace de M. Amyot, qui décrit de la manière suivante son *Machsacus (Sc. europœus)* : « semblable à la précédente (l'*umbrinus*), mais le second article des « antennes plus court que le troisième. Nous ne pouvons préciser d'autre caractère différentiel que celui-là, si ce n'est que « le corps et la tête paraissent un peu plus allongés. »

Pentatoma lineolata.

Breviter ovalis, convexa, punctata, testacea, lineolâ pallidâ longitudinali notata; scutello pallidè binotato; capite ventreque fusco-œneis; antennis externè obscuris.

Long. 0,0036 à 0,0061 (2 1/2 à 2 3/4 l) larg. 0,0033 (1 1/2 l)

Corps brièvement ovale; convexe; marqué de points enfoncés obscurs.

Tête allongée ; sinueusement rétrécie et légèrement fendue en devant; fortement ponctuée; obscure, avec quelques petites taches pâles, savoir : deux latérales, au devant des yeux : cinq le long de la partie postérieure, dont l'intermédiaire, linéaire, s'avance jusqu'au milieu du front. *Yeux* petits; globuleux; noirs. *Bec* testacé, obscur à l'extrémité.

Antennes pubescentes ; testacées, avec les deux derniers articles noirs.

Prothorax transversal, légèrement dilaté au devant des épaules, fortement rétréci en avant, avec les côtés légèrement sinueux et rebordés; à base entaillée en demi-cercle vers les épaules; testacé; couvert de points enfoncés obscurs ; marqué d'une grande tache brune, plus ou moins obsolète, située de chaque côté, près des angles antérieurs ; avec deux cicatrices lisses, le rebord et une ligne médiane, pâles : celle-ci, faisant suite à celle de la tête.

Ecusson allongé ; à côtés sinueux ; marqué de points enfoncés brunâtres ; testacé, légèrement obscurci à la base ; orné de deux taches basilaires situées vers les angles, et d'une ligne médiane, pâles : celle-ci, plus ou moins obsolète, faisant suite à celles de la tête et du prothorax.

Hémélytres sinueuses vers les épaules ; couvertes de points enfoncés bruns ; testacées ; ornées de deux petites taches obscures, à l'extrémité de la corie. Membrane pâle.

Dessous du corps testacé sur la poitrine, avec des points enfoncés bruns et quelques taches de même couleur ; d'un noir cuivreux sur le ventre, avec l'anus et quelques petites taches latérales peu apparentes, ferrugineuses.

Pattes courtes ; pubescentes ; testacées ; finement ponctuées de brun, avec quelques petites taches de même couleur, près de l'extrémité des cuisses et à l'extrémité des tibias. Tarses testacés, obscurs à l'extrémité.

Hab. les environs de Lyon, de Cluny (Saône et Loire) ; rare; dans les bois de chêne.

Obs. Cette espèce tient le milieu entre la *Pentat. intermedia* Wolf et la *Pentat. melanocephala* Fabr. Elle diffère de la première, par sa taille qui est plus étroite, son prothorax moins dilaté, son ventre plus obscur, son écusson unicolore à l'extrémité et par la ligne médiane pâle qui de la tête se prolonge jusqu'à l'écusson ; elle s'éloigne de la seconde, par son corps plus étroit, et par l'absence de tache semi-circulaire bronzée à la base de l'écusson.

Pentatoma annulata

Breviter ovalis, subdepressa, livido-fuliginosa, punctis obscuris impressa, antennarum articulis tribus ultimis nigris, basi albo-annulatis; scutello apice albido; abdominis margine nigro in medio segmentorum flavo testaceo; corpore subtùs et pedibus pallidis, nigro-punctatis.

Long. 0m,0084 (3 3/4 l.) Larg. 0m,0056 (2 1/2 l.)

Corps brièvement ovale; faiblement convexe; d'un livide fuligineux, marqué de points obscurs assez rapprochés.

Tête plus densement ponctuée; d'une teinte légèrement verdâtre ou bronzée; arrondie en devant et entaillée à l'extrémité du lobe médiaire. *Yeux* d'un gris brun. *Bec* livide, à extrémité noire.

Antennes un peu plus longuement prolongées que la moitié du corps; hérissées de poils très-courts; à premier article d'un blanc livide ou jaunâtre : le deuxième, plus long que le troisième, en partie d'un blanc jaunâtre, en majeure partie noir, surtout en dessous : le troisième, près de moitié plus court que le quatrième, d'un blanc livide sur son tiers basilaire et peu distinctement à l'extrémité, ainsi que le quatrième : le cinquième d'un blanc livide seulement à sa base.

Prothorax échancré en devant; tronqué à la base au devant de l'écusson, en ligne courbe des côtés de celui-ci aux angles postérieurs; faiblement rebordé et relevé en rebord sur les côtés;

d'un blanc livide sur le rebord, d'un livide fuligineux sur le reste, légèrement teinté de rouge de chair sur son disque; chargé de deux points tuberculeux d'un blanc livide, transversalement situés vers le tiers ou un peu moins de la longueur, dans la direction longitudinale du côté interne de chaque œil.

Ecusson prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; de la teinte du prothorax; chargé de deux petits tubercules ponctiformes d'un blanc livide, situés chacun à la base, près de chaque angle antérieur; d'un blanc livide à l'extrémité : cette partie blanche échancrée en forme de bordure.

Hémélytres d'un livide fuligineux, à légère teinte carnée. Membrane translucide à teinte bronzée; chargée de six à huit nervures. Tranche de l'abdomen débordant les hémélytres, noire, avec le tiers médiaire de chaque arceau d'un jaune testacé : la partie noire formant deux taches en dessous, sur les côtés du ventre.

Dessous du corps et pattes d'un blanc livide ou jaunâtre, ponctués de noir : extrémité des tibias, premier et troisième article des tarses, obscurs. Articulation femoro-tibiale marquée d'un point noir.

Hab. les environs de Lyon.

Pentatoma roscipennis

Ovalis, viridis; hemelytrorum membrana rosea; segmentis abdominalibus lateribus puncto nigro; antennarum articulo tertio quarto breviore.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/21) larg. 0,0056 (2 1/21).

Corps ovale; à peine convexe.

Tête verte; ponctuée; subarrondie à sa partie antérieure : *joues* ou lobes latéraux enclosant l'*épistome* ou lobe moyen, et le dépassant d'un sixième ou d'un cinquième de la longueur totale de la tête. *Ocelles* obliques; d'un jaune livide, à pupille

noire. *Bec* d'un vert jaunâtre, à ligne dorsale obscure ou rougeâtre.

Antennes vertes, à dernier article, et parfois à deuxième, d'un vert rougeâtre ; à troisième article, d'un sixième moins long que le quatrième (1).

Prothorax et *Ecusson* verts ; ponctués : le dernier d'un blanc verdâtre à sa partie postérieure.

Hémélytres à corie verte, ponctuée ; à membrane rose ou rosée.

Dessous du corps vert, ordinairement paré d'une bordure rouge sur les côtés de l'antépectus, sur le repli de la corie et les côtés du ventre. Tranche marginale de celui-ci, marquée d'un point noir à l'extrémité de chacun des cinq premiers arceaux. Antépectus le plus souvent noté d'un point semblable sous les angles du prothorax.

Pattes vertes.

Hab. les environs d'Aiguemortes, d'Arles, de Marseille etc.

Obs. Vivante, elle est ordinairement d'un beau vert, avec l'extrémité de l'écusson d'un blanc verdâtre et la membrane rose ; quelquefois, surtout après la mort, tout le corps, moins l'extrémité de l'écusson, est rosâtre ou d'un rose testacé. Parfois les antennes et les pieds conservent encore leur couleur verte.

Ordinairement le dessous du corps est paré sur les côtés d'une bordure rouge ; souvent celle-ci disparaît, au moins en partie ; chez les individus rosâtres, elle passe au jaune de nuance variable.

(1) Ce caractère pourrait permettre de séparer des autres Pentatomes, sous le nom générique de *Brachynema*, les espèces qui présentent ce caractère.

Pentatoma pinicola.

Ovalis, cinereo-virescens, punctata; scutello apice albo; tibiarum apice et tarsis fuscis; rostro marginem posticam segmenti secundi ventris attingente.

Long. 0,0123 (5 1/2 l.) Larg. 0,0072 (3 1/4 l.)

Corps ovale; très-faiblement convexe; ponctué; d'un cendré gris verdâtre.

Tête rugueuse; en ogive obtuse, en devant: lobe moyen sensiblement rétréci vers ses deux cinquièmes basilaires, subparallèle ensuite, à peu près aussi avancé que les latéraux. *Yeux* verdâtres. *Bec* d'un livide testacé verdâtre, à extrémité noire; prolongé jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau ventral.

Antennes moins longuement prolongées que le bec; brièvement et peu densement pubescentes; à premier article d'un verdâtre testacé: le deuxième d'un vert obscur: les suivants, noirs: le deuxième plus court que le troisième.

Prothorax trois fois plus large que long, dans son milieu; échancré au bord antérieur; presque en ligne droite à la base, au devant de celle de l'écusson; ruguleusement ponctué; chargé de deux tubercules médiocrement saillants, situés chacun près du bord antérieur, dans la direction des yeux; creusé longitudinalement d'une impression sulciforme, située près de chaque bord latéral, naissant près des angles de devant, plus profonde et plus large vers les trois cinquièmes de la longueur, prolongée en s'affaiblissant jusque près des calus des angles postérieurs: cette dépression faisant paraître légèrement relevés en rebords les côtés qui ne sont pas rebordés: le rebord, d'un jaune testacé; marqué, derrière les tubercules, d'une dépression transversale très-faible, ne dépassant pas le côté interne de ces tubercules.

Ecusson prolongé jusqu'aux trois cinquièmes des hémélytres;

en triangle subparallèle dans son dernier tiers et arrondi à l'extrémité ; transversalement déprimé vers les deux cinquièmes; d'un blanc livide à l'extrémité.

Hémélytres plus uniment et un peu moins fortement ponctuées que le prothorax et l'écusson ; ne couvrant pas toute la partie supérieure de la tranche de l'abdomen : celle-ci noire à sa partie interne, parée extérieurement d'une bordure festonnée, d'un jaune pâle, n'égalant pas la moitié de sa largeur. Membrane translucide.

Dessous du corps et *pattes* d'une couleur analogue à celle du dessus : extrémité des tibias et tarses bruns ou brunâtres.

Hab. les parties montagneuses du département du Rhône, sur les pins. Assez commun.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *P. juniperi* Lin. Elle s'en distingue par la couleur de son corps qui n'est jamais franchement verte ; par ses antennes noires sur les trois derniers articles et obscures sur le deuxième ; par son bec prolongé jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau du ventre ; par son prothorax chargé de deux tubercules plus marqués, creusé latéralement d'un sillon plus prononcé, n'offrant pas ordinairement sur les côtés la marque d'un rebord ; par son écusson presque parallèle dans son tiers postérieur, plus obtus postérieurement ; par ses hémélytres laissant la tranche en partie visible; par la bordure jaune de celle-ci plus étroite, etc.

Pentatoma melanocera.

Ovalis, subdepressa, flavo-testacea aut flavo-fuliginosa, nigro-punctata ; scutello basi obscuriore, apice dilutiore, parte mediâ tumefactâ; prothoracis angulis posticis obtusis, illius antice capiteque nigro-subvittatis; margine abdominis hemelytris non operto.

Long. 0,0135 (6 l.) Larg. 0,0078 (3 1/2 l.).

Corps ovale; ponctué; à peine convexe.

Tête d'un jaune pâle ; ridée ; marquée de points enfoncés noirs

ou noirâtres qui lui donnent une teinte d'un jaune fuligineux : ces points paraissant former une bordure latérale et trois bandes longitudinales postérieures, noirâtres.

Antennes noires ; à premier article d'un livide rosâtre.

Prothorax à angles postérieurs obtus ; d'un jaune pâle ; marqué de points noirs qui lui donnent une teinte fuligineuse ou légèrement bronzée : ces points formant sur la partie antérieure quatre sortes de bandes longitudinales : les médiaires courtes : les latérales laissant le bord externe d'un jaune pâle, prolongées jusqu'aux angles postérieurs : ceux-ci, à peine aussi foncés que ceux de devant.

Ecusson, sur sa partie médiaire, d'une teinte analogue à celle du prothorax, plus noirâtre à la base, plus jaunâtre à l'extrémité ; tuméfié sur le tiers médiaire environ de sa longueur, presque en forme d'accent circonflexe renversé : cette partie sillonnée dans son milieu.

Hémélytres d'un flave fuligineux ; débordées par la largeur de la tranche, à partir de l'extrémité du premier arceau ventral. Tranche ornée de bandes transversales noirâtres, confuses.

Dessous du corps d'un livide verdâtre : poitrine sans points noirs latéraux. *Pattes* : cuisses d'un livide jaunâtre : tibias graduellement rougeâtres vers leur extrémité. *Tarses* de même couleur.

Hab. la Grande Chartreuse, Chamounix. Rare.

Obs. Elle a beaucoup de rapports avec la *P. nigricornis* Fabr. On peut encore, avec plus ou moins de peine, reconnaître les bandes noires de la tête et du prothorax qui se remarquent sur celle-ci ; les taches de la base de l'écusson sont plus confuses. Mais elle s'éloigne de toutes les variétés qui nous sont connues de la *P. nigricornis* par une forme plus large ; par les angles du prothorax plus obtus, moins noirs ; par son écusson gonflé dans sa partie moyenne ; par ses hémélytres laissant la tranche visible sur toute sa largeur, à partir du bord postérieur du premier arceau.

FAMILLE DES **CORÉIDES**.

GENRE CHOROSOMA 2e division.

Antennes courtes, à dernier article en bouton ovale. — *Premier article des tarses* seulement deux fois plus long que les suivants réunis.

Chorosoma brevicorne.

Lineare, depressum, fortiter punctatum, griseum; capite prothoraceque vittis quatuor obscuris, pectore abdomineque duabus lateralibus nigris; antennarum articulo ultimo medio infuscato.

Long. 0,0090 (4 l.) larg. 0,0015 (2/3 l)

Corps linéaire; plane; ponctué.

Tête en carré long; avancée en pointe entre les antennes; rugueusement ponctuée; d'un gris jaunâtre, avec quatre bandes longitudinales obscures : deux, rapprochées sur le disque : deux, sur les côtés. *Yeux* déprimés; d'un gris obscur. *Bec* pâle, légèrement rembruni au milieu.

Antennes, courtes; à premier article très-épais; d'un gris testacé, avec le dernier article obscur au milieu.

Prothorax en carré long; un peu plus étroit en avant; pas plus large, à cette partie, que la tête; légèrement échancré à son bord antérieur; sinueux au milieu de sa base; caréné sur son disque; grossièrement ponctué; d'un gris jaunâtre; marqué de chaque côté de deux dépressions, occupées par des bandes longitudinales faisant suite à celles de la tête.

Ecusson cordiforme; d'un gris obscur.

Hémélytres souvent rudimentaires; de la largeur du prothorax à leur base; fortement ponctuées; d'un testacé grisâtre.

Abdomen sublinéaire; marqué sur le dos d'une bande longitudinale obscure.

Dessous du corps d'un gris testacé, avec deux bandes latérales noires.

Pattes pâles; finement ponctuées de noir.

Hab. les environs de Montpellier. Rare.

Obs. Les bandes obscures de la tête et du prothorax sont souvent effacées.

La forme du dernier article des antennes et celle des tarses distinguent suffisamment les insectes de cette division des véritables *Chorosoma* Curtis; ils semblent, par là, lier ces derniers aux *Myrmus* Hahn. Dans ces deux derniers genres, le premier article des tarses est trois fois plus long que les suivants réunis.

FAMILLE DES LYGÉIDES.

Heterogaster depressus.

Subelongatus, depressus, bruneo-rubidus, parciùs pube brevi lentè subvestitus; prothorace transversim depresso, posticè cinereo rufescente, punctis rarioribus obscuris; ventre rufescente, anticè sulcato; pedibus livido-rufescentibus.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.) larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps suballongé; plane; garni en dessous d'un duvet court, fin, laineux, couché, peu épais et peu apparent.

Tête brun rouge; finement rugueuse. *Yeux* bruns. *Bec* d'un livide testacé, à extrémité obscure; prolongé jusqu'au troisième arceau ventral.

Antennes d'un brun rouge, un peu plus claires que la tête.

Prothorax élargi d'avant en arrière; à peine échancré en devant; en ligne à peine arquée ou anguleuse en arrière, à la base; muni à celle-ci d'un rebord étroit, moins élevé que les parties situées au devant et par là peu apparent; presque plane; creusé vers le milieu de sa longueur d'un sillon ou dépression transversal; chargé d'un petit tubercule aux angles postérieurs;

d'un rouge brun sur sa moitié antérieure, d'un cendré rougeâtre sur la postérieure; assez densement ponctué sur la première, parcimonieusement sur la seconde.

Ecusson triangulaire; ruguleusement ponctué; d'un brun rouge.

Hémélytres d'un brun rouge à la base, plus rouges à l'extrémité de la corie : celle-ci chargée de deux nervures divergentes : l'externe, subparallèle au bord externe, prolongée, en s'affaiblissant, jusqu'à la membrane : cette dernière, translucide. Tranche de l'abdomen sensiblement relevée, non voilée par les hémélytres, variée de flave testacé et de rouge testacé.

Dessous du corps d'un rougeâtre livide; ponctué sur la poitrine, peu sensiblement sur le ventre : celui-ci creusé d'un sillon profond sur la ligne médiane de ses trois premiers arceaux, subcaréné sur les deux suivants.

Pattes d'un livide jaunâtre ou d'un jaune livide sur les cuisses, d'un livide rougeâtre ou d'un rouge testacé sur les tibias et les tarses. *Ongles* noirs.

Hab. les montagnes du Lyonnais. Assez rare.

Pachymerus villosus.

Subelongatus, subdepressus, fusco-hirtus ; capite æneo ; antennis nigris, articulis secundo et tertio fulvis ; prothorace in medio transversim sulcato, anticè nigro, margine cinereo, posticè cinereo-fulvo, punctis obscuris ; hemelytris cinereo-fulvis, maculâ subrotundatâ nigrâ : membranâ nigrâ, maximâ parte albo-marginatâ; corpore subtùs et pedibus nigro-æneis ; tibiis et tarsibus anticis intermediisque fulvis.

Long. 0,0090 (4 l.) larg. 0,0022 (1 l.).

Corps suballongé; presque plane; hérissé de poils obscurs, plus rares sur la tête, plus longs sur le prothorax que sur les hémélytres.

Tête bronzée; ponctuée; chargée, sur sa partie postérieure, entre les ocelles, de deux lignes courtes longitudinales, élevées. *Yeux* noirs. *Bec* d'un noir bronzé.

Antennes hérissées de longs poils obscurs; à premier et dernier articles noirs : les deuxième et troisième fauves : celui-là, obscur à son extrémité.

Prothorax sillonné transversalement sur son milieu; élargi d'avant en arrière; sensiblement sinueux ou entaillé, sur les côtés, à l'extrémité du sillon transversal; d'un noir un peu velouté sur sa moitié antérieure, avec les bords antérieur et latéraux, et ordinairement deux taches discales, d'un cendré testacé ou cendré fauve; de cette dernière couleur, et ponctué de noir ou d'obscur sur sa moitié postérieure; chargé vers les angles postérieurs d'un tubercule noir, brillant.

Ecusson en triangle prolongé jusqu'aux deux cinquièmes environ de l'abdomen; ponctué; d'un noir un peu velouté.

Hémélytres d'un cendré testacé ou cendré tirant sur le fauve ou roussâtre; marquées de petits points obscurs; ornées vers l'angle postéro-interne de la corie d'une tache noire, subarrondie ou subtriangulaire, étendue au moins jusqu'aux deux tiers de la largeur. Membrane d'un noir un peu velouté; parée d'une bordure blanche assez large, prolongée depuis l'angle postéro-interne de la dite membrane, presque jusqu'à l'angle postéro-interne de la corie.

Dessous du corps d'un noir bronzé, avec une tache d'un fauve cendré près de l'origine des hanches; garni d'un duvet cendré, assez court, médiocrement épais, un peu frisé.

Pattes d'un noir bronzé : *tibias* et *tarses* antérieurs et intermédiaires, fauves.

Hab. les environs de Lyon. Peu commun.

Pachymerus adspersus.

Elongatus, ellipticus, depressus, tenuiter luteo-pubescens, niger; hemelytris et prothoracis basi luteis, nigro-punctatis; femorum tibiarumque summâ basi testaceis; membranâ infuscatâ, luteo-variegatâ.

Long. 0m,0067 à 0m,0078 (3 à 3 1/2 l.), larg. 0m,0022 à 0m,0033 (1 à 1/2 l.).

Corps allongé; elliptique; déprimé; légèrement pubescent.

Tête convexe; d'un noir opaque; faiblement chagrinée; couverte d'une pubescence fine et jaunâtre. *Yeux* noirs. *Bec* noir, avec les articulations ferrugineuses.

Antennes noires, avec la base et le sommet du deuxième article ferrugineux.

Prothorax en carré long; échancré au bord antérieur; un peu plus étroit en devant; faiblement arrondi sur les côtés; largement rebordé à ces derniers; légèrement chagriné; noir, avec les rebords latéraux et la partie postérieure, testacés: celle-ci criblée de points enfoncés noirs: ceux-ci, laissant au milieu une ligne longitudinale étroite, lisse.

Ecusson en triangle allongé; chagriné; noir, avec l'extrémité postérieure testacée.

Hémélytres allongées; elliptiques; jaunâtres, avec l'angle postéro-externe de la corie, noir; couvertes de points enfoncés plus ou moins régulièrement disposés en lignes obliques; rebord latéral pâle, orné d'une petite tache obscure au tiers postérieur. Membrane enfumée, parsemée de petites taches pâles, plus ou moins confluentes.

Dessous du corps noir; avec une tache à la base des hanches et les sutures pectorales pâles.

Pattes noires, avec tous les genoux, la base des cuisses intermédiaires et postérieures, les tibias antérieurs et intermédiaires,

moins l'extrémité et la base des postérieurs, testacés. Tibias épineux : les antérieurs, seulement en dedans : les autres, des deux côtés. *Tarses* obscurs : les antérieurs et intermédiaires, ferrugineux à la base.

Hab. les environs de Cluny (Saône-et-Loire), Villebois (Ain). Rare.

Obs. La membrane est quelquefois d'un brun clair, avec des taches pâles.

Cette espèce voisine du *P. Saturnius* Rossi, s'en distingue par sa forme plus étroite, ses élytres sans tache discoïdale et par sa membrane tachetée.

Pachymerus obscurus.

Ovato-oblongus, subdepressus, nigro-fuliginosus, breviter pilosus; antennis pedibusque nigris; hemelytris densè punctatis : membranâ maculis basalibus duabus pallidis; spinâ femorum basi denticulatâ.

Long. 0m,0056 (2 1/2 l) larg. 0m,0019 (4/5 l).

Corps elliptique ou ovale oblong; subdéprimé; ponctué; d'un noir un peu luisant, garni de poils assez fins, couchés, un peu frisés, bruns ou d'un brun fauve, qui lui donnent une teinte d'un noir fuligineux.

Tête assez fortement ponctuée; garnie à sa partie antérieure de poils avancés, plus longs. *Yeux* noirs; saillants. *Bec* noirâtre, à articulations roussâtres.

Antennes prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur du corps; hérissées de poils noirâtres, plus longs sur les deuxième et troisième articles; noires : dernière moitié du quatrième article à teinte cendrée.

Prothorax transversalement sillonné vers les trois cinquièmes de sa longueur; arrondi aux angles de devant; obtus aux postérieurs; élargi d'avant en arrière, sensiblement sinueux ou rétréci,

de chaque côté, à l'extrémité du sillon transversal; plus parcimonieusement ponctué en devant, plus fortement et plus densement après le sillon; chargé, vers les angles postérieurs, d'un petit tubercule luisant; entièrement d'un noir fuligineux.

Ecusson de même couleur; densement et plus grossièrement ponctué; triangulaire; prolongé jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur de l'abdomen.

Hémélytres entièrement de la couleur de l'écusson; chargées chacune, en dehors de la clé, de trois nervures : les deux externes ayant une origine commune : l'interne de celles-ci, postérieurement raccourcie ou oblitérée : l'externe, aboutissant aux deux tiers externes de la largeur du bord postérieur de la corie; marquées de points rapprochés, moins gros que ceux de l'écusson, striément disposés sur la clé, aussi densement sur le reste, moins l'espace situé entre la première et la deuxième nervures. Membrane brune; ornée de deux taches d'un testacé livide : l'une à la base des deux nervures internes; l'autre, moins apparente, vers l'angle postéro-externe de la corie.

Dessous du corps noir; garni d'un duvet brun, fin et court; fortement ponctué sur la poitrine, ruguleusement et très-finement pointillé sur le ventre.

Pattes noires ou d'un noir fuligineux : trochanters et dessous des tarses, fauves : cuisses de devant armées, vers les trois quarts de leur côté interne, d'une épine précédée de petites dents, et denticulée elle-même presque jusqu'à la moitié de sa longueur : cette épine suivie, sur le même côté, de trois autres petites dents espacées; munies vers l'extrémité du côté externe de petites dents qui forment avec les précédentes une sorte de rainure dans laquelle est reçu le tibia.

Hab. les environs de Lyon. Rare.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *P. chiragra*, Fabr. Elle s'en distingue par ses hémélytres non tachées, plus fortement ponctuées; par ses antennes et ses pieds noirs; par

l'épine des cuisses armée à sa base antérieure de petites dents qui s'élèvent presque jusqu'à la moitié de sa longueur.

Pachymerus pilicornis.

Oblongus, depressus, rugoso-punctatus, opacus, nigro-fuscus; antennis, pedibus, prothoracis angulis posticis hemelytrisque obscuro-ferrugineis : his disco fusciore; membranâ obscurâ; antennis pedibusque villoso-hirtis.

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) larg. 0,0008 à 0,0017 (1/3 à 3/4 l.).

Corps oblong; déprimé.

Tête d'un noir opaque; fortement et rugueusement ponctuée. *Yeux* saillants, noirs. *Bec* d'un testacé ferrugineux.

Antennes assez épaisses; à peine de la longueur de la moitié du corps; d'un brun ferrugineux; hérissées de longs poils.

Prothorax en carré long; échancré en devant; largement arrondi aux angles antérieurs; convexe en avant, transversalement déprimé en arrière; légèrement sinueux sur les côtés, au devant des angles postérieurs; faiblement et parcimonieusement ponctué sur le disque, plus fortement et plus densement sur les côtés et à la base; noir, avec les angles postérieurs d'un ferrugineux obscur.

Ecusson brun; fortement ponctué.

Hémélytres ovalaires; fortement chagrinées; ferrugineuses, avec le disque plus obscur. Membrane rembrunie, avec l'angle sutural, les nervures et les bords, un peu plus pâles.

Dessous du corps noir : anus ferrugineux, chez la ♀.

Pattes hérissées de longs poils; d'un ferrugineux obscur, avec les tibias et les tarses, plus clairs. Cuisses antérieures très-épaisses, dentées en dessous.

Hab. les montagnes du Beaujolais, Bugey. Rare.

Obs. Cette espèce diffère du *P. sylvestris* Linn. par sa taille

une fois moindre, par son prothorax plus convexe, plus large en avant, et par ses antennes hérissées de poils.

Pachymerus quinque-maculatus.

Subdepressus, obovalis, anticè angustatus, fusco-ferrugineus; humeris pallidis; membranâ obscurâ, maculis tribus pallidis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0018 (3/4 l.)

Corps obovale; rétréci en avant; subdéprimé.

Tête allongée; conique; fortement et rugueusement ponctuée; noire; avec une tache ferrugineuse en avant. *Yeux* bruns. *Bec* obscur.

Antennes obscures, avec l'extrémité du premier article et le milieu du deuxième, obscurs.

Prothorax en cône allongé; tronqué en devant, transversalement sillonné sur son milieu; fortement ponctué; d'un ferrugineux obscur, avec la moitié postérieure et le bord antérieur, plus clairs.

Ecusson noir; rugueux.

Hémélytres un peu plus larges à leur base que le prothorax; notablement élargies jusqu'au tiers postérieur; chagrinées; d'un brun ferrugineux, plus obscur vers l'angle sutural de la corie; ornées d'une tache humérale pâle; marquées sur la clé, de chaque côté de l'écusson, de deux séries de points enfoncés, noirs. Membrane obscure; parée de trois taches pâles : une, à l'angle sutural : deux latérales, vers l'extrémité de la corie.

Dessous du corps noir, avec une tache pâle, à l'insertion des hanches.

Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus obscures.

Hab. l'ancien Beaujolais (Rhône). Très-rare.

Pachymerus ferrugineus.

Oblongus, subdepressus, punctatus, glaber, ferrugineus; hemelytris post scutellum dilutioribus, apice obscuris; rostro pedibusque resinaceis; prothorace versùs tertiam partem transversim sulcato, basi emarginato et bistriato, lateribus marginato. Femoribus anticis externè dimidiâ parte posticâ dentatis.

Long. 0,0031 (1 2/5 l.) larg. 0,0008 1/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; glabre.

Tête d'un rouge brun; densement et grossièrement ponctuée. *Yeux* noirs; saillants. *Bec* d'un jaune de résine.

Antennes aussi longues environ que les trois quarts du corps; hérissées de poils obscurs, fins et assez longs; fauves, à dernier et parfois à premier article, un peu plus clairs.

Prothorax transversalement sillonné des deux tiers aux trois quarts de sa longueur; marqué après son bord antérieur d'une dépression ou ligne transversale en arc dirigé en arrière; élargi d'avant en arrière; subarrondi aux angles de devant, obtus aux postérieurs; creusé près des bords latéraux d'une ligne étroite, longitudinale, laissant entre elle et le bord latéral une sorte de rebord relevé moins étroit ou assez large jusqu'au sillon transversal, graduellement rétréci postérieurement à partir de ce sillon; échancré à la base sur les trois cinquièmes médiaires de la largeur de celle-ci; noté, à chaque extrémité de cette échancrure, d'un petit sillon longitudinal avancé jusqu'au transversal, en se liant à la ligne juxta-latérale, ou en se rapprochant d'elle; d'un rouge brun; un peu moins fortement ponctué que la tête, et, comme elle, obsolètement pointillé dans les intervalles de ces points.

Ecusson en triangle, prolongé à peine au delà de la longueur de l'abdomen; de la couleur du prothorax; ponctué comme lui;

chargé d'une petite carène longitudinale, sur sa moitié postérieure.

Hémélytres sensiblement élargies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, arrondies postérieurement, prises ensemble; ponctuées assez fortement dans leur tiers ou moitié basilaire, presque imperceptiblement et densement pointillées et obsolètement ponctuées postérieurement; d'un rouge brun à la base jusque vers les deux tiers de l'écusson, ensuite d'un fauve jaune de gomme ou de résine, graduellement brunes à leur partie postérieure; souvent plus claires latéralement, par transparence; chargées chacune, en dehors de la clé, de deux nervures : l'une, voisine de la clé : l'autre, subhumérale, très-courte. Membrane fauve, à base tirant sur le jaune de gomme.

Dessous du corps ponctué et d'un rouge brun sur la poitrine, lisse et plus clair sur le ventre.

Pattes presque d'un jaune de gomme; hérissées de poils fins, livides. Cuisses de devant armées d'une épine vers les quatre cinquièmes de la longueur de leur côté interne; munies sur la seconde moitié de leur côté externe d'une rangée de petites dents : l'antérieure ou celle située vers la moitié de la longueur, plus prononcée.

Hab. les environs de Lyon, peu commune.

Stenogaster collaris.

Oblongus, subdepressus; capite rugoso, nigro; prothorace in medio transversim sulcato, punctato, albo-livido, antè scutellum nigro-fasciato; hemelytris submembranaceis, albo-lividis.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.) larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; luisant.

Tête noire; rugueusement ponctuée. *Yeux* noirs; saillants. *Bec* noir.

Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps; brunes : extrémité du premier article, deuxième, et base du troisième, d'un fauve livide.

Prothorax élargi d'avant en arrière; tronqué à son bord antérieur; émoussé aux angles postérieurs, peu ou point à ceux de devant; transversalement sillonné dans son milieu; ponctué; d'un blanc livide au bord antérieur et dans sa seconde moitié, noir entre la bordure antérieure et le sillon transversal.

Ecusson triangulaire; prolongé jusqu'au sixième de l'abdomen; densement ponctué et noir sur les deux cinquièmes basilaires, d'un livide testacé, et moins ponctué postérieurement.

Hémélytres à corie submembraneuse, à peine prolongée à la suture jusqu'au tiers de la longueur de l'abdomen; d'un blanc livide ainsi que la membrane.

Dessous du corps et *Pattes* d'un blanc livide : poitrine et partie médiaire des cuisses, obscures.

Hab. le midi de la France.

Stenogaster tenuis.

Angustatus, subdepressus, niger; hemelytris membranâque pallidis, pedibus testaceis, femoribus piceis; prothorace latè foveolato.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0008 (1/3 l.).

Corps étroit; subdéprimé.

Tête allongée; conique; rugueuse; fortement ponctuée; d'un noir opaque, avec quelques poils obscurs sur les côtés. *Yeux* bruns. *Bec* ferrugineux, obscur à l'extrémité.

Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps; pubescentes; brunes, avec le milieu du deuxième article d'un ferrugineux obscur.

Prothorax allongé; antérieurement rétréci; échancré en devant; fortement ponctué; creusé sur son disque et un peu en

avant, d'une large fossette ; d'un noir brillant, avec le bord et les angles postérieurs d'une couleur de poix ferrugineuse; garni, sur les côtés, de longs poils obscurs.

Ecusson noir; fortement ponctué.

Hémélytres de la largeur du prothorax, à leur base; subparallèles; finement chagrinées; d'un testacé pâle, ainsi que la membrane : la clé obscure et ponctuée à sa base.

Dessous du corps noir, avec la base du ventre d'un ferrugineux obscur.

Pattes testacées, avec les cuisses couleur de poix : les antérieures très-épaisses, dentées en dessous.

Hab. les environs d'Aiguemortes (Gard). Très-rare.

Obs. Cette espèce diffère du *S. ditomoïdes* Herr. Schæff. par sa taille moindre, plus étroite, et par ses élytres non rembrunies sur les côtés.

Anthocoris pilicornis.

Breviter ovalis, subdepressus, pubescens, coriaceus, piceus; hemelytris fusco-testaceis; pedibus pallidioribus, femoribus infuscatis.

Long. 0,0022 (1 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps en ovale court; subdéprimé; couvert d'une pubescence grisâtre.

Tête transversale; chagrinée; couleur de poix. *Yeux* noirs. *Bec* court; testacé.

Antennes courtes; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; velues; couleur de poix, avec les deux premiers articles plus clairs.

Prothorax court; transversal; antérieurement rétréci; légèrement échancré au bord antérieur, fortement à la base; obsolètement chagriné; couleur de poix, et marqué sur son milieu d'un léger sillon transversal.

Ecusson chagriné ; noir.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base ; en ovale court ; finement chagrinées ; d'un testacé plus ou moins obscur, avec l'appendice couleur de poix. Membrane obscure.

Dessous du corps couleur de poix, avec l'anus ferrugineux.

Pattes pubescentes ; testacées, avec les cuisses quelquefois obscurcies.

Hab. les environs de Lyon et autres lieux des départements du Rhône et de l'Ain. Assez commun.

Obs. Cette espèce et la suivante diffèrent essentiellement de leurs congénères par le bec plus épais et beaucoup plus court, et semblent devoir constituer une coupe nouvelle (*Brachysteles*), dans laquelle viendrait aussi se placer l'*Anth. truncatellus* Herr. Schæff.

Anthocoris testaceus.

Oblongus, subdepressus, pubescens, testaceus, oculis nigris; antennis pilosis, articulo primo secundique apice obscuris. Membranâ pallidâ.

Long. 0,0028 (1 1/4 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong ; subdéprimé ; couvert d'une pubescence jaunâtre, assez serrée.

Tête transversale ; légèrement chagrinée ; testacée. *Yeux* noirs. *Bec* court ; testacé.

Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ; garnies de poils assez longs, grisâtres ; testacées, avec le premier article et l'extrémité du deuxième, plus obscurs : les deux derniers, grêles.

Prothorax transversal, conique ; légèrement échancré à son bord antérieur, fortement à la base ; lisse antérieurement, chagriné postérieurement et sur les côtés ; marqué sur son milieu d'un sillon transversal, obsolète.

Ecusson grand ; convexe ; obsolètement chagriné ; d'un testacé ferrugineux.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base, un peu plus larges au milieu ; chagrinées ou comme obsolètement ponctuées ; testacées. Membrane pâle.

Dessous du corps d'un testacé ferrugineux.

Pattes pubescentes ; testacées.

Hab. les environs de Lyon et autres lieux du département du Rhône. Commun sur les pins, en automne.

Obs. Cette espèce, voisine de l'*Anth. fasciatus* Herr. Schæff. s'en distingue par la couleur de la tête, du prothorax et de la membrane.

Xylocoris latior.

Oblongo-ovalis, depressus, nitidus, niger ; geniculis, tibiis, tarsis hemelytrorumque fasciâ mediâ luteis. Membranâ pallidâ, translucidâ.

Long. 0,0022 (1 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps ovale-oblong ; déprimé ; brillant.

Tête allongée ; presque lisse ; noire ; convexe. *Yeux* noirs. *Bec* obscur, avec l'extrémité pâle.

Antennes velues ; obscures : articulations pâles.

Prothorax transversal ; court ; antérieurement rétréci ; noir ; finement chagriné ; marqué, sur son milieu, d'une impression transversale.

Ecusson grand ; noir ; postérieurement déprimé.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base ; subparallèles ; finement pubescentes ; noires, parées, à leur côté interne, d'une bande d'un testacé pâle, s'élargissant depuis l'angle huméral jusqu'à la membrane : celle-ci, diaphane.

Dessous du corps et *cuisses* d'un noir de poix : *genoux*, *tibias* et *tarses*, testacés.

Hab. Cluny (Saône et Loire). Rare. Sous les écorces de chêne.

Obs. Cette espèce, intermédiaire entre les *X. ater* Duf. et *X. albipennis*, Herr. Schæff., diffère du premier, par sa forme plus large; du dernier, par son prothorax beaucoup plus rétréci en avant; et, de tous deux, par la couleur des élytres.

FAMILLE DES CAPSIDES.

Miris megatoma.

Elongatus, subdepressus, flavo-testaceus; antennarum articulo primo secundi dimidiâ parte longiori.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.) larg. 0,0015 (3/5 l.).

Corps allongé; subdéprimé; sans ponctuation distincte; entièrement d'un blond testacé, mat.

Tête creusée, entre les yeux, d'un sillon longitudinal obscur, prolongé jusqu'à sa partie postérieure, en se rétrécissant et s'affaiblissant dans son milieu; marquée, après les yeux, d'une dépression transversale. *Yeux* gris, du moins après la mort.

Antennes hérissées de poils obscurs; à premier article égal aux deux tiers du suivant.

Prothorax échancré en devant; tronqué à la base; élargi d'avant en arrière; rayé d'une ligne transversale un peu après le bord antérieur; noté vers les trois cinquièmes d'une dépression moins apparente.

Ecusson, *Hémélytres*, *Dessous du corps* et *Pattes*, sans taches: ces dernières garnies de poils pâles.

Hab. les environs de Lyon. Rare.

Obs. Elle se distingue de toutes les espèces voisines par la grandeur du premier article des antennes.

Capsus frontalis.

Elongatus, depressus, tenuiter pubescens; prothorace albido, vittis duabus cinereo-nebulosis; hemelytris cinereo-nebulosis, margine albo; fronte et corpore subtùs roseis; antennis pedibusque pallidis.

Long. 0,0059 (2 2/3 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps allongé; déprimé; garni de poils livides, fins, couchés, peu ou point apparents sur les hémélytres, plus rares sur la tête et le prothorax.

Tête d'un blanc livide à sa partie antérieure et postérieure; rose ou d'un rouge de chair sur le front. *Yeux* bruns. *Bec* nébuleux.

Antennes au moins aussi longuement prolongées que l'abdomen; d'un blanc testacé, avec les deux derniers articles nébuleux; garnies d'un duvet fin et obscur; à premier article égal aux deux cinquièmes du suivant : celui-ci, un peu moins gros à son extrémité.

Prothorax marqué de deux sillons transversaux non prolongés jusqu'aux bords latéraux : l'un, au tiers : l'autre, aux deux tiers; d'un blanc livide, orné de deux bandes longitudinales, rapprochées du bord externe, rosées près du bord antérieur, nébuleuses postérieurement.

Ecusson d'un blanc livide; rayé d'un sillon transversal, vers les deux septièmes de sa longueur.

Hémélytres chargées d'une côte longitudinale, naissant de l'épaule, prolongée jusqu'à la membrane, en s'écartant graduellement du bord externe, dont elle est distante à son extrémité des deux cinquièmes de la largeur; d'un blanc livide, en dehors de cette côte, inégalement fuligineuses sur le reste de leur surface. Membrane livide.

Dessous du corps rosé ou couleur de chair, avec le bord des arceaux du ventre, blanchâtre.

Pattes d'un blanc livide ou flavescent.

Hab. les parties méridionales et occidentales de la France. Reçu de M. Perris de Mont-de-Marsan.

Capsus coxalis.

Oblongus, subdepressus, pubescens, subcarneus aut testaceo-flavus; hemelytris in medio maculâ obliquè transversâ, appendiceque basi, albis; antennarum articulo primo sequentis ferè dimidiam partem æquante; pedibus roseis albo-punctatis : coxis flavescentibus.

Long. 0,0051 (2 1/3 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong; subdéprimé; garni de poils noirs ou obscurs, couchés, peu épais et médiocrement apparents.

Tête presque couleur de chair, ou d'un testacé flavescent, avec la base du bec d'un blanc livide. *Yeux* noirs. *Bec* d'un flave carné.

Antennes presque couleur de chair, ponctuées de blanc; à base blanchâtre, ornée d'un anneau de couleur semblable vers les deux tiers de sa longueur; à premier article égal au moins aux deux cinquièmes du suivant : celui-ci de grosseur à peu près uniforme.

Prothorax presque couleur de chair; rayé d'une ligne transversale vers le tiers de sa longueur.

Ecusson, *Hémélytres* et appendice, presque couleur de chair : les hémélytres, ornées chacune d'une tache blanche, obliquement transversale, prolongée, en se rétrécissant, de la moitié environ du bord externe de la corie, presque à l'extrémité du sillon de la clé : l'appendice, à moitié antérieure au moins, blanche. Membrane hyaline, à extrémité grisâtre.

Dessous du corps rose.

Pattes roses, ponctuées de blanc : hanches d'un flave blanchâtre.

Hab. le midi de la France.

Capsus hieroglyphicus.

Breviter ovalis, depressus, anticè angustior, fusco-pubescens, niger; capitis maculâ, prothoracis vittis tribus, hemelytrorum duabus luteo-testaceis.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.) larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps court; obovale, rétréci en devant; déprimé; pubescent.

Tête allongée; conique; convexe; noire; ornée, entre les yeux, d'une tache pâle en forme de chevron. *Yeux* d'un brun clair. *Bec* noir.

Prothorax en cône tronqué; légèrement échancré et fortement rebordé en devant; étranglé à son tiers antérieur; chagriné; noir, avec le rebord et trois larges bandes longitudinales d'un testacé pâle : l'une, médiane, rétrécie dans son milieu : les deux autres, près des bords latéraux, larges à la base, raccourcies et graduellement rétrécies postérieurement.

Ecusson noir; convexe.

Hémélytres déprimées; de la largeur du prothorax à leur base; sensiblement dilatées jusqu'au tiers postérieur; noires, avec l'appendice et deux bandes longitudinales d'un testacé pâle : une, interne, naissant de la base, longeant l'écusson et la suture : l'autre, partant de l'angle huméral et suivant le bord externe jusqu'à l'appendice, où elle se réunit à la première. Membrane rudimentaire; coriace; noire.

Dessous du corps et *pattes* noires : celles-ci, pubescentes.

Hab. les Pyrénées. Très-rare.

Capsus picticornis.

Oblongus, subdepressus, breviter pubescens, ferrugineo-testaceus; capitis maculis quinque, thoracis duabus maculis ocellatis, nigris; antennis apice infuscatis, basi testaceis, brunneo pictis; appendice summâ tarsisque obscuris.

Long. 0,0067 (3 l.) larg. 0,0039 (1 3/4 l.).

Corps oblong; subdéprimé ; finement pubescent.

Tête conique ; convexe ; testacée, ornée de cinq taches noires : une, antérieure, en fer à cheval : deux, grandes, latérales, réniformes, joignant les yeux à leur partie postérieure : une, petite, de chaque côté, entre les yeux et le tubercule antennifère. *Yeux* d'un brun clair. *Bec* testacé, à extrémité obscure.

Antennes testacées, avec quelques taches, le sommet des deuxième et troisième articles et le quatrième, obscurs.

Prothorax transversal ; conique, légèrement échancré en devant ; d'un testacé ferrugineux ; paré sur son milieu d'une ligne longitudinale pâle ; orné en devant de deux cicatrices ocellées, noirâtres.

Ecusson ferrugineux ; à base obscure, à pointe pâle.

Hémélytres testacées ; ornées d'une tache obscure, vers l'appendice : celui-ci, pâle à la base, marqué postérieurement d'une tache enfumée.

Dessous du corps ferrugineux ; noté de quelques taches plus obscures. Mésosternum noir.

Pattes testacées : cuisses roses, avec quelques mouchetures plus obscures à l'extrémité. *Tibias* épineux. *Tarses* rembrunis.

Hab. la Suisse. Très-rare.

Obs. Cette espèce, voisine du *C. pratensis* Fabr. s'en distingue par la couleur des antennes et de la tête ; par ses cuisses non annelées de brun à l'extrémité. L'appendice est aussi plus obscur.

Capsus bicolor.

Ovalis, anticè angustior, subdepressus, nitidus, niger ; antennarum basi, capite prothoracisque apice testaceis.

Long. 0,0022 à 0,0028 (1 à 1 1/4 l.) larg. 0,0011 à 0,0015 (1/2 à 2/3 l.)

Corps ovale; rétréci en avant; subdéprimé ; brillant.

Tête transversale; conique; testacée : vertex noir. *Yeux* noirâtres. *Bec* testacé : base, articulations et extrémité, obscures.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; légèrement pubescentes; testacées, avec les deux derniers articles obscurs.

Prothorax transversal; en cône tronqué; légèrement sinué au milieu du bord antérieur; finement chagriné, et comme obsolètement ponctué; testacé, avec la partie postérieure noirâtre.

Ecusson noir; finement chagriné.

Hémélytres de la longueur du prothorax à leur base; dilatées à leur milieu; brillantes; chagrinées; noires : appendice de même couleur. Membrane fortement enfumée. Ailes irisées de violâtre.

Dessous du corps noir : prosternum, hanches et *pattes* testacées : extrémité des tarses obscure. *Tibias* armés, surtout en dehors, de quelques épines noires.

Hab. le Languedoc. Commun.

Obs. Cette espèce varie pour la couleur du prothorax, qui souvent est entièrement testacé; d'autres fois presque entièrement noir, moins le bord antérieur.

Elle ressemble à l'*Alobossus* Amyot pour la forme, et au *C. luteicollis*, Panzer, pour la couleur. Elle diffère du premier par sa structure plus étroite, par la couleur de la tête, du prothorax et des cuisses. Elle s'éloigne du dernier, par ses antennes moins grêles, une fois plus courtes, et par ses yeux moins saillants.

Capsus cruentatus.

Ovalis, subdepressus, aureo-pubescens, sanguineus; antennarum basi pedibusque testaceis : his obscuro-guttatis; membranâ infuscatâ, maculis duabus lateralibus pallidis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0017 à 0,0022 (3/4 à 1 l.)

Corps ovale; subdéprimé; couvert d'une pubescence dorée entremêlée de quelques points obscurs.

Tête transversale; conique; convexe; rougeâtre, avec quelques points bruns obsolètes, dont un, au milieu du front, plus apparent. *Yeux* noirs. *Bec* testacé, à extrémité obscure.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; testacées, avec une tache au premier article, le sommet du deuxième, et les deux derniers, obscurs.

Prothorax transversal; en cône tronqué; rougeâtre, avec quelques points bruns obsolètes.

Ecusson rougeâtre.

Hémélytres de la largeur du prothorax; oblongues; subparallèles chez le ♂, ovales chez la ♀; d'un rouge clair, avec la partie interne plus obscure : appendice d'un rouge de sang, avec l'articulation pâle. Membrane enfumée; ornée, au bord extérieur, de deux taches transversales pâles.

Dessous du corps rougeâtre, lavé de taches plus claires et d'autres plus obscures chez le ♂ : mésosternum et base du ventre noirâtres chez la ♀.

Pattes testacées : extrémité des cuisses et base des tibias, rosés : les premières, variées de points bruns : les derniers annelés de même couleur, épineux en dehors. Extrémité des tarses obscure.

Hab. le département du Rhône. Rare.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *C. roseus*, Fab. et au *C. rubricatus*, Hahn. Elle s'en distingue par ses cuisses mouchetées de brun et par sa pubescence plus serrée.

Capsus lineellus.

Breviter ovalis, subdepressus, fusco-pilosus, rubro-variegatus; hemelytrorum vittis sex obliquis et appendice rubris; membranâ leviter infuscatâ; pedibus parcè nigro-punctatis.

Long. 0m,0045 (2 l.) larg. 0m,0022 (1 l.)

Corps en ovale court; subdéprimé; garni de poils obscurs.

Tête conique ; postérieurement bissinueuse ; testacée ; ornée sur le front de deux grandes taches formées de linéoles rougeâtres; parée d'une petite tache et de deux linéoles brunes sur le devant, et de quatre autres taches de même couleur sur le vertex : celles-ci, quelquefois confluentes, disposées sur une ligne transversale légèrement arquée.

Antennes pubescentes, un peu plus longues que la moitié du corps ; testacées, avec la base et le sommet du premier article, l'extrémité des deuxième et troisième, et le quatrième, obscurs.

Prothorax court ; transversal ; en cône tronqué ; légèrement échancré en devant ; d'un testacé mêlé de rougeâtre ; marqué en devant de petites taches ferrugineuses et de deux cicatrices noires, en forme de *c* renversé.

Ecusson testacé, avec la base et deux bandes longitudinales, rougeâtres.

Hémélytres testacées ; ornées de six bandes longitudinales, étroites, rougeâtres : la troisième, à partir du bord latéral, interrompue : appendice rouge. Membrane légèrement rembrunie, parée d'une tache latérale pâle.

Dessous du corps testacé ; mélangé de rougeâtre chez la ♀, plus obscur chez le ♂.

Pattes testacées, marquées de points noirs. *Tibias* épineux. *Tarses* obscurs à l'extrémité.

Hab. les environs de Nîmes. Rare.

Capsus aurora.

Breviter ovalis, subdepressus, parcè fusco-pilosus, testaceus, rubro-variegatus ; hemelytris et appendice rubris : hoc basi pallido ; pedibus nigro-punctatis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0.0017 (3/4 l.)

Corps en ovale court ; subdéprimé ; garni de quelques poils obscurs.

Tête transversale; conique; testacée, parée de quelques taches et dequelques linéoles transversales rougeâtres. *Yeux* noirs. *Bec* d'un testacé rougeâtre, obscur à l'extrémité.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; testacées; à premier article annelé de brun.

Prothorax transversal; en cône tronqué; testacé, avec les bords rougeâtres; varié, sur le disque, de petites taches brunes.

Ecusson grand; testacé, à base rougeâtre; à extrémité marquée de petites taches de même couleur.

Hémélytres ovalaires; de la largeur du prothorax à la base; testacées, légèrement rougeâtres près de la suture, plus sensiblement vers l'extrémité : appendice d'un rouge vif, à base pâle. Membrane pâle, avec la base, une tache latérale, et l'extrémité, rembrunies.

Dessous du corps d'un testacé mêlé de rougeâtre : mésosternum noir.

Pattes testacées; marquées de points noirs. *Tibias* armés d'épines de la même couleur. *Tarses* à extrémité obscure.

Hab. les environs de Montpellier. Rare.

Obs. Cette espèce diffère du *C. sanguineus* Fall. par son appendice coloré, tandis que cette partie est entièrement pâle dans cette dernière espèce.

Capsus irroratus.

Ellipticus, subdepressus, pubescens, albido-testaceus; prothoracis basi hemelytrisque obscurè guttatis; appendice membranaceâ lineolâ sanguineâ notatâ; membranâ infuscatâ, maculis duabus pallidis; femoribus posticis apice infuscatis.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps elliptique; subdéprimé; pubescent.

Tête conique; convexe; d'un testacé clair. *Yeux* gros; noirs. *Bec* testacé, à extrémité noire.

Antennes grêles ; aussi longues que le corps ; pâles, avec le premier article marqué de traits obscurs.

Prothorax transversal ; en cône tronqué ; d'un testacé clair ; couvert de petites taches obscures, sur ses côtés et sur sa partie postérieure.

Ecusson grand ; à base rosée ; noté, à l'extrémité, de quelques petites taches obscures.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base ; d'un testacé grisâtre ; couvertes de petites taches obscures, plus rares autour de l'écusson. Appendice membraneux, paré d'une linéole d'un rouge vif au milieu du bord interne. Membrane légèrement rembrunie, marquée de deux grandes taches latérales pâles : l'une, joignant l'appendice : l'autre, un peu avant l'extrémité.

Dessous du corps d'un testacé obscur, avec l'anus plus clair.

Pattes pâles : genoux, extrémité des tibias et des tarses, obscurs : extrémité des cuisses marquée de petites taches de teinte analogue : les postérieures, rembrunies dans leur dernière moitié. *Tibias* armés d'épines noires.

Hab. la Bresse. Très-rare.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *C. molliusculus*, Fall. ; mais chez ce dernier, l'appendice n'est pas membraneux, il n'offre pas de linéole rouge, et les cuisses postérieures ne sont pas rembrunies.

Capsus anticus.

Oblongus, subdepressus, nebuloso-hirtus; capite nigro, margine oculorum flavo ; antennarum articulo primo aurantiaco, basi nigro, sequentibus fuscis ; prothorace flavo testaceo, margine antico flavo, maculis duabus coadunatis, nigris ; hemelytris flavo-testaceis, appendice aurantiaco ; pedibus flavo-testaceis, femorum basi, tibiarum apice tarsisque nigris.

Long. 0,0067 (3 l.) larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps oblong; subdéprimé; hérissé en dessus de poils obscurs.

Tête noire; ornée au côté interne des yeux d'une bande longitudinale d'un beau jaune, anguleusement dilatée à son angle postéro-interne, de manière à rétrécir la partie noire du milieu du front: bord postérieur des yeux, jaune. *Yeux* brillants; noirs. *Bec* noir, à premier article jaunâtre.

Antennes à premier article égal environ au quart du deuxième; d'un jaune orangé, à base noire; hérissé au côté interne de poils plus longs que les suivants: ceux-ci, assez brièvement hérissés de poils obscurs: le deuxième, d'un brun testacé à la base, noir à l'extrémité: les suivants, noirs.

Prothorax tronqué en devant; rayé, après le bord antérieur, d'une ligne transversale assez profonde, laissant entre elle et le bord antérieur une sorte de collier jaune; d'un flave roussâtre ou jaune testacé sur le reste de sa surface; paré de deux taches noires, presque en forme de triangle transversal, liées chacune à la raie transversale précitée, ordinairement isolées du bord externe, contiguës ou à peu près sur la ligne médiane, en laissant dans ce point, entre leur bord antérieur, un petit espace obtriangulaire jaune.

Ecusson triangulaire; jaune; prolongé environ jusqu'au cinquième de la longueur des hémélytres.

Hémélytres chargées, en dehors de la clé, de deux faibles nervures postérieurement divergentes et non prolongées jusqu'à l'extrémité de la corie; d'un flave roussâtre ou jaune testacé: appendice d'un flave orangé. Membrane légèrement nébuleuse: nervure de la cellule d'un flave orangé.

Dessous du corps jaune sur l'antépectus, et paré sur les côtés de celui-ci d'une bande longitudinale noire; noir sur les autres parties pectorales, avec diverses taches latérales, jaunes ou jaunâtres. *Ventre* jaune, orné latéralement, au bord antérieur des

arceaux, d'une bande brune non prolongée jusqu'à la marge : base de la plaque anale, noire.

Pattes : hanches jaunes, à taches noirâtres : cuisses et tibias d'un flave roussâtre ou orangé : base des cuisses, extrémité des tibias et tarses, noirs ou noirâtres.

Hab. le midi de la France. Assez commun.

Capsus nigriceps.

Elongatus, depressus, pubescens; capite pectore et abdomine nigris ; antennis, prothorace scutelloque luteo-flavis ; hemelytris livido-flavescentibus aut flavescenti-nebulosis ; membranâ obscurâ, maculâ basali lividâ ; pedibus albo-flavescentibus.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.) larg. 0,0016 (2/3 l.).

Corps allongé ; déprimé ; garni en dessus de poils jaunâtres, fins, couchés, médiocrement épais.

Tête glabre ou presque glabre; noire, avec la partie postérieure obscurément jaunâtre. *Yeux* noirs. *Bec* d'un livide flavescent.

Antennes aussi longuement prolongées que l'abdomen ; flaves ou d'un flave pâle : premier article noir en dessus à la base, égal environ au quart du suivant : celui-ci, graduellement un peu moins grêle à son extrémité.

Prothorax jaune ; rayé d'un sillon transversal vers le tiers de sa longueur.

Ecusson triangulaire ; jaune.

Hémélytres d'un livide jaunâtre sur les parties qui débordent le corps, paraissant nébuleuses, par l'effet de la transparence, sur celles qui le couvrent : appendice à peine plus pâle. Membrane nébuleuse, ornée d'une tache d'un blanc livide, bordant la moitié externe de sa base.

Dessous du corps noir.

Pattes d'un blanc flavescent.

Hab. les parties méridionales de la France. Découvert par M. Perris de Mont-de-Marsan.

Capsus macula-rubra.

Oblongus, subdepressus, glaber; capite prothoracisque parte anticâ flavo-resinaceis, hujus parte posteriore viridi-pallidâ; hemelytrorum clavo subfusco, corio viridi-pallido, posticè carneo : appendice livido: membranâ carneâ, nervis lividis; corpore subtùs et pedibus viridi-pallidis.

Long. 0,0051 (2 1/3 l.) larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; glabre.

Tête d'un flave livide; luisant. *Yeux* bruns; saillants. *Bec* d'un livide verdâtre.

Antennes à premier article égal au moins au quart du deuxième; brun ou d'un brun livide, ainsi que celui-ci : les suivants pâles : le deuxième, de même grosseur sur toute sa longueur.

Prothorax rayé transversalement, vers le tiers de sa longueur, d'une ligne interrompue dans son milieu; d'un flave livide au devant de celle-ci, d'un vert pâle postérieurement.

Ecusson en triangle prolongé à peine jusqu'au cinquième des hémélytres; d'un vert pâle.

Hémélytres d'un livide brun sur la clé; d'un vert pâle sur le reste de la corie, avec l'extrémité de celle-ci parée d'une bande transversale d'un rouge de chair : appendice d'un blanc livide. Membrane carnée, à nervures d'un blanc livide.

Dessous du corps et *pattes* d'un vert pâle ou livide : tibias armés de petites épines noires : tarses d'un vert rougeâtre.

Hab. les environs de Lyon. Peu commun.

Capsus Perrisi.

Ovalis, subdepressus, niger, flavo-pubescens; antennis pallidis; hemelytrorum appendice et membranâ maculâ basali albidâ; corpore subtùs et femoribus nigris : tibiis albido-testaceis, fulvo annulatis.

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovalaire ; subdéprimé ; garni en dessus de poils couchés d'un blanc flavescent ou mi-doré, médiocrement épais, mais très-apparents.

Tête noire ; ornée à sa partie postérieure d'une ligne transversale blanchâtre, étroite, peu apparente. *Yeux* noirs. *Bec* fauve ou testacé.

Antennes un peu moins longuement prolongées que l'abdomen; flaves ou d'un blanc testacé ; à premier article obscur, à peine plus grand que le quart du suivant : celui-ci, graduellement et à peine plus gros à son extrémité.

Prothorax assez convexe; noir.

Ecusson de même couleur.

Hémélytres noires ou d'un noir brun ; offrant chacune à certain jour, par l'effet de la translucidité, une ligne d'un roux brunâtre, naissant de l'épaule et longitudinalement prolongée jusqu'à l'appendice, au tiers externe de la largeur. Appendice d'un noir brun, orné à la base d'une bordure d'un blanc livide, moins étroite dans son milieu. Membrane brunâtre, ornée d'une tache blanche, à sa base, entre les cellules et le bord externe.

Dessous du corps noir.

Pattes : cuisses noires : genoux, tibias et tarses d'un blanc testacé : tibias annelés de fauve, hérissés de poils spinosules obscurs.

Hab. les parties occidentales et méridionales de la France.

Obs. Cette espèce a été découverte par M. Perris à qui la science

doit tant de beaux travaux, et qui occupe aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les observateurs des mœurs des insectes.

Capsus proserpinæ.

Oblongus, subdepressus, pube tenui hirtus, ater, membranâ brunneâ; antennarum articulo primo secundi quartam partem æquante.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; entièrement noir, avec la membrane des hémélytres brune; hérissé en dessus de poils fins, assez longs et assez épais.

Antennes à premier article à peu près égal au quart du second : celui-ci, graduellement et à peine plus gros à l'extrémité.

Prothorax très-finement ridé; creusé vers le tiers de sa longueur d'un sillon transversal interrompu dans son milieu.

Ecusson finement ridé.

Hémélytres longitudinalement sillonnées près du bord externe Membrane brune.

Dessous du corps et *pieds* noirs.

Hab. les environs de Lyon. Rare.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *C. pilosus*, Hahn; elle en diffère par son corps hérissé de poils fins et beaucoup plus épais; par ses antennes entièrement noires, à premier article plus court; par son prothorax et son écusson finement ridés; par ses hémélytres entièrement noires.

Capsus maculicollis.

Ovato-oblongus, subdepressus, tenuiter pubescens, suprà testaceo-aurantiacus; prothorace maculis anticis duabus nigris; pedibus flavo-roseis : femoribus punctato-annulatis.

Long. 0,0051 (2 1/4 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovale-oblong; subdéprimé; garni de poils obscurs, fins, mi-couchés, peu apparents.

Tête presque glabre; luisante; rosat; ornée sur le front d'une ligne longitudinale d'un rouge de sang obscur, non prolongée jusqu'au vertex; marquée, derrière la base des antennes, d'un point obscur près du bord des yeux. *Yeux* noirs. *Bec* d'un rouge de sang obscur.

Antennes à premier et deuxième articles d'un testacé livide : les suivants obscurs : le premier, égal environ au quart du suivant : celui-ci graduellement un peu plus gros à l'extrémité.

Prothorax assez grossièrement ponctué; rayé, très-près du bord antérieur, d'une ligne transversale laissan tentre elle et le premier une sorte de collier jaune, étroit; marqué, après cette raie, de deux grosses taches noires, transversalement contiguës, d'un flave orangé sur le reste de sa surface.

Ecusson d'un rouge ferrugineux.

Hémélytres d'un flave orangé : appendice de même couleur. Membrane livide; à nervures d'un flave orangé.

Dessous du corps d'un flave rosâtre sur la poitrine; d'un rouge de sang obscur sur le ventre.

Pattes d'un flave rosâtre : cuisses presque annelées par des points vers leur extrémité. *Tarses* obscurs.

Hab. les environs de Lyon. Rare.

Capsus mollis.

Oblongus, subdepressus, pubescens, rufo-testaceus; membranâ hemelytrorum fuliginosâ, basi maculâ albâ; corpore subtùs rufo-testaceo livido : femoribus fusco-punctatis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong; subdéprimé; roux ou d'un roux testacé, garni de poils noirs ou obscurs, peu épais, couchés, faiblement apparents.

Tête d'un roux testacé, nébuleux à la base du bec. *Yeux* noirs. *Bec* d'un roux testacé, à extrémité obscure.

Antennes à premier article égal au quart ou un peu moins du suivant; noir, à sommet pâle : les suivants, testacés : le deuxième graduellement à peine moins grêle à l'extrémité.

Prothorax, *Ecusson*, *Hémélytres*, appendice, roux, ou d'un roux testacé : membrane fuligineuse ou brunâtre, ornée, à l'extrémité de l'appendice, d'une tache triangulaire blanche ou blanchâtre, occupant l'espace compris entre la cellule et le bord externe.

Dessous du corps d'un roux testacé plus pâle que le dessus; marqué, sur les côtés, de petites taches brunes ou brunâtres.

Pattes plus livides; marquées sur les cuisses, principalement sur les postérieures, de points bruns disposés sur deux rangées.

Hab. les environs de Lyon.

Capsus punctipes.

Oblongus, subdepressus, livido-cinereus, pube obscurâ parciùs subhirtus; antennarum articulo primo nigro, apice flavo : secundo livido-testaceo, basi nigro; corpore subtùs brunneo-livido; pedibus lividis, femoribus fusco-punctatis.

Long. 0,0051 (2 1/4 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong; subdéprimé; garni de poils noirs, médiocrement fins, peu épais, mi-couchés, faiblement apparents.

Tête d'un testacé livide, avec le vertex d'un jaune pâle. *Yeux* d'un brun gris. *Bec* d'un livide testacé, avec l'extrémité obscure.

Antennes à premier article un peu plus grand que le quart du suivant, noir, à sommet brièvement jaunâtre : le deuxième, à peu près de grosseur égale, noir à la base sur le septième de sa longueur, ensuite d'un livide cendré ou testacé : les suivants moins pâles.

Prothorax, *Ecusson* et *Hémélytres* livides ou d'un livide tirant sur le gris cendré ou le testacé : le premier, à deux taches d'un jaune pâle près de son bord antérieur : appendice des hémélytres, de même couleur qu'elles : membrane à peine plus pâle.

Dessous du corps d'un livide brunâtre ou d'un brun livide.

Pattes d'un livide tirant sur le grisâtre ou testacé : cuisses, surtout les deux postérieures, marquées de points bruns, presque disposés sur deux rangées longitudinales.

Hab. le midi de la France. Rare.

Capsus decoloratus.

Oblongus, *depressus*, *testaceo-lividus ; prothorace maculis quatuor fuscis : intermediis coadunatis ; corio partim carneo ; appendice membranâque translucidis.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong ; subdéprimé ; d'un testacé ou flave testacé livide ; glabre.

Tête, *Antennes* et *Bec* de la même couleur ou à peu près. *Yeux* noirs.

Antennes à premier article presque égal au quart du suivant : celui-ci d'une grosseur à peu près uniforme.

Prothorax marqué, au devant de la base, de quatre petites taches brunes : les deux médiaires, contiguës sur la ligne médiane : les latérales, situées chacune vers le quart externe de la largeur, presque en forme d'accent.

Hémélytres graduellement moins pâles, ou d'un rouge de chair, vers la partie postérieure de la corie : appendice et membrane translucides : nervures de celle-ci, d'un blanc livide.

Dessous du corps et *Pattes* d'un testacé livide ou d'un livide jaunâtre.

Hab. les environs de Lyon.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec le *C. varians* Herrich-Schæff. et peut-être n'en est-elle qu'une variété ; cependant elle paraît s'en distinguer par les taches de son prothorax et par l'appendice non coloré de ses hémélytres.

Capsus ocularis.

Ovalis, subdepressus, ferè glaber, niger subnitidus ; oculis, antennis, rostri apice, genubus, tibiis et tarsis albidis : oculis vittâ nigrâ.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovalaire; subdéprimé : noir, luisant, et à peu près glabre, en dessus.

Tête sans tache. *Yeux* blanchâtres; ornés d'une bande longitudinale noire, raccourcie. *Bec* brun, à extrémité d'un blanc livide.

Antennes moins longuement prolongées que le ventre; d'un flave pâle; à premier article presque égal au tiers du suivant : celui-ci, graduellement et à peine moins grêle à son extrémité.

Prothorax, *Ecusson* et *Hémélytres* sans taches : celles-ci offrant, à certain jour, par l'effet de la translucidité, une ligne longitudinale, d'un roux brunâtre, près du bord externe; inclinées à partir de l'appendice. Ce dernier, noir. Membrane un peu moins obscure.

Dessous du corps noir. *Cuisses* de même couleur : *genoux*, *tibias* et *tarses* d'un blanc livide : tibias, surtout les postérieurs, ponctués de noir, à la base de leurs poils spinosules.

Hab. les parties occidentales et méridionales de la France. Cette espèce a été découverte par M. Perris.

Capsus melanaspis.

Oblongus, subdepressus ; capite subcarneo, lineâ longitudinali nigrâ ; prothorace anticè collo luteo, posticè punctato, nigro, margine

pallido ; hemelytris fulvo-pallidis, pube cinerascente hirtis : membranâ nebulosâ ; corpore subtùs nigro-sanguinoso ; pedibus pallidis, fusco-annulatis.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.) larg. 0,0016 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; garni, sur les hémélytres, de poils hérissés, grisâtres, assez fins.

Tête glabre; d'un roux testacé; marquée, sur sa ligne médiane, d'une ligne noirâtre, presque à partir du vertex, et d'un point noir à la base des antennes. *Yeux* noirs. *Bec* d'un rouge obscur.

Antennes pubescentes; d'un roux testacé, à dernier article obscur; à premier article presque égal au tiers du suivant : celui-ci graduellement un peu plus épais à son extrémité.

Prothorax paraissant glabre, garni de poils clair-semés et peu apparents; rayé, très-près du bord antérieur, d'une ligne transversale laissant entre elle et le dit bord un collier moins étroit dans son milieu, lisse, d'un beau jaune; postérieurement marqué de points assez gros et d'un noir brûlé, avec les bords plus pâles ou testacés.

Ecusson d'un noir brûlé.

Hémélytres pointillées; d'un fauve livide, ainsi que l'appendice. Membrane nébuleuse.

Dessous du corps d'un rouge de sang noir; marqué de très-petits points jaunâtres, le long de la tranche : épimères postérieures à moitié d'un blanc flavescent.

Pattes d'un flave livide : cuisses à base obscure ou d'un rouge obscur, annelées vers l'extrémité par des points de même couleur : tibias annelés de rouge obscur.

Hab. le midi de la France.

Capsus bivittcus.

Ovato-oblongus, subdepressus, fuscus, densiùs flavescenti-pubescens; antennis lividis; hemelytrorum appendice basi pallido-marginato; membranâ fuscâ, maculis duabus basalibus pallidis; corpore subtùs et femoribus nigris; tibiis pallidis.

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovale-oblong; subdéprimé; en dessus d'un brun plus ou moins livide, et revêtu d'un duvet flavescent, presque mi-doré, assez épais.

Tête ordinairement d'un rouge brun. *Yeux* noirs. *Bec* obscur.

Antennes un peu moins longuement prolongées que le ventre; d'un blanc livide; à premier article à peine égal au quart du deuxième : celui-ci, légèrement renflé vers son extrémité.

Prothorax assez densement garni de duvet, ainsi que l'écusson.

Hémélytres presque aussi densement pubescentes; paraissant d'un livide brun, par l'effet de la translucidité, sur les parties qui débordent le corps, brunes ou d'un brun livide sur le reste. Appendice brun ou brunâtre, paré à la base d'une bordure d'un blanc livide, en triangle large. Membrane brune ou brunâtre, ornée de deux taches basilaires d'un blanc livide : l'une ovale ou subarrondie à l'angle interne : l'autre, en triangle élargi, liée au côté externe.

Dessous du corps d'un brun rouge. *Cuisses* de même couleur. *Genoux*, *tibias* et *tarses* d'un blanc livide ou flavescent : tibias hérissés de poils spinosules obscurs.

Hab. les parties méridionales et occidentales de la France. Cette espèce a été découverte par M. Perris.

Capsus coarctatus.

Elongatus, parcè pubescens, subdepressus, ferrugineus; prothorace anticè contracto; hemelytris medio coarctatis, maculâ basali communi, fasciâque posticâ albis; pedibus antennarumque basi pallidis.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0008 à 0,0011 (1/3 à 1/2 l.).

Corps allongé; subdéprimé; garni de poils rares.

Tête conique; légèrement convexe; ferrugineuse. *Yeux* noirs. *Bec* testacé, avec l'extrémité obscure.

Antennes obscures, à base pâle: deuxième article un peu plus épais au sommet.

Prothorax en cône tronqué; légèrement échancré en devant; étranglé après le bord antérieur; postérieurement élevé; chagriné; ferrugineux.

Ecusson convexe; ferrugineux; plus obscur à sa partie postérieure.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base; allongées; notablement rétrécies dans leur milieu; d'un ferrugineux mat; parées d'une tache commune, d'un blanc vif, en arc dont les extrémités se lient aux deux épaules; ornées d'une bande transversale de même couleur, joignant l'appendice: ce dernier, brunâtre. Membrane obscure.

Dessous du corps d'un rouge sanguin sur le sternum. *Ventre* brun, à base pâle.

Pattes allongées; testacées: hanches antérieures, trochanters, base des cuisses, base des tibias, teintés de rouge.

Hab. les environs de Lyon. Très-rare.

Obs. Cette espèce très-voisine du *C. capito* Serv. quant au faciès, s'en distingue par sa couleur; par sa tête moins globuleuse; par ses hémélytres plus resserrées au milieu, et par la forme et la disposition des bandes blanches.

Capsus forticornis.

Elongatus, subdepressus, fusco-pubescens, rufo-ferrugineus; pedibus et antennarum articulis ultimis duobus pallidis: harum articulo secundo per totam longitudinem paulò dilatato.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0.0036 (2/3 l.).

Corps allongé, subdéprimé; légèrement chagriné; pubescent.

Tête transverse; conique; convexe; ferrugineuse. *Yeux* bruns. *Bec* pâle, avec les articulations et l'extrémité plus obscures.

Antennes pubescentes; ferrugineuses, avec les deux derniers articles pâles, grèles, subulés : le deuxième, légèrement et également dilaté dans toute sa longueur.

Prothorax court; en cône tronqué; transversalement convexe au milieu; ferrugineux.

Ecusson ferrugineux.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base; allongées; subparallèles; d'un roux ferrugineux, ainsi que l'appendice. Membrane enfumée.

Dessous du corps d'un ferrugineux clair.

Pattes grèles; pâles : *tibias* extérieurement épineux.

Hab. le Mont-Dore. Très-rare.

Obs. Cette espèce diffère du *C. crassicornis*, Hahn, par sa couleur plus claire; ses hémélytres plus parallèles; par l'absence des taches pâles à la base de l'appendice et sur la membrane.

Capsus tigripes.

Breviter ovalis, subconvexus, parciùs aureo-pilosus, opacus, niger; vertice, geniculis et tibiis externè pallidis; prothorace fortiter transverso. Antennarum articulo secundo dilatato.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0022 (1 l.).

Corps en ovale court ; légèrement convexe ; garni de quelques poils jaunâtres.

Tête transverse; conique; convexe; noire, avec le vertex pâle. *Yeux* bruns, bordés de pâle. *Bec* noir, avec les articulations plus claires.

Antennes noires; pubescentes; à deuxième article dilaté en massue fusiforme.

Prothorax très-court ; en cône tronqué ; convexe ; légèrement échancré en devant ; entièrement noir ; finement chagriné.

Ecusson noir ; convexe.

Hémélytres de la longueur du prothorax à leur base ; légèrement élargies au milieu ; noires, garnies de quelques poils d'un jaune brillant : appendice noir. Membrane obscure.

Dessous du corps et *Pattes* noires : genoux et arête extérieure des tibias, pâles : ces derniers armés d'épines et marqués de points noirs sur cette même arête.

Hab. le midi de la France. Environs de Nimes. Rare.

Obs. Cette espèce diffère du *C. unicolor* Hahn ♂, par sa taille plus petite, proportionnellement plus courte, et par la couleur des tibias. Ce dernier caractère, la couleur de ses antennes et sa forme raccourcie empêcheront toujours de la confondre avec le *C. marginicornis* Fall.

Capsus antennatus.

Oblongus, pubescens, nitidus, fusco-niger, capitis thoracisque lineolâ, hemelytrorumque vittâ juxta-marginali, appendicisque basi pallidis. Pedibus testaceis, femoribus posticis apice infuscatis. Antennis articulo secundo apice infernè angulosè dilatato.

Long. 0,0067 (3 l.) larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps allongé; légèrement pubescent; subdéprimé.

Tête convexe; transverse; conique; noire, avec le cou, une ligne longitudinale sur le front, le tubercule antennifère, et l'insertion du bec, testacés. *Yeux* noirâtres. *Bec* testacé, à extrémité noire.

Antennes velues; à deux premiers articles épais : les deux derniers, grêles : le deuxième, dilaté à son extrémité, en dessous, en forme d'angle arrondi au sommet et portant une brosse de poils serrés; d'un testacé livide, avec la base et le sommet du premier article, la base du troisième et le quatrième, plus obscurs.

Prothorax en cône tronqué; légèrement échancré en devant; étranglé après son bord antérieur; noir; étroitement bordé de blanchâtre à la base; paré d'une linéole de même couleur sur la partie postérieure du disque et de deux cicatrices à la partie antérieure.

Ecusson noir, à pointe pâle.

Hémélytres oblongues; subépineuses au milieu de leur bord latéral; brillantes; d'un noir grisâtre; parées d'une bande subhumérale testacée, prolongée jusque près de l'appendice : celui-ci, noirâtre, à base pâle.

Dessous du corps noir. Ventre ferrugineux, avec les côtés et quelques maculatures brunes. Anus noir.

Hanches et *pattes* testacées : dernière moitié des cuisses postérieures, extrémité des *tibias* et *tarses*, obscurs : tibias armés d'épines et marqués de points noirs.

Hab. diverses parties du département du Rhône. Rare.

Obs. La conformation du deuxième article des antennes distingue cette espèce de toutes ses voisines.

Capsus horridus.

Brevis, subconvexus, fortiter coriaceus, fusco-hirtus, niger; antennarum basi, capite femoribusque, sanguineis; tibiis dilutioribus, apice cum tarsis fuscis; hemelytris abbreviatis; membranâ nullâ.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps court; subconvexe; fortement chagriné; hérissé de poils obscurs.

Tête transverse; conique; convexe; presque lisse; d'un rouge de sang clair : vertex et *yeux*, noirs. *Bec* obscur.

Antennes hérissées de poils obscurs; noires : premier article rouge ou obscur au sommet : le deuxième, un peu plus épais à son extrémité.

Prothorax en cône tronqué; noir; fortement rugueux, avec la partie antérieure lisse, étranglée.

Ecusson noir; fortement chagriné.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base; raccourcies; notablement élargies après leur milieu; fortement chagrinées; noires; arrondies à l'extrémité; sans appendice et sans membrane.

Dessous du corps noir. *Abdomen* aussi large que long.

Pattes hérissées de poils grisâtres; d'un rouge de sang clair.

Tibias testacés, obscurs à leur extrémité ainsi que les *tarses*.

Hab. l'ancien Beaujolais. Très-rare.

Capsus stygialis.

Brevis, subconvexus, dilatatus, ater, vix pilosus; hemelytris apice obtusis, membranâ nullâ.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0030 (1 1/3 l.).

Corps assez court; faiblement convexe; entièrement d'un noir mat, en dessus; garni de poils noirs, mi-hérissés, très-clair-semés, peu apparents.

Antennes poilues ; à premier article presque égal au tiers du suivant : celui-ci graduellement et sensiblement épaissi à son extrémité.

Prothorax élargi en ligne droite, d'avant en arrière ; rayé, vers les deux cinquièmes de la longueur, d'un sillon transversal interrompu dans son milieu ; marqué, sur la ligne médiane, au devant de ce sillon d'une impression en forme de V.

Hémélytres sans membrane, et obtusément arrondies à l'extrémité ; plus courtes que l'abdomen. *Ailes* rudimentaires.

Dessous du corps et *Pattes* entièrement noirs : côtés de la poitrine et du ventre parcimonieusement garnis de poils squammiformes d'un blanc flavescent.

Hab. les environs de Lyon.

Obs. Cette espèce a la plus grande analogie avec le *C. saltator*, Hahn ; peut-être n'en est-elle qu'une variété. Elle s'en distingue principalement par la couleur noire de ses tibias.

Capsus tenuicornis.

Brevis, subconvexus, dilatatus, niger, obscurus, albo pulvinato ; antennarum articulo primo et articuli secundi dimidiâ parte basali, femorum apice et tibiis fulvis ; hemelytris apice obtusis, membranâ nullâ.

Long. 0m,0042 (1 7/8 l.) — larg. 0m,0017 (3/4 l.).

Corps assez court ; sensiblement convexe ; d'un noir mat en dessus ; comme poudré d'une manière inégale de poils blancs, subsquammiformes, collés, brillants ; parcimonieusement garni de poils noirs, assez rudes, mi-couchés.

Antennes à premier article un peu plus grand que le quart du suivant ou presque égal au tiers de celui-ci, fauve, ainsi que la moitié basilaire du deuxième : ce dernier graduellement un peu plus épais à son extrémité, noir sur sa seconde moitié : articles suivants, de cette dernière couleur.

Hémélytres élargies en ligne courbe; obtusément arrondies à l'extrémité; plus courtes que l'abdomen; sans appendice ni membrane.

Pygidium et *dessous du corps* noirs, et poudrés de blanc comme le dessus.

Pattes noires : extrémité des cuisses et tibias, fauves ou d'un fauve roux.

Hab. les environs de Lyon et le midi de la France.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *C. saltator*, Hahn; elle s'en distingue par une tache plus petite; par son corps plus garni de poils blancs; par la couleur de ses antennes.

FAMILLE DES **TINGIDES**. Herr. Schæff.

Monanthia unicostata.

Depressa, ferruginea; hemelytrorum tricarinatorum maculis duabus pedibusque pallidis; prothoracis maculis duabus anticis, apice capitis, tarsorum et disci scutellaris infuscatis. Capite quinque-cornuto; prothorace unicostato, lateribus carinato.

Long. 0^{m},0028 (1 1/4 l.) larg. 0^{m},0015 (2/3 l.).

Corps déprimé; subelliptique; fortement ponctué.

Tête convexe; ponctuée; ferrugineuse; noire; armée antérieurement de cinq cornes couchées, blanchâtres : deux, joignant les yeux : une, frontale : deux, antérieures, convergentes en devant.

Antennes testacées; à dernier article velu, en massue allongée.

Prothorax piriforme; rebordé en devant; u peu rétréci et transversalement impressionné avant sa partie antérieure; latéralement caréné; transversalement élevé vers le milieu dans sa partie la plus large; déprimé sur le disque scutellaire, et longi-

tudinalement chargé d'une côte unique; fortement ponctué ; ferrugineux, avec l'extrémité scutellaire et deux taches antérieures, noirâtres : rebord antérieur, côte médiane et carène latérale, blanchâtres : celle-ci, antérieurement dilatée en forme de spatule.

Hémélytres tricarénées; finement réticulées; de la largeur du prothorax à leur base, dilatées au milieu, rétrécies après celui-ci, et s'élargissant insensiblement de nouveau avant l'extrémité ; arrondies à cette dernière; ferrugineuses ; parées de deux grandes taches pâles : une, un peu après la base : l'autre, un peu avant l'angle postéro-externe de la corie. Membrane coriace ; grisâtre, réticulée de noir; à mailles plus lâches que celles de la corie.

Pattes pâles : tarses à extrémité obscure.

Dessous du corps noirâtre : ventre d'un brun rougeâtre.

Hab. le Languedoc. Rare.

Obs. Cette espèce ressemble à la *M. dumetorum*, Herr. Schæff., par les couleurs ; mais elle appartient à la division des *Monanthia* à bords carénés (*Tropidocheila* Fieb.). Sa côte prothoracique unique la distingue facilement de ses congénères.

Monanthia Kiesenwetteri.

Depressa, albo-cinerea, lanosa ; fronte bisulcatâ ; prothorace marginato, costis tribus elevatis, longitudinalibus anticè abbreviatis ; hemelytris lineis transversis lateralibus nigris ; corpore subtùs nigro, albo-lanoso, sulco rostrali albo marginato ; antennis fulvis ; tibiis tarsisque testaceo-pallidis.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.) larg. 0,0020 (7/8 l)

Corps obovale ; déprimé ; d'un blanc cendré, et hérissé de poils frisés de même couleur, en dessus.

Tête creusée de deux sillons longitudinaux, divisant le front en trois intervalles à peu près égaux. *Yeux* noirs. *Bec* fauve ; prolongé jusqu'à la naissance des pieds postérieurs.

Antennes d'un fauve testacé ; poilues : ces poils frisés sur les trois premiers articles : le deuxième de ceux-ci égal au tiers du troisième : le quatrième, en massue ovalaire, plus grand que la moitié du précédent.

Prothorax muni latéralement d'un rebord presque en forme de côte ; chargé longitudinalement de trois côtes partageant presque également sa largeur, naissant d'un empâtement marqué de gros points, couvrant le tiers antérieur de la longueur, mais isolé des rebords latéraux et débordant à peine la côte externe : extrémité scutellaire marquée de points assez gros.

Hémélytres dilatées dans le milieu ; rétrécies ensuite ; arrondies chacune à leur extrémité ; chargées d'une nervure parallèle au bord externe, dont elle est séparée par un sillon sensible ; offrant une autre nervure naissant de l'extrémité scutellaire, à leur bord interne, et dirigée vers le bord postéro-externe ; réticulées ; d'un blanc cendré, comme le reste du dessus du corps ; ornées latéralement de taches ou lignes transversales prolongées du bord externe jusqu'au sillon juxta-marginal ; ordinairement marquées sur le reste de leur surface de quelques autres petites taches obscures ou noirâtres.

Dessous du corps noir, mais revêtu d'un duvet frisé, assez épais, d'un blanc cendré ; orné, entre les pieds antérieurs et postérieurs, de deux lignes saillantes d'un blanc livide, formant le bord de la gouttière servant à loger le bec.

Pattes poilues : *tibias* et *tarses* d'un livide testacé ou flavescent : extrémité des tarses, fauve : *cuisses* plus obscures.

Hab. l'ancienne Provence. Elle a également été prise dans les Pyrénées par M. de Kiesenwetter.

Nous l'avons dédiée à ce savant Entomologiste.

FAMILLE DES RÉDUVITES.

Harpactor carnifex.

Niger ; abdomine rubro , lateribus nigro-fasciato.

Long. 0m,0100 (4 l.) larg. 0m,0025 (1 1/8 l.)

Corps allongé.

Tête d'un noir luisant : *bec* et *antennes* de même couleur.

Prothorax bimamelonné et d'un noir luisant, au devant du sillon transversal, ensuite d'un noir mat, pointillé et finement rugueux.

Ecusson noir; chargé postérieurement d'un relief en forme de V.

Hémélytres d'un noir mat.

Poitrine noire. *Ventre* rouge ; orné de chaque côté, sur le tiers de sa largeur, d'une bande transversale noire, couvrant la moitié antérieure de chaque arceau.

Pattes noires.

Hab. diverses parties de l'ancienne Provence.

Harpactor lividigaster.

Niger, scutello lineâ albâ ; abdomine, disco et lateribus lividis : his maculâ segmentariâ obtriangulari nigrâ ; pedibus rubris ; femoribus basi, apice et annulo medio nigris.

Long. 0,0067 (3 l.) larg. 0,0014(3/5 l.)

Tête d'un noir luisant : *bec* et *antennes* de même couleur.

Prothorax d'un noir luisant ; bimamelonné au devant du sillon transversal.

Ecusson noir, chargé d'un relief en forme d'Y, dont le pied ou partie postérieure est blanc.

Hémélytres brunes, à reflet légèrement bronzé ou bronzé cuivreux.

Poitrine noire. *Ventre* d'un blanc livide, au moins sur sa moitié longitudinalement médiaire; orné d'une large bande longitudinale noire entre cette partie blanche discale et les côtés : ceux-ci, d'un blanc livide, marqués, sur chaque arceau, d'une tache obtriangulaire noire.

Pattes rouges : base, extrémité et milieu des cuisses, noirs.

Hab. diverses parties de l'ancienne Provence.

TRIBU DES AMPHIBICORES. Herr. Schæff.

GENRE MESOVELIA, Mésovélie.

(Μεσος, mitoyen; *velia*, nom d'un genre voisin.)

Caractères. — *Rostrum* mediocre. *Caput* ad antennarum basin angulosè dilatatum.

Antennae graciles, articulo secundo cæteris minore.

Scutello conspicuo.

Pedes tenues, valdè elongati. *Tarsi* articulo primo brevissimo.

Corps oblong; déprimé.

Tête (fig. b) allongée; chargée d'un tubercule antennifère prononcé, anguleux. *Yeux* gros; saillants. *Ocelles* assez rapprochés, placés vers le vertex. *Bec* (fig. c) assez grêle; atteignant l'insertion des pattes intermédiaires; de deux articles apparents : le premier, trois fois plus long que le suivant.

Antennes très-grêles; de quatre articles : les premier, troisième et quatrième, presque égaux : le deuxième, un peu plus court : le premier, plus épais, légèrement arqué en dehors.

Prothorax en cône tronqué en devant; dilaté latéralement

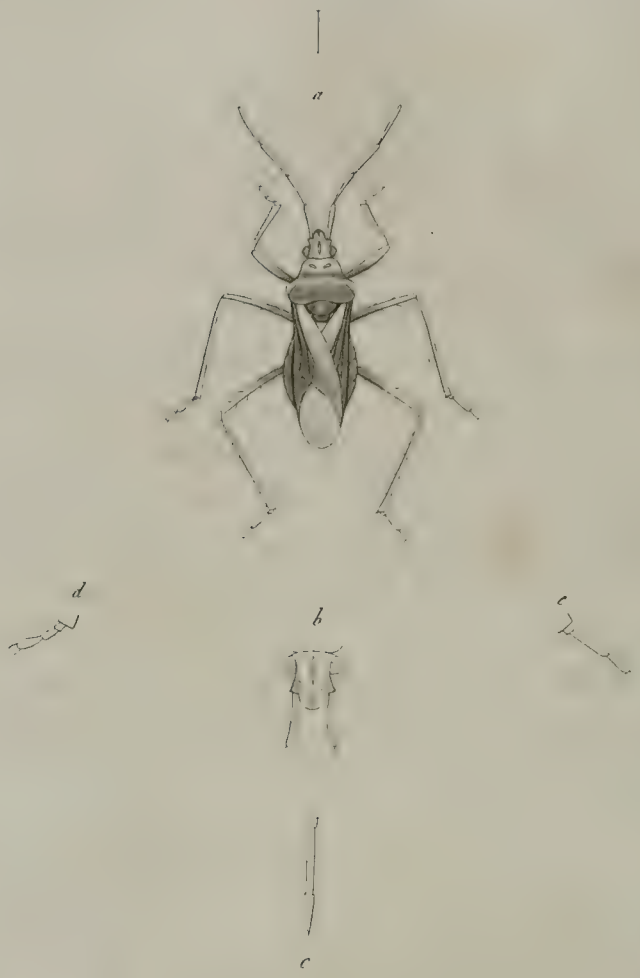

Mesovelia furcata

Muls. et Rey

Rey

Déchaud

vers le tiers de sa longueur en une espèce de gibbosité ; prolongé au milieu de son bord postérieur en une lame semi-circulaire, dont il est séparé par une suture ou rebord : cette lame simulant un premier écusson couvrant en partie le véritable.

Hémélytres chargées de deux côtes principales et de faibles ramifications, formant ensemble cinq cellules : l'interne, grande, allongée, elliptique : les deux postérieures, médiocres : les deux externes, étroites. Membrane sans nervure sensible.

Abdomen de six segments. *Ventre* convexe, à dernier arceau profondément échancré chez la ♀.

Pattes longues ; très-grêles ; épineuses : les antérieures plus courtes et plus épaisses. *Tarses* simples ; de trois articles : le premier très-court : tarses intermédiaires et postérieurs (fig. e) à deuxième article allongé, près d'une fois plus grand que le troisième : tarses antérieurs (fig. d) à troisième article plus épais et un peu plus long que le précédent. *Crochets* très-petits.

Obs. Cette coupe se distingue des genres *Velia*, Latr. et *Microvelia*, L. Duf., par ses antennes, par ses pattes grêles et par la présence de l'écusson.

Microvelia fuscata.

Oblonga, depressa, livido-testacea ; capitis maculis sex, prothoracis basi scutelloque nigris ; geniculis, tibiarum et tarsorum apice, hemelytrisque obscuris ; his internè dilutioribus, basi albidis ; antennis piceo-testaceis, articulo primo basi apiceque fusco ; membranâ fusco-albidâ. Abdomine pallido, ano infuscato.

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps allongé ; déprimé.

Tête allongée ; d'un testacé livide, avec le tubercule antennifère, les ocelles et six taches, obscurs : une, antérieure, allon-

gée : deux, de chaque côté, au devant des yeux, ponctiformes : une, allongée, stigmatiforme, s'étendant depuis le milieu du front jusqu'au vertex. *Yeux* noirs. *Bec* testacé, avec l'extrémité noire.

Antennes pubescentes; d'une couleur de poix testacée, avec la base et le sommet du premier acticle plus obscurs : celui-ci muni d'un poil spiniforme au côté interne.

Prothorax en cône tronqué en devant; latéralement dilaté et transversalement élevé avant la base; postérieurement rebordé; d'un noir opaque, avec les gibbosités et la partie antérieure, d'un testacé livide; creusé sur cette partie de deux fossettes ovales : l'une, semi-circulaire, rebordée.

Partie visible de l'*Ecusson* transverse, concave, noire.

Hémélytres d'un noir de poix, avec le fond des cellules et la région médiaire plus clairs; marquées d'une grande tache commune blanche à la base, formant une espèce de croissant ou de fourche qui embrasse l'écusson et la lame semi-circulaire; offrant quelques petites rides transversales aux angles postéro-externes. Membrane blanchâtre.

Dessous du corps d'un testacé blanchâtre, avec l'anus obscur.

Pattes d'un testacé livide, avec les genoux, l'extrémité des *tibias* et le dernier article des tarses, noirâtres; pubescentes, avec les *cuisses* et les *tibias*, moins les antérieurs, épineux : épines plus nombreuses au côté interne, plus fortes aux cuisses antérieures. *Tarses* simples; pubescents; allongés.

Hab. Fallavier (Isère), parmi les détritus des marais. Très-rare.

TRIBU DES HYDROCORES; Herr. Schæff.

FAMILLE DES BÉLASTOMIDES, Herr. Schæff.

Corixa fasciolata.

Alata, fusco-testacea ; capite thoracis latera superante ; sterno, abdomine pedibusque albido-testaceis ; tarsorum apice, prothorace, scutello, hemelytrorum vittis duabus, clavâ, carinâ et costâ marginali fuscis.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps allongé ; légèrement convexe ; brillant ; obsolètement chagriné.

Tête d'un jaune blanchâtre ; front avancé en triangle obtus. *Yeux* grands, noirs, débordant les côtés du prothorax.

Prothorax obscur ; court, en ellipse transverse ; chargé, à sa partie antérieure, d'une carène longitudinale lisse et presque effacée ; marqué de quelques rides sur les côtés du disque.

Ecusson triangulaire ; obscur.

Hémélytres oblongues ; de la largeur du prothorax à leur base ; légèrement dilatées postérieurement ; individuellement arrondies à l'extrémité ; sinueuses à la suture ; d'un testacé obscur, avec la clé, deux bandes longitudinales postérieurement élargies, la carène et la marge, noirâtres. Cellule latérale pâle. Membrane coriace ; obscure.

Dessous du corps et *pattes* d'un testacé blanchâtre : extrémité des tarses, obscure. *Ventre* latéralement déprimé et marqué sur cette partie d'une bande juxta-marginale verdâtre. Anus roux.

Hab. les environs de Cluny (Saône-et-Loire), dans les eaux de la Grosne. Juin. Très-rare.

Obs. Cette espèce diffère de la *C. Caleoptrata* Fabr. par son prothorax moins court ; ses élytres plus allongées, à côtés subparallèles, à angle sutural arrondi ; enfin par la présence des ailes.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE D'HARPALE,

Par E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 février 1852.)

Harpalus punctipennis.

Oblongus ; niger, nitidus, antennarum articuli primi apice et sequentibus plerumque rufo-testaceis ; thorace lineâ longitudinali mediâ, posticè utrinque foveolato, foveis et angulis posticis rectis punctatis. Elytris posticè subsinuatis, striatis. Interstitiis 3 vel 5-9 sat densè punctatis.

Long. 0,0112 à 0,0115 (5 à 5 1/8 l.) larg. 0,0042 à 0,0045 (1 7/8 à 2 l.).

Corps oblong; d'un noir luisant. *Tête* lisse, imperceptiblement pointillée; rayée d'une suture frontale; marquée de deux fossettes ou points allongés, situés chacun vers le quart externe de la suture frontale, et postérieurement à celle-ci. *Palpes* bruns, avec l'extrémité de chaque article et la moitié du dernier, d'un rouge testacé. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que l'extrémité du prothorax; à premier article brun, avec l'extrémité d'un rouge ferrugineux : les suivants, pubescents, ordinairement d'un rouge testacé, avec les derniers plus pâles, quelquefois bruns ou d'un brun testacé. *Prothorax* peu fortement échancré en arc en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers

environ des côtés, rétréci ensuite en ligne droite ou peu distinctement sinueuse; non émoussé aux angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts; à peine plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs; coupé en arc faible à la base; d'un cinquième plus large à cette dernière que long dans son milieu; peu convexe; marqué d'un arc ou d'un angle dirigé en arrière, naissant du bord antérieur, près des angles de devant, et prolongé sur la ligne médiane jusqu'aux deux septièmes de la longueur; rayé, à partir de ce point, d'une ligne longitudinale médiaire prolongée jusqu'à la base; lisse ou imperceptiblement pointillé sur la majeure partie de sa surface; offrant souvent de légères rides, surtout près du bord antérieur; marqué, vers chaque quart externe de la base, de deux fossettes avancées jusqu'au tiers postérieur de la longueur : ces fossettes ponctuées; noté, sur la seconde moitié des bords latéraux, de points semblables, couvrant un espace élargi d'avant en arrière, et se réunissant à la base avec ceux des fossettes. *Ecusson* petit; imponctué. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; subparallèles ou faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes, coupées obliquement et d'une manière subsinueuse à leur partie postérieure; peu convexes; à neuf stries, presque terminales : la quatrième, ordinairement unie postérieurement avec la sixième, en enclosant la cinquième; offrant, entre la première et la deuxième, une strie rudimentaire, ordinairement unie en devant avec la deuxième. Intervalles presque planes ou subdéprimés : les troisième à neuvième, ou quelquefois seulement les cinquième à neuvième, assez densement ponctués sur toute leur longueur : les cinquième à premier, ponctués à la base, sur le sixième de la longueur du cinquième, et d'une manière graduellement plus courte sur les autres : ces mêmes intervalles plus ou moins ponctués à l'extrémité : le neuvième, marqué de points plus gros. *Dessous du corps* presque lisse. *Cuisses* intermédiaires et postérieures, ponctuées près de leur

tranche inférieure. *Jambes* intermédiaires et postérieures aspèrement ponctuées; garnies de petites épines rousses ainsi que les tarses.

J'ai trouvé cette espèce dans le mois d'août 1850, sur la montagne de Faillefeu (Basses-Alpes), à une assez grande élévation.

SECONDE EXCURSION

DANS

LES GRANDES-LANDES.

LETTRE ADRESSÉE A M. MULSANT,

Par M. EDOUARD PERRIS,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 janvier 1852).

Il y a deux ans, mon cher collègue, dans une lettre que l'Académie de Lyon a bien voulu imprimer dans ses Annales, je vous rendis compte d'une excursion que j'avais faite dans nos grandes landes, nos dunes et nos étangs, et vous dûtes comprendre, aux détails que je vous donnai, que ce voyage m'avait vivement intéressé au point de vue pittoresque comme sous le rapport scientifique, et que j'en étais revenu avec le désir de le recommencer un jour. Ce désir vivait toujours en moi et dans l'esprit de mes compagnons. Chaque fois que nous nous retrouvions ensemble, nous aimions à rappeler nos souvenirs, à réveiller nos jouissances, et nous formions le projet de les renouveler. Ce projet, tant de fois conçu et caressé avec tant de prédilection, nous l'avons exécuté durant la première

quinzaine du mois de juillet 1850. Quoique le plaisir qu'il m'a causé soit déjà un peu suranné, puisqu'il date de dix-sept mois, j'ai accueilli avec empressement l'inspiration qui m'est venue de consacrer quelques soirées de loisir que me procure mon séjour momentané à la campagne, pour communiquer à votre bonne et indulgente amitié les notes que j'ai recueillies, les quelques découvertes que j'ai faites.

Vous connaissez déjà, par ma première, deux de mes compagnons, M. Bertrand et M. de Marsan; le troisième, M. Cauloubie, ne pouvant se joindre à nous, nous avions fait choix, pour le remplacer, d'un ami commun, M. Marcadé, curé de Geloux, que le récit des épisodes de notre première expédition avait plus d'une fois électrisé.

En 1847, nous avions suivi, à travers la Grande Lande, une ligne droite de Mont-de-Marsan à Sanguînet; cette fois, un peu plus maîtres de notre temps, nous avions décidé que nous parcourrions les quatre côtés d'un immense quadrilatère dont la ligne précitée forme précisément la diagonale, et dont les quatre angles sont occupés par la ville de Mont-de-Marsan et les bourgs de Mimizan, de Sanguinet et de Moustey, sauf à pousser une pointe vers les dunes et vers La Teste. Comme la première fois, réduits à l'impossibilité de voyager en voiture, vu l'état des chemins, et empêchés par nos bagages de cheminer à cheval, nous avions résolu d'opérer notre translation à l'aide d'une charrette du pays, à grandes roues et jantes larges, et attelée de deux mules.

Toutes les dispositions ayant été prises d'avance et de concert, et nos amis de la Lande ayant été prévenus, nous partîmes de Mont-de-Marsan, M. Bertrand et moi, le 2 juillet au matin, pour nous rendre à Uchacq, et après avoir passé une grande partie de la journée avec notre compagnon et ami, M. de Marsan, nous nous acheminâmes tous les trois vers Geloux, où nous attendait M. Marcadé, heureux de voir enfin venu le jour du départ.

Quand je dis le jour, mon cher collègue, je me trompe, c'est la nuit que je voulais dire, car il avait été arrêté que nous partirions à dix heures du soir, et que nous voyagerions toute la nuit pour pouvoir arriver le lendemain d'assez bonne heure à Mimizan, en donnant à notre attelage les heures de repos indispensables.

Vers une heure du matin nous arrivâmes au bourg d'Arjuzaux dont un magnifique clair de lune nous permit de voir l'ensemble et même quelques détails, et au point du jour nous nous trouvions au milieu de l'immense lande de Sindères, d'où l'on aperçoit trois postes télégraphiques de la ligne de Paris à Bayonne. Cette lande a un aspect un peu différent des autres, parce qu'elle est tapissée d'un épais gazon de bruyère commune, tondu par la dent des brebis. Dans la pénombre de la brume matinale, elle nous apparaissait comme une prairie sans bornes et d'une ravissante fraîcheur.

Au delà de cette lande et derrière un épais rideau de forêts de pins, se trouve le petit bourg de Sindères. Notre muletier devant y faire une halte dans l'intérêt de ses bêtes, nous continuâmes notre route au très-petit pas, recueillant, engourdis sur les herbes, le *Lema flavipes*, le *Mylabris cyanescens*, le *Bombyx pityocampa*, et sur les jeunes pins le *Brachyderes lusitanicus*. J'obtins aussi quelques bonnes espèces, surtout en Hémiptères, en secouant les branches inférieures des tauzins au dessus d'un parapluie ouvert. Au bout d'une heure nous fûmes rejoints par notre véhicule rustique, et nous nous y installâmes de nouveau jusqu'à la nouvelle halte qui devait avoir lieu au bourg d'Onesse. Aux approches de ce bourg, et sur le pont d'un ruisseau qui coupe la route, j'arrêtai brusquement notre charrette, et sautant à terre, je courus au bord de l'eau où il me semblait voir une plante après laquelle je soupirais depuis longtemps, le *Potamogeton variifolium* Thore, que je ne connaissais que par un fragment dû à l'obligeance de mon excellent ami M. Léon

Dufour. Je ne m'étais pas trompé, c'était bien cette plante si longtemps cherchée, tant de fois réclamée par mes correspondants, et que je désespérais de jamais rencontrer. Elle était là, sans fleurs et sans fruits, il est vrai, mais parfaitement reconnaissable à son feuillage, et de plus, elle y paraissait très-commune. Un naturaliste seul peut comprendre la joie qui me saisit en ce moment, et cette sorte de délire qui me poussait à arracher à poignées cette plante tant désirée et si inopinément rencontrée.

Après un déjeûner sur le gazon, et pendant que mes compagnons, peu sensibles aux attraits de Flore, exploraient le bourg d'Onesse, je retournai au ruisseau, je le suivis assez longtemps, et l'on m'eût pris pour un fou si l'on eût entendu les exclamations que m'arrachait la vue de cette masse de *Potamogeton* qui encombrait, pour ainsi dire, son cours. Peu à peu, cependant, mon enthousiasme fut tempéré par l'impuissance de trouver un seul pied en fleurs ou en fruits, et je me retirai déçu, mais opposant à ma mauvaise fortune la pensée que j'étais arrivé trop tôt et l'espoir que ce mécompte serait ultérieurement et prochainement réparé. Cet espoir ne s'est pas réalisé : deux ans de suite un de mes amis a fait des recherches sérieuses et m'a envoyé à diverses époques des bottes de *Potamogeton*... tous les pieds sont demeurés stériles.

Depuis la lande de Sindères jusque bien au delà d'Onesse, on ne quitte pas les forêts de pins, forêts immenses dont les produits en bois et en résines répandent l'aisance dans ce pays.

Dans ma première lettre je vous parlais de l'impression qu'avait produite sur moi la vue de ce désert sans bornes visibles qu'on appelle la Grande-Lande. Cette impression avait été moins vive cette fois parce que le spectacle était moins nouveau, mais elle avait eu ses charmes. En rase lande je me sens à l'aise ; mes poumons se dilatent; les fleurs qui l'émaillent m'apportent leurs parfums et récréent ma vue ; l'aspect du ciel, un oiseau de proie

qui fend les airs et que mes yeux suivent au loin ; une alouette qui monte en gazouillant pour s'abattre comme une pierre ; un berger à échasses, tout me captive et me distrait ; mon imagination se transporte au delà de mes regards ; mon esprit s'élève, comme devant tout ce qui est vaste, majestueux et grand.

Dans les forêts de pins, lorsque je ne suis pas absorbé par mes recherches, je me laisse aller à des sensations contraires. J'aime pourtant les forêts, mais les forêts de chênes pleines de mystère, de concerts et de fraîcheur, mais les forêts des montagnes, aux grands hêtres, aux sapins échevelés. Nos forêts de pins n'ont rien de tout cela. La forme monotone des arbres, leurs tiges longuement dénudées, longitudinalement sillonnées par les entailles qui servent à l'écoulement de la résine ; l'insupportable touffeur occasionnée par un air immobile et d'autant plus réchauffé qu'il est rendu plus dense par les vapeurs résineuses ; l'assourdissante crécelle des cigales ; ce bruit de houle de mer que répand le moindre vent ; le son tout particulier et métallique que produit la hache du résinier ; la présence des taons qui fondent sur vous par milliers ; la nudité du sol ou l'uniformité de la disgracieuse végétation qui le couvre, tout cela m'attriste et m'ennuie ; mon cœur se resserre, mes yeux cherchent les limites ou les clairières, et j'aspire après la lande comme durant une mauvaise nuit on soupire après le jour.

La lande ne devait pas nous faire défaut, car à partir des forêts d'Onesse jusqu'à Mimizan, il faut en traverser une qui blaserait l'homme le plus passionné pour le désert. J'ajoute qu'elle n'offre pas de grandes ressources pour le naturaliste, car après avoir longtemps suivi à pied les bords de la route, je n'avais pris que quelques Hyménoptères et Diptères, et un *Pachybrachys* voisin du *histrio*, sur lequel je reviendrai plus tard, et n'avais rencontré, en fait de plantes dignes de mes regards, que les squelettes de l'*Airopsis globosa* et du *Trichodium elegans* et la variété *eriocaulon* de l'*Helianthemum guttatum*.

Puisque nous voici à travers lande, je veux, mon cher collègue, vous faire part d'une impression que j'en ai rapportée. Un naturaliste qui entend parler de nos immenses steppes, se persuade assez naturellement qu'elles sont peuplées de plantes exclusivement propres à cette contrée, et habitées par des multitudes d'insectes qui ne se trouvent que là. Il y entreprendrait une exploration avec la certitude d'en rapporter les choses les plus rares, les plus merveilleuses, et j'avais moi-même cette opinion, que l'excursion de 1847 n'avait que modifiée et que je conservais presque tout entière en 1850 : tant on aime à se faire illusion ! Aujourd'hui que je sais à quoi m'en tenir, je puis vous dire que rien n'est plus monotone que la Flore et la Faune de ce que nous appelons les Landes, et cela tient à l'uniformité du pays lui-même. Quelle diversité pouvez-vous espérer de trouver dans la végétation d'un pays plat et où le sol n'est que du sable? Et puisque c'est la variété des stations et des plantes qui, pour les insectes surtout, fait la diversité des espèces, quelle chance auriez-vous de rencontrer des espèces nombreuses ? A part quelques insectes qui semblent affectionner plus particulièrement les déserts, ou qui sont propres aux latitudes méridionales, pourquoi recueilleriez-vous des excentricités et des nouveautés entomologiques, lorsque les plantes sont, presque toutes, de celles qui croissent en mille autres lieux ? Ce que fait entrevoir la raison, l'expérience le confirme.

Parcourons, en effet, la lande pendant quelques heures ou plusieurs jours, que verrons-nous? de vastes étendues couvertes, les unes de fougères, les autres de bruyères de diverses sortes, mêlées d'*Helianthemum alyssoides*, mais sans intérêt aucun. Les parties les plus arides n'offrent que l'*Avena præcox*, des *Festuca*, l'*Helianthemum guttatum*, deux Lichens, les *Cenomyce rangiferina* et *papillaris* et une mousse, le *Trichostomum lanuginosum*. Dans les localités que l'eau recouvre l'hiver, mais qui se dessèchent au printemps, pullulent les *Rhynchospora fusca* et *alba*,

les *Juncus capitatus* et *pygmæus*. Les marais, par suite de la nature acide de leurs eaux, se hérissent de joncs vulgaires, ou se tapissent de *Littorella lacustris* et d'*Anagallis tenella*. Lorsqu'ils sont tourbeux on n'y trouve que le *Myrica gale*, les *Drosera rotundifolia* et *intermedia*, la *Molinia cœrulea* et l'*Eriophorum angustifolium*. Les grands étangs eux-mêmes ne donnent, pour ainsi dire, que la *Lobelia Dortmanna*.

En fait d'insectes, quand on ne les chasse qu'en courant, voici ce que l'on trouve : sur les *Erica cinerea* et *tetralix*, le *Cneorhinus limbatus*, le *Ceutorhynchus ericæ*, le *Nanophies siculus* et l'*Ulopa obtecta*; sur l'*Erica scoparia*, le *Ceutorhynchus ferrugatus*, la *Crepidodera lineata* et le *Rhyparochromus resedæ*; dans les lieux arides à *Helianthemum*, les *Apion Chevrolati, aciculare, rugicolle*, les *Tychius asperatus* et *sutura alba*, la *Pentatoma helianthemi*, les *Rhyparochromus contractus, arenarius* et *varius*, le *Tingis strichnocera*; dans les endroits humides ou marécageux, le *Cercus rufilabris*, les *Plectroscelis aridella* et *meridionalis*, la *Serenthia lœta*, la *Livia juncorum*, et sur les *Myrica gale*, l'*Orchestes iota*. Partout quelques Orthoptères, Hyménoptères et Diptères.

J'omets bien quelques espèces qui n'ont pas grande importance; je ne parle pas non plus du hasard de certaines captures intéressantes; mais, en résumé, voilà, ou peu s'en faut, tout ce qu'on est sûr de rencontrer dans la lande quand on n'y est qu'en passant; aussi peut-on, sans grand inconvénient, la traverser à la course pour ne s'arrêter que dans les bois, autour des lieux cultivés et habités, et surtout dans les dunes, qui constituent une zone tout exceptionnelle, à cause de leurs vallées ou *lettes* et de l'influence maritime. C'est dans ces lieux qu'il convient de se livrer à des recherches et qu'on peut espérer de les rendre fructueuses ; mais quoi qu'on fasse et qu'on obtienne, il sera toujours vrai de dire qu'au point de vue des résultats, ce qu'il y a de mieux (et vous le savez aussi bien que personne), c'est de résider sur les lieux, de

mettre à profit toutes les saisons et d'explorer le pays avec cette ardeur et cette opiniâtreté qui font tous les jours découvrir quelque recoin nouveau, patrie limitée d'une plante ou d'un insecte, ou les circonstances particulières dans lesquelles on peut les rencontrer.

Nous étions, vous ai-je dit, sur la route de Mimizan ; nous y arrivâmes vers cinq heures de l'après midi, et nous descendîmes chez M. Sargos, riche propriétaire et Juge de Paix du lieu, qui, prévenu de nos projets, nous avait offert l'hospitalité. M. Sargos est un de ces hommes dont l'active intelligence et l'habile persévérance font naître des merveilles. Dans un pays aride, sauvage et disgracié de la nature, il a su créer une oasis délicieuse qui vous fait complétement oublier la lande et les pins. Habitation très-confortable, beau potager, magnifiques plantations, prairies, vignes, tout vous étonne quand vous songez à la contrée que vous venez de quitter et aux obstacles sans nombre qu'a dû rencontrer l'établissement d'un pareil enclos. Tout auprès se trouve l'étang d'Aureilhan que je me hâtai d'aller voir, et où je retrouvai, ainsi que je l'avais prévu, la *Lobelia Dortmanna*, recueillie, en 1847, dans l'étang de Cazaux. De l'autre côté de l'étang s'élevaient les dunes que je n'avais pas revues depuis trois ans et qui firent revivre mon admiration et mon enthousiasme d'alors. L'étang d'Aureilhan communique au nord, par un long chenal, avec le vaste étang de Biscarosse, qui lui-même reçoit les eaux de l'étang de Cazaux, et il dégorge dans la mer par un courant qui se dirige au sud-ouest.

Le lendemain je secouai de bonne heure les buissons et je promenai mon filet sur les herbes. Après le déjeûner, M. Sargos fit atteler de deux puissantes mules sa voiture construite de manière à pouvoir aller dans les sables et parcourir les chemins des landes en suivant les traces des charrettes du pays, et nous nous dirigeâmes vers la mer qui est à une bonne heure et demie de chez lui. Mais à moitié chemin nous mîmes pied à terre afin d'explorer

la vaste lette que nous parcourions, ainsi que la rive du courant. Des milliers de *Thorectes lævigatus* erraient sur le sable avec des *Tentyria orbiculata*, des *Heliopates gibbus* et quelques *Zabrus inflatus*, derniers rejetons d'une génération fort nombreuse sans doute, éteinte depuis quelques jours. Sur les *Helychrisum stœchas* vivait, en nombreuses sociétés, l'*Olibrus millefolii*; mais, à cela près, et sauf quelques Hyménoptères et Diptères que je mentionnerai plus loin, pas un insecte digne d'intérêt, pas une plante que je n'aie déjà signalée dans ma première lettre. Il est vrai de dire qu'un vent très-vif et presque froid soufflait du large, et il n'était pas très-favorable à la circulation des insectes.

A notre retour nous visitâmes le bourg de Mimizan que nous avions laissé à gauche en allant, et qui n'offre, à proprement parler, rien d'intéressant que son église. Cette église, dont le style est ogival, et qui paraît avoir été construite par des Bénédictins, est surtout remarquable par son porche décoré d'ornements, de bas-reliefs et de statues beaucoup plus intéressantes par leur antiquité et la manière insolite dont elles sont groupées, qu'au point de vue de l'art. La moitié à peu près de cette église s'est écroulée il y a déjà longtemps, et quand on ajoute à ce qui reste ce qui a été détruit, on est tenté de donner une grande importance et à ce couvent de Bénédictins qui construisirent un si bel édifice, et à la population au milieu de laquelle il s'éleva. Tel qu'il est aujourd'hui, le bourg de Mimizan ne justifie pas, bien s'en faut, une semblable pensée; mais la tradition, d'anciennes chartes et le témoignage de l'historien Marca nous apprennent qu'autrefois Mimizan était une ville, un port de mer, qu'il possédait une église beaucoup plus vaste que celle dont je viens de parler, et que sous ses murs se livra, en 506, une sanglante bataille entre les Goths et les Visigoths coalisés et des Béarnais commandés par un évêque de Lescar. Il est également avéré que c'est par le port de Mimizan que les Normands pénétrèrent dans le pays à plusieurs reprises, et notamment en 841, lorsqu'ils

vinrent saccager le pays et détruire de fond en comble la ville de Mont-de-Marsan.

Cette ville, ce port que couvre la nuit des temps et dont les Normands commencèrent sans doute la destruction, sont aujourd'hui ensevelis sous les sables des dunes, qui, dans leur marche lente mais jusqu'à ces derniers temps irrésistible, envahissent tout ce qui se trouve sur leur passage. Le bourg actuel a couru lui-même les plus grands dangers, car lorsqu'on est parvenu à fixer la dune qui menaçait l'église, elle n'était plus qu'à deux mètres de celle-ci.

Dans sa *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne*, Thore, auteur de la *Chloris des Landes*, signale le *Coriandrum sativum* comme très-abondant dans le cimetière de Mimizan avec un *Cynoglossum* qu'il se borne à distinguer de l'*officinale*. Ce *Cynoglossum* est le *pictum*, mais il m'a été impossible de trouver la moindre trace de l'ombellifère qui, il y a 40 ans, vivait avec lui.

Nous devions quitter Mimizan le 5 au matin, et notre projet primitif avait été de traverser l'étang d'Aureilhan et d'aller rejoindre à la pointe de l'étang de Biscarrosse mon excellent ami, M. Gazailhan, médecin et membre du conseil général, qui devait nous y attendre avec son embarcation pour nous transporter chez lui. Des difficultés assez sérieuses s'opposaient à l'exécution de notre plan, et nous avions déjà pris d'autres mesures, lorsque M. Gazailhan dépassant toutes les bornes du dévouement et de l'obligeance, vint nous surprendre à six heures du matin chez M. Sargos, nous amenant une barque qui levait tous les obstacles. Nous nous embarquâmes donc sur l'étang, après avoir indiqué à notre muletier son itinéraire par terre, puis nous suivîmes, à travers bois et le long des marais inaccessibles qui le bordent, le courant de Ste-Eulalie, reliant les deux étangs d'Aureilhan et de Biscarrosse. Je m'étais promis d'explorer ces redoutables marais dont la nature tourbeuse et la position sub-maritime me faisaient espérer quelque bonne

découverte. J'y pénétrai sur quelques points, mais pour ne recueillir que des déceptions. C'étaient des nappes de nénuphar, d'impénétrables fourrés de *Phragmites vulgaris*, de *Scirpus lacustris* et de *Cladium mariscus*, des gazons de vulgaires *Drosera*; et en fait d'insectes, ce n'étaient, après de longues recherches, que le *Tachys pulicarius*, la *Clivina gibba* et le *Limnichus versicolor*. Toujours les mêmes productions qu'ailleurs, parce que ce sont les mêmes eaux, les mêmes terrains.

L'étang de Biscarrosse est une admirable pièce d'eau d'une grande profondeur, d'une limpidité parfaite et de 7000 hectares de superficie. Il a la forme d'un triangle dont les trois angles sont : l'un au sud, c'est là que nous nous embarquâmes; l'autre au nord, c'est là qu'est le bourg de Biscarrosse où nous allions; le troisième à l'est, où se trouve le bourg de Parentis-en-Born. Le côté opposé à cet angle est occupé par les dunes dont le pied baigne dans les eaux de l'étang. Notre barque obéissant à l'impulsion de quatre rameurs et de la brise qui enflait sa voile, glissait sur l'eau avec la rapidité des hirondelles de mer qui nous égayaient de leur vol et de leurs cris, et pendant ce temps, sous l'influence du spectacle sauvage qui se déroulait sous mes yeux, et dont un magnifique soleil faisait ressortir l'originale âpreté, je sentais se réveiller en moi ces impressions qui m'avaient assailli trois ans avant, en traversant l'étang de Cazaux.

Que faudrait-il, me dis-je, pour que ce beau lac eût la célébrité des lacs de Genève et d'Italie, avec les avantages que lui donnerait de plus le voisinage de la mer? une seule chose, la transformation du sol environnant. Que ces dunes arides se changeassent en coteaux plantureux; que ce terrain sablonneux qui repousse toute autre culture que celle du pin, et où l'homme ne peut vivre qu'à la condition de cultiver de grandes étendues, se métamorphosât en une terre fertile; des populations nombreuses accourraient sur les bords de ce lac aujourd'hui déserts; de grandes villes, de riants villages animeraient ce pays où l'on

compte à peine quelques bourgs dispersés à de grandes distances; ces landes se couvriraient de riches cultures; ces dunes se montreraient ornées de vignes et de bosquets et s'émailleraient de maisons de campagne; ces marais se convertiraient en gras pâturages ou en magnifiques prairies; ces eaux, où nous sommes seuls, seraient sillonnées en tout sens par des milliers de barques et des bateaux à vapeur; partout la vie, l'industrie, le commerce, le luxe... Mais aussi quelle métamorphose dans les habitants! ce ne serait plus cette population calme, insoucieuse et surtout si généreuse et si hospitalière, aux allures si franches et si cordiales; les préoccupations de l'intérêt personnel, les luttes des entreprises rivales, l'égoïsme, les passions politiques, les théories sociales l'agiteraient sans doute, et la rendraient méconnaissable comme le pays lui-même. ..

Et alors il me semblait que je trouvais les forêts moins tristes, les dunes plus belles, et j'éprouvais plus de charme à voir notre barque isolée sur cette immense pièce d'eau dont nous avions l'air d'être les seigneurs et maîtres.

Nous débarquâmes à Biscarrosse chez notre pilote M. Gazailhan, et nous reçûmes de toute sa famille ainsi que de la famille de M. Fabre, notaire, un de ces accueils qu'on n'oublie jamais, et qui ajoutent au plaisir si doux de voir des amis, la vue du plaisir que leur cause votre visite. Après le dîner nous retournâmes à l'étang, avec tout le personnel nécessaire pour diriger l'embarcation et faire manœuvrer une drague que, sur ma demande, M. Gazailhan s'était procurée à l'avance. J'espérais, à l'aide de cet instrument, ramener du fond de l'étang quelque plante intéressante, quelque coquille nouvelle, et, dans tous les cas, je tenais à recueillir deux mollusques acéphales que j'avais déjà reçus de l'étang de Biscarrosse, et que mon ami M. l'abbé Dupuy a signalés comme espèces inédites dans son beau travail sur les mollusques terrestres et d'eau douce de la France, et qu'il a nommés *Unio platurhinchoideus* et *Anodonta Moulinsii*. Le

zèle que notre hôte déploya dans cette circonstance lui aurait pu coûter cher s'il eût été moins bon nageur. Il tomba de la barque, entraîné par la drague, mais il en fut quitte pour un bain dont nous nous hâtâmes de prévenir les fâcheux effets en partageant avec lui nos vêtements. Tant de dévouement aurait dû être récompensé; mais malheureusement il n'en fut pas ainsi, car notre exploration demeura complètement stérile. Je m'en dédommageai en me livrant, sur les bords de l'étang, à des recherches qui me procurèrent quelques rares insectes. J'obtins surtout d'assez bons résultats en secouant et frappant, au dessus de mon parapluie, les buissons et les branches inférieures des grands arbres.

Le lendemain, 6 juillet, nous visitâmes la belle église gothique du lieu, dont M. le curé nous fit les honneurs, après quoi nous nous dirigeâmes vers l'étang. Pendant que mes compagnons se livraient au plaisir de la pêche, je me lançai à travers de vastes marais tourbeux, vierges de toute exploration scientifique, et que je foulais presque le premier. Je dois vous dire, en effet, que des travaux récents, exécutés au dessous de la pointe méridionale de l'étang par les efforts combinés de plusieurs communes intéressées, ayant déblayé et approfondi le chenal qui se dirige vers l'étang d'Aureilhan, le niveau des eaux avait sensiblement baissé, et plusieurs centaines d'hectares de marais, jusque-là inabordables, étaient restées à sec. Les chaleurs de mai et de juin avaient un peu affermi ces terrains spongieux et profondément humectés, et à l'époque de notre voyage il était possible, avec un peu de prudence, de les parcourir en tout sens. Leur émersion, après un si long séjour des eaux, était trop récente pour que j'y rencontrasse autre chose que des végétaux exclusivement aquatiques, et après plusieurs heures je n'étais pas plus avancé que je ne l'avais été dans les marais de Ste-Eulalie; mais en visitant des parties voisines des bords de l'étang, plus élevées que le reste et que les eaux abandonnent chaque année, je cons-

tatai avec un vrai plaisir la réalisation d'une de mes prédictions, c'est-à-dire l'existence du *Petroselinum Thorei* qui commençait à épanouir ses ombelles. J'en rencontrai sur divers points de grandes pelouses dont l'aspect était délicieux.

Ainsi s'écoula la matinée. Dans l'après-midi, après de nombreuses informations, nous apprîmes qu'un jeune berger de la maison connaissait au juste une station de mollusques dont nous désirions nous approvisionner. Nous l'embarquâmes avec nous, et les instruments plus commodes que la drague, dont nous nous étions munis, nous démontrèrent bientôt l'exactitude de ses indications. Mais comme nous allions fort lentement en besogne, ce jeune homme ainsi que nos rameurs se mirent dans l'eau qui n'était pas trop profonde. En tâtant avec les pieds ils rencontraient les coquillages, les prenaient en fléchissant les orteils, les portaient à leur main et nous les jetaient sur le rivage. Grâces à ce procédé assez original, nous fîmes de nombreuses captures. Quelques heures de chasse aux insectes, puis une pêche à la seine complétèrent cette journée.

D'après notre programme nous devions passer la journée à Parentis-en-Born. Nous tenions à faire la connaissance de ce bourg, situé à l'angle est de l'étang, et pour ma part j'étais très-désireux de répondre aux invitations réitérées de mon excellent ami, M. Sabatier, notaire. Nous arrivâmes chez lui vers midi, et son cordial accueil, l'aimable réunion qu'il avait provoquée chez lui à notre occasion, nous absorbèrent entièrement. Nous voulûmes pourtant aller visiter l'église qui mérite le bien qu'on nous en avait dit. Elle est gothique comme celle de Biscarrosse, de la même forme et de la même époque, c'est-à-dire du quatorzième siècle. Ces deux monuments sont incontestablement l'œuvre des Anglais qui habitaient la Guienne à cette époque. Ce qui nous frappa le plus dans l'église de Parentis est un crucifix de bois, de grandeur naturelle au moins et sculpté avec la plus admirable perfection. Je ne pouvais détacher mes yeux de ce

chef-d'œuvre dont on ne connaît pas l'auteur, et je comprends que la commune, qui en est justement fière, ait refusé de s'en défaire malgré le prix élevé (40,000 fr., je crois), qu'on lui en a offert.

M. Labarthe, percepteur, dont je vous ai fait faire la connaissance dans ma première lettre, avait reçu rendez-vous à Parentis. Il vint, en effet, nous y rejoindre, et sur le soir nous nous dirigeâmes vers son domicile à Sanguinet.

Le lendemain, de grand matin, nous étions sur pied; il nous tardait de revoir le quartier général de notre excursion de 1847, de saluer le bel étang de Cazaux, de serrer la main aux amis, à Loustouret, l'instituteur, qui m'attendait tout fier de pouvoir m'offrir deux cents pieds de *Lobelia Dortmanna* parfaitement desséchés; à Dupuy, l'habile pêcheur, qui déjà avait donné de bons coups de filets en notre honneur, et qui se préparait à nous faire jouer un rôle dans de nouvelles prouesses. Un ami manquait, hélas! et c'était le plus ancien en date. Le bon curé Laval, dont la franche hospitalité avait laissé dans nos cœurs de si doux souvenirs, était mort depuis plus d'un an. Nous voulûmes revoir ce presbytère où nous avions passé de si gais moments; nous y trouvâmes d'autres meubles, d'autres habitants.. notre ami n'était plus là. Une chose nous fit aussi défaut, ce fut ce rideau de dunes blanches qui avait arrêté notre vue au delà de l'étang. Dans l'intervalle de nos deux visites les travaux de fixation s'étaient portés sur ce point, et les dunes ensemencées avaient pris une teinte noirâtre qui détruisait entièrement l'effet du paysage. L'homme avait gâté la nature.

Nous errâmes presque tout le jour sur l'étang et sur ses bords, malgré un soleil des plus ardents, et j'eus le plaisir de recueillir quelques bons insectes et de retrouver la plupart des espèces intéressantes que m'avait procurées mon premier voyage.

Ce fut à Sanguinet que je m'occupai pour la dernière fois d'une question qui, depuis quelque temps, avait éveillé ma curiosité

et dont je cherchais sérieusement la solution. La Société nationale et centrale d'Agriculture de Paris avait écrit à celle des Landes pour avoir des renseignements sur un chêne dit *Chêne de malédiction*, signalé dans les Landes, et sur lequel existerait dans le pays ce préjugé qu'un homme qui coupe une branche de cet arbre, ou qui couche seulement dans une maison où il s'en trouve un morceau, meurt dans l'année. La Société nationale ne se préoccupait pas précisément du préjugé, elle désirait seulement s'éclairer sur l'existence du chêne en question et sur ses caractères, parce que M. de Secondat, qui l'indique sous le nom de *Chêne mâle*, dit de son bois qu'il est presque incorruptible, du plus grand ressort, qu'il fournit à la marine d'excellentes courbes et qu'enfin il est préférable pour le chauffage au bois du *Chêne pedonculé*. Notre Société d'Agriculture m'avait chargé d'éclaircir la question, et M. Léon Dufour, consulté directement par la Société nationale, s'était occupé aussi de sa solution. En examinant le riche herbier de ce savant, nous y trouvâmes un échantillon de chêne donné par M. Thore, et que l'étiquette, de la main de cet auteur, désignait sous le nom de Chêne de malédiction. Or cet échantillon représentait tout simplement, et de la manière la plus irréfragable, le chêne Rouvre ou à fruits sessiles, *Quercus sessiliflora* Smith.

Il fallait donc, pour arriver à l'espèce ou variété de chêne inconnue de la Société nationale, chercher ailleurs que dans l'herbier de M. Dufour et le mien, et je m'étais mis en quête. Des indications assez nombreuses me furent bientôt fournies, surtout par des paysans : l'existence d'un arbre de malédiction était pour eux chose certaine, et les plus grands malheurs menaceraient une famille logée dans une maison dont la charpente renfermerait une pièce maudite. On allait jusqu'à me citer des exemples de sinistres continuels qui n'avaient pris fin qu'après la découverte et l'enlèvement de cette pièce funeste. Mais quel était cet arbre redoutable ? où se trouvait-il ? D'après

les uns c'était le châtaignier, d'après les autres le bouleau, d'après certains le pin franc; d'après le plus grand nombre c'était un chêne. J'allai visiter quelques-uns des chênes que l'on m'indiquait, je me fis apporter des branches des autres, c'était tantôt le chêne cyprès, *Quercus fastigiata*, tantôt d'insignifiantes variétés du *Quercus pedunculata*, le plus souvent des types de cette même espèce.

Je n'étais pas plus avancé que le premier jour et j'avais espéré recueillir des renseignements plus précis dans mon excursion le long du littoral et à travers les localités que Thore avait explorées, sans m'attendre pourtant à une découverte scientifique. Dès le commencement de notre voyage j'avais cherché à satisfaire ma curiosité, et j'étais arrivé à Sanguinet, c'est-à-dire à la limite du département, sans avoir appris autre chose que ce que je savais déjà. On était même, dans ces contrées, plus ignorant qu'aux environs de Mont-de-Marsan.

De tous ces faits, et laissant de côté la question de superstition qui n'avait pu m'occuper que comme point de départ pour mes recherches, je suis réduit à conclure que nos paysans, très-enclins à croire aux maléfices et à mal augurer de ce qui sort des règles les plus ordinaires, ont attaché l'idée de malédiction aux arbres employés en dehors des habitudes locales, tels que le châtaignier, le bouleau, le pin pignon qui, dans la lande, ne sont pas assez répandus pour servir communément aux constructions, ou bien aux arbres qui, dans leurs caractères ou leur mode de végétation, s'éloignent plus ou moins de l'espèce commune. C'est ainsi que le chêne pyramidal dont la forme peut leur paraître surnaturelle, que le chêne à glands sessiles qui est extrêmement rare, que tel chêne qui pousse beaucoup plus tôt ou beaucoup plus tard que les autres, sont pour eux sous l'influence d'une puissance occulte, c'est-à-dire du génie du mal; car ce qui, à leurs yeux, fait exception, est en dehors de l'action de Dieu et obéit à la volonté du mauvais esprit. Telle a été incontes-

tablement l'origine de l'une de ces nombreuses superstitions, qui a fait imaginer *l'arbre de malédiction*, arbre aussi chimérique que les sorciers auxquels nos naïfs campagnards croient si énergiquement.

Un fait plus positif et malheureusement trop réel fut un vent violent qui s'éleva pendant la nuit et agita l'étang de Cazaux au point de nous faire renoncer, sous peine de périr, au projet de le traverser en bateau pour nous rendre dans les dunes. Nous dûmes donc nous résigner à suivre la voie de terre, et nous fîmes atteler notre charrette pour tourner, au prix de mille cahots et de beaucoup de temps, cette petite mer sur laquelle nous nous étions fait d'avance un bonheur de naviguer. Cette circonstance nous permit de visiter le petit bourg de Cazaux, qui a donné son nom à l'étang, et son église toute neuve dans laquelle j'admirai une excellente copie d'un tableau de Murillo.

Nous pénétrâmes enfin dans les dunes, et arrivés au sommet de la chaîne centrale, nous nous assîmes pour jouir du magnifique spectacle qui se déroulait autour de nous. J'ai cherché à vous dire, dans ma première lettre, l'impression que la vue des dunes avait produite sur moi; j'ai même essayé de vous donner une imparfaite idée de cette vaste mer de sables non moins admirable par les formes et le moelleux de ses ondulations que par sa nudité; je n'y reviendrai donc pas, et je me bornerai à vous dire que je jouissais moins encore de mon émotion personnelle que des explosions de l'enthousiasme dont se trouvaient saisis deux de nos compagnons qui voyaient pour la première fois cette magnifique scène.

Je veux pourtant, puisque nous sommes au milieu des dunes, vous dire deux mots de leur formation, de leur marche, des moyens employés pour les arrêter.

Les sables que la mer rejette sur la plage, venant à se dessécher dans l'intervalle d'une marée à l'autre, sont poussés vers les terres par l'action du vent d'ouest ou de nord-ouest, qui

sont les vents dominants de ce pays. Ces sables cheminent ainsi en nappe continue, jusqu'à ce qu'ils rencontrent un obstacle quelconque, un tronc d'arbre, par exemple. Ils s'accumulent peu à peu contre cet obstacle, puis le recouvrent, et il en résulte une toute petite protubérance qui grandit insensiblement et finit par devenir un monticule plus ou moins élevé. Voilà une des causes de la formation des dunes; mais vous dire comment se sont formés ces énormes amas, de manière à constituer des chaînes continues ou des chaînons interrompus, sur une longueur de 60 lieues, c'est ce que je ne saurais faire, même avec le secours de la tradition, car l'existence des dunes se perd dans la nuit des temps, et il est constaté qu'au huitième siècle et au retour de son expédition contre les Sarrasins d'Espagne, l'empereur Charlemagne, durant le séjour qu'il fit dans les Landes, employa beaucoup d'hommes et d'argent à protéger plusieurs villes de la côte contre l'invasion des sables de la mer. Les travaux entrepris par ce prince et par les habitants ont pu être aussi pour beaucoup dans la formation de nouvelles dunes, car avant la découverte des moyens souverains employés de nos jours, on ne pouvait opposer aux sables qu'une plante, le *Psamma arenaria*, qui ne peut suffire, et des palissades que les sables ne tardent pas à recouvrir.

Il y a donc plus de onze cents ans on luttait déjà contre l'invasion des dunes; mais les hommes furent vaincus dans cette lutte inégale contre la nature, et quand on songe que les dunes avancent chaque année de 10 à 20 mètres, quand on mesure la profondeur de la chaîne et la distance qui sépare de la mer le chaînon le plus avancé dans les terres, on comprend toute l'étendue des désastres que la progression des sables a dû occasionner, et l'on s'effraie de tous ceux qu'elle pourrait produire encore.

Le jour que nous étions dans les dunes nous pûmes nous faire une juste idée du phénomène de la translation. Le vent soufflait

assez vivement du nord-ouest, et la surface des dunes paraissait couverte d'une petite couche de brouillard : c'était un petit nuage de sable soulevé et entraîné par le vent, gravissant et descendant les pentes avec une grande rapidité. La main s'en remplissait promptement à dix centimètres du sol, et nous en étions couverts en un instant si nous nous couchions sur la dune. Mais ce dont nous étions témoins n'est rien en comparaison de ce qui se passe lorsque c'est l'ouragan qui souffle; ce sont alors des nuages, des tourbillons de sable, lancés avec une force prodigieuse et qui feraient reculer les plus intrépides. Dans ces moments, les contours des dunes se modifient, et si la tempête dure longtemps, il s'opère des bouleversements même dans la direction de certaines vallées. Dans les temps ordinaires, le sable, après avoir parcouru les diverses ondulations, s'éboule au fond des lettes et les envahit d'un côté; mais la dune du côté opposé, attaquée aussi, écrémée par le vent, cède du terrain que l'herbe gagne à mesure, et va se déverser dans la lette voisine qui, elle aussi, acquiert d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Quant au sable de la dernière chaîne, soumis à l'impulsion commune, il s'écoule ou dans les étangs dont il refoule continuellement les eaux, au détriment des terres adjacentes, ou sur le sol qu'il recouvre peu à peu, ne respectant rien, ni moissons, ni forêts, ni édifices. C'est ainsi qu'a disparu l'antique cité de Mimizan, avec son port, son église et ses habitations, nombreuses sans doute; ainsi que se sont éteintes probablement plusieurs localités dont nos chartes font mention et dont la position même n'est plus connue; ainsi qu'ont péri des forêts dont nos contemporains ont vu les cimes dominer comme des buissons les dunes sous lesquelles elles sont ensevelies pour jamais.

L'homme ne devait pas demeurer éternellement impuissant et désarmé contre un ennemi aussi redoutable, et les moyens dont il dispose pour le combattre victorieusement sont si simples et étaient depuis si longtemps à sa portée, qu'on doit s'étonner

qu'ils n'aient été découverts que vers la fin du dernier siècle. Ils consistent tout simplement à semer sur les dunes de la graine de pin mélangée de graine de genêt et de *Gourbet* (*Psamma arenaria*) et de recouvrir le tout de branchages pour empêcher le vent d'emporter les semences. Toutes ces graines germent à la fois; les plantes de genêt, d'une croissance rapide, abritent les pins naissants, et dès ce moment la dune ne bouge plus parce que le vent n'a plus de prise à travers la couverture de bourrée, et que les racines des jeunes plants retiennent les sables. Mais comme on commence toujours les travaux de fixation du côté des terres, c'est-à-dire sur les dunes qui menacent les propriétés privées, les semis seraient exposés à être envahis par les sables des dunes situées en arrière. Pour prévenir cet inconvénient inévitable, on exécute, à une faible distance de ces semis, des travaux de défense qui consistent en semis et plantation de gourbet et établissement de palissades et de clayonnages qui retiennent pour quelque temps les sables. On prolonge, au besoin, la durée de la protection en remontant les planches des palissades et en exhaussant les clayonnages à mesure que le sable s'accumule à leur pied. Ces précautions rendent l'effet du semis si prompt et si sûr, qu'une dune qui menaçait l'église actuelle de Mimizan et qui allait l'ensevelir, a été, ainsi que je l'ai dit, fixée à deux mètres de cet édifice, et porte en ce moment une forêt de pins, sauve-garde éternelle de ce bourg qui, sans cela, n'existerait plus en ce moment. Il y a même ceci de remarquable, que les dunes situées en dehors de la ligne des habitations n'ayant été attaquées que plus tard; ont continué à marcher et ont formé d'un côté un commencement de cirque.

L'inventeur du procédé dont je viens de parler est un M. Desbiey, de Bordeaux, qui, le 25 août 1774, rendit compte à l'Académie de cette ville de l'heureux essai qu'il en avait fait ; mais M. Brémontier, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, passe généralement pour le véritable inventeur, quoiqu'il n'ait

opéré qu'après M. Desbiey et qu'il ait dû avoir connaissance des travaux de ce dernier, parce que ce fut lui qui, grâce à sa position et à l'intervention du Gouvernement, appliqua le procédé en grand et l'améliora. C'est à lui, en effet, qu'est due notamment l'immense forêt de La Teste qui fait la principale richesse de cette contrée, et qui, si elle a nourri des chevreuils, comme cela est incontestable, et des sangliers, comme quelques-uns le disent, n'en a plus un seul maintenant.

Ces utiles travaux, plusieurs fois repris et interrompus, marchent depuis un assez grand nombre d'années, avec cet esprit de suite qui convient à une si vaste entreprise. L'État, en s'emparant des dunes, a fait acte de sagesse, et en les fixant il ne sauve pas seulement tout un pays, il fait aussi acte de bonne administration, puisqu'il se prépare des revenus très-considérables en bois de plusieurs sortes et en produits résineux, car les arbres, et le pin maritime surtout, viennent admirablement bien sur les dunes.

Dans le seul département des Landes, la superficie des dunes, abstraction faite des vallées ou lettes, qui ont une contenance de 6,835 hectares, est de 28,985 hectares, sur lesquels 12,636 hectares seulement sont recouverts de semis de divers âges. Avec l'allocation ordinaire de 100,000 fr. par an, et à raison de 160 fr. par hectare, il faudra encore trente ans pour fixer toute la surface actuelle.

Mais tout ne serait pas fini là. Les dunes ensemencées n'empêcheraient pas, en effet, la mer de rejeter des sables (1) et ceux-ci envahiraient les dunes fixées, ou s'accumuleraient entre elles et la mer. Il se formerait donc dans cet intervalle, souvent assez considérable, de nouvelles dunes qui, une fois arrivées à une

(1) M. Brémontier en évalue la quantité à 1,245,405 mètres cubes par an, pour toute la longueur des dunes, qui est, comme je l'ai dit, de 60 lieues.

certaine hauteur, marcheraient sur leurs voisines et ensevelir-aient les forêts qui les couvrent. Il faudrait donc les fixer aussi, et on serait ainsi conduit à propager les semis jusqu'à ce que la dernière dune constituant, à la limite des hautes marées, une sorte de falaise presque à pic, comme j'en ai vu à la forêt de La Teste, les sables ne pourraient plus remonter vers les terres.

Pour conjurer ce danger et prévenir la dépense qu'entraîneraient des nécessités toujours renaissantes, on travaille à former, tout le long de la plage, une dune littorale artificielle. On procède pour cela de la même manière que pour les travaux de défense dont j'ai parlé tout-à-l'heure, c'est-à-dire que l'on effectue des semis et des plantations de Gourbet, qui a la propriété de végéter d'autant plus vigoureusement que le sable le chausse davantage, et de palissades dont on relève les diverses pièces lorsque le sable est près de les recouvrir. La croissance du Gourbet et l'exhaussement progressif de la palissade élèvent de plus en plus la dune, et un moment viendra où ce bourrelet, dont la déclivité qui regarde la mer est très-abrupte, sera assez haut pour que les sables vomis par l'Océan ne puissent le franchir. Que se passera-t-il alors? Que deviendront les sables que la mer apporte sans cesse? Exhausseront-ils le rivage et refouleront-ils les eaux? La pente du bourrelet s'adoucira-t-elle de manière à permettre aux sables de la gravir? Les courants sous-marins se modifieront-ils? Tout cela est incertain, et vous comprenez que des raisonnements et des hypothèses bâtis sur un sable mobile pourraient bien ne pas être solides.

J'aurais encore, mon cher collègue, bien des choses à vous dire sur les dunes; mais je ne dois pas perdre de vue que je ne vous y ai transporté que comme voyageur, et pour que l'accessoire ne domine pas le principal, que la digression n'absorbe pas le sujet, je reviens à notre excursion.

Avertis par une première expérience qu'une journée ne peut suffire à des naturalistes pour des recherches dans les dunes,

nous avions résolu d'y passer une nuit, et de gagner ensuite La Teste en suivant la côte ; et comme une habitation de douaniers pouvait seule nous offrir un asile, nous nous étions fait recommander à l'avance auprès de M. Lafontan, inspecteur des douanes à La Teste, qui avait eu la bonté de tracer notre itinéraire et de fixer notre gîte chez le capitaine des douanes du littoral. La nécessité où nous avions été de tourner l'étang de Cazaux nous avait fait perdre plusieurs heures, de sorte que nous nous fîmes longtemps attendre par le capitaine qui, dans la crainte que nous ne fussions égarés, avait envoyé ses douaniers à notre recherche. Nous arrivâmes enfin, et nous nous trouvâmes aussitôt l'objet de l'accueil le plus empressé, le plus gracieux et le plus cordial de la part de M. Chéret et de sa jeune femme."

Si je reviens souvent, mon cher collègue, sur ces minutieux détails que je vous prie de me pardonner, ce n'est pas uniquement pour payer une dette de reconnaissance ; j'aime surtout à rappeler le contraste qui existe entre nos populations du littoral et celles des mêmes contrées dans d'autres départements. Je lisais, ces jours derniers, l'intéressant récit d'une excursion faite en 1848 aux dunes de la Charente-Inférieure par M. l'abbé Delalande, professeur d'histoire naturelle au petit séminaire de Nantes, et j'y voyais qu'il avait eu la plus grande peine à obtenir tantôt la réponse à une question, tantôt un morceau de pain et un abri. De pareils accidents ne lui seraient pas arrivés ici. Le sentiment de l'hospitalité est une des qualités les plus saillantes de l'habitant des Grandes Landes, et il lui est venu peut-être de son isolement. Pour lui un étranger est une nouveauté, une distraction, un recueil de nouvelles, un plaisir domestique, et il l'accueille toujours volontiers, le plus souvent avec joie, ce qui fait sans doute que l'on est écorché dans les auberges, parce qu'un voyageur non accaparé par un propriétaire ou par le curé du lieu est une chose assez peu commune pour qu'on se croie le droit de se dédommager sur lui. Le sentiment dont je parle est tellement

inhérent au pays et une conséquence si naturelle de l'isolement, que lorsque nous exprimions à Mme Chéret notre vif regret des embarras que nous lui causions, elle nous témoignait au contraire sa reconnaissance et manifestait une joie, un bonheur que nous comprenions lorsqu'elle ajoutait que, depuis quatre ans qu'elle résidait sur ce point de la côte éloignée de plusieurs lieues de toute habitation, nous étions les seuls étrangers qu'elle eût vus. Malgré cette satisfaction donnée à un égoïsme de si nouvelle espèce, je suis encore tout émerveillé de l'accueil que nous avons reçu, et je me demande comment on a pu nous offrir un aussi somptueux repas dans un pareil désert.

Le souvenir de notre excursion et de notre séjour dans les dunes demeurera longtemps présent à mon esprit. Longtemps je me verrai errant dans ces lettes peuplées de *Galium arenarium*, de *Carex trinervis*, d'*Epipactis palustris*, de *Spergula nodosa*, de *Chlora sessilifolia*, de *Linaria thymifolia*, d'*Eringium maritimum*, de *Convolvulus soldanella*, d'*Astragalus bayonensis*, et habitées par le *Stenostoma rostrata*, le *Zabrus inflatus*, le *Phyllopertha campestris*, la *Gonia maritima* et tant d'autres insectes. Longtemps je me rappellerai cette modeste habitation des douaniers, abritée par quelques monticules de sable des vents impétueux de l'ouest, perdue entre l'Océan et une autre mer de sables et de forêts, avec son joli petit jardin conquis sur ce sol aride et constituant à peu près la seule distraction du capitaine et de sa femme.

Le lendemain, de grand matin, conformément aux instructions de M. l'Inspecteur, nous suivîmes la plage dans la direction de La Teste jusqu'au premier poste de douanes, et nous y trouvâmes une charmante embarcation dont l'équipage, composé de quatre matelots en grande tenue, se mit à notre disposition pour nous transporter où nous voudrions. C'était une galanterie de M. Lafontan, qui avait voulu nous épargner les fatigues d'un voyage à pied sur une côte pénible et sans intérêt pour la

science. Nous nous embarquâmes donc, et après une heure de navigation, nous fûmes accostés par une autre barque portant M. Lafontan lui-même, cette Providence qui, depuis vingt-quatre heures, nous conduisait par la main, et avait voulu se rendre visible. Sa gaîté, sa franchise, la rondeur de ses manières nous donnèrent bientôt le secret de ses bontés pour nous. Conformément à nos désirs il nous débarqua au cap Ferret où nous appelaient l'espoir de quelque bonne capture et le désir de visiter le beau phare construit sur cette pointe de terre. Je n'eus qu'à me féliciter de cette excursion qui me valut plusieurs bons insectes que je signalerai plus loin. C'est là aussi que je trouvai la variété très-laineuse de l'*Hieracium prostratum* dont D. C. a fait l'espèce *eriophorum*.

Je quittai ce lieu avec le plus grand regret, mais nous étions aux ordres de la marée, et nous cinglâmes, non sans courir quelques dangers à cause du vent et des courants, vers les établissements de bains de La Teste que nous trouvâmes bien embellis encore depuis notre dernière visite.

Dans ma première lettre je vous ai parlé du chemin de fer de Bordeaux à La Teste comme d'une folie, et je ne suis pas encore disposé à retirer mon expression. Mais cette folie a eu pour résultat la création, sur le bord du bassin d'Arcachon, d'une petite ville qui tuera la véritable ville de La Teste, et qui forme avec elle le contraste le plus frappant par la grâce et le luxe de ses constructions. Naguère encore cette plage du bassin était complètement déserte, et lorsque, il y a quelques années, j'allai pour la première fois à La Teste, M. Legallais venait d'y hasarder la construction d'un bel hôtel (le meilleur encore aujourd'hui) qui produisait à la fois un effet bizarre et triste dans ce lieu si sauvage. Pour y aboutir il fallait tourner un vaste marais, ou s'embarquer, à marée haute, en allant, à travers des vases profondes, chercher les embarcations sur le dos de jeunes filles et de garçons qui, dans la belle saison, ne faisaient

guère d'autre métier. Aujourd'hui, grâce au chemin de fer qui a donné aux Bordelais l'idée et les moyens d'aller en grand nombre passer le dimanche aux bords du bassin, grâce aussi à la mode des bains de mer, tout s'est transformé. Une magnifique chaussée, d'une lieue de long, établie de la gare du chemin de fer au bassin, à travers le marais ou pré salé, est continuellement sillonnée par de nombreux omnibus; à l'hôtel Legallais sont venus se joindre une foule d'établissements de la plus grande élégance et qui réunissent tout ce que peuvent désirer des gens qui ne vont là que pour leur plaisir. La forêt de pins, qui n'offrait autrefois que d'impénétrables halliers, s'est transformée en une sorte de jardin anglais parsemé de fleurs et peuplé d'arbousiers. C'est plus qu'une métamorphose, c'est une création, et des plus gracieuses.

Nous ne nous arrêtâmes pourtant pas beaucoup à ces merveilles, et après une courte visite à la chapelle solitaire de Notre Dame d'Arcachon, si vénérée des marins et décorée de nombreux *ex voto*, nous nous dirigeâmes vers les massifs de *Tamarix* voisins de la gare du chemin de fer, qui, trois ans avant, nous avaient abondamment donné le *Coniatus chrysochlora* Lucas, alors inédit, et sur lequel j'ai publié une notice dans les Annales de la Société entomologique. Nous fîmes une très-copieuse provision de ce joli insecte que nous ne trouvâmes en grand nombre que là, et qui semble disparaître sur d'autres points aussi voisins du bassin, car le lendemain je ne pus en prendre un seul individu sur les *Tamarix* de Gujan.

La journée du 11 était dévolue aux plages maritimes du bassin d'Arcachon. J'avais résolu d'aller à Arès à la recherche d'une plante rare, le *Lychnis lœta* Ait. que la Flore bordelaise signale dans cette localité; mais les heures de la marée ne s'accordant pas avec mes projets, force me fut d'y renoncer. Après quelques heures consacrées à la botanique, pour ne trouver que les plantes que j'avais déjà recueillies en 1847, je m'occupai exclu-

sivement des insectes, et je fus assez heureux pour capturer quelques intéressantes espèces dont je vous donnerai plus loin la nomenclature.

Notre charrette étant venue nous rejoindre à La Teste, nous en partîmes vers six heures du soir et nous rentrâmes à Sanguinet.

Le lendemain matin nous prîmes congé de MM. Labarthe et Loustouret qui nous avaient accompagnés dans les dunes et à La Teste, et nous nous acheminâmes vers Moustey, à travers la plus vaste lande de ces contrées. Nous y étions appelés par les pressantes invitations de M. Montauzié, médecin, et par le désir de voir sa verrerie. Chemin faisant, je confirmai les remarques que j'avais déjà faites bien des fois sur les différents aspects de végétation que présente la Lande, et sur les conséquences qu'on peut en déduire. Ici, des espaces assez étendus ou très-circonscrits sont couverts de fougère commune, ou seule ou entremêlée d'*Erica cinerea*, de *Calluna vulgaris*, d'*Ulex europœus* et d'*Agrostis setacea*. Ces localités, qui paraissent d'ailleurs un peu plus élevées que le reste, sont celles que les eaux n'envahissent jamais, qui, en toute saison, demeurent à sec, et où le sol est profond. Là, sur des espaces beaucoup plus étendus, on retrouve les plantes que je viens d'indiquer, mais sans la fougère; ce sont les points qui s'humectent parfois, mais où les eaux séjournent fort peu; ou bien, qui, étant exempts d'humidité, ont moins de fonds. Ailleurs, sur des surfaces considérables, végètent les *Erica tetralix* et *ciliaris* et le *Genista anglica*; c'est là que les eaux séjournent une grande partie de l'hiver, sans former précisément des marais très-fangeux. Plus loin, c'est l'*Erica scoparia* sur de plus ou moins grandes contenances; cette plante est l'indice de marais inondés et bourbeux pendant l'hiver, desséchés mais conservant toujours un peu de fraîcheur pendant l'été. Sur d'autres points, que gazonnent ordinairement le *Juncus supinus*, les *Cicendia filiformis* et *pusilla*, le sol est couvert de *Rhynchos-*

pora fusca et *alba*; ce sont presque toujours des cuvettes peu profondes, où les eaux séjournent longtemps, formant des mares peu fangeuses que l'été met à sec. Quant aux marais vaseux ils sont caractérisés par des gazons formés d'*Anagallis tenella*, d'*Heleocharis multicaulis*, de *Scutellaria minor*, d'*Alisma ranunculoides*, de *Pinguicula lusitanica*, au dessus desquels se dressent le *Schœnus nigricans*, le *Cirsium anglicum* et l'*Eriophorum angustifolium*. Le *Myrica gale* et la *Molinia cœrulea* signalent au loin les tourbières.

C'est une chose bien remarquable et dont l'agriculture et la science peuvent tirer leur profit, que cette influence constante que l'organisation permanente d'un sol, ou même les circonstances transitoires auxquelles il est périodiquement soumis, exercent sur la flore qui s'y développe. C'est aussi une bien grande ressource pour un naturaliste que l'observation attentive des conditions propres à la végétation des diverses plantes. Cette étude pleine d'attraits, et pour laquelle je me suis passionné, m'a procuré, par masses, plus d'espèces rares que je n'en aurais trouvé en dix fois plus de temps si je m'étais borné à promener mes yeux autour de moi; et lorsque j'ai rencontré ces espèces sur un point, je les devine *à priori* à dix, vingt lieues de là par la ressemblance seule des localités. En 1846, je découvris près de Mont-de-Marsan, après plusieurs années de recherches, le *Petroselinum Thorei*, plante très-estimée et propre à notre pays; en 1847, après avoir vu les abords des grands étangs du littoral, je déclarai que cette plante devait s'y trouver; en 1850 j'en ai rencontré des millions de pieds. Il y a deux ans à peine je tombai sur une station de *Sibthorpia europæa*; j'en ai reconnu depuis cinquante stations sur lesquelles je m'étais prononcé d'avance. Si je voulais citer tous les faits de ce genre, en y comprenant les insectes, je n'en finirais pas.

Dans mon enthousiasme pour ces sortes d'observations, et au milieu des jouissances qu'elles me procurent, je me plais quel-

quefois à poétiser mes idées, à donner aux plantes des mœurs, des habitudes, la faculté de choisir leur domicile, le berceau de leur famille. Ne dirait-on pas, en effet, qu'elles ont une volonté et des instincts? Voyez-les rechercher, les unes les lieux secs ou découverts, les autres les lieux humides ou ombragés; celles-ci les ruines, celles-là les lieux habités, d'autres les déserts; transportez-vous sur les plages maritimes, vous y verrez une autre végétation que dans l'intérieur des terres; l'argile, le sable, les graviers nourrissent d'autres plantes que les terres granitiques, schisteuses ou calcaires; la flore des montagnes diffère essentiellement de celle de la plaine, et telles plantes ne descendent jamais en dehors de certaines hauteurs, tandis que telles autres ne montent jamais au delà de certaines limites. La chimie, la physique, la météorologie chercheront et donneront tant bien que mal l'explication de ces phénomènes; je sais bien que la poésie n'est pas la science; mais convenez que mes rêves sont bien attrayants.

Une heure et demie avant d'arriver à Moustey, on rencontre le bourg de Muret. M. Cauloubie, un des propriétaires de cette localité, qui avait déjà eu la bonté de m'envoyer de nombreux individus de la *Cetonia obscura* Fab. *cardui* Gyll., avait été averti de notre passage et prié de prendre des dispositions pour me mettre à même d'observer les habitudes de cet insecte. Nous descendîmes chez lui, et il nous conduisit à un superbe rucher de plus de quatre cents ruches, où déjà se trouvaient les personnes et les appareils nécessaires pour faciliter nos explorations. Le temps était superbe et très-chaud, et de nombreuses Cétoines voltigeant autour des ruches devinrent la plupart nos prisonnières. On retourna ensuite les ruches après avoir mis les abeilles en état de bruissement, et nous aperçûmes beaucoup de Cétoines, les unes sur le socle des ruches, les autres à leur base contre les parois internes, la plupart sur les rayons, parmi les abeilles au milieu desquelles elles s'enfonçaient et disparaissaient. Les

hommes très-expérimentés qui soignaient ce rucher nous dirent que ces insectes prédateurs se jettent de préférence sur les ruches vigoureuses, qui contiennent le plus de miel, et les envahissent quelquefois en grand nombre. Protégés par leur épaisse et dure cuirasse et sans doute aussi par cette nécessité qui est la loi du parasitisme, ils dévastent les rayons, s'accumulent ordinairement au sommet de la ruche, et causent parfois de tels ravages, qu'ils empêchent tout essaimage par la destruction du couvain, ou forcent même les abeilles à vider les lieux. Aussi leur fait-on une guerre impitoyable, ce qui n'empêche pas ces effrontés parasites d'être toujours fort nombreux.

Les faits qui précèdent ont été observés en Corse par M. Piccioni, et ont fait l'objet d'une note insérée dans les Annales de la Société entomologique (1844, Bulletin, p. xxxii). A la suite se trouve consignée l'opinion de M. Eugène Desmarest, qui paraît croire que la *Cetonia obscura* ne pénètre dans les ruches que pour y pondre ses œufs, et que les ravages qu'on lui attribue pourraient bien être plutôt l'œuvre de ses larves.

Quoiqu'il me parût probable que les ruches ne servent pas de berceau aux larves des Cétoines, je me livrai à des explorations sérieuses pour voir s'il n'en paraîtrait pas quelqu'une; mes investigations demeurèrent sans résultat. J'interrogeai les ouvriers, ils me répondirent qu'on ne trouvait dans les ruches que le ver de la teigne (*Galeria cereella*) et un autre ver rouge qui est celui du *Trichodes apiarius*. Je leur donnai une idée de la larve de la Cétoine, ils affirmèrent ne l'avoir jamais vue; or il me paraît impossible que la larve d'un insecte aussi commun et aussi gros leur eût échappé, si elle vivait réellement dans les ruches. Je dois croire, dès lors, que cette larve se développe, comme d'autres du même genre, dans le terreau des arbres ou dans la terre. Puis, tandis que les *Cetonia aurata* et autres se rendent sur les fleurs pour puiser le miel à sa source, la *Cetonia*

obscura, mélitophile au premier chef, va piller dans les ruches le miel tout élaboré.

M. le docteur Apetz, d'Altenburg, qui a eu connaissance de ma première relation, m'écrivait, il y a quelque temps, pour me prier de lui dire si, de même que la larve de la *Cetonia aurata* vit dans les fourmilières, celle de la *Cetonia obscura* n'accomplirait pas ses métamorphoses au milieu des abeilles qui, comme les fourmis, font partie de l'ordre des Hyménoptères. En lui faisant part des observations qui précèdent j'ai cru devoir lui déclarer que, dans mon opinion, les larves de la *Cetonia aurata* ne sont pas inféodées aux fourmilières, et qu'on ne les y rencontre qu'accidentellement. De Géer dit, il est vrai, qu'elles vivent avec les fourmis, et plusieurs naturalistes, qui ont trouvé plus commode de jurer *in verba magistri* que de vérifier les faits, ont reproduit l'assertion de De Géer, en lui donnant même une portée plus étendue et un sens plus absolu ; mais j'ai trouvé assez de larves de Cétoines pour oser affirmer qu'elles vivent dans les vieilles souches des chênes et d'autres arbres, ordinairement au collet de la racine ou au-dessous, et que, si on a trouvé avec elles des fourmis, comme cela m'est arrivé à moi-même, c'est que celles-ci aiment à s'installer et à se reproduire dans les mêmes localités.

De Muret à Moustey nous traversâmes constamment des forêts de pins, accablés par la chaleur et assourdis par les cigales. Ce ne fut donc pas sans un vrai plaisir que nous franchîmes le seuil de notre hôte qui nous attendait, le couvert mis. Après dîner nous allâmes visiter la verrerie, intéressant établissement acheté récemment en pleine déconfiture par M. Montauzié, et relevé merveilleusement par son active intelligence. Nous suivîmes avec le plus grand intérêt, durant plusieurs heures, des travaux auxquels nous étions étrangers. Ce fut pour nous une agréable distraction et un utile repos.

Le lendemain, 13 juillet, je consacrai une bonne partie de la

journée à explorer les bords de la Leyre et les forêts, puis nous prîmes congé de l'aimable docteur, et nous nous dirigeâmes vers le bourg de Sabres où nous devions congédier notre muletier et prendre la diligence de Mont-de-Marsan.

Le dernier épisode de notre voyage de 1847 avait été un orage; nous signalâmes le dernier jour de celui-ci en nous égarant dans la Lande. Heureusement nous reconnûmes et réparâmes notre erreur assez tôt pour n'être pas obligés de bivouaquer à la belle étoile.

Comme la première fois, mon cher collègue, je ferai suivre ma relation de la liste des insectes et des plantes qui ont été le fruit de notre expédition scientifique. Il va sans dire que je ne reproduirai pas les espèces déjà citées dans ma première lettre, à moins que quelque observation nouvelle ne m'y convie.

J'avais omis, la première fois, plusieurs individus dont je n'étais pas sûr, et notamment des Diptères. Après ma seconde excursion j'ai réuni tous les insectes des Grandes Landes douteux ou nouveaux pour moi, et je les ai envoyés en communication, les Coléoptères à M. Aubé, les Hémiptères à M. Amyot, les Diptères à M. Macquart, qui, s'occupant précisément d'un travail sur les Tachinaires, était parfaitement en mesure de lever toutes mes incertitudes. L'obligeance de ces trois savants, déjà mise par moi à l'épreuve, ne s'est pas démentie dans cette circonstance, et je me plais à leur en témoigner ma vive reconnaissance. J'ai consulté quelques-uns de mes correspondants sur les espèces de Coléoptères inconnues à M. Aubé, et je ne publierai comme nouvelles que celles dont mes études et mes démarches n'ont pu m'apprendre le nom. M. Amyot a baptisé les espèces nouvelles d'Hémiptères; je les mentionnerai avec le nom qu'il leur a donné, parce que je suppose qu'il en fera l'objet d'un supplément à son histoire naturelle des *Rhyngotes*. Quant aux Diptères, je n'hésite pas à publier les espèces que M. Macquart, dont le témoignage commande la plus grande confiance, m'a formellement signalées

comme nouvelles, et pour la détermination desquelles j'ai consulté en vain les travaux anciens et récents de M. Robineau Desvoidy. C'est une chose très-remarquable que le nombre des espèces d'Hémiptères et de Diptères inédites que j'ai rapportées de mes deux excursions. Il est évident que ces deux familles, dont malheureusement peu de personnes s'occupent, ne sont qu'imparfaitement connues, et que leur catalogue est susceptible de notables accroissements.

INSECTES. — Coléoptères.

Dyschirius thoracicus Bon. et *D. Chalceus* Er. Bords des étangs.

Bembidium quinque-striatum Gyll. Bords des mares dans les dunes.

B. nanum Gyll. Sous l'écorce des vieux pins morts.

Cnemidotus rotundatus Aubé. Dans les mares.

Tachyusa umbratica Er. Au bord des eaux.

Oxypoda corticina Er. Sous les écorces.

O. ferrùginea. Er. En fauchant.

O. prolixa. Grav. Sous l'écorce des pins morts où vit sa larve.

Myllœna gracilis Heer, *laticollis* Kiesenw. Mimizan, au bord du courant.

Othius punctipennis Lacord. Mimizan, en secouant des buissons ombragés.

Xantholinus batychrus Knoch. Sous les détritus jetés par les étangs.

Phylonthus sericeus Holm. Sous les algues de la plage du bassin d'Arcachon.

Acylophorus glabricollis Lacord. A Uchacq, au bord du ruisseau, sous un tas de détritus presque immergés. Quinze jours après mon retour j'ai pris à Mont-de-Marsan, dans les mêmes conditions, une quarantaine d'individus de cette jolie espèce, remarquable par son agilité et la couleur rouge de la base du

dernier segment abdominal. Après la mort l'abdomen se contracte et ce caractère disparaît presque entièrement.

Quedius frontalis Nordm. Sous les détritus des étangs.

Pœderus caligatus Er. Bords de l'étang de Cazaux.

Stenus plantaris Er. Biscarrosse, en secouant les buissons.

Stenus longipes Heer. Uchacq, bord du ruisseau. Cette espèce, qui est demeurée inconnue à Erichson, est commune dans une localité au-dessous de Mont-de-Marsan, mais elle se montre en août plutôt qu'en juillet.

Bledius arenarius Payk. — *B. fracticornis* Payk. — *B. verres* Er. Ces trois espèces vivent ensemble au bord de l'étang d'Aureilhan.

Omalium vile Er. Sous des écorces.

Trichopteryx attenuata Gillm., *fucicola* Alid. Communs sous les algues de la plage du bassin d'Arcachon.

Ptilium punctatum Gyll., *alutaceum* Gillm. Sous les détritus des étangs.

P. Pusillum Gyll. Avec le précédent.

Clambus Enshamensis Westw. C'est peut-être le *C. pubescens* Redtenb. du catalogue Gaubil. Je tiens cette dénomination de M. Aubé, qui a reçu l'espèce de M. Westwood lui-même. J'ai signalé ces insectes dans ma première relation sous le nom de *Cyrtocephalus cephalotes* Dej. On l'obtient en secouant les toitures de chaume.

Phalacrus caricis Sturm. En fauchant.

Olibrus millefolii Payk. Dans les dunes sur l'*Helychrisum stœchas* L. Je l'ai retrouvé en 1851 à Bayonne, au mois de septembre. Il est très-commun.

Meligethes coracinus Sturm, et *Meligethes ochropus* Er. En fauchant.

Nemosoma elongatum L. Variété de moitié plus petite que le type, trouvée sous l'écorce d'un pin. Je maintiens au nom spécifique, contrairement au catalogue Gaubil, la terminaison

neutre, parcequ'il est rationnel et de plus usité de faire accorder le nom spécifique avec le mot σωμα (corps) qui est du genre neutre. Témoins les espèces des *Platysoma, Scaphisoma, OEgosoma, Trajosoma* etc.

Oxylœmus cœsus Er. Mimizan, sous l'écorce d'un chêne en suppuration.

Lathropus sepicola Mull. Biscarrosse, en secouant les buissons.

Corticaria gibbosa Herbst. En secouant les arbres et les buissons.

Cryptophagus dentatus Herbst. Dans les toitures de chaume.

Berginus tamarisci Dej. Pris en secouant les chênes.

Georissus cœlatus Er. Uchacq, bords de l'Estrigon, avec les *G. sulcatus* et *lœsicollis*.

Limnichus versicolor Walt. Commun au bord des mares.

Tribalus minimus Rossi, *abrœus punctum* Aubé. Sous le détritus des étangs.

Saprinus rugifrons Ent. Hefte. et *S. detersus* Gyll. Avec le précédent.

S. chalcites Illig. Dans les bouses de vache.

Tropinota crinita Charp., *Reyi* Muls. Sur diverses fleurs et notamment dans les jardins sur celles du radis. Très-commun.

Chrysobothris Solieri Lap. et Gory. Sanguinet, sur de jeunes pins nouvellement abattus, et La Teste sur des poutrelles de pin récemment équarries.

Agrilus olivaceus Oliv. Assez commun sur la ronce.

A. viridipennis Lap. et Gory. Biscarrosse. Très-abondant sur de jeunes saules marceaux. Sa larve vit sous l'écorce des saules.

A. Aubei Lap. et Gory. Mimizan, en secouant les haies.

Cardiophorus asellus Er. Sur les graminées.

C. nigerrimus Er. Mimizan, en fauchant.

Adrastus pallens Fab. En fauchant.

Ebœus rubripes Mihi. Long. 1 1/2 millim. Tête et prothorax

lisses et d'un noir luisant. Écusson semidiscoïdal et très-finement ponctué. Élytres noires, luisantes, toutes couvertes d'une ponctuation bien marquée, et parsemées de très-petits poils cendrés, visibles à une bonne loupe. Epistome, antennes, sauf parfois les derniers articles qui sont d'un brun rougeâtre, extrémités des cuisses, jambes et tarses rouges. — Bords du bassin d'Arcachon, sous les touffes de diverses plantes et notamment du *Salsola Kali*.

Ebœus albifrons Fabr. Uchacq, en secouant les lierres.

Colotes trinotatus Er. *Malachius suturalis* Dej. En secouant les buissons.

Anobium abietinum Gyll. Sanguinet, pris au vol.

Dinoderus substriatus Payk. Mirmizan, sur un tas de bûches de pin.

Tomicus cucullatus Chevr. Biscarrosse, en fauchant.

T. dryographus Ratz. Moustey, en fauchant.

T. monographus Fabr. Dans le bois de l'aulne mort, où il se multiplie.

T. bicolor Ratz. Mimizan, sous l'écorce de l'aulne mort, où vit sa larve.

T. euphorbiæ Kuster. Uchacq, sur l'*Euphorbia amygdaloides* L. Sa larve vit dans les tiges de cette plante, et on y trouve assez fréquemment l'insecte parfait en hiver.

T. granulatus Ratz. Sanguinet, en fauchant.

Hylastes variolosus Mihi. Longueur 3 millimètres ou un peu plus. Tête noire, convexe, toute couverte de petits points; ayant sur le museau une petite carène longitudinale qui s'arrête au front. Antennes rougeâtres. Prothorax noir avec le bord antérieur roussâtre, à côtés sinueux, marqué en dessus, dans toute sa longueur, d'une ligne médiane lisse, très-étroite; sur tout le reste de sa surface couvert de gros points, quelques-uns ronds, la plupart oblongs et un grand nombre confluents, surtout près de la ligne médiane, de manière à former des

fossettes longitudinales. Elytres d'un noirâtre teint de ferrugineux uniforme, à côtés parallèles, à déclivité postérieure régulière et non marquée; assez fortement ponctuées-striées; stries suturales plus profondes que les autres; intervalles des stries paraissant couverts de rides transversales, lorsqu'on les regarde de côté, et vus en long, plans et parcourus par une série de très-petits tubercules sur lesquels sont implantés de petits poils roussâtres. A l'extrémité des élytres les intervalles sont convexes, et les poils plus rapprochés forment une pubescence roussâtre. Pieds de la couleur des élytres. — Il a la forme du *H. ater*, mais il est relativement plus étroit, et le prothorax est moins convexe.

Je l'ai pris au vol autour d'un tas de branches de pin.

Rhyncolus strangulatus Mihi. Long. 3 1/2 millim. Tout le corps d'un ferrugineux noirâtre; tête luisante, marquée sur le front d'une petite fossette qui s'étend parfois jusqu'à la bouche, et parsemée de points d'autant plus espacés et plus petits qu'on s'approche du vertex, qui est entièrement lisse; massue des antennes un peu plus claire que le reste. Prothorax plus étroit antérieurement qu'à la base, remarquable par un étranglement très-visible près du bord antérieur; l'intervalle entre l'étranglement et ce bord presque lisse; le surplus, à part une ligne médiane très-étroite, tout couvert de points arrondis, très-serrés et souvent confluents. Ecusson ponctiforme et convexe. Elytres striées-ponctuées; les intervalles des stries, à part les deux juxta-suturaux, occupés par une petite crête longitudinale qui s'affaisse à l'extrémité, et qui, d'un côté, s'appuie contre la strie ponctuée, et porte de l'autre une série de points un peu plus petits. Dessous du corps ponctué. Pattes de la couleur de tout le reste, avec les cuisses un peu plus claires au milieu.

Je l'ai pris sur des pins et des peupliers morts.

Rhyncolus culinaris Germ. Pris au vol à Sanguinet.

Gymnætron veronicæ Germ. Biscarrosse, sur la *Veronica scutellata* dont la larve mange le fruit.

G. antirrhini Germ. et *G. cylindrirostris* Gyll. Uchacq, sur le *Verbascum phlomoides*. Le premier dépose ses œufs dans les capsules de cette plante; c'est dans les tiges que vivent les larves du second qui est aussi le *G. scolopax* de Dejean.

G. villosulus Sch. Je rencontrai à Mimizan, dans un fossé, des *Veronica anagallis* dont certains fruits étaient tuméfiés, hypertrophiés, ce qui me fit soupçonner la présence d'un insecte. J'ouvris plusieurs de ces galles et j'y trouvai ce *Gymnætron* récemment transformé, ou bien à l'état de larve et de nymphe. Je l'ai depuis recueilli à Mont-de-Marsan dans les mêmes conditions.

Tapinotus sellatus Fabr. Sanguinet, en fauchant sur des joncs près de l'étang.

Rhinonchus bruchoides Herbst. Uchacq, sur le *Polygonum persicaria*.

Ceutorhynchus assimilis Payk. Sanguinet, en fauchant.

C. atomus Sch. Avec le précédent.

C. asperulus Sch. Dans la lande, en fauchant.

C. Bertrandi Mihi. Long. 2 millim. Corps déprimé, plan en dessus. Tête et bec entièrement couverts d'écailles ferrugineuses. Prothorax bituberculé, étranglé antérieurement, avec le bord antérieur réfléchi; couvert de squammules cendrées entremêlées de squammules ferrugineuses et noires, et présentant, de chaque côté de la ligne médiane, deux espaces dénudés, ferrugineux et ponctués. Elytres rétrécies au milieu, ce qui rend les épaules saillantes; un peu muriquées près du sommet, ferrugineuses, striées, entièrement couvertes de squammules cendrées qui laissent paraître le fond et produisent avec lui des reflets un peu changeants, notamment une sorte de bande transversale et interrompue entre les deux sinus latéraux. Ecailles de la suture blanches à la base sur le quart de la longueur, noires de ce point

jusqu'à l'extrémité, où elles forment deux petits fascicules divergents et dentiformes. Pigidium ferrugineux et parsemé d'écailles blanchâtres ; dessous du corps noir, revêtu d'écailles blanchâtres. Antennes et pattes ferrugineuses, également recouvertes d'écailles blanchâtres qui, sous les quatre cuisses postérieures, constituent un petit pinceau dentiforme.

Je dédie à mon ami Bertrand, un de mes compagnons de voyage, cette espèce que j'ai prises à Sindères en secouant les chênes.

Ceutorhynchus histrix Mihi. Long. 2 1/2 millim. Exactement la forme du *C. troglodytes*. Tête et rostre noirs, avec une tache d'écailles blanches sur le front. Prothorax ferrugineux, assez fortement ponctué, hérissé en dessus de petites soies noires, arquées en avant et comme tronquées, et paré de trois bandelettes blanches ; non tuberculé, rétréci antérieurement, bord antérieur relevé et un peu échancré; en dessous parsemé de quelques squammules blanchâtres. Elytres d'un rouge ferrugineux, striées-ponctuées; suture noire, et de chaque côté de celle-ci un trait elliptique en forme d'O, remontant obliquement jusqu'à l'épaule ; hérissées de petites soies noires semblables à celles du thorax, mais dirigées en arrière, entremêlées, surtout sur le bord extérieur et au tiers postérieur, de soies blanches très-apparentes, et qui, à l'extrémité, se réunissent en sept fascicules, dont cinq en série transversale, et deux à la pointe des élytres. Dessous de l'abdomen noir, parsemé de squammules blanchâtres. Antennes brunes. Pattes de la couleur des élytres, parsemées de squammules blanches qui forment sous les cuisses mutiques un petit fascicule dentiforme.

J'ai pris cette jolie espèce avec la précédente.

Bagous cnemerythrus Marsh. Biscarrosse, en secouant les saules.

Orchestes tomentosus Sch. et *O. erythropus* Müll. Moustey, en secouant les arbres.

Phytobius quadri-tuberculatus Gyll. Sanguinet, en fauchant dans un marais.

Acalyptus rufipennis Sch. Avec le précédent.

Sibines canus Sch. Uchacq. Sa larve vit dans les fruits du *Lychnis vespertina*.

Amalus scortillum Herbst. Les dunes, en fauchant.

Otiorhynchus scabrosus Marsh. Uchacq, en secouant des lierres.

Phytonomus viciæ Gyll. Mimizan. J'ai publié l'histoire des métamorphoses de cette espèce dont la larve vit sur l'*Heloscia-dium nodiflorum*.

Polydrosus flavovirens Sch. et *P. sparsus* Dahl. Sindères, en secouant les chênes.

Sitones sulcifrons Thunb. Sur le genêt à balais.

Cneorhinus carinirostris Sch. et *C. exaratus* Marsh. En secouant les chênes.

Ramphus œneus Dej. Uchacq, en secouant une haie d'aubépine.

Apion humile Germ. et *A. basicorne* Illig. En secouant les buissons.

A. loti Germ. Sur le *Lotus uliginosus*. La larve se développe dans la gousse de cette légumineuse; elle a ordinairement accompli toutes ses métamorphoses lorsque la maturité ouvre les valves du fruit.

A. atomarium Kirby. Dans les lieux arides de la Lande.

Tropideres undulatus Panz. Biscarrosse, en fauchant sous des chênes. Cette espèce est née chez moi de morceaux de lierre mort.

Bruchus inspergatus Sch. — *B. miser* Sch. et *B. variegatus* Dej. J'ai pris ces trois espèces en fauchant dans des prairies.

Donacia typhæ Ahr. Étang de Biscarosse, sur les roseaux.

Cassida herbacea Dej. Lieux secs de la lande. Sa larve vit sur le *Filago gallica*.

Galeruca lineola Fab. Biscarrosse. Très-commune sur de jeunes saules.

Haltica lythri Aubé. Sur diverses plantes des lieux humides, *Epilobium palustre*, *Isnardia palustris*, *Mentha aquatica*, *Lythrum salicaria*.

Crepidodera salicariæ Payk. Lieux humides, sur les herbes et les buissons.

Phyllotreta parallela Westw. En fauchant.

Aphthona lutescens Gyll. Biscarosse. Commune sur le *Myrica gale*.

A. cærulea Gyll. Sur l'*Iris pseudo-acorus*.

Teinodactyla rutila Illig. Mimizan, sur la *Scrophularia aquatica*.

Teinodactyla lurida Gyll. et *T. pratensis* Panz. Sur les herbes en fauchant.

Psylliodes cucullata Illig. Pelouses des bords des champs et des routes.

P. attenuata Ent. Hefte. Sur le chanvre; très-commune.

Plectroscelis meridionalis Dej. Marais et prairies humides, en fauchant.

P. pumila Dej. et *P. semicærulea* Ent. Hefte. Dans les lettes des dunes.

Dibolia occultans Ent. Hefte. Biscarrosse, bords de l'étang.

Apteropeda graminis Ent. Hefte. En secouant les buissons.

Pachybrachys Mulsantii Mihi. M. Aubé, à qui j'ai communiqué cette espèce, me l'a renvoyée avec le nom de *P. histrio* Fab. Malgré la grande habileté et la rare sagacité de ce savant entomologiste, j'ai eu des doutes sur la légitimité de cette dénomination, et j'ai cru devoir la contrôler par l'étude. D'après la monographie de M. Suffrian, traduite par M. Fairmaire et insérée dans les Annales de la Soc. entom. le *Cryptocephalus hieroglyphicus* Fab. et le *C. histrio* Fab. sont la même espèce. Fabricius n'a sans doute pas vu le *histrio*, pour lequel il se borne à citer

textuellement la phrase signalétique de Rossi, où se trouve ce caractère : *Pedibus ferrugineis, geniculis nigris*, qui convient au *hieroglyphicus* et non à mon espèce. Quant à la description que Rossi donne de son *histrio*, elle se rapporte au *hieroglyphicus* très-bien figuré dans Panzer, et je pense, dès lors, comme le monographe précité, que les deux espèces n'en font qu'une.

Mais il y a aussi le *P. histrio* d'Oliv. Ins. VI, qui est le même que le *C. tessellatus* Oliv. Encycl. VI. Je n'ai pu consulter l'ouvrage d'Olivier, mais dans la description du *tessellatus* je trouve les caractères suivants : « l'anus est marqué de deux points fauves — les jambes antérieures sont fauves et les autres sont noires », ce qui ne convient pas à celui que je signale ici. M. Suffrian, dans ses descriptions beaucoup trop concises et où il se borne à dire : tête, antennes, corselet, pattes et élytres tachés de jaune, ne m'apprend pas grand'chose. D'après lui, le *P. histrio* Oliv. est de forme ovalaire, courte et large, tandis que le *hieroglyphicus* est assez allongé ; les stries ponctuées sont effacées à la déclivité, et il se distingue du *hieroglyphicus* par la taille beaucoup plus courte et le manque de tache au lobe huméral, ce qui indiquerait que les autres taches existent. Or je ne vois pas dans mon espèce une forme relativement plus large que dans ce dernier, la ponctuation des élytres avance plus en arrière, et il ne lui ressemble pas pour les taches. Enfin le *P. histrio* Oliv. aurait 1 2/3 à 2 lig. de longueur et 1 à 1 1/2 de largeur, et les plus grands individus de mon espèce ont 1 1/3 lig. de long et 1/2 lig. de large. Je suis donc porté à croire qu'elle n'est pas le *histrio*, et je la rapporterais plutôt au *maculatus* Suff. ; mais la description n'est pas assez précise pour que je puisse faire la comparaison ; cette espèce est d'ailleurs un peu plus longue et un peu plus large que la mienne, et je ne puis y appliquer ces mots : *largement ovalaire*. Ces considérations m'ont conduit à former une espèce nouvelle dont le nom m'a été dicté par l'amitié, et dont voici la description.

Longueur 2 1/2 à 3 millim. largeur 1 1/2 millim. Front noir et ponctué, à trois taches jaunes; épistome jaune. Antennes brunes, les trois premiers articles fauves. Prothorax noir, assez fortement et densement ponctué, bordé d'un liseré jaune antérieurement et sur les côtés, marqué d'une petite ligne jaune partant du bord antérieur et de deux points jaunes à la base. Elytres noires, couvertes de gros points disposés sans ordre, sauf dans la moitié postérieure, où l'on voit, près de la suture, trois séries assez régulières qui s'arrêtent un peu avant l'extrémité; entourées d'un bourrelet jaune pâle qui présente les particularités suivantes : ce bourrelet s'interrompt un peu à la protubérance humérale, puis, au dessous de l'épaule, il abandonne le bord de l'élytre pour naître un peu au dessus, contourne l'élytre, et arrivé vers le milieu de la suture, il se rétrécit, ou même s'interrompt, s'écarte un peu en dedans, émet un petit rameau oblique, puis continue à se diriger vers la base. On voit de plus une petite ligne jaune en dedans de la protubérance humérale, et deux petites taches jaunes près du bourrelet latéral, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de l'élytre. Anus et dessous du corps entièrement noirs. Les quatre cuisses antérieures fauves à la base et plus largement à l'extrémité, moins le dessus; cuisses postérieures noires, avec une tache elliptique blanche à l'extrémité. Jambes antérieures médiocrement arquées et fauves; intermédiaires fauves à anneau brunâtre; postérieures à moitié antérieure noire, le reste fauve. Tarses fauves.

Dans la lande, sur les gazons de *Calluna vulgaris*.

Clypeaster lividus Dej. et *C. obscurus* Dej. Parmi les détritus.

Novius cruentatus Muls. Dans les dunes, en fauchant.

Adalia inquinata Luczot in ed. Muls. Sanguinet, en fauchant.

Dircæa undata Mihi. Longueur 2 1/2 millim. largeur 3/4 millim. Corps presque cylindrique, entièrement d'un noir de poix. Tête bombée, très-finement ponctuée; bord antérieur, les

trois premiers articles des antennes et les palpes fauves. Prothorax très-finement ponctué, à côtés rabattus ; à peine plus large que la tête antérieurement; s'élargissant un peu jusqu'au milieu, puis à côtés parallèles jusqu'à la base, où une forte loupe fait voir, ainsi que sur les côtés, de petits poils fauves et couchés. Ecusson semidiscoïdal. Elytres aussi larges que le prothorax à sa base, très-finement ponctuées, revêtues de poils roux, couchés et peu apparents, et ornées de deux bandes ondées, fauves, n'atteignant ni la suture ni le bord externe, et placées la première au tiers antérieur, la seconde au tiers postérieur. Cuisses et tibias bruns ; tarses fauves.

Pris à Biscarrosse, en fauchant sous de grands chênes. Je l'avais déjà trouvé à Mont-de-Marsan dans les mêmes conditions.

Mordella parvula Gyll. — *M. brunnea* Dej. et *M. grisea* Froeul. Pris çà et là en fauchant. La larve de cette dernière vit dans les tiges de l'armoise commune, de l'eupatoire, de la vipérine et peut-être d'autres plantes.

Anaspis nigra Meg. Uchacq, en secouant les haies d'aubépine.

Mylabris cyanescens Illig. Sindères, sur diverses plantes.

Anthicus flavipes Panz. Sous les détritus de l'étang de Cazaux.

Xylophilus oculatus Gyll. et *X. nigripennis* Villa. A Uchacq, en secouant les lierres.

X. dimidiatus Kunze et *X. populneus* Far. Dans les toitures de chaume.

Scydmœnus tarsatus Müll. et *S. hirticollis* Gyll. Sous les détritus.

Pselaphus dresdensis Herbst. Pris en fauchant.

Batrisus oculatus Aubé. Moustey, au pied d'un chêne.

Bryaxis juncorum Leach. En fauchant sur les joncs des marais.

Faronus Lafertei Aubé. En secouant les toitures de chaume.

ORTHOPTÈRES.

Les mêmes espèces que lors de ma première excursion, et de plus :

Conocephalus mandibularis Touss. Charp. Bords des champs.

NÉVROPTÈRES.

Presque toutes les espèces de ma première excursion, et de plus :

Psocus infuscatus Ramb. En secouant les arbres.

Myrmeleon formicarius L. Dans les bois.

Mantispa pagana Fabr. Uchacq, en secouant les arbres.

Hemerobius prasinus Burm. Avec le précédent.

Nemura lunata Ramb. Sur les arbres.

Lepidostoma squamulosum Ramb. Bord des eaux.

Mystacida venosa Ramb. Bord des étangs.

HYMÉNOPTÈRES.

Calicurgus Fabricii Vand. Lind. Dans les dunes, sur les fleurs.

Tachytes tricolor Fab. Sur les fleurs.

Ammophila affinis Kirb. et *Philonthus venustus* Rossi. Dans les dunes, sur le sable.

Colpa continua St-Farg. *Scolia serotina* Duf. *in litteris.* M. Léon Dufour avait depuis longtemps trouvé cette espèce en Espagne et l'avait classée dans sa collection sous le nom de *S. serotina* parce qu'il l'avait prise à l'arrière-saison, mais ne l'avait point publiée. M. Lepelletier de Saint-Fargeau, dans son *Histoire naturelle des Hyménoptères*, a donné, sous le nom de *C. continua*, la description d'un mâle présentant tous les caractères de celui de la *S. serotina* qui, du reste, est une véritable

Colpa. J'ai cru, dès lors, devoir conserver le nom publié par M. de Saint-Fargeau, et voici la description de la femelle que cet auteur n'a pas connue :

Longueur 11 à 16 millim. Tête noire, ainsi que les antennes ; mandibules d'un brun ferrugineux ; poils de derrière la tête blancs. Thorax noir, hérissé de poils roux ; écaille des ailes ferrugineuse. Abdomen noir, les quatre premiers segments hérissés de poils noirs jusqu'au bord postérieur, où se trouve une frange d'assez longs poils couchés, blancs sur les trois premiers, fauves sur le quatrième ; cinquième segment recouvert de poils ferrugineux ; sixième revêtu de poils courts, couchés et d'un ferrugineux vif ; muni de chaque côté d'une petite dent obtuse. Pattes noires, extrémités des jambes et des tarses, ainsi que les épines, de couleur ferrugineuse. Ailes roussâtres, à bord extérieur un peu enfumé à l'extrémité.

Il existe une variété, ordinairement un peu plus grande, à deuxième et troisième segments de l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre en dessus et en dessous, sauf le bord postérieur qui est noir.

Cette espèce n'est pas rare, en juillet et août, dans les lieux arides de la lande, sur les fleurs de bruyère et de jasione.

Meria tripunctata Latr. La grande famille des Scolides de M. Lepelletier de Saint-Fargeau est remarquable par les différences que les deux sexes présentent dans plusieurs tribus : différences telles qu'elles ont entraîné des erreurs que l'observation et plus encore le hasard rectifient peu à peu. Fabricius a fait le genre *Elis* du mâle de la *Colpa interrupta*. Au témoignage de M. Wesmael, le *Tengyra Sanvitalii* Latr. est le mâle de la *Methoca ichneumonoides* Latr., ce qui a réuni sous le même nom deux insectes si disparates par la taille, la couleur, la structure, et que Latreille avait classés dans deux tribus distinctes. L'appariement des *Myrmosa* et des *Mutilla* est une opération à peine commencée, et j'ai considéré comme une bonne fortune de

pouvoir, dans la relation de ma première excursion, signaler la femelle de la *Mutilla pedemontana* qui était demeurée inconnue, quoique le mâle fût décrit depuis longtemps.

Un bonheur inespéré et entièrement fortuit me permet aujourd'hui de proclamer une union à laquelle on ne s'attendait guère, quoiqu'elle ne paraisse pas plus mal assortie que celle du *Tengyra* et de la *Methoca* : c'est celle des *Myzine* et des *Meria*, pourvus l'un et l'autre des organes du vol. Latreille, guidé par son instinctive perspicacité, avait placé ces deux genres à côté l'un de l'autre dans le groupe des Scolies; mais Vander-Linden, et, à son exemple, Lepelletier de Saint-Fargeau, ont jugé à propos de laisser les *Meria* dans la tribu des Scolites, et de considérer les *Myzine* comme étant les mâles des *Plesia*, inscrites à la tribu des Mutillites. Ne connaissant pas de *Plesia* femelle, je me suis adressé à Paris, et M. Guérin Méneville a eu l'extrême obligeance d'extraire de sa collection, pour me les communiquer, huit individus dont un, la *P. maculata* Fab., de l'île Saint-Thomas, portant une étiquette qui indique que Klug. la regarde comme la femelle du *Myzine cingulata* Fab.

Après avoir examiné ces insectes, j'ai compris, jusqu'à un certain point, la réunion des genres *Plesia* et *Myzine*; on y était convié par la forme et la disposition des cellules alaires qui, sans être identiques dans les deux genres, ont cependant des rapports manifestes, et par les bandes jaunes que les *Myzine*, comme les *Plesia*, ont sur l'abdomen. Mais une chose pourtant aurait dû inspirer des doutes, c'est ce fait que toutes les *Plesia* femelles connues, ou du moins celles que décrit M. de Saint-Fargeau, sont de l'autre hémisphère, et qu'il n'en a jamais été trouvé en Europe, tandis que sur sept *Myzine* signalés, trois sont européens et un de l'Egypte. Il y avait là, selon moi, un grave motif d'hésitation; car s'il arrive qu'on ne puisse pas toujours apparier les deux sexes d'un même genre, il est du moins fort rare que ces deux sexes n'aient

pas été trouvés isolément, surtout lorsqu'il s'agit d'insectes d'une certaine taille et représentés par plusieurs espèces.

Ainsi que je l'ai dit, un hasard heureux m'a permis de résoudre la question.

Durant le court séjour que je fis au cap Ferret je me livrai à d'actives recherches dans cette intéressante localité. Au moment où j'allais lancer mon filet pour prendre un insecte posé sur une fleur de *Jasione montana*, un autre insecte survint, se jeta sur celui que j'avais en vue, et le saisit entre ses pattes comme pour un accouplement. Ils roulèrent à terre entrelacés, et me précipitant aussitôt sur eux, je m'en emparai. C'étaient le *Myzine volvulus* Latr. et la *Meria tripunctata* Latr., qui venaient évidemment d'accomplir ou du moins d'essayer un accouplement.

Quoique cet accouplement ne soit pas plus étrange que celui dont M. Wesmael a été témoin entre le *Tengyra Sanvitali* et le *Methoca ichneumonoides*, il faut cependant, comme on dit, l'avoir vu pour le croire, car rien dans les *Myzine* ne rappelle les *Meria*, pas même les cellules des ailes qui, du reste, dans ces dernières, sont un peu anormales.

Je ne donnerai pas la description de ces deux insectes bien connus ; j'ajoute seulement que le genre *Myzine*, déjà supprimé, doit être définitivement rayé du catalogue, mais au profit des *Meria* et non des *Plesia*.

Anthidium quadrilobum Lep. Dans son ouvrage déjà cité, M. Lepelletier de Saint-Fargeau décrit sous ce nom un *Anthidium* dont il n'a connu que la femelle, et qui se trouve au Muséum de Paris sans indication de patrie. Cette femelle est classée dans la division caractérisée par les lobes latéraux de l'écusson prolongés en forme de dent. Je suis en mesure de compléter le signalement de cette espèce par la découverte que j'ai faite du mâle, lequel trouve naturellement sa place dans la division ci-dessus, avec cette addition propre à ce sexe : *trois*

appendices au dernier segment abdominal, *appendices latéraux dentiformes*.

M. Lepelletier décrit ainsi la femelle :

Tête noire; chaperon portant une tache irrégulière jaune, son bord antérieur légèrement crénelé et portant un petit tubercule de chaque côté : une assez grande tache jaune de chaque côté du vertex derrière les yeux. Corselet noir; ses poils roux. Ecaille des ailes ferrugineuse, un point brun sur le milieu. Ecusson noir. Abdomen noir; chacun des cinq segments portant de chaque côté une bande jaune qui n'atteint point le dos. Anus noir avec une bande jaune interrompue. Palette ventrale ferrugineuse. Pattes jaunes, mêlées de ferrugineux; base des cuisses noire. Ailes enfumées. Longueur 5 1/2 lignes.

Le mâle diffère par les caractères suivants : Taille un peu plus grande, comme c'est l'ordinaire dans ce genre; chaperon entièrement jaune pâle et beaucoup moins fortement ponctué. Sixième segment de l'abdomen glabre, très-fortement ponctué, saillant et échancré aux angles postérieurs, et présentant, par suite de cette échancrure, quatre dents, deux aux angles et deux sur les côtés. Septième segment noir, fortement ponctué, aplati, ayant sur les côtés un rebord ferrugineux, et terminé par trois dents dont une médiane étroite, conique et tronquée et deux latérales larges arrondies.

Assez commun au cap Ferret sur les *Jasione montana*.

Anthidium loti Mihi. Femelle. Longueur 10 millim. Mandibules, chaperon et joues jaunes, sauf une longue tache triangulaire qui descend jusqu'au bord antérieur du chaperon, lequel bord est noir, largement et peu profondément échancré, avec une crénelure de chaque côté; le reste de la tête noir, sauf deux taches jaunes sur le vertex. Poils de la face roussâtres, ceux de derrière les yeux blancs. Thorax à poils roussâtres en dessus, blancs sur les côtés, noir avec un chevron huméral ferrugineux qui descend en s'effilant le long des côtés. Écaille des ailes jaune

avec une tache ferrugineuse. Ecusson noir, occupé postérieurement par quatre taches ferrugineuses dont les deux latérales très-peu séparées des intermédiaires qui sont distantes et subtriangulaires. Abdomen noir; les cinq premiers segments portant une bande jaune d'autant moins interrompue qu'on s'approche plus de l'extrémité; la première dilatée sur les côtés, étroite au milieu, un peu échancrée en dessous, les autres d'égale largeur, ou à peu près dans toute leur étendue, mais profondément échancrées en dessus. Base du sixième segment noire, le reste occupé par une tache jaune plus ou moins profondément échancrée au milieu, quelquefois même interrompue, et à bord supérieur sinueux à partir de l'échancrure. Brosse ventrale blanche. Cuisses noires à la base, le reste ferrugineux; jambes tantôt d'un brun ferrugineux, tantôt simplement variées de brunâtre en dedans, tout le reste jaune à poils blancs; tarses ferrugineux.

Male. Longueur 12 millim. Chaperon un peu échancré, jaune, avec deux ou quatre taches brunâtres peu visibles. Face à poils blancs. Thorax entièrement noir, sauf une petite tache ferrugineuse au bord antérieur près de chaque épaule et parfois un petit trait de même couleur au bord de la fossette alaire. Ecusson noir, avec deux traits ferrugineux postérieurement. Les six premiers segments de l'abdomen munis de bandes jaunes comme dans la femelle, avec cette différence que la première est plus profondément échancrée en dessous, ou même interrompue à l'endroit de l'échancrure; que la deuxième est toujours doublement interrompue, ce qui la divise en quatre taches, souvent très-distantes, et que les autres sont plus profondément échancrées en dessus. Sixième segment armé, à chacun de ses angles postérieurs, d'une épine arquée, jaune, à extrémité noire. Septième segment caréné au milieu et terminé par trois appendices dont l'intermédiaire spiniforme, les latéraux larges, triangulaires et occupés par une tache jaune.

A Uchacq, sur les fleurs du *Lotus uliginosus*.

Megachile rotundiventris Mihi. Femelle. Longueur 11 millim. Tête noire, à poils roussâtres sur la face et le vertex, blancs en dessous. Chaperon un peu échancré, avec deux ou trois très-petites crénelures de chaque côté. Antennes noires. Thorax et écusson noirs, à poils roux en dessus, blancs sur les côtés. Écaille des ailes d'un brun ferrugineux plus clair sur les bords. Abdomen noir, revêtu d'un duvet roussâtre sur les cinq premiers segments dont le bord est ferrugineux; quatrième et cinquième segments recouverts sur ce bord de poils roussâtres et couchés. Brosse ventrale entièrement blanche. Pieds noirs, à poils blancs ou d'un blanc roussâtre, sauf ceux du dessous des tarses qui sont ferrugineux. Ongles munis sur le milieu de leur longueur d'une dent interne et un peu arquée. Ailes un peu enfumées.

Male. Longueur 10 millim. Semblable à la femelle dont il ne diffère, à part l'absence de la brosse ventrale, que par les caractères suivants : Chaperon et joues, jusqu'aux antennes, d'un jaune pâle, ainsi que les mandibules, sauf l'extrémité de celles-ci qui est noire. Septième segment de l'abdomen replié en dessous, caréné sur les côtés, échancré, ce qui le fait paraître terminé par deux dents que parcourent les carènes latérales. Poils de derrière la tête et de la poitrine plus longs et plus blancs.

Uchacq, sur les fleurs des *Lotus*.

De prime abord on prendrait cet insecte plutôt pour une *Osmia* que pour une *Megachile*; puis, lorsqu'on s'est rendu compte de ses caractères, on serait tenté d'en faire un genre nouveau. Son abdomen très-convexe en dessus, le sixième segment de la femelle arrondi et non subconique, la longueur des articles des palpes maxillaires semblent l'exclure des *Megachile*. Ces mêmes palpes qui ne sont que de deux articles; la faculté qu'a la femelle de relever l'extrémité de l'abdomen et de darder son aiguillon en dessus; les mandibules quadridentées, tout cela l'éloigne des *Osmia*, et elle différerait de l'une et de l'autre par

les crochets des tarses qui, dans les femelles, au lieu d'être simples, semblent être bifides comme dans les mâles, avec cette différence qu'une des deux parties est plus courte que l'autre et divergente. Toutefois, j'ai considéré que, par le nombre des articles des palpes maxillaires, par la faculté de relever l'abdomen, par la forme des cellules alaires, par son bourdonnement aigu, l'insecte dont il s'agit se rapporte aux *Megachile*; j'ai considéré, en outre, que les femelles de ce genre ont presque toutes à la base interne des ongles une toute petite dent ou une spinule, et je n'ai pas hésité dès lors à la classer dans les *Megachile*. Je me suis aussi décidé à considérer l'espèce comme nouvelle, parce que je ne l'ai pas trouvée décrite, et que les correspondants à qui je l'ai communiquée n'ont pu m'en dire le nom.

HÉMIPTÈRES.

Pseudophlœus Dalmannii Schill. Les lieux arides de la lande.

Heterogaster thymi Wolff. Les dunes, sur l'*Helychrisum stœchas*.

Miris trichilechus Amyot. Lieux arides.

Phytocoris elœochrosus Am. — *P. ombarila* Am. — *P. posacrites* Am. — *P. chlorizans* Mey. — *P. ulmi* L. — *P. populi* L. — *P. flavomaculatus* Fab. — *P. nebosorus* Am. — *P. alobossus* Am. — *P. beapholes* Am. — *P. measbeles* — *P. emenistas* Am. — En secouant les chênes ordinaires et les tauzins à Sindères, Biscarrosse et autres lieux. Ce genre de chasse qui n'exige qu'un bâton pour frapper les branches et un parapluie pour recueillir ce qui tombe, m'a procuré une foule d'insectes qui m'auraient certainement échappé sans cela. C'est un des meilleurs procédés pour se procurer un grand nombre d'Hémiptères et surtout de *Phytocoris*; malheureusement la saison était un peu avancée pour ces sortes d'insectes; les mois de mai et de juin conviennent mieux dans notre climat que celui de juillet.

Phytocoris aphlerotes Am. — Les lieux arides.

P. asplemactes Am. — La Teste, sur le *Salsola Kali*.

P. erpaphites Am. — La Teste, sur les tamarix.

P. aprisphanes Am. — Sanguinet, sur le *Verbascum pulverulentum*.

P. sephonistes Am. — Sur l'*Erica scoparia*.

Anthocoris brebaphes Am. Uchacq, bords de l'Estrigon, aux endroits graveleux.

Sigara minutissima L. — Les mares.

Cixius stigmaticus Germ. — En fauchant.

Delphax marginatus Fab. et *D. ecrestoles* Am. En fauchant sur les pelouses.

Bithoscopus leucospilus Am. — En fauchant.

Jassus fenestratus Heer. — Les lieux arides.

J. cebasphedus Am. — Sur les feuilles de nénuphar.

Typhlocyba stactogala Am. — Sur les tamarix.

T. calemia Am. — Sur l'*Adenocarpus divaricatus*.

Evacanthus pedematia Am. — Sur les pelouses.

E. ocellatus Scop. — Dans les marais.

Psylla pepollia Am. Très-commune sur l'*Erica scoparia*.

DIPTÈRES.

Genre **Apogon** (ἀ privatif, πωγων, barbe.).

Je suis forcé d'établir ce genre nouveau pour un asilique que j'ai pris à Moustey en fauchant dans un bois, et qu'il m'a été impossible de rapporter à un des genres de la famille. Les nervures des ailes le placent à côté des *Dioctria* dont il ne diffère, sous se rapport, que par l'ouverture un peu plus grande de la première cellule postérieure ; mais ses antennes sont tout autrement conformées et ne reposent pas sur une élévation du front ; les cuisses et les jambes postérieures ne sont pas velues en de-

dans, et il se distingue de toutes les espèces de la famille par le style des antennes, par l'absence des moustaches et de la barbe et par la petitesse des ongles. Voici, au surplus, ses caractères.

Antennes de trois articles peu allongés; le premier cylindrique, le second cyathiforme, plus court que les deux autres; le troisième conique, aplati et surmonté d'un style sétacé, pubescent, plus long que l'antenne. Front étroit; ni moustache ni barbe. Pattes revêtues de très-petites spinules; une épine intérieure à l'extrémité des premières jambes, et deux à l'extrémité des quatre autres. Premier article des tarses un peu plus long que les quatre autres ensemble; pelottes et crochets des tarses courts.

Apogon Dufourii Mihi. Longueur 7 millim. Face blanche, trompe et palpes fauves, antennes testacées, style noirâtre. Thorax d'une fauve rougeâtre, avec trois lignes dorsales, une tache de chaque côté et une sous l'écusson noires. Abdomen de la couleur du thorax; chaque segment orné de trois taches noires formant presque une bande transversale. Balanciers longs, d'un brunâtre livide. Pieds testacés, avec une teinte brunâtre sur les cuisses et les jambes postérieures et sur les quatre derniers articles de tous les tarses; premier article des tarses postérieurs blanchâtre. Les très-petites spinules dont les pattes sont couvertes se trouvent disposées si régulièrement, qu'on dirait ces organes ornés de stries annulaires très-rapprochées. Ailes avec une petite nébulosité à l'extrémité de la première cellule basilaire.

Je dédie cette espèce à mon ami M. Léon Dufour comme témoignage de vive affection.

Dasypogon Macquarti Mihi. Longueur 8 à 10 millim. Front et face bruns, avec des reflets cendrés. Antennes, trompe et palpes noirs. Moustaches formées de poils noirs, blanchâtres et roussâtres entremêlés; les noirs plus nombreux dans la femelle que dans le mâle; barbe blanche. Thorax cendré sur les côtés, noirâtre en dessus, avec trois lignes longitudinales plus foncées;

l'intermédiaire plus étroite et parfois oblitérée. Abdomen noir, revêtu de poils blancs plus longs sur les côtés. Bord postérieur de chaque segment orné d'une bande cendrée qui se dilate sur les flancs. Pieds noirs, à poils blancs et épines noires; articulations des tarses un peu ferrugineuses. Organe copulateur du mâle noir, obtus, à poils roux; celui de la femelle noir aussi, terminé par une sorte de faisceau d'épines noires étalées en couronne, et ayant en dessous une plaque ferrugineuse et carénée. Balanciers d'un blanc jaunâtre; nervures des ailes bordées de brunâtre.

Se pose à terre sur les chemins et les sentiers. Je dédie cette espèce à M. Macquart en reconnaissance de la bonté qu'il a eue de déterminer une foule de Diptères douteux ou anonymes de ma collection.

Tachydromia paludosa Mim. Longueur 1 1/2 millim. Tête noire, face et antennes testacées. Thorax noir, luisant, y compris le sternum. Abdomen d'un roussâtre un peu livide, avec le bord des segments pâle; organe copulateur du mâle et dernier segment de la femelle noirâtres. Pieds testacés, avec l'extrémité des cuisses lavée de brun en dessus. Ailes marquées d'une grande tache longitudinale, en arc de cercle, parcourant la nervure externo-médiaire, qui est la plus épaisse, et d'une nébulosité le long de la nervure anale; nervure sous-marginale rudimentaire.

Sur les herbes des marais. Très-agile.

Tachydromia albipennis Mim. Longueur : un petit peu plus d'un millim. Tout le corps d'un cendré noirâtre; pattes longues, surtout les postérieures et d'un fauve brunâtre; les jambes et les tarses plus clairs. Ailes blanches à nervures peu visibles.

Plage maritime à Mimizan, sous les fucus. Très-agile.

Rhaphium tibiale Mim. Longueur 5 millim. Front d'un beau violet métallique; derrière de la tête vert avec des poils blancs, face blanche, bouche brune. Thorax et abdomen verts; base de l'écusson et des segments de l'abdomen violette. Pieds noirs, genoux et jambes des quatre premières pattes fauves; balanciers

jaunâtres; ailes brun-roussâtre au bord externe, ainsi que le long des nervures interno-médiaires et transversales. — Dans les marais.

Tropidia Marsanii Mim. Longueur 10 à 11 millim. Front et vertex cendrés, à fond noir; face fauve, avec la carène noire; antennes fauves, troisième article brun en dessus; poils du derrière de la tête roussâtres. Thorax couvert de poils roussâtres, noir et finement ponctué en dessus; deux lignes dorsales cendrées, ainsi que le bord antérieur, les côtés et une tache au dessous de l'insertion des ailes. Écusson noir, finement ponctué, à bord postérieur fauve et longs poils roussâtres. Premier segment de l'abdomen noir; deuxième ferrugineux, avec une tache dorsale noire, dilatée antérieurement, et se perdant dans la couleur brun-ferrugineux du tiers postérieur du segment, qui, dans cette partie, est couvert de petits poils noirs; troisième segment à tache dorsale triangulaire et une tache de chaque côté noires; moitié postérieure revêtue de petits poils noirs; quatrième segment à poils roussâtres et à reflets noirs et cendrés, avec les angles antérieurs et le bord postérieur fauves; les autres segments bruns. Cuisses antérieures et intermédiaires noires, avec une tache à la base et l'extrémité fauves; jambes et tarses fauves, moins les deux derniers articles de ceux-ci qui sont, le pénultième entièrement noir, le dernier brun en dessus. Première moitié des cuisses postérieures fauve, le reste d'un noir verdâtre; jambes fauves, à extrémité noire; tarses noirs, revêtus en dessous de poils dorés; tous les ongles fauves, à pointe noire. Balanciers jaunâtres; ailes claires, stigmate d'un roux sale. — Pris à Mimizan sur des fleurs.

Je le dédie à mon ami, de Marsan, un de mes compagnons de voyage.

Merodon osmioides Mim. Longueur 8 millim. Front et face verts à poils roussâtres; antennes fauves; troisième article un peu réniforme; derrière de la tête cendré. Thorax, écusson et abdo-

men verts, ponctués, revêtus de poils roux très-touffus. Cuisses vertes et noires; jambes noires, avec la base et l'extrémité fauves; tarses antérieurs et postérieurs noirs, à articulations vaguement fauves; premier article des tarses intermédiaires fauve.

Il a, au premier coup d'œil, quelques rapports avec les mâles de plusieurs Osmies et même avec la femelle de l'*O. aurulenta*. — Pris dans la Lande.

Masicera laticincta Mihi. Longueur 10 millim. *Bande frontale noire*; côtés du front cendrés, face blanche avec quelques soies à la base; *antennes noires*, troisième article trois fois aussi long que le second; *palpes noirs*; thorax cendré à quatre bandes noires; écusson cendré; moitié antérieure au moins des segments de l'abdomen cendrée, le reste noir; *des soies au milieu*; *pattes noires, cueillerons blancs; ailes claires à base roussâtre*; nervure externo-médiaire fléchie un peu après le coude; nervure transversale légèrement sinueuse. — Sur les fleurs (1).

Masicera nova Mihi. Longueur 8 millim. Front d'un cendré bleuâtre, face blanche, quelques soies à la base; troisième article des antennes près de cinq fois aussi long que le second; thorax noir à bandes cendrées; écusson noir; abdomen noir, base des segments largement cendrée; nervure externo-médiaire à peine arquée après le coude. — Sur les fleurs.

Masicera atropicida Mihi. Longueur 7 à 8 millim. Front ardoisé; bande frontale d'un noirâtre ferrugineux et velouté; face inclinée, blanche; soies descendant jusqu'au tiers; troisième article des antennes deux fois et demie aussi long que le second; thorax et abdomen d'un noir un peu bleuâtre, à reflets cendrés, sauf sur le bord des segments abdominaux; écusson fauve, à base noirâtre; nervure externo-médiaire arquée après le coude, trans-

(1) Les caractères soulignés étant communs à la plupart des espèces, je m'abstiendrai de les reproduire et ne signalerai que les différences.

versale un peu arquée en arrière, puis se contournant en avant près de la nervure externo-médiaire.

J'en ai obtenu une vingtaine d'une larve de *Sphinx atropos* recueillie dans le voyage. Elle est voisine de la *M. vulgaris* Macq.; mais elle est plus étroite et les reflets cendrés sont plus étendus.

Masicera palpalis Mihi. Longueur 10 millim. Front et face blancs; soies descendant jusque vis-à-vis la base du troisième article des antennes, lequel est trois fois aussi long que le second; palpes noirs avec l'extrémité fauve; thorax noir à reflets cendrés; écusson noir avec une teinte fauve à l'extrémité; abdomen cendré, à ligne dorsale et bord des segments noirs; ailes légèrement brunâtres; nervure externo-médiaire arquée après le coude; transversale très-faiblement sinueuse. — Sur les fleurs.

Masicera grisea Mihi. Longueur 9 1/2 millim. Face et front comme la précédente; troisième article des antennes deux fois seulement aussi long que le second; thorax noir à reflets cendrés; écusson fauve postérieurement; abdomen entièrement cendré; cueillerons un peu roussâtres; nervure externo-médiaire à coude arrondi, puis droite; transversale sinueuse, surtout du côté interne. — Sur les fleurs.

Masicera minor Mihi. Longueur 6 1/2 millim. Front et face blancs; troisième article des antennes près de quatre fois aussi long que le second; palpes fauves; thorax et écusson noir à reflets cendrés; abdomen noir, base des segments cendrée; première cellule postérieure atteignant presque l'extrémité; nervure externo-médiaire très-oblique et droite après le coude; transversale formant un arc à peu près régulier dont l'ouverture est en arrière. — En rase lande.

Masicera cylindrica Mihi. Longueur un peu plus de 8 millim. Corps un peu étroit, comme cylindrique; front ardoisé; face blanche; troisième article des antennes trois fois au moins aussi long que le second; style épais jusqu'aux trois quarts; thorax et

écusson d'un noir luisant, à reflets cendrés; abdomen noir, luisant, à bandes transversales cendrées; nervure externo-médiaire très-faiblement et assez régulièrement arquée dans toute sa longueur à partir du coude; transversale un peu sinueuse. — Sur un buisson.

Masicera clausa Mihi. Longueur 8 millim. Front ardoisé; troisième article des antennes deux fois au plus aussi long que le second; thorax et écusson noirs à reflets cendrés; abdomen noir, à reflets cendrés à la base des segments; cueillerons à bordure roussâtre; ailes un peu brunâtres au bord externe; première cellule postérieure fermée; nervure externo-médiaire droite après le coude qui est un peu arrondi; transversale sinueuse. — Dans les bois.

Masicera exigua Mihi. Longueur 4 millim. Front et face blancs; troisième article des antennes trois fois aussi long que le second; palpes fauves; thorax cendré, à lignes noires; écusson cendré; abdomen cendré, avec le bord des segments noir; nervures des ailes comme dans la précédente. — Dans les bois.

Masicera rubrifrons Mihi. Longueur 5 millim. Bande frontale elles deux premiers articles des antennes rougeâtres; palpes fauves; thorax cendré à lignes brunes; écusson cendré, à extrémité fauve; abdomen cendré; première cellule postérieure assez large, atteignant presque l'extrémité de l'aile; nervure externo-médiaire très-arrondie au coude, puis arquée en arrière; transversale droite.

Phorocera scutellata Mihi. Longueur 12 millim. Front et surtout vertex noirâtres, face blanche; les deux premiers articles des antennes fauves; le troisième noir, six fois aussi long que le second; style d'un brun ferrugineux, renflé jusque près des deux tiers de sa longueur; palpes fauves; thorax d'un noir bleuâtre à reflets cendrés; écusson fauve avec la base étroitement noire; abdomen noir, base des segments cendrée; cuisses noires avec le dessous fauve sur la moitié postérieure; jambes fauves, tarses

noirs. Toutes les nervures des ailes bordées de brunâtre; nervure externo-médiaire arquée après le coude; transversale notablement sinueuse. — Dans les dunes.

Phorocera aurulenta Mihi. Longueur 7 millim. Front à reflets dorés; face blanche, entièrement bordée de soies; troisième article des antennes près de huit fois aussi long que le second; thorax et abdomen noirs à reflets dorés; moitié postérieure de l'écusson fauve; cueillerons roussâtres; nervure externo-médiaire droite après le coude; transversale sinueuse. — Dans les bois.

Phorocera lata Mihi. Longueur 7 millim. Corps assez large; front à reflets cendrés, face blanche; soies qui partent de la bouche remontant à peu près au niveau de la dernière de celles qui descendent du front; troisième article des antennes quatre fois aussi long que le second; style épais jusqu'au milieu; palpes bruns à la base, fauves à l'extrémité; thorax cendré à lignes brunes; écusson cendré, à moitié postérieure fauve; abdomen comme marqueté de noir et de cendré, avec le premier segment noir; nervure externo-médiaire régulièrement mais très-faiblement arquée après le coude; transversale à peine sinueuse. — Dans la lande.

Doria cœruleo-nigra Mihi. Longueur 6 1/2 millim. Face et front bleuâtres; troisième article des antennes quatre fois aussi long que le second; thorax, écusson et abdomen d'un noir bleu, avec des reflets cendrés; soies médianes du deuxième segment abdominal courtes; celles des deux suivants se perdant au milieu des nombreuses soies dont ils sont hérissés; première cellule postérieure n'atteignant pas tout-à-fait l'extrémité; nervure externo-médiaire droite après le coude, puis un peu arquée; transversale presque droite. — En rase lande.

Plagia ericetorum Mihi Longueur 5 millim. Front ardoisé; bande frontale d'un brun ferrugineux; face blanche et portant des cils dans toute sa hauteur; les deux premiers articles des

antennes d'un fauve terne; le troisième noir, un peu plus long que le second; palpes fauves; thorax et abdomen noirs à reflets gris; écusson noir avec l'extrémité fauve; première cellule postérieure des ailes n'atteignant pas à beaucoup près l'extrémité; nervure externo-médiaire droite, mais très-oblique après le coude; transversale un peu plus oblique encore, faiblement courbée à son extrémité interne. — En rase lande.

Exorista longicornis Mihi. Longueur 7 millim. Corps assez large; front d'un blanc cendré; face blanche; soies descendant jusqu'au tiers de sa hauteur; quatre soies en regard des antennes; troisième article de celles-ci deux fois et demie aussi long que le second; palpes fauves à l'extrémité, bruns à la base; thorax cendré à reflets noirâtres; écusson fauve avec la base noirâtre; premier segment de l'abdomen noir, les autres noirs à base cendrée; tous hérissés de soies dont deux plus longues au milieu; nervure externo-médiaire à peine arquée après le coude, puis droite; transversale faiblement recourbée à son extrémité interne. — Dans les bois.

Tachina ignota Mihi. Longueur 7 millim. Front cendré, face blanche; troisième article des antennes deux fois aussi long que le second; poils de derrière la tête blanchâtres; thorax, écusson et abdomen noirs à reflets cendrés; nervure externo-médiaire droite après le coude; transversale un peu sinueuse. — Dans les dunes.

Metopia cinerea Mihi. Longueur 9 1/2 millim. Front très-saillant, cendré, ainsi que la face qui est entièrement bordée de cils; les deux premiers articles des antennes fauves, ainsi que la base du troisième qui est six fois aussi long que le second; style ayant une teinte fauve et s'effilant insensiblement; palpes fauves; thorax cendré à lignes brunes; écusson cendré; abdomen cendré à reflets bruns; cueillerons à bordure un peu roussâtre; nervure externo-médiaire d'abord droite après le coude, puis

régulièrement arquée; transversale formant le crochet du côté interne seulement. — Sur les bruyères.

Metopia crassicornis Mihi. Longueur 5 millim. Front ardoisé, bande frontale large; face blanche; antennes plus épaisses qu'à l'ordinaire; troisième article cinq fois plus long que le second; thorax et écusson noirs à reflets cendrés; abdomen noir, base des segments à reflets blanchâtres; nervure externo-médiaire régulièrement arquée après le coude; transversale droite et non oblique. — Les dunes.

Hypostena humeralis Mihi. Longueur 4 1/2 millim. Front ardoisé; face blanche à reflets ardoisés; troisième article des antennes plus de trois fois aussi long que le second; thorax noir, avec une tache blanc bleuâtre aux épaules; abdomen noir, base des segments à reflet blanc, du moins sur les côtés; ailes un peu brunâtres extérieurement; nervure externo-médiaire arrondie au coude, puis régulièrement mais très-faiblement arquée; transversale droite. — Sur les fleurs.

Hypostena incisuralis Macq. Biscarosse, sur les fleurs de carottes.

Hypostena maritima Mihi. Longueur 6 1/2 millim. Front d'un cendré un peu roussâtre; face blanche; troisième article des antennes plus de trois fois aussi long que le second; palpes fauves; thorax cendré clair avec des lignes brunes; écusson cendré; abdomen noir, base des segments blanche; nervure externo-médiaire comme dans la précédente; transversale régulièrement mais faiblement arquée. — Dans les dunes, sur les fleurs.

Triphera nigrifacies Mihi. Longueur 8 millim. Front ardoisé, face à reflets noirs; troisième article des antennes pas plus long que le second dont l'extrémité est un peu fauve; palpes fauves; thorax et écusson noirs à reflets cendrés; abdomen noir à larges bandes cendrées; cueillerons roussâtres; première cellule postérieure fermée, n'atteignant pas l'extrémité de l'aile; nervure externo-médiaire un peu arquée immédiatement après le coude,

puis droite ; deuxième nervure transversale, sinueuse et portant, ainsi que la première, un ou deux petits rameaux rudimentaires. — En rase lande.

Myobia fuscipalpis Mihi. Longueur 6 1/2 millim. Front brunâtre, face blanche ; troisième article des antennes trois fois aussi long que le second ; palpes d'un brun fauve ; thorax et écusson noirs à reflets cendrés ; abdomen noir, presque entièrement recouvert de cendré ; nervure externo-médiaire très-oblique et droite après le coude ; transversale droite. — Sur les fleurs.

Myobia latipennis Mihi. Longueur 6 millim. Front brunâtre, face blanche ; troisième article des antennes grêle et trois fois aussi long que le second ; palpes d'un brun fauve ; thorax cendré à lignes noires interrompues par la suture transversale ; écusson cendré, à base noirâtre ; abdomen d'un cendré un peu roussâtre, avec des reflets noirs indécis sur le dos et au bord des segments ; jambes d'un fauve brunâtre ; ailes plus larges qu'à l'ordinaire ; nervure interno-médiaire convexe ; externo-médiaire arrondie au coude, puis régulièrement arquée ; transversale presque droite. — Sur les fleurs.

Myobia varipes Mihi. Longueur 6 millim. Front ardoisé ; les deux premiers articles des antennes, bouche et palpes fauves ; thorax et écusson cendrés ; ce dernier à points fauves ; abdomen noir, à reflets d'un cendré bleuâtre ; les quatre cuisses antérieures noires avec le tiers antérieur fauve ; les postérieures noires en dessus et en dessous, fauves sur les côtés ; tous les tibias fauves, tarses noirs ; première cellule postérieure tout juste fermée ; nervure externo-médiaire droite après le coude ; transversale sinueuse. — Sur les fleurs.

Clista maura Mihi. Longueur 8 millim. Front et face noirs ; troisième article des antennes une fois et demie aussi long que le second ; palpes fauves ; thorax et écusson noirs, à reflets cendrés ; abdomen noir à bande cendrée à la base des segments, inter-

rompue au milieu ; cueillerons roussâtres ; ailes un peu brunâtres ; première cellule postérieure fermée ; nervure externo-médiaire droite après le coude ; transversale sinueuse et parfois un peu anguleuse ; dans l'intérieur de la deuxième cellule basilaire un petit rameau oblique partant de la nervure externo-médiaire, ou séparé d'elle. — Les lieux arides de la lande.

Miltogramma strenua Mimi. Longueur 8 1/2 millim. Face et front jaunâtres ; bande frontale roussâtre ; les deux premiers articles des antennes fauves ; troisième plus de deux fois aussi long que le second et de couleur brune ; style nu ; palpes fauves ; tout le corps cendré ; abdomen et pattes à reflets noirs ; nervure externo-médiaire très-courbée après le coude ; transversale presque droite. — Sur les sables arides.

Taxigramma pipiens Mimi. Longueur 4 millim. Front et face blancs ; bande frontale grise et antérieurement fauve ; antennes fauves ; un peu de noir à l'extrémité du troisième article qui est près de deux fois aussi long que le second ; palpes fauves ; thorax, écusson et abdomen cendrés ; ce dernier portant sur le deuxième et troisième segments cinq taches noirâtres : une centrale triangulaire, une petite de chaque côté de celle-ci et deux elliptiques sur les flancs ; premier segment manquant de la tache médiane et des deux latérales ; nervure externo-médiaire très-oblique, un peu sinueuse, se courbant pour fermer la cellule ; transversale très-oblique et sinueuse. — Avec la précédente. Son bourdonnement est très-aigu.

Phania bicolor Mimi. Longueur 6 millim. Front cendré-roussâtre, face blanche ; les deux premiers articles des antennes à reflets cendrés ; troisième noir, un peu plus long que le second ; palpes fauves ; thorax et écusson noirs à reflets cendrés ; premier, deuxième et dans le mâle partie du troisième segment de l'abdomen ferrugineux ; ordinairement la base du premier et une tache sur le dos du second noires ; les autres segments noirs ; nervure externo-médiaire un peu arquée après le coude,

puis se recourbant légèrement pour fermer la cellule; transversale droite. — Les lieux arides de la lande.

Phania appendiculata Mimi. Semblable à la précédente, sauf que les trois premiers segments de l'abdomen sont ferrugineux, avec une tache dorsale qui, dans le troisième, atteint le bord postérieur où elle se dilate, et que la première cellule postérieure, qui est fermée, est assez longuement appendiculée. — Avec la précédente.

M. Macquart donne pour caractère aux *Phania* : première cellule entr'ouverte. L'espèce dont il s'agit ici me paraît appartenir incontestablement à ce genre, mais il n'a pas ce caractère. Je n'ai pas cru néanmoins devoir en faire un genre; il constituera seulement une division. Je ferai remarquer en outre que la précédente a aussi la cellule fermée.

Paraplesia flavidipennis Macq. Biscarrosse, sur les fleurs de carottes.

Anthracia caminaria Meig. Les sentiers sablonneux des landes.

Ochthiphila nigricornis Mimi. Longueur 3 millim. Antennes, tête, thorax et abdomen d'un cendré clair, parsemés de très-petits poils noirs, avec quelques autres plus longs sur le front, le thorax et à l'extrémité de l'écusson; style des antennes d'un fauve clair, avec la base brune; cuisses cendrées, leur extrémité, jambes et tarses fauves; balanciers fauves; ailes claires, nervures testacées. — Au pré salé, à La Teste.

Chlorops Marcadei Mimi. Longueur 3 1/2 millim. Antennes jaunes, avec le bord supérieur du troisième article brunâtre; style brun; tête jaune, marquée d'un point noir au vertex; thorax jaune citron, portant en dessus cinq bandes noires dont la médiane est interrompue par une grande tache ferrugineuse; les deux adjacentes ont un point ferrugineux à l'extrémité antérieure, et les deux plus extérieures semblent être un rameau des précédentes. Côtés du thorax marqués de quatre points noirs; écusson

d'un jaune citron uniforme; derrière l'écusson une tache noire luisante; abdomen jaune avec un point noir de chaque côté du premier segment, une bande noire très-fine à la base des autres et deux taches subtriangulaires à la base du dernier segment; balanciers blancs; pieds entièrement fauves. — Au pré salé, à La Teste.

Je dédie cette espèce à mon ami Marcadé, un de mes compagnons de voyage.

LÉPIDOPTÈRES.

Notre seconde excursion a été, comme la première, complètement nulle quant aux papillons. Nous ne nous arrêtions guère, il est vrai, aux micro-lépidoptères : dans les autres tribus je ne pourrais signaler que *Lycœna ægon*, Bork. — *Lyc. Alexis* F. — *Melitœa didyma* F. — *Satyrus fauna* F. — *S. phœdra* L. — *S. semele* L. — *S. hermione* L. — *Macroglossa fusciformis* L. — *M. bombyliformis* O. — *Bombyx pityocampa* F. et quelques autres banalités. J'ai été frappé de la pauvreté du pays sous ce rapport, quoique l'expérience m'ait déjà appris que la partie sablonneuse du département des Landes offre peu d'espèces intéressantes.

PLANTES.

Toutes les espèces indiquées dans ma première relation et en outre les suivantes :

Corrigiola littoralis L. Ce n'est point le *C. telephiifolia* Pourr. que j'ai trouvé lors de ma première excursion, mais bien une forme du *littoralis*.

Petroselinum Thorei Cosson. Voici une plante qui a eu une singulière destinée au point de vue de la nomenclature. Thore, qui l'a découverte, la nomma *Sison verticillato-inundatum*, dénomination qui paraît n'avoir pas été du goût des botanistes,

et que Thore lui-même modifia d'ailleurs plus tard, en y substituant celle de *bulbosum*. De Candolle l'a inscrite dans la Flore française sous le nom de *Sium intermedium*, et dans son *Prodromus* sous celui d'*Helosciadium intermedium*. Koch et, après lui, plusieurs auteurs l'ont nommée *Helosciadium bulbosum*; en 1847, M. Lespinasse l'a signalée dans les Annales de la Société Linéenne de Bordeaux sous le nom de *Carum inundatum*; dans le premier tome de la Flore de France, publié en 1848, MM. Grenier et Godron la nomment *Ptychotis Thorei*, et enfin M. Cosson, tout en conservant ce dernier nom spécifique, la classe dans les *Petroselinum*.

Lorsque, après de longues recherches, je parvins à la trouver très-abondamment dans les marais tourbeux de Mamoura, près de Mont-de-Marsan, l'idée me vint de tâcher de fixer une fois pour toutes la place qu'elle devait occuper, et je rédigeai la note suivante :

La plante dont il s'agit diffère des *Sison* par les caractères ci-après :

1° Le limbe du calice n'est pas oblitéré, mais bien à 5 lobes très-marqués, puisqu'ils dépassent ordinairement et qu'ils égalent au moins le tiers de la longueur des pétales.

2° Les pétales ne sont pas profondément émarginés; ils sont entiers, atténués en pointe relevée et presque roulée en dedans. Vus en dessus, et sans tenir compte de la partie relevée, ils sont arrondis.

3° Les vallécules n'ont pas une bandelette épaissie en massue; elle est atténuée aux deux extrémités.

Elle diffère des *Sium* :

1° Parce que les pétales ne sont pas obovés et échancrés.

2° Que le carpophore n'est pas adné aux méricarpes.

Elle se rapproche des *Helosciadium* plus que de la plupart des genres auxquels on l'a rapportée, mais elle en diffère par le carpophore qui est bipartite et non entier.

Elle diffère des *Carum* :

1° Parce que le limbe du calice n'est pas oblitéré.

2° Que les pétales ne sont pas échancrés.

3° Que le carpophore n'est pas seulement bifurqué, mais bipartite.

Elle s'éloigne des *Ptychotis* par les caractères suivants :

1° Les dents du calice ne sont pas très-petites, presque nulles; elles sont longues, très-apparentes, vertes, presque foliacées.

2° Les pétales ne sont pas en cœur renversé, émarginés-bifides, déprimés au sommet sur la nervure médiane d'où naît un lobule fléchi en dedans; ils sont entiers, et iis paraissent, surtout quand les fleurs sont fraîchement épanouies, légèrement pliés en dehors, le long de la nervure médiane, qui alors, vue en dessus, forme comme une petite crête.

3° Le stylopode est marginé, mais non pas conique; il est déprimé avant la maturité, et alors simplement convexe.

4° Les deux *Ptychotis* décrits dans la Flore de France n'ont pas d'involucre et les folioles de leurs involucelles sont sétacées ou spathulées, tandis qu'elles sont, ainsi que celles de l'involucre, elliptiques lanceolées dans le *Thorei*.

Voilà donc ma plante exclue de tous les genres où on l'avait introduite. Fallait-il en faire un genre nouveau? J'en connais qui se seraient passé cette fantaisie, fort à la mode aujourd'hui ; mais c'eût été, à mon avis, une mauvaise plaisanterie. J'avais déjà remarqué l'odeur très-prononcée de persil que répand cette plante ; elle m'avait frappé lorsque je la cueillais, et le goût était plus prononcé encore. Etait-ce donc un *Petroselinum*? Je me remis à l'étude et je trouvai que ma plante différait des *Petroselinum* : 1° par le calice dont le limbe n'est pas oblitéré ; 2° par le stylopode qui est beaucoup moins convexe lors de l'anthèse, et moins conique après. J'en étais là, et je m'étais donné quelques jours de réflexion, lorsqu'un botaniste de mes amis, M. Feraud, m'écrivit pour m'apprendre que M. Cosson avait

classé la nomade ombellifère dans les *Petroselinum*, sous le nom de *P. Thorei*. Ma répugnance pour un genre nouveau, l'odeur et le goût de persil, l'autorité de M. Cosson, tout cela me décida, et c'est ce qui fait que je présente sous le nom de *Petroselinum Thorei* la plante en question que j'ai trouvée très-abondamment, mais non encore bien fleurie, sur les bords de l'étang de Biscarrosse.

MM. Grenier et Godron en ont donné une description suffisante dans la Flore de France. Je crois cependant devoir la compléter par les caractères suivants :

Folioles de l'involucre et des involucelles ordinairement à trois nervures, comme transparentes. Feuilles supérieures sessiles sur une fausse gaîne et non une gaîne, bordée non de blanc, mais d'une membrane scarieuse assez large. Tige tantôt un peu rameuse vers le sommet, tantôt simple. Souche très-courte, tronquée. Fibres radicales pas très-fines, blanches, aussi épaisses que les pétioles; souche émettant du collet des stolons qui s'enracinent à quelques centimètres du point de départ. Pétioles des feuilles radicales rougeâtres, se dilatant à la base, qui est bordée, sur une longueur de près de un centimètre, d'une membrane scarieuse, et s'imbriquant au dessus du collet où ils forment comme un très-petit bulbe qui justifierait le nom spécifique de *bulbosum*. Stylopode plan, devenant ensuite un peu convexe, subcrénelé ou irrégulièrement polygonal, lie de vin surtout aux bords; anthères grosses, couleur lie de vin, puis violettes, puis d'un roussâtre livide, enfin caduques. Styles et stigmates comme transparents, étalés, fréquemment croisés à la base, souvent avortés en partie, ou complètement. Fruit ponctué, d'abord vert, d'un brun verdâtre et rougeâtre à la maturité; côtes très-peu saillantes, d'un brun rouge, les latérales ordinairement un peu à côté de la commissure. Bandelettes invisibles tant que le fruit n'est pas bien mûr. Dans ce dernier état les côtes deviennent un peu plus saillantes, et alors les bandelettes surgissent au fond des vallé-

cules. Elles ont quelque rapport avec celles du *Petroselinum sativum*, et, comme elles, elles sont attenuées aux deux extrémités. Avant la maturité on n'aperçoit les bandelettes qu'en fendant la graine, en enlevant l'amande et en regardant le péricarpe par transparence.

J'ai dit que du collet de la racine part un faisceau de feuilles radicales dilatées à la base. Toutes ces feuilles ne sont pas toujours, ainsi que le disent MM. Grenier et Godron, à pétiole entièrement nu ou pourvu au sommet de dents fines, opposées et qui représentent des segments. Dans les individus que l'on recueille ici il n'y a que une ou deux feuilles de cette sorte (les autres étant semblables aux caulinaires), ce sont celles qui ont poussé les premières, à une époque où le marais avait plus ou moins d'eau. La végétation de ces feuilles s'est donc effectuée dans l'eau; de là leur allongement et l'absence de leurs folioles qui sont remplacées par de petites écailles très-peu visibles, de sorte qu'elles ont presque l'apparence de joncs. Quelquefois cependant on voit à leur extrémité des folioles plus ou moins développées. Il est possible que dans les mares qui ne se dessèchent que très-tard toutes les feuilles radicales prennent la forme de celles que je viens de décrire; mais d'un autre côté, lorsque la plante vit à l'abri de toute immersion prolongée, toutes les feuilles radicales sont pennatiséquées comme les caulinaires. C'est précisément ce qui donnait tant de grâce aux gazons qu'elle formait près de l'étang de Biscarrosse.

Tillœa muscosa L. Les sentiers des landes, très-commune.

Silybum marianum Gœrtn. Mimizan, près de l'habitation de M. Sargos.

Leontodon hastile L. Les dunes. On a mal à propos imprimé *L. humilis* dans ma première relation.

Sibthorpia europœa L. Uchacq, lieux ombragés et humides.

Statice limonium L. et *S. dichotoma* Cav. Le pré salé à Arcachon et Gujan.

Potamogeton variifolium Thore. Dans un ruisseau près d'Onesse.

Typha angustifolia L. Mimizan.

Epipactis palustris Crantz. Les lettes des dunes.

Juncus acutus L. Les lettes des dunes.

Juncus squarrosus L. Biscarrosse, les lieux humides.

Carex extensa Good. Le pré salé à Arcachon.

Avena hirsuta Roth. C'est l'espèce que j'ai mal à propos désignée dans ma première relation sous le nom d'*A. strigosa* Schreb. dont elle diffère par ses gaînes velues.

Triticum acutum D. C. J'ai commis une erreur en le désignant sous le nom de *T. glaucum* Desf.

Nardus stricta L. Les lieux humides des landes.

EXCURSION

ENTOMOLOGIQUE

DANS LES ALPES DES ENVIRONS DU MONT-BLANC,

PAR

M. Alphonse GACOGNE.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 8 décembre 1851.)

Le six juillet, je partis de Lyon pour Genève, où je devais prendre M. Myard, entomologiste distingué, pour parcourir ensemble les environs du Mont-Blanc, et nous livrer spécialement à la recherche des Coléoptères.

Il y a deux routes de Lyon à Genève; l'une par Seyssel et l'autre par Nantua; celle de Nantua est la plus pittoresque. On passe par Bellegarde, où l'on va visiter la perte du Rhône. Un mauvais pont de bois sépare la France de la Savoie. Le Rhône s'engouffre en bondissant avec un bruit affreux dans un couloir de rochers. L'hiver, il se perd véritablement dans leurs cavernes souterraines, mais l'été lorsqu'il est grossi par la fonte des neiges, il passe en écumant par dessus les obstacles.

A quelques heures de là, on le retrouve encore dans un étroit canal, au fort de l'Ecluse. La grande route passe au milieu des fortifications construites à pic, à une si grande hauteur au-dessus du Rhône, que le fleuve apparaît comme un ruisseau coulant au fond du précipice.

Une lieue avant Genève, cette ville offre un coup d'œil magnifique, de la route de Lyon, lorsqu'un beau soleil illumine son éclatant paysage.

Dans le fond du tableau, le lac se découpe en bleu sans se confondre avec la couleur azurée du ciel. A droite, on voit les montagnes du Salève, à gauche celles du Jura, et dans le fond le Môle avec sa forme en pain de sucre, sur une large base. L'horizon est borné par les montagnes et les glaciers de la chaîne du Mont-Blanc.

Genève est une ville de 30,000 âmes, située près de la jonction de l'Arve et du Rhône après sa sortie du lac. Le fleuve est d'une limpidité extrême, avec une couleur bleu d'azur foncé. Sa transparence est telle, qu'on voit les pierres à vingt pieds de profondeur. On trouve à Genève d'agréables promenades, de nombreuses fontaines, des musées; celui d'histoire naturelle renferme des raretés en oiseaux; un théâtre, l'île Rousseau, et le beau plan en relief du Mont Blanc, de 42 pieds de surface. L'édifice le plus remarquable est l'église protestante de St-Pierre, mais l'Hôtel-de-Ville est indigne de cette jolie ville.

I.

Martigny. — Le St-Bernard.

J'avais hâte de commencer mes excursions entomologiques, c'est pourquoi je quittai bientôt Genève pour me rendre directement à Martigny en Valais. Le trajet jusqu'à Villeneuve se fait sur le lac qu'on parcourt dans toute sa longueur sur un excellent bateau à vapeur, l'*Helvétie*. On y jouit d'un panorama de montagnes très-agréable, dont l'aspect change à chaque instant.

La longueur du lac de Genève est de 18 lieues 1/2, et sa plus grande largeur, vis-à-vis Thonon, de 3 lieues 1/2. Sa profon-

deur varie entre 150 et 300 pieds; mais en face de Meillerie il descend à 950 pieds; son niveau est à 187 toises au dessus de la Méditerranée.

A Villeneuve, les voyageurs trouvent des omnibus pour St-Maurice; dans cette dernière ville, ils se procurent facilement des chars qui les conduisent jusqu'à Martigny.

Cette route fut couverte par une avalanche de pierres et de débris de la montagne voisine appelée la Dent-du-Midi, le 26 août 1835. Un autre éboulement était déjà arrivé l'an 1655; et c'est par une catastrophe semblable que fut engloutie au même endroit l'ancienne ville d'Epaunum, l'an 563. Le chemin passe devant une des plus belles chutes d'eau de la Suisse, la cascade de Pissevache de 270 à 300 pieds d'élévation.

Martigny est plutôt un bourg qu'une ville; la vallée du Rhône en cet endroit, n'est que de 60 toises au-dessus du lac de Genève. Elle est encaissée entre deux chaînes de montagnes qui la suivent depuis la source du fleuve jusqu'à son entrée dans le lac. Le Rhône y déborde fréquemment; ses eaux jaunes et limoneuses forment beaucoup de marécages, qui joints à l'air chaud et concentré dans cette gorge, rendent le pays malsain, et développent les goîtres et le crétinisme qui affligent les habitants de ce pays.

Notre première chasse aux insectes fut dirigée sur le mont Fouilly. C'était le 10 juillet, il faisait un temps magnifique. Nous arrivâmes M. Myard et moi sur les bords du Rhône à 7 heures du matin; mais nous y perdîmes un temps précieux à prendre des Hydrocanthares qui ne m'offrirent rien de nouveau, et à poursuivre une petite Cicindèle extrêmement agile, que je reconnus plus tard pour être la *C. lugdunensis* insecte fort commun à Lyon. Mon compagnon trouva le *Trechus discus* et le *T. paludosus*. J'avais déjà pris le premier assez abondamment à Genève au confluent de l'Arve et du Rhône, en compagnie des *Patrobus rufipes* et *septentrionis*.

Les saules et les plantes marécageuses me donnèrent les espèces suivantes : *Chlorophanus viridis*, *pollinosus* et *salicicola*; *Polydrosus perplexus*, *sericeus*, *cervinus* et *maculosus*; *Phyllobius mus*, *viridicollis*, et une prodigieuse quantité de *Bostrichus* 8-*dentatus*, sous des écorces de sapins rangés sur la route, à côté du pont.

Il était déjà dix heures quand nous gravîmes le mont Fouilly, dont le pied est extrêmement aride. Jamais je n'ai ressenti une chaleur semblable à celle que j'éprouvai ce jour là. Nous n'avions pour tout ombrage que quelques petits buissons, et de loin en loin de maigres bouquets de chênes clair-semés. L'exposition de ce lieu est tout-à-fait méridionale, on y rencontre des plantes et des insectes du midi de la France. J'y pris le *Clerus mutillarius*, l'*Ancylocheira flavo-maculata*, et une variété à larges taches noires du *Purpuricenus Kœlleri*. La chasse avec la filoche me fournit les *Cryptocephalus imperialis*, *variabilis*, *cordiger*, *fasciatus*, *gravidus* et *aureolus*. Je trouvai là assez abondamment une variété très-petite de la *Cetonia aurata* différente de toutes celles décrites.

A mi-coteau, et sur le sentier, on rencontre une source, où nous fîmes une halte pour déjeûner. Ce repas nous rendit nos forces, et je proposai à M. Myard de pousser tout d'une traite jusqu'à des pins que je voyais à une assez grande élévation. Le chemin est rude, et d'autant plus pénible qu'il faisait un soleil très-ardent. Je capturai près de ces pins la *Phytœcia ferrœa*, l'*Onthophagus emarginatus*; des *Cryptocephalus quadripunctatus* et *fasciatus*, *Cyaniris flavicollis*, *Auchenia frontalis*, *Asclera cœrulescens*, *sanguinicollis* et *thalassima*, *Trox sabulosus*, *Scaphidium* 4-*maculatum*, *Amesthetis testacea*, l'*Asemum striatum*, une grande quantité de *Spondylis buprestoides* et l'*Athous rufus*. En battant les branches des pins, je fis tomber dans mon parapluie des *Brachyderes incanus*, des *Magdalinus frontalis*, *carbonarius*, *rufus* et *nitidus*; plusieurs espèces de

Cistèles ; mais ce qui me surprit le plus, ce fut de trouver dans cette localité élevée le *Tenebrio curvipes*, le *Zonitis mutica*, et une dizaine de *Trogosita cœrulea*, insectes que j'avais pris dans les environs de Draguignan. Je ne vis aucune Lepture digne d'être citée, il est possible encore que les espèces de cette famille fussent déjà passées, à cause de la chaleur de cette exposition; je suis persuadé qu'un entomologiste qui viendrait au commencement de juin sur cette montagne, ferait de bonnes captures.

En revenant à notre hôtel, nous trouvâmes le guide Savioz du bourg de Chamounix, auquel nous avions donné rendez-vous à Martigny; c'est lui qui nous accompagna dans toutes nos excursions, et plusieurs fois nous trouva de très-bons insectes.

Le lendemain je décidai M. Myard à faire une chasse sur la montagne la plus voisine; elle est tournée au nord, plus boisée, et par cela même devait nous offrir plus d'insectes.

Nous entrâmes dans des bois de sapins et de mélèses, au-dessus desquels nous apercevions des prairies magnifiques. Le bois me donna des *Asemum*, des *Spondylis*, le *Criocephalus rusticus* avec la variété *Ferus*, des *Cistella rufipes* et *fusca*. En battant les branches je fis tomber dans mon parapluie quelques *Hylobius pineti*, *abietis* et *fatuus*. Les écorces me procurèrent beaucoup de Bostriches parmi lesquels je remarquai le *Xylographus pubescens*, des *Xyloterus lineatus* et *domesticus*.

Les fleurs et les ombelles m'offrirent un grand nombre d'*Anthaxia 4-punctata*, de *Leptura sanguinolenta* et *cincta*. C'est là que je trouvai la nouvelle espèce de *Clytus* que notre savant collègue, M. Mulsant, a décrite sous le nom de *Clytus lama*.

Les prairies dont j'avais espéré de riches captures ne me donnèrent rien de particulier. Je trouvai seulement sur les balustrades qui bordent les chemins pour empêcher les troupeaux d'aller dans les prés, les *Buprestis rustica*, *Toxotus cursor* et *Monohammus sutor*. Nous parcourions sans résultat d'immenses prairies émaillées de fleurs; il est vrai que le temps s'était mis à

l'orage; bientôt le tonnerre lointain nous avertit de chercher un abri que nous offrit une cabane abandonnée. C'est là que nous laissâmes passer la pluie qui ne dura pas plus d'une demi-heure.

Pendant ce temps, M. Myard, en regardant attentivement les poutres de sapin qui formaient la toiture de notre abri, découvrit l'*Anobium vestitum*, puis plusieurs autres successivement. Aussitôt nous faisons la chasse à cet insecte, et chacun de nous en prit une quinzaine. Nous trouvâmes aussi aux alentours de notre cabane plusieurs petits *Malachius cardiacæ*.

C'est tout ce que nous rencontrâmes en Coléoptères dans un pays qui présentait toutes les apparences d'une grande richesse pour la botanique. Nous descendîmes la montagne vers l'est, et nous trouvâmes assez abondamment l'*Abax metallicus*, insecte qui ne pouvait nous dédommager de la pauvre chasse de cette journée.

Il fut arrêté que le lendemain nous quitterions Martigny pour suivre le chemin du Grand-Saint-Bernard jusqu'au couvent.

La route est très-bien entretenue, on peut la suivre en voiture jusqu'au bourg de St-Pierre, qui se trouve à peu près à six heures de marche de Martigny, pour un piéton. De cette station, il faut encore quatre heures jusqu'à l'hospice; mais la pureté de l'air et les beaux points de vue qu'on rencontre, empêchent le voyageur de penser à la fatigue.

Le chemin suit la Dranse, rivière impétueuse qui descend du couvent du St-Bernard même, et passe par St-Pierre, Alève, Lidde, Orsières, St-Branchier et Martigny pour se réunir au Rhône.

Chemin faisant, je filochai le sommet des herbes des prairies; je n'y trouvai guère à mentionner que la *Coccinella inquinata* et le *Mylabris Spartii*; ces deux espèces étaient abondantes. Les bords de la Dranse nous donnèrent fort peu de Carabiques; c'était les *Bembidium tibiale*, *geniculatum* et *brunnipes*. Autour

d'un chalet je fis la capture d'un *Sarrotrium muticum*, de quelques *Monohammus sartor*, et *Criomorphus aulicus*.

Les forêts entre Liddes et St-Pierre me paraissent très-bonnes pour l'entomologie, mais nous n'eûmes pas le loisir de les explorer, parce que nous voulions arriver au plus vite au bourg de St-Pierre. Les environs de ce village ne me donnèrent guère que des *Coccinella inquinata*, *Pachyta interrogationis*, *Cicindela monticola* Heer, et l'*Oreina gloriosa*.

Le bourg de St-Pierre élevé de 1625 mètres au-dessus de la Méditerranée était déjà un passage fréquenté du temps des Romains. On y trouve encore une colonne milliaire dont l'inscription est à demi effacée; elle est vis-à-vis l'auberge où nous logeâmes, et où suivant la tradition du pays, Bonaparte a dîné et couché lors de son passage du Grand-St-Bernard.

Tout près de ce bourg, on admire la superbe cascade de la Dranse de Valsorey, torrent rapide qui va grossir les eaux de la véritable Dranse. A la sortie de St-Pierre on entre dans une forêt par une très-belle route taillée dans le rocher qui surplombe le précipice. Au bout d'une heure de marche, la végétation des arbres cesse, on ne rencontre plus que du gazon et des plantes rabougries (1).

Je battis dans le parapluie des aulnes et quelques arbustes de chétive apparence, sur lesquels je trouvai beaucoup d'insectes de la famille des Staphylins, et quelques espèces de Charançons. C'étaient en grande partie les espèces suivantes : *Anthophagus armiger, alpinus, austriacus, plagiatus, præustus* et *spectabilis*;

(1) La route était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui quand elle fut suivie par l'armée française. C'était un mauvais sentier taillé à pic sur le précipice, et par lequel il fallut faire passer la cavalerie et l'artillerie. Chaque pièce fut enfermée dans un sapin creusé, et traînée à force de bras; il fallut 65 hommes par canon, et le passage ne s'effectua qu'avec des difficultés inouies; mais tout était possible pour le premier Consul.

Arpedium pubescens ; Lathrymœum melanocephalum et *luteum ; Chevrieria velox , Omalium rivulare* et *cœsum ; Anthobium montanum ; Polydrosus fulvicornis* et *sparsus.*

Après les derniers arbustes je ne trouvai plus rien, si ce n'est dans les localités les plus élevées, presque vers la limite des neiges. J'eus beau me donner beaucoup de peine pour filocher une montagne verdoyante, de laquelle descendaient plusieurs ruisseaux qui arrosaient des touffes de plantes en ombelles, je ne vis pas un seul insecte. Cela provient sans doute de ce qu'il ne se trouvait plus ni arbre, ni plante propre à nourrir les larves.

Entre St-Pierre et le couvent du Grand-St-Bernard, est une auberge appelée la Cantine ; c'est la dernière des habitations de cette route, le chemin devient assez rude; de là jusqu'au couvent, il faut bien trois heures de marche. Je cheminai par le pays le plus sauvage et le plus désolé qu'on puisse se figurer. Partout ce sont d'immenses montagnes noires, déchiquetées par les orages, et couvertes de neige, dans les endroits où elle a pu s'attacher. L'œil ne découvre pas la plus petite trace de végétation, on ne voit plus d'herbe, mais seulement une petite mousse verdâtre attachée aux flancs humides des rochers. Le sol n'est formé que par les débris entassés qui se sont éboulés des hautes sommités voisines. Il faut marcher le long de la Dranse au cours impétueux, incertain, et traverser souvent des ruisseaux qui descendent tantôt avec fracas, tantôt en suintant du milieu de cet entassement de roches concassées. Là, le ciel n'apparaît plus avec sa sérénité habituelle, il est toujours parsemé de nuages blancs et épais ; on ne le voit qu'à travers des pics sauvages, au milieu desquels apparaît à gauche le mont Vélan qui s'élève comme un géant à 3,356 mètres.

Le chemin devient de plus en plus difficile, et resserré entre deux murailles de montagnes stériles et sombres. Il faut péniblement escalader les rochers éboulés et le sol mobile formé par

toutes ces pierres. Bientôt on arrive à la neige, tantôt glissante et molle, tantôt dure et serrée, suivant l'heure de la journée où l'on voyage.

Le passage n'est pas dangereux pendant la belle saison, il n'y a pas de précipices à craindre; mais pendant l'hiver et le printemps, il y tombe fréquemment des avalanches de neige. A une heure du couvent, on trouve trois ou quatre cabanes inhabitées, décorées du titre d'hôpital; c'est au moins un refuge pour l'infortuné que ses forces abandonnent; il y trouve toujours du pain, du fromage et du vin, que les religieux ont soin de renouveler de temps en temps. Mais le voyageur ne parvient pas toujours à cette maison d'hospitalité; souvent il tombe épuisé sur le sol, ses membres glacés refusant de le servir, il périt gelé s'il n'est pas secouru. Tous les ans de pareils malheurs sont à déplorer.

Non loin de là est une cabane construite en pierres sèches, et dans laquelle sont déposés les malheureux trouvés morts dans ce désert. Le sol est jonché de squelettes et d'ossements humains.

Je savais qu'on trouve quelques Carabiques à ces grandes élévations : aussi je me mis à explorer les alentours. J'eus la satisfaction de prendre abondamment le *Carabus alpinus*, *Ludius rugosus*, plusieurs espèces de *Nebria* voisines de l'*angustata*; les *Nebria castanea* et *brunnea*, *Cymindis punctata*, *Argutor depressus* et *unctulatus* et deux *Carabus monticola?*

Après quelques instants donnés au repos, nous continuâmes péniblement notre course au milieu des neiges, nous escaladions le chemin plutôt que nous le suivions, quoiqu'il soit tracé par les pas des mulets qui conduisent journellement des voyageurs à l'hospice. Souvent on s'enfonce tout-à-coup jusqu'au genou, on tombe, mais on se relève en riant, car il n'y a aucun danger à courir. Enfin j'aperçus de loin le couvent du Grand-St-Bernard, perché sur un col, entre deux hautes montagnes qui le protégent des avalanches. Mon cœur s'épanouit en contemplant cet asile

aux souvenirs pieux et historiques tout à la fois. Dès ce moment la fatigue fut oubliée, nous parvînmes bientôt sur le plan de la montagne.

Notre arrivée fut annoncée par les aboiements prolongés de plusieurs chiens énormes, qui accoururent joyeusement vers nous, excepté le plus vieux de la bande, qui se tint fièrement sur le seuil de la porte, en faisant entendre une espèce de grognement qu'on pouvait prendre à volonté pour du plaisir ou de la mauvaise humeur.

Un religieux vint à notre rencontre avec un visage ouvert et souriant. Il nous offrit des vêtements de rechange, des chaussures chaudes, et nous introduisit dans une salle où brillait un bon feu, enfin il nous fit un accueil tel qu'un ami en fait à un ami.

Je fus en nombreuse société; il y avait une dizaine d'Anglais, plusieurs Italiens, un Américain, et cinq Parisiens avec une jeune dame. A six heures, on servit le souper pour tous les voyageurs. Plusieurs religieux prirent place avec nous, et nous firent les honneurs d'un repas vraiment confortable. Après le dessert, le Prieur demanda à la jeune dame si elle connaissait la musique. Sur sa réponse affirmative, il la conduisit vers un meuble couvert d'une tapisserie qu'il enleva, c'était un piano. La musicienne avait un talent remarquable, elle nous fit entendre les morceaux nouveaux de nos plus habiles compositeurs. Mon étonnement fut grand de trouver au couvent du Grand-St-Bernard ce meuble d'une femme du monde, mais il fut loin d'égaler le plaisir qu'éprouvait l'excellent Prieur d'entendre de la bonne musique; aussi n'abandonna-t-il pas de sitôt l'agréable parisienne, il la conduisit dans la chapelle, et la pria d'essayer de toucher de l'orgue, ce qu'elle fit avec une grâce charmante, qui contrastait fort avec la morgue de nos insulaires de la Grande-Bretagne.

L'église est ornée avec goût et magnificence; il s'y trouve un tronc dans lequel les voyageurs aisés aiment à déposer leur

offrande, car ici l'hospitalité est tout-à-fait gratuite; et les religieux n'ont guère pour subvenir à toutes les dépenses de la maison, que les dons volontaires des voyageurs et le produit des quêtes qu'ils font dans le voisinage.

On se couche de bonne heure au Grand-St-Bernard, surtout après une aussi rude journée que celle que j'avais faite. C'est avec un sensible plaisir que je gagnai ma chambre où je trouvai un excellent lit. Je parcourus pour m'y rendre de vastes corridors, où je crois qu'on pourrait facilement loger 150 à 200 personnes.

Le lendemain matin à mon réveil, je fus bien surpris de voir la neige qui tombait comme au mois de janvier; il faisait froid et tout le monde recherchait le coin du feu.

Il ne fallait plus songer à sortir, la neige fit bientôt place à la pluie, et le Prieur, pour nous distraire, nous proposa de visiter la maison. Cette proposition fut acceptée avec joie par les Français; mais les Anglais préférèrent la chaleur du foyer, et ne voulurent pas sortir de leur confortable indolence.

Le bon religieux nous fit voir la chambre qu'avait occupée Napoléon, puis la bibliothèque, et enfin son cabinet de physique, dans lequel il fait des expériences journalières sur l'hygrométrie, et sur l'état de l'air atmosphérique.

L'hospice est situé à 2,436 mètres, c'est l'habitation la plus élevée d'Europe. Ses murs sont baignés par un petit lac qui sert de source à la Dranse, et sur lequel se trouvaient encore des glaces au 12 juillet.

Au St-Bernard, on ne jouit guère par année que de 12 à 15 jours d'un ciel pur et tranquille. L'hiver, le thermomètre descend ordinairement de 20 à 25°; l'été il gèle presque toutes les nuits, et la chaleur ne s'élève pas à plus de 3 ou 4°; une seule fois en 4 ans, le thermomètre est monté à 6°.

On s'est assuré qu'un homme robuste ne pourrait supporter plus de douze années un pareil climat; aussi tous les quatre ans, les religieux sont changés de résidence; ils sont envoyés comme

curés dans les paroisses voisines, les infirmes sont reçus dans la maison de retraite à Martigny.

C'est Bernard de Menthon, chanoine d'Aoste, qui fonda le couvent du Grand-St-Bernard. Les religieux portent à peu près le costume des prêtres français, ils n'ont point de rabat, mais seulement un liseré de fil blanc qui fait le tour du col, et descend sur la poitrine. Toute leur vie est consacrée au soulagement des voyageurs, sans distinction ni de rang, ni de sexe, ni de religion. Ceux-ci sont l'objet des soins les plus affectueux et les plus empressés.

Le zèle des bons moines redouble avec la saison rigoureuse; secondés par des chiens dressés à cet usage, chaque jour ils font le tour de la montagne, soit pour voler au secours des malheureux, soit pour rétablir leur longues perches renversées par les orages, et qui servent à indiquer la direction de la route, alors cachée sous vingt pieds de neige. Il y a trois ans que quatre de ces vénérables prêtres périrent à cent pas du monastère, emportés par une avalanche.

Pendant l'été, la vie des religieux est égayée par les nombreux visiteurs, par le soin d'approvisionner le couvent, enfin par la culture de quelques légumes verts, qui ne mûrissent jamais, mais qui germent le long des rochers exposés au midi, à l'aide de beaucoup de soins. Ces plantes chétives excitent leur grande sollicitude, sans doute elles rappellent à ces hommes de bien les belles vallées qu'ils ont quittées, ou leurs doux souvenirs de jeunesse.

Mais l'hiver est bien rude pour ces pauvres gens! sans parler de la goutte, des fluxions de poitrine et des rhumatismes qui sont trop souvent leur partage; il leur faut chaque jour parcourir ces régions désolées, vivre de pommes de terre et de légumes enfouis dans le fond des caves. Ils n'ont pour société que les chiens, et une vache qui leur fournit du lait, et que l'on garde dans un souterrain profond pour éviter qu'elle ne gèle.

A quelques pas du couvent, on remarque une sorte de cabane en pierres, c'est la morgue où l'on dépose les malheureux voyageurs trouvés morts sur la montagne. C'est un véritable charnier rempli de corps morts. Le plus triste à voir est celui d'une mère tenant encore son enfant sur les genoux. Elle est là depuis 1816. La rigueur du climat empêche la putréfaction; pendant plusieurs années même, on peut distinguer les traits des cadavres, ensuite arrive le desséchement par la force des gelées; les chairs se rapetissent, s'affaissent et tombent en poussière.

Tout près de là, il existe encore un autre bâtiment décoré du titre d'hôtel St-Louis. Il sert d'entrepôt, et devient un lieu d'asile en cas d'incendie, ce qui est déjà arrivé deux fois.

Enfin, on trouve encore quelques débris d'un ancien temple romain, qui était consacré à Jupiter, et dont Constantin fit abattre la statue, qu'il remplaça par une colonne milliaire. Jusqu'au IXe siècle cette montagne s'appelait Mont-Joux, on y a trouvé beaucoup d'antiquités qui sont conservées au couvent. Ce col était déjà un passage fréquenté au temps des Romains, c'était la route des légions qui se rendaient en Gaule et en Germanie. Charlemagne y passa en 773, puis Fréderic Barberousse en 1106. La possession de cette montagne fut chaudement disputée pendant toute une journée entre les Français et les Autrichiens, l'an 1799; elle resta au pouvoir de nos soldats. On prétend que de nos jours il s'y rend annuellement 7 à 8,000 voyageurs.

L'hospice du Grand-St-Bernard possédait autrefois de vastes domaines, qu'il perdit successivement. En 1752, le roi de Sardaigne lui enleva tous ses biens-fonds situés dans ses états. Napoléon le dota magnifiquement; mais à sa chute, les religieux perdirent ce qu'il leur avait donné, et de nos jours, ils ne possèdent que quelques revenus fixes et les forêts de la vallée Ferret. Le plus net de leurs biens consiste dans les offrandes des voyageurs et dans les produits de leurs quêtes comme nous l'avons déjà dit.

Il y a deux ans, lors de la guerre du Sunderbund, croirait-on

que ces respectables religieux furent chassés de leur pieux asile, par une horde de stupides paysans, mais quelques jours après, l'administration du Valais se hâta de les rappeler.

Le mauvais temps m'empêcha de jouir de la vue du col qui plonge au midi sur les plaines de la Lombardie, et qui embrasse tout le Valais du côté du nord. J'avais le désir de descendre de l'autre côté de la montagne jusqu'à St-Rémy, mais la crainte que j'eus d'être retenu prisonnier à l'hospice par une suite de mauvais temps, me fit profiter du premier rayon de soleil pour partir et me diriger en toute hâte, vers la vallée de Chamounix.

Il y a deux moyens pour s'y rendre, l'un est de passer au milieu de la neige par le col Ferret, et l'autre de revenir à Martigny et de traverser la Forclas. Je suivis cette dernière voie, n'osant pas me hasarder avec un temps peu sûr au milieu des neiges et dans des passages difficiles, même avec un temps serein.

La Forclas est le seul chemin du Valais pour aller dans la vallée de Chamounix, c'est le plus rude que je connaisse; il faut faire une montée de trois heures, et l'on trouve des pentes si abruptes, que l'on est obligé de reprendre haleine tous les quinze pas. Le sentier est bordé à droite par une vieille forêt de sapins, et à gauche par de belles prairies. Je visitai beaucoup de fleurs, mais je n'y trouvai que des Pachyta et des Leptures communes. J'ai fait cette remarque dans mes chasses de hautes montagnes, qu'on trouve peu d'insectes à mi-coteau; il faut chasser dans les vallées, ou tout-à-fait dans les localités les plus hautes. Chemin faisant, je pris sous les écorces des arbres abattus des Bostriches en grand nombre, et les *Crypturgus cinereus*, *pusillus* et *pityographus*.

Du sommet de la Forclas, la vue s'étend sur les plaines du Bas-Valais; en face, l'on découvre le col de Balme, qui ferme au nord la vallée de Chamounix; il était encore couvert de neige de ce côté, tandis que du côté méridional, je n'en ai pas trouvé de vestiges.

Une descente rapide nous conduisit au village de Trient, et sur les bords d'un torrent qui porte le même nom.

Nous y fîmes une halte pour déjeûner; ensuite j'examinai les pierres sur le bord du ruisseau. J'y trouvai une grande quantité de *Nebria picicornis*, et plusieurs *N. Jockischii*, beaucoup de *Bembidium*, mais tous étaient des espèces communes dans les montagnes.

De Trient à Chamounix, il y a deux routes; la première passe par le col de Balme, l'autre par la Tête-Noire; je suivis ce dernier chemin, me réservant d'aller explorer le col de Balme quelques jours après.

La Tête-Noire est ainsi nommée d'une masse énorme de rochers qui bordent le chemin. Cette route est très-pittoresque; celle du col de Balme est plus grandiose.

Après avoir marché pendant trois heures depuis Trient, et avoir passé par Vallorsine, nous arrivâmes à l'Argentières, l'une des paroisses de la vallée de Chamounix. C'est là que je vis les glaciers pour la première fois. Ici, l'œil embrasse à la fois les sommités de la chaîne du Mont-Blanc, la chaîne de la Flégère et le mont Brévent.

A gauche, les glaciers du Tour et de l'Argentières me montraient leur masse de glace d'une couleur bleue marine admirable; et au devant, à droite, je voyais le glacier des Bossons et le dôme du Mont-Blanc que les derniers rayons du soleil coloraient en rose. Il apparaissait entièrement à découvert et sans aucun nuage. Cette teinte rosée diminua peu-à-peu avec le crépuscule, et s'éclipsa tout-à-fait, pour ne plus laisser apercevoir que la couleur blanche de la neige. Enfin la nuit arriva et enveloppa bientôt toute la vallée. Nous arrivâmes à Chamounix à neuf heures du soir par un chemin qui longe toujours l'Arve depuis l'Argentières.

II.

La vallée de Chamounix.

La vallée de Chamounix est large d'une demi lieue au plus et longue de six. Elle est arrosée dans toute sa longueur par l'Arve, rivière impétueuse qui descend du col de Balme, et sort à Servoz, dans un lit creusé dans de profonds ravins, au milieu d'énormes rochers, pour se diriger sur Genève, par Sallanche et Bonneville.

Chamounix était peu connu il y a cinquante ans, on peut dire que c'est à Saussure qu'il doit sa célébrité. La description qu'il fit de ses environs engagea les touristes à visiter cette belle vallée, et maintenant c'est un voyage à la mode. En effet, peu de pays offrent des vues plus pittoresques et plus variées. D'un côté, le Mont-Blanc se dresse devant les regards avec son cortége de pics, d'aiguilles et de montagnes chargées de neige; cinq glaciers sur une étendue de quatre lieues descendent au milieu des prairies et des forêts de sapins; d'un autre côté, la cascade des Pélerins, la source de l'Arveiron, les champs bien cultivés, la chaîne de la Flégère et du Brévent offrent des beautés différentes.

L'ascension du Mont-Blanc n'est plus de nos jours qu'une question d'argent, jointe à un beau temps. Moyennant huit cents francs, l'opulent touriste peut se donner ce plaisir. Comme il faut passer deux nuits dans les neiges, il est indispensable de porter avec soi ses vivres, des couvertures, une tente, et jusqu'à du bois de chauffage; tout cela ne se peut faire sans employer à son service une quinzaine de personnes qui doivent s'exposer aux périls et aux fatigues de trois jours pour satisfaire un caprice qu'il est juste de payer un peu cher.

On compte environ 34 ascensions. La première fut faite par le docteur Paccard et Jean Balmat de Chamounix en 1786, la

seconde par de Saussure. On cite deux femmes qui montèrent aussi au sommet du Mont-Blanc : Marie Goutet de Chamounix et Mlle d'Angeville française, mais il fallut porter celle-ci pendant deux heures.

Nous recommençâmes nos excursions entomologiques le lendemain de notre arrivée à Chamounix, et comme nous voulions nous reposer des fatigues de la veille, nous dirigeâmes nos recherches dans la vallée, autour du glacier des Bossons. Les sapins battus dans le parapluie donnaient le *Podabrus alpinus*, plusieurs espèces de *Téléphores*, de *Malachius* et de *Malthinus*, la *Coccinella livida* et différents Charançons. Je battis un petit bois d'aulnes d'où tombèrent une quantité extraordinaire de *Lina œnea* et plusieurs *Saperda scalaris*. Il paraît qu'au printemps, ce même bois sert d'asile au *Calopus serraticornis*.

De l'autre côté de l'Arve, je trouvai sous les pierres le *Dromius angustus*. De là nous nous dirigeâmes vers la montagne vis-à-vis de nous, en suivant le ruisseau qui descend de la belle cascade des Pélerins. Ce lieu donne ordinairement les *Carabus convexus*, *gemmatus*, et *depressus*. Mais la saison était si avancée que je n'en pris que quelques-uns.

Je fus bien dédommagé en capturant deux insectes très-rares, la *Pachyta trifasciata* ♂ et ♀. Je les pris à droite de la cascade, dans un petit bois humide, sur des ombelles. Au-dessus de nous était une assez haute montagne qu'on appelle le Plan de l'aiguille. Ce lieu est très-abondant en *Carabus depressus*; on y trouve aussi assez fréquemment la *Cicindela chloris* et le *Ludius rugosus*, mais la chaleur était accablante, et nous ne nous sentîmes pas le courage d'y monter. Le même bois me donna les *Criomorphus aulicus* et *fuscus*, des *Hylobius pineti* et quelques *Molorchus umbellatarum* et *dimidiatus*.

J'arrivai ensuite à une prairie extrêmement rapide, émaillée de mille fleurs. Après m'être donné beaucoup de peine pour la filocher, je ne trouvai que la *Gastrophysa Raphani* en grande quan-

tité, et l'*Oreina gloriosa*. Nous descendîmes vers l'Arve, et chemin faisant, je pris quelques *Monohammus*, des *Rhagium* et le *Toxotus cursor*. Ces insectes sont extrêmement communs dans toute la vallée. Je crois que la chasse à la lanterne, faite autour du hameau des Bossons, donnerait le *Trogosita depsarium*, insecte nocturne, ou tout au moins crépusculaire, et qui a été pris de ce côté là. Il y a un bois rempli de vieilles souches coupées à deux ou trois pieds de terre où je présume qu'il doit vivre.

Le jour suivant notre excursion fut dirigée sur le Montanvers. Nous partîmes de grand matin : toute la vallée reposait encore. Les prés que nous traversions étaient inondés de rosée, mille fleurs parées de leurs perles liquides penchaient vers le sol leurs têtes apesanties, et une foule d'insectes y étaient endormis. Parmi eux je trouvai l'*Ectinus aterrimus*.

Montanvers est le pays des petits mendiants. A moitié chemin, on trouve une source limpide, la fontaine Caillet. C'est là que les jeunes filles attendent les voyageurs pour leur offrir un verre d'eau fraîche, des fraises, du miel, de la liqueur. Nous fûmes forcés de leur donner notre menue monnaie pour nous délivrer de leur importunité, car cette troupe légère comme les chevreuils nous suivait à travers le bois.

Notre route était fort agréable, partout autour de nous croissaient des touffes de Rhododendron, dont les belles roses purpurines contrastaient admirablement avec l'émeraude des sapins et du gazon. Chemin faisant, nous rencontrâmes plusieurs caravanes qui se rendaient aussi au Montanvers. Les dames sur leurs mulets s'étonnaient fort de notre travail à remuer les pierres. Je les laissai se livrer à leurs conjectures, et je capturai des *Cymindis coadunata*, le *Leistus nitidus*, des *Nebria picea* et *castanea*. On y trouvait en abondance le *Platisma oblongo-punctata*, les *Pterostichus Prevostii* et *multipunctatus*, quelques *Molops terricola*, et les *Calathus alpinus* et *microcephalus*.

Après quatre heures de marche environ, nous arrivâmes en vue du sommet du plateau. Sous toutes les pierres je trouvai le *Cryptohypnus riparius* et *littoralis*; les *Byrrhus fasciatus* et une autre espèce noire étaient très-abondants. Mais notre chasse ne fut pas aussi bonne qu'elle l'eût été sans la chaleur qu'il faisait depuis trois semaines.

Le chalet ou l'hôtellerie du Montanvers est élevé de 1854 mètres au-dessus de la Méditerranée. Le langage ne saurait dépeindre le magnifique spectacle qui se déroulait autour de moi. J'étais devant la mer de glace, qui s'étendait à droite sur une longueur de plusieurs lieues. Le fond du tableau était borné par d'immenses murailles de granit, aux pics élevés et déchirés par les foudres et les tempêtes. Çà et là apparaissaient les hautes sommités des montagnes voisines, chargées d'un épais manteau de neige et de glaces. En face de moi étaient des aiguilles, ayant la forme d'obélisques gigantesques, au milieu desquelles était celle du Dru, monolithe de 911 mètres.

La distance trompe tellement le regard dans ces hautes montagnes, soit à cause de la transparence de l'air, soit à cause des masses énormes qui rapetissent tous les objets qu'elles entourent, que je ne donnais guère plus d'un quart de lieue de large à la mer de glace. J'appris avec surprise qu'elle avait plus de deux lieues. Au premier coup d'œil, elle ressemble à une mer qui aurait été gelée subitement, lorsqu'elle était bouleversée par la tempête. Elle est sillonnée par des crevasses nombreuses, qui vues du bord semblent de légères fissures, mais qui sont de grandes ouvertures béantes, d'une couleur d'algue marine admirable, et qui descendent perpendiculairement à des profondeurs inconnues. Lorsqu'on est au milieu des glaces, ce qui ressemblait de loin aux ondulations du terrain, apparaît alors comme des vallées et des collines, entrecoupées de petits lacs d'une eau limpide et bleue.

On porte à cinq lieues la longueur du glacier des Bois, et sa

profondeur à cent pieds dans les parties unies, et dix fois plus dans les vallées.

La glace n'est pas aussi glissante que celle de nos pays, parce qu'elle est couverte d'une légère poussière que les vents détachent continuellement des montagnes voisines. Cependant il faut un peu d'habitude pour y marcher à l'aise. De temps en temps, on entend dans le lointain des roulements prolongés, comme ceux du tonnerre ou des décharges d'artillerie : ce sont des avalanches de glace qui, se fondant pendant la chaleur du jour, perdent l'équilibre et tombent avec un fracas horrible. J'ai souvent entendu de ces grands bruits, mais jamais je n'ai été témoin de ces chutes, qui n'arrivent pas dans les lieux visités par les touristes.

J'aurais désiré traverser la mer de glace dans sa longueur pour aller jusqu'au Jardin, prendre la *Cicindela chloris*. On appelle jardin un petit espace de gazon qui pousse au milieu de ces glaces, étant protégé contre les vents du nord, par une haute muraille de rochers. Ce lieu est élevé de 2596 mètres, il faut cinq heures pour y arriver. Mais je renonçai à mon projet parce que la journée était trop avancée, et que le temps commençait à se couvrir. Je me bornai à m'avancer jusqu'aux Ponts.

Les Ponts sont deux énormes rochers qui s'élèvent à pic sur les bords de la mer de glace, et sont adossés à des murailles inaccessibles de granit. Il faut les franchir pour continuer sa route. Ce n'est pas sans effroi qu'on regarde ce rocher sur lequel le pied n'a pour tout point d'appui que quelques centimètres de largeur. Si le pied manquait, on serait perdu, mais il n'y a pas d'exemple de ce malheur, et les guides vous font toujours franchir ce passage avec beaucoup de précaution.

Je trouvai la température très-douce dans ces hautes localités : cela tenait peut-être alors à la chaleur continuelle qu'il faisait depuis un mois. J'avais apporté un pistolet, pour juger du retentissement des échos, je le chargeai fortement, et à ma grande surprise, il ne fit pas plus de bruit qu'un pétard. Comme nous

n'étions qu'à 954 toises d'élévation, je ne crois pas que le son fût affaibli par la rareté de l'air, cela tient peut-être autant aux glaces qui nous environnaient.

J'ai trouvé autour du Montanvers les espèces suivantes : *Cicindela chloris* sur le chemin ; *Bembidium pyrenæum, nigricorne* et *celere*; j'y pris aussi plusieurs Staphylins, et les *Crepidodera melanostoma* et *femorata*. J'ai cherché vainement sur les glaces, je n'ai trouvé aucun vestige d'insectes.

Je descendis du Montanvers par le chemin de la Félia, pour me rendre à la source de l'Arveiron, rivière qui sort du glacier des Bois pour se jeter dans l'Arve à une demi-lieue de sa source. M. Myard qui préférait ménager ses jambes revint à Chamounix par la route ordinaire, et je suivis un chemin extrêmement rapide et qui pourrait devenir dangereux, si l'on perdait le sentier qui n'est pas toujours très-visible.

La source de l'Arveiron est bien différente aujourd'hui de ce qu'elle était il y a trois ans. La rivière sortait alors des flancs du glacier par une arche de cristal haute d'environ cent pieds, sous laquelle on pouvait pénétrer pour admirer cette belle production de la nature. La voûte de cristal a disparu, à sa place s'était formée une cascade abondante de la même élévation que la grotte de glace. Depuis cette année la cascade a été envahie par le glacier, et l'Arveiron sort maintenant avec impétuosité de dessous la glace, et commence à former une autre arche.

Je revins à Chamounix par le petit hameau de Chable. En 1847 une avalanche rasa un pan de forêt, engloutit plusieurs maisons, et causa la mort de quelques personnes. Sur le chemin, on voit un tronc de bienfaisance pour la famille de ces victimes.

Je capturai sur les bords de l'Arveiron, la *Cicindela transversalis*, *Nebria Gyllenhalii*, les *Bembidium eques, tricolor, modestum, lunatum, bisignatum, rupestre, tibiale, distinctum, brunnipes, geniculatum*, et le *Parnus nitidulus* d'Heer.

Le lendemain, jour de dimanche, j'eus l'occasion d'apprécier

la piété des bons habitants de Chamounix. Je suis sûr que personne ne manqua aux offices divins parmi les paysans de la vallée, quoique ce fût l'époque des foins, et que partout le travail fût en grande activité. C'est ce sentiment religieux qui conserve dans toute leur pureté les mœurs des bons Chamouniards et leur probité irréprochable, malgré le contact qu'ils ont chaque jour avec de nombreux voyageurs.

Nous n'avions pas encore chassé aux insectes dans la vallée de Chamounix, aussi il fut décidé que notre journée du dimanche serait consacrée à l'exploiter. Chacun se dispersa, et le rendez-vous fut fixé vers une scierie, sur les bords de l'Arve, à une heure du bourg.

J'engage les entomologistes à explorer cette vallée de l'Arve, elle me procura mes plus belles espèces pendant les quelques heures que j'y passai, malgré une petite pluie qui tombait par intervalles. Je commençai par filocher les prés, et je capturai des Coccinelles, l'*Idalia livida*, *alpina*, *inquinata*; les *Scymnus analis* et *Ahrensii*; je pris aussi des *Podabrus alpinus*, plusieurs *Cantharis* et *Malthinus*, une petite espèce de *Dasytes* d'un noir bleu, des *Cassida azurea* et *lucida*, plusieurs espèces de *Luperus*, parmi lesquels était le *pyrenæus* et le *pinicola*, *Bromius obscurus*, *Cyphon serraticorne*; des *Athous niger*, *hirtus*, *scrutator* et *hæmorrhoidalis*; *Omalysus suturalis*, *Campylus mesomelas* et *linearis*; *Gnorimus nobilis*, *Leptura virens*, *scutellaris*, *cincta* et *sanguinolenta*. Les *Pachyta virginea*, *4-maculata* et *10-punctata*, se trouvaient sur toutes les ombelles; je pris encore sur ces dernières fleurs une quinzaine de *Pachyta strigillata*, *Anoplodera lurida* et *rufipes*, 7 à 8 *Leptura quadrifasciata*, et deux assez grosses *Mordelles* noires avec des taches humérales rouges.

Mais ce sont les chantiers de bois et les scieries qui nous donnèrent les meilleurs insectes. Nous y trouvâmes les *Pachyta lamed*, et *smaragdula* variété *morio*; le *Pytho cæruleus* sous

l'écorce des bois coupés; les *Callidium violaceum*, *dilatatum*, *coriaceum*, et *undatum*; *Ancylocheira rustica*, *Phœnops tarda*, *Chrysobothris chrysostigma* et *affinis*, *Cratonychus rufipes*, *Ædilis grisea*, *Agrypnus fasciatus*, *Athous trifasciatus*, etc. Je suis persuadé qu'avec un beau soleil nous aurions doublé les bonnes espèces que nous y avons prises.

Une des plus intéressantes promenades à faire, c'est d'aller au col de Balme; nous louâmes à Chamounix un char à banc, et en deux heures nous fûmes au Tour, village situé auprès du glacier de ce nom, et le plus élevé de la vallée. On jouit d'un coup d'œil fort agréable pendant cette course; on passe successivement devant quatre glaciers, en laissant à droite et à gauche des pics chargés de neige, ou d'énormes amas de rochers, avec des tours gigantesques et des aiguilles élancées. Il faut une heure et demie du Tour pour se rendre à pied au sommet du Col dont l'élévation est de 2,298 mètres au-dessus de la Méditerrannée. C'est de là que sort l'Arve, qui se bifurque en deux sources; d'abord c'est un faible ruisseau que plusieurs fois je franchis d'un saut, mais lorsqu'elle a reçu tous les torrents qui descendent de ces plateaux élevés, elle devient rivière impétueuse, et roule ses eaux avec fracas. Je pris une tasse d'excellent lait au chalet des Herbagères, et me mis à explorer le pays. Je trouvai très-abondamment les *Aphodius nivalis*, *rubens*, *hæmorrhoidalis*, *sordidus*, etc; l'*Acrossus discus;* la *Pachyta interrogationis* était assez commune sur les fleurs, et la *Pachyta clathrata* très-rare; on trouve cette dernière plus abondamment à la petite prairie de la Scé en montant au Montanvers. Je tournai à droite, et en suivant un sentier qui conduisait à la crête de la montagne, je pris une vingtaine de *Cicindela chloris*, et plusieurs *monticola*, ainsi que des *Sylpha alpina* et *nigrita*.

On a construit une hôtellerie sur le plateau le plus élevé, mais nous avions dîné à l'Argentières, nous n'eûmes donc pas à nous y arrêter; le vent s'élevait et le ciel se couvrait de nuages, aussi

nous nous bornâmes à jouir de la vue magnifique et à revenir au plus tôt à la maison. Du col, l'œil embrasse toute la vallée de Chamounix, les montagnes voisines du St-Bernard, les cimes du Mont-Blanc et du mont Brevent, une partie du Valais, la Jungfrau et la chaîne des Alpes Bernoises.

Le lendemain, mon intention était de monter sur le mont Brevent, et de terminer là mes excursions dans ces montagnes. Le ciel était couvert, le Mont-Blanc était entièrement caché par les nuages, et les habitants m'annonçaient la pluie. A dix heures du soir, il tomba une averse violente qui dura toute la nuit, et comme le temps se découvrit vers les dix heures du matin, je persistai dans mon projet de monter sur cette montagne. Le chemin est pénible; il faut trois heures pour aller jusqu'au chalet de Pliampraz, en marchant sur des débris de pierres, de rochers et de sables tombés des sommités du Brévent. M. Myard trouvant le chemin trop incommode, prit le parti d'explorer la vallée, et je continuai de gravir avec notre guide Savioz, et un jeune touriste qui nous accompagna avec un fusil, dans l'intention de chasser aux oiseaux, et de tirer quelques perdrix blanches qui ne sont pas rares dans ce lieu. C'est là que je fus témoin du danger de tirer des armes à feu dans les hautes montagnes dont les sommets sont continuellement battus par les orages. Leurs feuillets se dégradent au point qu'il suffit d'un ébranlement un peu fort imprimé à l'air, pour détacher des roches qui roulant les unes sur les autres, forment bientôt une petite avalanche qui tombe et peut atteindre les imprudents.

J'étais en face d'une masse de rochers très-hauts, et notre jeune chasseur à plus de huit cents pas derrière moi venait de tirer sur une alouette, lorsque j'entendis un bruit au-dessus de moi, je vis un quartier de roche se détacher et rouler sur d'autres débris qu'il entraîna avec fracas, et qui tombèrent à cinquante pas de moi. Ce bruit effraya si fort un troupeau de chèvres, qu'elles s'enfuirent de tous côtés, en poussant des bêlement plaintifs; les

vaches qui paissaient paisiblement à quelque distance, partirent également au galop. L'effroi de ces pauvres animaux nous causa un accès de gaîté; nous nous hâtâmes néanmoins de passer silencieusement la partie de notre route qui longeait le pied des roches.

A cinq cents pas de là, nous parvînmes sur un terrain couvert de gazon, au milieu desquels croissaient çà et là des touffes de Rhododendron. Je proposai de traverser en ligne droite ce que j'appelais une petite prairie, pensant abréger la route. Savioz s'y opposa, en objectant que j'aurais beaucoup de fatigue. Néanmoins, je me piquai d'amour-propre, parce qu'il m'assura que je serais forcé de revenir dans son chemin. Je m'avançai d'abord avec courage, et devançai mes compagnons de beaucoup; mais ce ne fut pas pour longtemps, car le terrain était tellement incliné, que j'étais obligé de me retenir aux plantes et aux buissons pour ne pas tomber. Enfin, après avoir cheminé en zig-zag, et repris haleine tous les dix pas, j'arrivai sur le plateau, mais en me promettant bien à l'avenir de suivre les conseils des guides, qui ont pour eux l'expérience et l'habitude de ces courses.

Trois heures après notre sortie de Chamounix nous arrivâmes au chalet de Pliampraz, à 1,061 toises d'élévation. Mais le sommet du Brévent est encore de 245 toises plus haut. Le soleil s'était caché de nouveau, et un épais brouillard nous environnait; il amena une petite pluie fine, mais qui ne m'empêcha pas de prendre des *Helophorus glacialis* dans les petites mares d'eau qui se trouvaient là. La pluie redoublant, nous obligea d'entrer dans le chalet qui était vide de ses habitants. C'est la première fois que je vis en détail ces pauvres habitations des bergers. Le chalet est construit en pierres brutes, et en poutres jointes par des planches de sapins. Il est divisé en deux parties : la plus petite est à l'usage du berger et de sa famille; les lits sont dans la paille, parmi le fourrage. De leur couche les habitants voient briller les étoiles à travers les fentes mal jointes du chalet. Les ustensiles de

ménage se composent d'une table grossière, de deux escabeaux en bois et de quelques vases le plus souvent aussi en bois. L'autre partie de cette demeure est réservée au bétail. Les chèvres, les brebis et les vaches sont dehors nuit et jour, à moins d'un trop mauvais temps.

Nous ranimâmes le feu à demi éteint dans l'âtre; la cheminée consistait en une ouverture ménagée au toit. Nous mangeâmes du lait et d'excellent beurre, ce qui joint aux provisions que nous avions apportées, pouvait passer pour un déjeûner fort agréable après notre pénible ascension.

A peine avions-nous terminé notre collation, que le berger arriva avec ses deux filles et un garçon de 14 ans. Bien loin de s'offenser de notre sans façon d'agir, il chercha à nous faire les honneurs de sa maison le plus galamment possible, et nous offrit du vin qui avait échappé à notre investigation. Le jeune garçon voyant que je m'occupais d'insectes, m'apporta une boîte pleine de ceux qu'il avait ramassés. Quelle différence dans les mœurs de ces bons habitants des montagnes et des paysans de nos plaines? Quelle serait la conduite du campagnard lyonnais qui trouverait sa demeure occupée par des inconnus mangeant ses provisions? Pendant ce temps là, le soleil avait reparu, nous fîmes nos adieux à ces bons bergers, et je me dirigeai du côté des pâturages. Je trouvai quelques *Sericosomus brunneus* sur les fleurs, puis les *Aphodius rubens*, *alpicola*, *sordidus*, *fœtens*, *hæmorrhoidalis*, *sericatus*; l'*ater* était rare; les *Acrossus discus*, *rufipes* et *nigripes* étaient communs.

Des pâturages, nous gagnâmes les sommités neigeuses du mont Brévent. Je pris sous les pierres et sur le bord des neiges, les *Nebria angustata* et *angusticollis* en grand nombre, la *Taphria vivalis*, l'*Argutor unctulatus*, plusieurs *Amara* plus ou moins rares; plusieurs espèces d'*Oreina*, dont une petite bleue avec des rugosités prononcées sur les élytres, la *nivalis*? et la belle variété *ignita*; des *Notiophilus*, et un grand nombre de *Byr-*

rhus, les mêmes à peu près que ceux du Montanvers. Les *Pterostichus multipunctatus* étaient sous presque toutes les pierres; j'y vis également quelques *Carabus auronitens*, *depressus* et *catenulatus* et beaucoup de Charançons cachés sous les débris.

Je découvris sur la neige, mais morts et bien conservés, un assez grand nombre de Sternoxes : le *Ludius aulicus*, *signatus*, *affinis*; quelques *Sericosomus*, et trois *Ectinus subæneus*.

Pendant notre chasse, le temps s'était tout-à-fait mis au beau; le ciel s'était dégagé de tout nuage, et nous pûmes jouir du beau coup d'œil qu'on admire du sommet du Brévent. C'est de là qu'on peut mieux embrasser l'aspect du Mont-Blanc; il est tout-à-fait en face de vous, avec sa chaîne principale, et tous les pics élevés qui se groupent autour de lui; mais il les domine tous d'une grande hauteur. Plus l'observateur s'élève, et plus aussi ce géant des montagnes européennes se détache des sommités, qui, vues de la vallée, semblaient approcher de sa tête. Les monts inaccessibles qui forment sa base, et dont les crêtes sont chargées de glaces, n'apparaissent plus que comme des collines et des mamelons inférieurs.

En face de nous était la grande mer de glace qui descend jusque dans la vallée en formant les glaciers des Bossons et de Taconat; à gauche, apparaissait le Montanvers avec ses pyramides élancées et les aiguilles de l'Argentières; à droite, l'œil se perdait dans un horizon de montagnes qui fuient vers Sallanche et Chambéry.

Ce fut la dernière journée que nous passâmes à Chamounix : le lendemain de grand matin, nous fîmes nos adieux à Savioz, qui nous avait dirigé partout avec un grand zèle et beaucoup d'affection, puis nous prîmes la voiture de Genève.

On compte 18 lieues de Chamounix à Genève, la route se fait à peu près en 10 heures, par Sallanche, Bonneville, et en suivant toute la vallée de l'Arve. Avant la première de ces villes, sur des Tamarix, je pris un grand nombre de *Coniatus repandus*.

Sallanche est reconstruite à neuf depuis quelques années, elle avait été entièrement détruite par un incendie. On jouit de là d'une très-belle vue du Mont-Blanc. Au sortir de cette petite ville, la route passe devant la haute cascade d'Arpennaz, puis à Maglan renommé par ses échos extraordinaires, puis à Cluse, où le chemin et l'Arve occupent toute la largeur du défilé; enfin on arrive à Bonneville, en longeant la montagne du Môle, qui vue de Genève a la forme d'un pain de sucre parce qu'elle paraît en raccourci, mais qui cependant se prolonge longtemps à l'horizon en suivant le cours de l'Arve. Vers trois heures de l'après-midi nous rentrions à Genève; le lendemain je pris la voiture de Lyon où j'arrivai sans accident, enchanté des pays que j'avais parcourus, et me promettant bien d'y revenir encore.

CATALOGUE

DES

ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

QUE J'AI TROUVÉES DANS MON EXCURSION.

Carabiques.

Cicindela	chloris	Dej.	Carabus	cyaneus	Dej.
—	monticola	Heer.	—	depressus	Bonn.
—	transversalis	Dej.	Leistus	nitidus	Dej.
—	lugdunensis	Dej.	Nebria	picicornis	Fab.
Cymindis	humeralis	Fab.	—	Jockischii	Sturm
—	coadunata	Dej.	—	Gyllenhalii	Sch.
—	punctata	Dej.	—	laticollis	Dej.
Dromius	angustus	Brull.	—	castanea	Dej.
Dyschirius	æneus	Dej.	—	Bremii	Germ.
—	nitidus	Dej.	—	picea	Dej.
Cycrus	rostratus	L.	—	angustata	Dej.
—	attenuatus	Fab.	—	angusticollis	Dej.
Carabus	catenulatus	Dej.	Elaphrus	littoralis	Dej.
—	cancellatus	Ill.	Notiophilus	rufipes	Curtis.
—	auronitens	Fab.	—	biguttatus	Dej.
—	purpurascens	Fab.	—	bipunctatus	Dej.
—	glabratus	Payk.	Patrobus	rufipes	Dej.
—	monticola	Dej.	—	septentrionis	Heer.
—	convexus	Dej.	Calathus	fuscus	Fab.
—	alpinus	Dej.	—	melanocephalus	F.
—	gemmatus	Dej.	—	alpinus	Dej.

Taphria	vivalis		Bembidium	lunatum	Duft.
Agonum	modestum	Sturm.	—	bisignatum	Menetr
—	6-punctatum	L.	—	rupestre	Ill.
Pœcilus	cupreus	Dej.	—	cruciatum	Dej.
— var.	versicolor	Heer.	—	concinnum	Steph.
—	viaticus	Dej.	—	saxatile	Gyll.
—	lepidus	Dej.	—	deletum	Dej.
Argutor	unctulatus	Duft.	—	fasciolatum	Duft.
Platisma	obl. punctata	Fab.	—	cæruleum	Dej.
Pterostictus	Prevostii	Dej.	—	tibiale	Duft.
Abax	striola	Dej.	—	distinctum	Dej.
—	ovalis	Dej.	—	brunnipes	Dej.
—	metallicus	Dej.	—	crenatum	Dej.
Molops	terricola	Fab.	—	geniculatum	Heer.
Amara	plebeja	Gyll.	—	4-signatum	Dej.
—	grandicollis	Heer.	—	hypocrita	Dej.
Ophonus	punctulatus	Duft.	—	nigricorne	Gyll.
Trechus	discus	Fab.	—	velox	Erich.
—	micros	Herbst.	—	celere	Fab.
Tachys	silaceum	Dej.	—	glaciale	Heer.
Notaphus	fumigatus	Dej.	—	doris	Ill.
Bembidium	foraminosum	Sturm.	—	prasinum	Dej.
—	striatum	Fab.	—	pyrenæum	Dej.
—	bipunctatum	Fab.	—	flavipes	L.
—	eques	Sturm.	—	pallipes	Duft.
—	tricolor	Fab.	—	picipes	Duft.
—	modestum	Dej.			

Hydrocanthares.

Hydaticus	Hybneri	Fl.	Agabus	paludosus	F.
Agabus	Sturmii	Gyll.			

Palpicornes.

Helophorus	glacialis	Herr.	Cercyon	aquaticum	St.
—	pumilio	Er.	—	flavipes	Fab.
Cercyon	obsoletum	Gyll.	—	anale	Payk.
—	hæmorrhoidale	F.			

Staphylins.

Balitochara	lucida	Grav.	Quedius	lævigatus	Gyll.
Tachyusa	balteata	Er.	—	fuliginosus	Grav.
Tachyporus	marginellus	Er.	—	fimbriatus	Ear.
Tachynus	rufipes	de Géer.	—	limbatus	Dahl.
Ocypus	cyaneus	Dahl.	—	montivagus	Heer.
—	compressus	Er.	Euryporus	picipes	Payk.
Xanthalinus	lentus	Gr.	Anthophagus	armiger	Grav.
—	tricolor	F.	—	alpinus	Fb.
—	longiventris	Heer.	—	austriacus	Er.
—	linearis	Er.	—	plagiatus	Fab.
Philonthus	intermedius	Boisd.	—	præustus	Mull.
—	laminatus	Crtz.	—	spectabilis	Heer.
—	marginatus	F.	Arpedium	pubescens	Er.
—	atratus	Heer.	Lathrymæum	luteum	Er.
—	decorus	Grav.	—	melanocephalum	Ill.
—	carbonarius	Er.	Chevrieria	velox	Heer.
—	janthinipennis	Ksw.	Anthobium	montanum	Heer.
—	fulvipes	Fb.	Lesteva	bicolor	Er.
—	æneus	Er.	—	riparia	Chevrier.
Quedius	punctatellus	Heer.	Omalium	rivulare	Er.
—	scitus	Grav.	—	cæsum	Er.

Sternoxes.

Phœnops	tarda	Fab.	Agrypnus	fasciatus	L.
Ancylocheira	rustica	L.	Athous	rufus	Fab.
—	punctata	F.	—	trifasciatus	Herbst.
—	flavo-maculata	F.	—	scrutator	*Id.*
Chrysobothris	affinis	F.	—	hirtus	*Id.*
—	chrysostigma	L.	—	subfuscus	Gyll.
Anthaxia	cichorii	Ol.	—	vittatus	Dej.
—	4-punctata	L.	—	inunctus	Panz.
—	umbellatarum	F.	—	hæmorrhoidalis	F.
Cratonychus	brunnipes	Germ.	—	niger	Dej.
—	rufipes	Herbst.	—	crassicollis	Dej.

Athous	rufo-cinctus	Heer.	Ludius	æruginosus	F.
Campylus	linearis	Fab.	—	pectinicornis	L.
— var.	mesomelas		—	tessellatus	L.
Limonius	mus	Ill.	—	holosericeus	F.
—	Bructeri	Fab.	—	cruciatus	L.
Ampedus	balteatus	L.	—	rugosus	Germ.
—	erythrogonus	Germ.	—	affinis	Payk.
—	nigrinus	Dej.	—	assimilis	Dej.
Cryptohypnus	riparius	F.	—	—?	
—	littoralis	Dej.	Sericosomus	brunneus	F.
Ludius	aulicus	Panz.	Ectinus	aterrimus	L.
—	cupreus	F.	—	subæneus	Redt.

Malacodermes.

Dictyopterus	rubens	Redt.	Cyphon	serraticorne	Mllr.
Homalisus	suturalis	F.	Malthinus	flavus	Dej.
Podabrus	alpinus	Payk.	—	bigustatus	Pk.
Telephorus	pellucidus	F.	—	bipunctatus	Dej.
—	abdominalis	F.	—	fuscellens	Dej.
—	dispar	F.	Malachius	viridis	F.
—	nigricans	Mullbr	—	marginellus	F.
—	obscurus	L.	—	immaculatus	Dej.
—	translucidus	M.K.L.	—	pulicarius	F.
—	bicolor	F.	—	marginalis	Er.
—	pilosus	Payk.	—	rubricollis	Marsh.
—	fuscicornis	Ol.	—	fasciatus	L.
—	clypeatus	Ill.	—	cardiacæ	Cast.
—	pallidipennis	Dej.	—	fagi	Dej.
—	testaceus	L.	—	thoracicus	Fab.

Térédyles.

Clerus	mutillarius	Dej.	Dasytes	cylindricus	Dej.
Dasytes	antiquus	Schh.	—	subæneus	Schh.
—	nigricornis	F.	—	niger	Heer.
—	cæruleus	F.	Anobium	villosum	Bonn.
—	obscurus	Dej.	—	vestitum	Cast.

Clavicornes.

Sylpha	alpina	Bonn.	Byrrhus	dorsalis	
—	—?		—	—?	
—	nigrita	Crtz.	—	—?	
Scaphidium	4-maculatum	F.	Parnus	nitidulus	Heer.
Byrrhus	fasciatus	Fab.	—	stria.punctatus	Dej.

Lamellicornes.

Onthophagus	ovatus	L.	Acrossus	discus	Sch.
—	furcatus	F.	—	rufipes	L.
Aphodius	nivalis	Muls.	—	nigripes	Dej.
—	rubeus	Dej.	Trox	sabulosus	Muls.
—	alpicola	Muls.	Geotrupes	putridarius	Esch.
—	hæmorrhoidalis	L.	—	mutator	Er.
—	fœtens	Muls.	—	vernalis	L.
—	sericatus	Ziegl.	Serica	brunnea	L.
—	ater	de G.	Phylloperta	campestris	Latr.

Hétérômères.

Sarrotrium	muticum	Fb.	Cantharis	vesicatoria	L.
Hallomenus	humeralis	Fb.	Zonitis	mutica	F.
Pytho	depressus	L.	Calopus	serraticornis	L.
Tenebrio	curvipes	F.	Asclera	thalassina	F.
Cistella	rufipes	Dej.	—	cærulescens	L.
—	fusca	Dej.	Anogeodes	—?	
—	oblonga?	Heer.	OEdemera	podagrariæ	L.
Mordella	fasciata	Dej.	—	flavescens	L.
—	—?		—	marginata	F.
Mylabris	variabilis	Pall.	—	cærulea	F.
—	Fuesslini	Pnz.	—	clavipes	F.
—	Spartii	Germ.	—	lurida	Gyll.

Charançons.

Anthribus	albinus	Schoe.	Hylobius	pineti	F.
Apion	tubiferum	Gyll.	—	abietis	L.
Brachyderes	incanus	Scho.	—	fatuus	Ross.
Chlorophanus	viridis	L.	Molytes	germanus	L.
—	pollinosus	F.	—	coronatus	Latr.
—	salicicola	Grm.	Plinthus	Megerlei	Pnz.
Polydrusus	sparsus	Schh.	Phytonomus	comatus	Schh.
—	fulvicornis	Heer.	—	murinus	F.
—	perplexus	Schh.	Otiorynchus	ovatus	L.
—	sericeus	Schh.	—	maxillosus	Sch.
—	maculosus	Dej.	—	hirticormis	Hbst.
—	— ?		—	vitellus	Sch.
Phyllobius	mus	Fab.	—	rugifrons	Gyll.
—	viridicollis	Schh.	—	punctatus	Heer.
—	tereticollis	Schh.	—	dalmatinus	Schh.
Metallites	mollis	Grm.	—	nubilus	Schh.
Alophus	3-guttatus	F.	—	depubes	Schh.
Liophlœus	nubilus	F.	—	aureolus	*Id.*
—	gibbus	Heer.	—	auricomus	*Id.*
—	Herbstii	Schh.	—	rufipes	*Id.*
Sitona	cylindricollis	Sch.	—	vestitus	*Id.*
—	geniculata	Sch.	Balaninus	rubidus	Schh.
Trachyphlœus	spinimanus	Sch.	Magdalinus	frontalis	Gyll.
—	setarius	Sch.	—	carbonarius	F.
Peritelus	famularis	Sch.	—	rufus	Grm.
Barynotus	obscurus	F.	—	nitidus	Gyll.
—	margaritaceus	Grm.	—	atramentarius	Grm.
—	mœrens	F.	Gymnætron	stimulosus	Grm.

Xylophages.

Dendroctonus	piniperda	L.	Crypturgus	pusillus	Gyll.
Polygraphus	pubescens	F.	—	pityographus	Ratz.
Xyloterus	lineatus	Ol.	Bostrichus	8-dentatus	Gyll.
—	domesticus	L.	Trogosita	cærulea	Ol.
Crypturgus	cinereus	L.			

Longicornes.

Spondylis	buprestoïdes	L.	Pachyta	lamed	L.
Purpuricenus	Kœlleri	F.	—	interrogationis	L.
Criocephalus	rusticus	L.	—	8-maculata	F.
Criomorphus	aulicus	F.	—	trifasciata	F.
—	fuscus	F.	—	clathrata	F.
Asemum	striatum	L.	—	strigillata	F.
Callidium	coriaceum	Pk.	—	smaragdula	Fab.
—	violaceum	L.		var. morio	F.
—	undatum	L.	—	virginea	L.
Clytus	lama	Muls.	—	collaris	L.
Molorchus	umbellatarum	F.	Strangalia	4-fasciata	L.
—	dimidiatus	Fab.	—	calcarata	F.
Astynomus	ædilis	L.	Leptura	virens	L.
—	griseus	F.	—	scutellata	F.
Monohammus	sutor	L.	—	cincta	F.
—	sartor	F.	—	sanguinolenta	L.
Anæsthetis	testacea	F.	—	maculicornis	de Géer.
Stenostola	nigripes	F.	Anoplodera	rufipes	Schall.
Phytæcia	ferrea?	Schr.	Grammoptera	lurida	F.
Saperda	scalaris	F.	—	ruficornis	F.
Toxotus	cursor	Dej.	Zeugophora	frontalis	Suff.

Chrysomèles.

Cryptocephalus	cordiger	L.	Chrysomela	fastuosa	Dej.
—	imperialis	F.	—	geminata?	Herr.
—	variabilis	Schh.	Oreina	subrugosa	Heer.
—	fasciatus	Heer.	—	venusta	*Id.*
—	gravidus	Heer.	—	basilea	*Id.*
—	aureolus	Suff.	—	senecionis	*Id.*
Chrysomela	limbata	L.	—	helvetica	*Id.*
—	marginata	L.	—	cacaliæ	Dej.
—	varians	Dej.	—	gloriosa	Fab.

Oreina	speciosa	Pnz.	Luperus	flavipes	Heer.
Lina	ænea	L.	—	pygmæus	Heer.
Gonioctena	viminalis	Heer.	Crepitodera	femorata	Gyll.
—	hæmorrhoïdalis	*Id.*	—	melanostoma	Redt.
—	alpina	Lasserre.	Cassida	azurea	F.
—	decastigma	Andr.	—	lucida ?	Suff.
Gastrophysa	Raphani	F.	Bromius	obscurus	Dej.
Luperus	pinicola	And.	Cyanoris	flavicollis	Suff.

Coccinelles.

Coccinella	livida	de Géer.	Scymnus	analis	Fab.
—	inquinata	Muls.	—	Ahrensii	Muls.
—	alpina	Villa.			

NOTE

SUR LA VALERIA

Jaspidea, DE VILLERS, DONZ., DUP., *Supp.*

L'Olive, ENGRAMELLE, 241. c. d.

Oleagina, BORCKAUSEN.

PAR

M. BRUAND, de Besançon.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 8 décembre 1851.)

Dans la notice que M. Donzel a publiée sur la *Valeria jaspidea* et sa chenille (1), il dit que cette noctuelle est particulière aux environs de Lyon, tandis que l'*oleagina* est propre à l'Allemagne.

De là, cet entomologiste zélé et consciencieux s'étonne qu'Engramelle ait assuré qu'*oleagina* ait été prise dans les environs de Paris; et il fait remarquer que M. Boisduval a peut-être eu tort d'indiquer *jaspidea* comme appartenant à l'est de la France.

Mais si M. Donzel avait examiné avec soin la planche et la description d'Engramelle, il aurait vu que les figures de la noctuelle que ce dernier nomme l'*olive* et qu'il rapporte à l'*oleagina* du *Wiener-Verzeichnitz* appartiennent évidemment à deux espèces différentes.

(1) Annales de la Société Entomologique de France, année 1841.

C'est bien un mâle d'*oleagina* qui est représenté sous les figures *a* et *b* du n° 241 (Pl. CLXXXVI); mais incontestablement les figures *c* et *d* de la même planche représentent la femelle de *jaspidea*. Il suffit de lire attentivement les descriptions qu'il donne de ces deux noctuelles qu'il a prises pour le mâle et la femelle d'une même espèce, pour ne plus conserver le moindre doute à cet égard.

Or, *Valeria jaspidea* avait été prise plusieurs fois par feu M. Moreau, à Nuits, en Bourgogne; depuis elle a été trouvée tout récemment à Dijon, où elle paraît n'être pas très-rare. On est en droit de supposer qu'elle n'est pas limitée à ces seules localités.

M. Boisduval a donc pu dire que cette espèce appartenait à l'est de la France; et l'assertion d'Engramelle n'a plus rien de bien étonnant: car c'est évidemment *jaspidea* qu'il aura voulu désigner comme ayant été prise dans les environs de Paris, et il a pris pour le mâle de l'espèce française l'*oleagina*, qu'il avait probablement reçue d'Allemagne.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU BLAIREAU,

PAR

E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 février 1852.)

Le blaireau est rare dans notre département peu riche en forêts d'une certaine étendue. Un de ces animaux y a néanmoins été tué naguères, dans des circonstances qui méritent d'être rapportées.

C'était en octobre 1847. La neige couvrait depuis deux jours les parties élevées de nos montagnes du Beaujolais, lorsque poussé par la faim, un loup retiré dans le bois des Molières (1), vint, sur le soir du second jour, enlever une brebis à la porte d'une maison située sur la lisière de ce bois. Le ravisseur fut aperçu; néanmoins, grâces aux ténèbres, il put s'en aller avec sa proie; mais le lendemain, à l'aube du jour, quelques chasseurs prévenus de la présence de l'ennemi, suivaient les traces de ses pas empreints sur la neige, et purent arriver assez silencieusement jusqu'à lui, pour le tuer reposant encore près du lieu de son festin. Avec les traces du loup, se montraient celles des pieds d'un autre animal qui avait suivi la même direction : celles-ci s'arrêtaient près de l'endroit où reposait le man-

(1) Ce bois couvre une partie des communes de Cublize, Rono et Saint-Just-d'Avray.

geur de moutons, et aboutissaient à un terrier de deux pieds de profondeur, dans lequel fut trouvé un blaireau, qui ne put échapper aux coups des chasseurs. Ce dernier avait donc suivi le loup emportant la brebis, dans l'espoir de profiter des restes de son repas; et il paraissait en effet avoir eu pour sa part les intestins et quelques autres débris. Ces détails montrent que les animaux carnivores d'espèces différentes se reconnaissent sans peine pour ce qu'ils sont, et s'entendent quelquefois d'une manière merveilleuse dans leurs œuvres de destruction; ils font voir également que le blaireau ne se borne pas à manger des matières végétales, des insectes ou des petits mammifères, mais qu'il ne dédaigne pas, dans l'occasion, la chair des animaux de plus grande taille, que sa faiblesse lui empêche d'attaquer.

OBSERVATIONS

SUR

LES INFUSOIRES

DES ENVIRONS DE LYON.

PAR

P. ORMANCEY.

(Lues à la Société Linnéenne de Lyon.)

Les auteurs qui ont traité ce sujet ne sont pas d'accord sur le nom qu'il faut donner à ces petits êtres ; les uns les ont appelés Microzoaires ou Microscopiques, les autres *Infusoires* ; il résulte de cet état de chose qu'en suivant les uns, on embrasse une foule d'êtres dissemblables, uniquement parce qu'ils ne sont visibles qu'au microscope ; qu'en suivant les autres, l'on devient exclusif, et que l'on observe avant tout les infusions artificielles, telles que celles des plantes additionnées de sels ammoniacaux ou même des décoctions de viande putréfiées et salées par divers produits chimiques ; ce sont ces moyens qui favorisent le développement des Infusoires, et qui deviennent la base de leurs observations ; on comprend parfaitement que ces êtres soient appelés infusoires, puisqu'ils ont été découverts dans des infusions, et c'est sous ce nom que nous les connaîtrons.

La classification des Infusoires a été aussi comme leur nom le motif de changements continuels, ce qui peut être attribué au perfectionnement des instruments ; je n'entreprendrai pas de faire connaître toutes les espèces, je donnerai seulement les plus récentes.

Dans ces derniers temps M. Ehrenberg a divisé les Infusoires en

deux classes, les polygastriques et les rotatoires. Les polygastriques, en raison du nombre infini d'estomacs qu'il a découverts et qui lui ont servi à faire cette grande classe qu'il a divisée en 22 familles. La seconde, les rotatoires, animaux infusoires très-compliqués dans leur organisation et remarquables par des cils vibratiles qu'ils font mouvoir en forme de roue et qui leur servent à se substanter et peut-être à *respirer* ; ce sont ces organes qui les ont fait appeler rotatoires, et qui par leur mouvement établissent un courant dans l'eau où ils se trouvent ; ce courant permet aux animaux ou aux débris de végétaux dont ils font leur nourriture habituelle d'arriver à leur bouche ; il a divisé cette classe en 8 familles.

Plus récemment M. Dujardin a donné une classification différente de celle de M. Ehrenberg ; il divise les Infusoires proprement dits en deux classes, asymétriques et symétriques, et ces deux classes en six ordres ; puis une troisième classe, celle des systolides, divisée en trois ordres, dont il ne donne que la description des types de famille au nombre de 7 qu'il croit convenable d'établir, mais qu'il éloigne de son premier travail comme devant à l'avenir en faire une étude à part et plus approfondie.

Les infusoires asymétriques et symétriques sont les analogues des polygastriques de M. Ehrenberg, avec cette différence que M. Dujardin ne regarde ni les clostéries ni les bacillariées comme des infusoires ; sa troisième classe ou celle des systolides équivaut à celle des rotatoires de M. Ehrenberg ; il en a changé le nom par la raison suivante, c'est que tous les rotatoires n'ont pas des organes ciliés, mais ils se contractent tous, et c'est cette contraction qui leur a valu ce nom.

Les mœurs des infusoires asymétriques et symétriques sont très-intéressantes, celles des asymétriques par leur nombre nous en offrent des variétés remarquables ; ainsi la famille des vibrioniens par leur forme filiforme contractile nagent en ondulations comme les serpents, et c'est là leur mode de locomotion. Les amibiens ou protées sont des animaux nus, de forme incessamment varia-

ble, soit par la protension soit par la contraction d'une partie de leur corps, d'où résultent des expansions qui prennent des formes extraordinaires et en même temps celles des corps qui les environnent; la transparence de ces singuliers infusoires est telle que l'œil armé du microscope les pénètre en tous sens, et l'on remarque qu'ils sont composés d'une membrane extensible et d'une quantité infinie de petits globules nébuleux qui se meuvent lentement en tous sens et leurs communiquent les moyens de locomotion que nous voyons.

Les actinophriens sont remarquables par leur immobilité; ils affectent la forme d'une sphère hérissée d'expansions contractiles; l'un vit sur de petits crustacées tels que les cyclopes, etc., l'autre parmi les conferves. Les monadiens sont des infusoires d'une simplicité étonnante, quelques filaments d'une ténuité extrême leur servent d'organes locomoteurs; cependant dans cet ordre les genres phacus, euglène et cruménèle se distinguent des genres précédents par un point rouge que l'on suppose être un œil; leur locomotion est celle des monades qui se produit par des filaments flagelliformes ondulants qui leur communiquent leur mouvement.

Du point de départ au point où nous sommes arrivés de la classification, on remarque une chose : c'est que plus l'on s'éloigne de ce point, plus l'organisation se perfectionne, car jusques ici nous avons vu que ces êtres avaient des formes indéterminées, une petitesse extrême, et pour moyen de locomotion un ou deux filaments. Ceux que nous allons examiner ont des formes arrêtées, sont plus gros, ils nagent et souvent ils rampent; ce premier mouvement se produit sous la puissance de cils vibratiles et d'oudulations du corps; le second s'exécute par des cils raides, non vibratiles, qui remplissent les fonctions de pattes; chez ceux qui sont privés de ces cils hispides, cet organe est remplacé par un autre qui n'est pas moins intéressant à connaître, c'est un tube long, transparent, à l'aide duquel ils se fixent aux corps

submergés, même se réunissent en famille, et par un mouvement spiraloïde qu'ils impriment à ce tube ils changent de place en développant cette spire ; ce mouvement se répète à la volonté de l'animal autant de fois qu'il le veut ; à l'âge adulte, ce tube tombe et l'animal nage par le moyen de ces cils vibratiles antérieurs, mais la nature toujours prévoyante a substitué à la perte de ce tube une auréole de longs poils qui lui sert à se fixer passagèrement aux corps submergés, de cette manière il peut se reposer et s'abriter des courants.

Nous sommes arrivés rapidement à la classe des infusoires symétriques, en nous apercevant que dans celle des asymétriques un genre nous a paru faire le passage intermédiaire des symétriques aux asymétriques par sa symétrie, et de l'autre par l'absence de cils vibratiles, caractères qui séparent ces deux classes. Ne serait-il pas rationel de placer ce genre, euglyphe, à la tête de la division des symétriques, puisque les espèces qui la forment n'ont aucun rapport entre elles, de sorte qu'à la rigueur chaque genre ferait une famille, et en l'y ajoutant on ferait dans cette classe deux divisions qui concorderaient avec la classe des asymétriques, c'est-à-dire, asymétriques sans cils, et avec cils vibratiles, et de même pour les symétriques sans cils, et avec cils vibratiles.

INFUSOIRES

Asymétriques		Symétriques.	
Organes locomoteurs, expansions variables.		Organes locomoteurs, expansions variables.	
	Famille des		Famille des
Sans cils	Actinophriens Eugléniens	*Sans cils*	Euglyphiens . . . . .
Organes locomoteurs ciliés.		Organes locomoteurs ciliés.	
Cils vibratiles	Enchéliens Plœsconiens	*Cils vibratiles*	Colépiens Chœtonotiens

La nourriture des asymétriques consiste en oscillariées et en

bacillariées, et celle des symétriques paraît être plus animalisée puisqu'ils se retrouvent plus spécialement sur les frais d'animaux mollusques et batraciens ; il semble que par la disposition de leur bouche ils doivent sucer le mucus qui enveloppe ces œufs puisqu'on ne voit dans leur estomac ni oscillariées ni bacillariées, mais une substance grisâtre. Lorsque le temps de ces œufs est passé, la substance grise de leur estomac prend un peu plus d'intensité en coloration ; ce qui fait supposer qu'ils ne vivent pas exclusivement d'une seule substance. La reproduction dans les asymétriques se fait par des œufs qui suivant les espèces sont plus ou moins gros et nombreux ; jusqu'à présent je n'ai pu remarquer l'accouplement que dans une seule espèce qui paraît être par juxtaposition sans introduction d'organe, je n'ai pu par conséquent découvrir aucun organe qui puisse caractériser les sexes ; la reproduction se fait aussi anormalement par division, semblable en cela à celle des polypiers.

Il nous reste maintenant à examiner la troisième classe ou celle des systolides, qui n'est pas moins intéressante que les deux précédentes soit par leur organisation, soit par leur forme et par leurs mœurs. Nous faisions observer, il y a quelques instants, que plus l'on s'éloignait du point de départ pour se rapprocher de la seconde classe, plus l'on voyait se perfectionner l'organisation ; eh bien, ici cet axiome non-seulement est encore appliqué, mais encore perfectionné, à tel point que si l'on prend les deux genres extrêmes, celui de la première classe et celui de la troisième, par exemple le genre *Vibrion* et le genre *Salpine*, l'on ne pourrait en croire ses yeux par le peu de ressemblance qu'il y a entre ces deux êtres ; mais bientôt le doute cesse en regardant la série de genres qui comble cet intervalle, et qui nous conduit pas à pas du plus petit au plus grand, et du plus simple au plus composé des infusoires. Les systolides, comme nous l'avons déjà dit, sont remarquables par leur contractilité et leur appareil rotateur ; chez les uns cette contractilité se fait par des tubes qui rentrent

les uns dans les autres comme un télescope, chez les autres c'est seulement la partie antérieure et postérieure qui rentrent sous une carapace comme le fait la tortue; enfin chez ceux qui sont sans tube et sans carapace tout leur corps se contracte et prend la forme le plus ordinairement d'une boule ovoïde avec ou sans prolongement. Il existe entre cet état de contractilité et celui de développement une différence extraordinaire ; cet état de développement met à découvert tous les organes intérieurs, organes rotateurs, organes de la génération, et ceux de la digestion. Les organes de la digestion sont composés d'une bouche armée de mâchoires cornées, d'un estomac et d'intestins; à l'âge adulte ceux de la génération sont composés d'un organe mâle que je n'ai pas vu, et d'un ovaire, réunis sur un même individu. Les ovaires sont très-visibles et sont souvent remplis d'œufs qui doivent perpétuer leurs espèces. Enfin l'ensemble de leur physiologie externe se compose d'une partie antérieure que l'on regarde comme la tête portant l'appareil rotatoire, les yeux, l'organe de l'odorat, et la bouche; d'une partie moyenne qui comprend l'estomac, jusqu'à l'anus; puis la partie postérieure, formée d'un pied tantôt bifide, tantôt trifide, qui souvent est accompagné d'une ventouse lui servant à se fixer lorsqu'il rotifère.

La manière de vivre de cette classe est végétale et animale, c'est-à-dire que l'on distingue dans leur estomac des débris avalés d'oscillariées, de conjuguées et d'animaux infusoires. Le mode de reproduction des brachioniens se fait par des œufs qui éclosent après quelques jours de ponte, et qu'ils portent après la ponte sur la partie moyenne du corps où ils sont fixés, et qui augmentent de volume jusqu'au moment de leur éclosion. Celui des rotifères se fait par des œufs ovales qui éclosent dans l'ovaire les uns après les autres et qui atteignent une grosseur presque égale à leur mère; l'on aperçoit alors ce petit rotifère se mouvoir, se contracter, remuer ses mâchoires, se retourner, mais la patience m'ayant manqué je n'ai pu suivre sa sortie. Les tardigrades font

des œufs ronds, hérissés d'épines, qui sont pondus et abandonnés par leur mère. D'après cet aperçu l'on conçoit que leurs mœurs se trouvant en rapport avec leur organisation doivent surprendre d'étonnement celui qui se livre à cette étude, lorsque surtout l'on arrive aux détails de mœurs et que l'on rencontre un systolide marcheur, etc.

Nous voici arrivés à la moitié de la promesse que je vous avais faite en vous traçant aussi succinctement que possible les mœurs que j'ai pu observer et la classification; il me reste à vous faire connaître l'autre moitié qui est le but de l'étude que j'ai entreprise. Dans cette première partie nous avons remarqué que les infusoires avaient été étudiés partout où l'on en trouvait *(excepté dans les eaux minérales)*, soit dans les infusions, soit dans la mer, les étangs, les eaux des ornières, les décoctions de viandes corrompues, le vinaigre, etc. L'étude que j'ai entreprise part d'une autre base, j'ai voulu vous faire connaître les infusoires des eaux de nos fleuves et rivières, telles que les circonstances physiques et chimiques nous les fournissent, c'est-à-dire étudier la nature; c'est sous ce point de vue que j'ai examiné les eaux de nos environs contenant des infusoires soit en hiver, soit en été, ou toutes saisons, et que j'ai pu en saisir les différences, aussi les diviserons-nous en deux ordres.

DES DIVERSES ESPÈCES D'EAU.

Les eaux nourrissant des infusoires peuvent être divisées en deux ordres, les eaux palustres et les eaux fluviales.

DES EAUX PALUSTRES.

Les eaux palustres sont des eaux marécageuses qui ont peu d'écoulement, où croissent une grande quantité de plantes aquatiques et en même temps habitées par une multitude d'animaux

de tous les ordres ; ces variétés de plantes et d'animaux favorisent au suprême degré la multiplication des infusoires. Cette catégorie d'eau peut être divisée en plusieurs coupes, l'une sera l'eau stagnante, et l'autre l'eau marécageuse. Les eaux stagnantes se reconnaîtront des marécageuses en ce qu'elles ne sont alimentées que par un filet d'eau, sont sans sortie, et ne sont habitées que par un nombre restreint d'infusoires et de systolides. Les eaux marécageuses sont des eaux qui ont un ou deux ruisseaux qui les alimentent, leur écoulement est lent ; elles reposent sur un sol plus ou moins perméable, ce qui favorise le développement d'une végétation active, tandis que les eaux stagnantes en sont privées; enfin elles ont une sortie et sont peuplées d'une foule d'espèces d'infusoires et de systolides.

DES EAUX FLUVIALES.

Les eaux fluviales sont celles qui ont une pente plus ou moins rapide, ce qui ne leur permet pas de séjourner longtemps dans le même lieu; on peut aussi, comme les eaux palustres, en distinguer deux espèces, l'une à pente très-rapide, et l'autre à pente douce. La première eau ne nourrit que très-peu d'infusoires, cependant en les cherchant sur les conferves et sur les plantes de leur bord, on en trouve fréquemment; il semble que le mouvement de ces animaux est en rapport avec leur condition d'existence, car les mêmes infusoires observés dans des conditions opposées se distinguent facilement par leur peu d'agilité de ceux qui vivent dans une eau rapide, qui ont acquis une force vitale de mouvement surprenante. La seconde ou eau à pente douce, si on la compare à celle à pente rapide, est peuplée d'une infinité d'infusoires et de systolides, mais pour cela il faut multiplier ses recherches sur tous les corps de différentes natures qui se trouvent submergés, de cette manière on parvient à se convaincre de la réalité de cette assertion.

En comparant les deux ordres d'eau ensemble, les palustres et les fluviales, quelles que soient leurs différences, on voit néanmoins que les deux extrémités se touchent par le nombre des infusoires que l'on y rencontre, et que les deux subdivisions en eau stagnante et en eau à pente rapide ont des caractères qui les séparent entre elles et qui sont évidents; l'un de ces caractères est le nombre limité d'infusoires que l'on y rencontre qui y multiplient à l'infini et compense par ce nombre la multiplicité des espèces; pour l'autre, le petit nombre d'individus qui s'y trouvent et cette augmentation de force vitale qui se décèle par leur mouvement, sont les deux caractères d'opposition et de distinction de ces eaux.

La similitude que l'on peut trouver entre une eau de marais et une eau d'infusion peut répondre de prime abord à la dernière par la quantité de détritus de végétaux qui y tombent, ou même par ceux qui y naissent, y meurent et qui sont les causes du rapprochement de ces deux eaux. Mais si l'on réfléchit au principe contenu dans l'infusion, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle ne peut contenir que les principes des plantes qui ont servi à l'infusion, et que le vase dans lequel elle a été faite ne peut lui céder aucun de ces principes; tandis que le sol sur lequel repose le marais ou l'eau stagnante peut lui céder plusieurs principes, et donner à l'eau une composition chimique différente de l'infusion, qui, réagissant sur les plantes, contribue aussi au développement des infusoires : c'est en effet ce qui a lieu. Il en sera de même d'une eau de rivière, et d'une eau minérale, etc. Ainsi entre une infusion artificielle et une eau palustre il y a une grande différence de principes, puisque la première ne peut contenir que quelques principes immédiats des végétaux; tandis que l'eau palustre contient non-seulement des principes immédiats des végétaux, mais encore ceux des animaux, et ceux des minéraux qui varient en raison du sol sur lequel elle repose, principes qui concourent à faire trouver dans telle eau tel infusoire, parce

qu'elle contient ou de l'acide carbonique libre ou combiné, ou des sulfures, ou d'autres sels, ou des gaz, etc; et telle espèce d'oscillariée ou telle espèce de conferve, ou telle espèce d'animal, etc. C'est pourquoi l'on trouve dans l'eau minérale de Vichy un *Spirillum* particulier, infusoire qui se rapproche de celui que l'on trouve quelquefois dans du vinaigre altéré (1). Les eaux de la Saône et celles de Néron m'ont fourni la *Vaginicola crystallina* infusoire que je n'ai pas encore trouvé dans d'autre localité; dans le ruisseau de Villeurbane l'on rencontre sur la paludine impure l'*Epistilis plicatilis* et sur les feuilles mortes le *Ptygura palustris*. Dans l'étang de Vancia se trouve en abondance le *Macrobiotus Hufelandii* tandis qu'il est très-rare dans les autres eaux. L'*Actinophrys pedicellata* doit se rechercher dans les eaux d'Ecully sur les cyclopes, fixé à leurs antennes.

Le *Chœtonotus squamatus* vit en abondance sur les frais de grenouille et de limnées partout où ces animaux reptiles et mollusques vivent. L'*Hydatina senta* se trouvera dans toutes les eaux stagnantes de compagnie avec l'*Euglena viridis*. Le *Peridinium cinctum* devra se rechercher parmi les conjuguées de la source du Mont-Verdun (pour plus de détails voir le catalogue). On peut juger d'après cet exposé que les eaux naturelles sont très-riches en infusoires par tous les motifs cités plus haut, c'est-à-dire que chaque espèce d'infusoire trouvant dans ces eaux toutes les conditions de vie et de mœurs réunis, y vit et y multiplie indéfiniment.

DES MOYENS DE RECHERCHER LES INFUSOIRES.

Ces moyens consistent à rechercher le lieu des marais ou des rivières où croissent le plus de plantes aquatiques, telles que les charagnes, les conjuguées, les batrachospermes; puis les débris

(1) Rapport d'acidité et de principe chimique, carbone, etc.

de quelques végétaux tombés à l'eau par accident; dans ce nombre seront des morceaux de bois surtout s'ils paraissent limoneux, les feuilles mortes si elles sont dans les mêmes circonstances; recueillir aussi avec soin une espèce d'écume grise qui flotte à la surface de l'eau. Parmi les animaux à rechercher seront les jeunes aselles, les cyclopes, les frais de grenouilles, crapauds, mollusques, tels que ceux des limnées, planorbes; prendre également les coquilles vivantes, les limnées, les paludines, les physes, etc., enfin tous les corps submergés depuis longtemps et recouverts de détritus de toute nature. Chaque espèce d'eau devra être mise dans des flacons à part en ayant soin de ne pas trop les remplir pour laisser de l'air entre le bouchon et l'eau. On pourra encore avoir recours à un autre moyen qui consiste à mettre dans un flacon quelques morceaux de plantes aquatiques vivantes et exprimer au dessus une forte poignée de conferves de diverses espèces, on obtiendra de cette manière une grande quantité d'infusoires.

Mais pour que ces observations soient bonnes, il faut sitôt arrivé de sa course se mettre en mesure d'examiner ces eaux au microscope et multiplier pendant quelque temps ces observations, car sans cette persévérance opiniâtre on omettrait une foule de genres et d'espèces; et par la multiplicité de ces examens on obvie avec avantage à ce qu'ils laissent d'incomplet en raison de leur courte durée. Ajoutez encore que dès le lendemain beaucoup d'infusoires sont morts, parmi lesquels se trouvent certains systolides; plus on tardera à faire ces observations plus le nombre diminuera; enfin il arrivera un moment où la vie est suspendue, mais quelques jours après le dernier examen, on voit reparaître dans le liquide une masse de corps globuleux hyalins de diverses grosseurs et de divers mouvements. Pour moi je considère ce nouvel état comme étant autant de plusieurs jeunes espèces d'infusoires qui doivent se métamorphoser comme le font les insectes coléoptères, etc., et

qui ne ressemblent dans ces divers états de métamorphoses aucunement à leurs parents; ce qui confirme cette opinion c'est que si l'on continue cet examen, on finit par trouver les mêmes infusoires que précédemment, avec cette différence que souvent ils se trouvent déformés et que les corps globuleux hyalins ont complètement disparu ainsi que les systolides.

ACTION DES EAUX PUTRIDES SUR LES INFUSOIRES.

J'ai dit dans ce mémoire que les infusoires doivent être observés dans des conditions physiques et chimiques telles que la nature les présentait. Les faits que je vais décrire appuieront cette opinion d'une manière évidente; pour arriver à ce résultat je passerai en revue les phénomènes de climatures et anormaux que la nature et les hommes produisent sur les animaux vertébrés, en indiquant les modifications que les hommes ont éprouvées en vivant sous des climats différents, et les dégénérescences que les animaux ont subies par l'espèce humaine pour satisfaire à ses mœurs.

Aujourd'hui il est reconnu que l'homme est une espèce unique, quoique sa peau soit colorée du blanc au noir en passant par toutes les nuances intermédiaires; comme aussi, il est avéré que les conditions de vie et de climat modifient son développement en raison des circonstances où il a vécu, ce qui fait naître en lui des changements notables qui se transmettent par la reproduction et se perpétuent. Ainsi le Lapon qui vit dans un climat froid et d'une nourriture peu animalisée, est petit, rabougri, ses cheveux sont noirs et gros; tandis que le Germain qui vit sous un ciel plus doux et d'une nourriture plus variée et plus nutritive, est d'une haute stature, ses cheveux sont fins et blonds, etc. Puis le crétinisme.

Les animaux que l'homme a soumis à ses besoins ont été puissamment modifiés; ceux qui servent à sa nourriture et qui

sont recherchés par la succulence de leur chair et l'abondance de leur graisse, s'augmentent encore par des moyens mécaniques et la castration joint à une nourriture appropriée, tel est le bœuf, l'oie, etc. Ceux qui servent à le vêtir ont été amenés à ce résultat par un changement de climat qui a favorisé la perte d'une partie de leur poil soyeux en faveur des poils laineux, tel est le mouton, etc.

On apprécie maintenant l'influence fâcheuse du climat sur l'homme et les profondes modifications que l'homme a fait subir aux animaux. Les infusoires sont sous les mêmes lois que l'homme et les animaux, pour s'en convaincre il faut seulement les observer et en faire naître les moyens; c'est ce que l'étude des infusoires des eaux naturelles démontre conjointement avec celle des infusoires des eaux putrides et des infusions artificielles.

Les animaux infusoires que l'on rencontre dans les eaux naturelles sont toujours les mêmes, ils ne changent pas de forme; qu'on les prenne au printemps, en été ou en automne, dans l'eau des montagnes comme dans l'eau des plaines, ils sont tous de même, ce sont des animaux types et nullement altérés; mais si on laisse putréfier l'eau dans laquelle ils étaient, ils se modifient de même que nous avons vu l'homme devenir grand sous un ciel tempéré et se rapetisser sous un ciel froid et humide, le bœuf devenir gras par des moyens spéciaux, le mouton perdre son agilité et ses poils soyeux, puis toutes ces anomalies se perpétuer par la reproduction.

On comprend très-bien que l'action chimique qui se passe dans cette décomposition des plantes et des êtres organisés de cette eau, produisent des gazs délétères qui nécessairement multiplient les principes de l'eau et par conséquent changent ceux de la nutrition des infusoires; il en résulte que leur circulation et leur nutrition étant modifiées, et tout ce qui dépend de la vie réagissant sur eux, les modifient dans leur forme, dans leur couleur, et dans leur moyen de locomotion. Alors l'on est d'autant plus tenté de

faire des espèces nouvelles avec ces individus anormaux, qu'ils se reproduisent avec leurs caractères. Ces infusoires qui viennent de naître dans ces eaux putrides se trouvent puissamment modifiés comme nous venons de le voir par les circonstances chimiques dans lesquelles ils se sont trouvés ; une de ces notables circonstances est la mort d'une partie des infusoires les mieux organisés, et l'autre celle de ceux qui ont pu supporter ces nouvelles conditions de vie. Pour ces derniers on distingue parfaitement la modification qu'ils ont subie : ils sont moins agiles, ils sont tuméfiés, ils ont perdu leurs couleurs, enfin la vie est suspendue pour un moment. Bientôt elle reparaît, c'est-à-dire que les individus qui sont nés de ces anormaux se développent ayant la même forme, la même vitesse de mouvement et la même grosseur que leurs parents. Si le vase qui contient cette nouvelle génération peut contenir deux ou trois fois autant d'eau pure que le volume de celle putride, on découvrira aussitôt une suspension de vie dans ces infusoires, c'est-à-dire que ces animaux sont surpris par des conditions particulières auxquelles ils n'étaient pas accoutumés, alors ils ne peuvent se remuer, un état de léthargie se déclare dans la famille entière, puis après quelques heures de séjour la vie continue à se manifester.

DE LA GÉNÉRATION.

D'après les observations qui vont suivre sur la reproduction des infusoires, on remarquera comme pour les autres faits que je n'ai avancé que ceux que j'avais vu, n'ayant aperçu qu'un seul fait de la génération par diffluence, je n'en parlerai pas.

A mes yeux la reproduction s'accomplit par des œufs et l'accouplement s'opère par juxtaposition et se fait plutôt au printemps que dans les autres saisons; au reste je vais appuyer cette opinion par des exemples qui ont été pris aux mêmes époques et pendant plusieurs années.

Le 11 mai 1851, je recueillis à Néron, des eaux contenant des oscillariées, et parmi les nombreuses espèces d'infusoires qui s'y trouvaient, on remarquait les *Nassula viridis* qui étaient accolées l'une à l'autre, les deux têtes dans le même sens et nageant ensemble avec facilité et comme ne faisant qu'une; quelques jours se passèrent et je vis les *Nassula* séparées les unes des autres, ayant acquis un volume énorme et par là de la difficulté à nager. Cet embonpoint était le résultat de l'union que nous remarquions il y a quelques instants, car on voyait les œufs qui envahissaient presque tout leur corps; il n'était plus douteux alors que cette union était leur accouplement, mais il m'a été impossible de saisir l'introduction d'un organe quelconque, car je supposais déjà avant l'apparition des œufs que j'avais à faire à l'acte de génération.

A la même époque en 1850, les eaux de la Rise près du fort de la Part-Dieu m'ont fourni plusieurs espèces et individus d'infusoires avec des œufs, entre autre le *Kerona mytilus* dont l'ovaire était rempli d'œufs d'un gros volume et au nombre de 80; l'estomac est au centre de l'animal et l'ovaire le circonscrit. Les eaux du marais de Vancia nourrissent en abondance le tardigrade commun où l'on comptait 40 œufs, mais dans les eaux du col de mont Toux où l'eau est plus froide, le tardigrade n'était pas encore en état de gestation; cette fonction ne s'est accomplie qu'un mois plus tard. Dans le même lieu se trouvait la *Pterodina elliptica* qui ne portait qu'un seul œuf.

Le 5 mai 1851, à Meximieux j'ai recueilli des eaux d'infiltrations marécageuses, elles nourrissaient des infusoires et des systolides avec leurs œufs, elles sont encore remarquables par une nouvelle espèce d'infusoires.

En poursuivant l'étude des eaux minérales qui vient de paraître dans la *Gazette médicale* de Lyon, et en constatant l'état de l'eau à sa sortie de la source le 22 avril 1851, je suis arrivé à reconnaître des faits qui serviront à augmenter le nombre des

espèces et à justifier comme les précédents l'axiome *omne vivum ex ovo*. Ayant reçu des eaux minérales d'Aix en Savoie, dans les circonstances que je réclamais, qui étaient de les recevoir avec les matières végéto-animalisées que les chimistes connaissent sous le nom de glairine, afin de les étudier au microscope, à leur arrivée, dis-je, je constatai l'état de la glairine et celui de l'eau; leur bon état de conservation me fut affirmé par l'inspecteur des eaux M. Davat. La glairine présenta au microscope l'aspect moléculaire des animaux des spongilles parmi lequel se trouvait des globules beaucoup plus gros, qui au bout d'un certain temps finirent par éclore et produisirent des infusoires systolides de plusieurs espèces; les bocaux dans lesquels se trouvait cette eau ont été bouchés et aucun mélange d'autre eau n'a pu avoir lieu. L'état actuel de la glairine offre cela de particulier, c'est qu'elle est dépourvue des gros globules dont nous avons parlé et qu'ils sont remplacés par des systolides, ainsi que des globules verts très-nombreux qui sont sans mouvement apparent et leur servent de nourriture. On remarque aussi de nouveaux œufs parfaitement développés et qui bientôt vont éclore, ils sont maintenant assez gros pour y distinguer l'enveloppe et le vitellus; il résulte de cette observation toute nouvelle et des précédentes, que les rotifères qui vivent dans cette eau minérale ne sont pas les mêmes que ceux qui vivent dans l'eau douce, et que cette génération spontanée est le fait d'éclosion d'œufs qui ont été signalés à la sortie de la source, sous le nom de gros globules, et qu'ils ont été déposés par des êtres semblables à ceux que nous voyons aujourd'hui : enfin ce qui prouve que ces infusoires des deux sortes d'eaux ne sont pas les mêmes, c'est que les derniers font des petits vivants, tandis que les premiers, ceux de l'eau minérale pondent toujours des œufs. Ces œufs sont assez curieux et peuvent être reconnus facilement, ils sont elliptiques et pourvus d'aspérités; l'animal est beaucoup plus petit que le rotifère vulgaire, il est accompagné des genres *Euchlanis dilatata* et d'un

Chœtonotus nouvelle espèce qui est caractérisée par des soies seulement à la tête.

DU PARASITISME (1).

La plupart des animaux qui sont atteints de parasitisme sont très-intéressants à étudier. Les ruses que les parasites emploient pour attaquer leur proie, les organes variés qui leur servent à s'y fixer et les moyens qu'ils mettent en usage pour remplir leurs fonctions, sont autant de motifs d'étonnement et d'admiration pour l'observateur : tels sont les ichneumonides, les intestinaux, etc. Ceux qui nous occupent dans ce moment, dont nous connaissons déjà quelques détails de mœurs, méritent aussi d'attirer notre attention par les exemples qu'ils présentent et qui se rattachent au parasitisme.

La définition du parasitisme dans les infusoires est difficile et embarrassante à résoudre, parce qu'il s'agit de savoir si un point d'attache par la partie inférieure de leur corps sur un autre animal suffit pour établir le parasitisme, comme on le croit ordinairement; ou bien savoir si ce point d'attache est un support comparable à un corps inerte, comme une pierre ou un morceau de bois. Dans le premier cas il faut présumer que l'infusoire est doté d'un organe spécial placé à l'extrémité du tube ou du stylet remplissant les fonctions d'une ventouse ou d'une bouche, comme certaines sangsues ou comme les coronules; et qu'il peut par cet appareil de succion, vivre de la propre substance de l'animal où il est fixé; on comprend très-bien que les espèces d'infusoires qui n'ont pas de bouche visible puissent vivre de cette manière, mais pour les espèces qui, outre ce moyen postérieur de s'attacher aux corps étrangers, ont une bouche et des mâchoires, il est impossible d'admettre ce parasitisme.

(1) Voir la note à la fin du catalogue.

Dans cette hypothèse on se demande si ce point d'attache est un moyen de suivre l'animal pour vivre comme lui, ou bien si c'est pour vivre de ses excréments ; enfin dans les espèces où l'organe fixateur est caduc que deviendrait leur parasitie.

En étudiant attentivement ces animaux au microscope, on arrive à expliquer cette question : en effet, la transparence de leur corps, le choix qu'ils font dans leur nourriture, nous en donnent la solution. La nourriture des infusoires systolides est peu variée, et c'est ceux-là en partie qui se fixent par des stylets; quelques-uns sont carnassiers, mais la majeure partie sont omnivores, par conséquent on peut généraliser en disant que leur nourriture se compose essentiellement de corpuscule browien ou microscopique végétal ou animal contenu dans le liquide où ils se rencontrent, et ce n'est que rarement que des corps plus gros se voient dans leur estomac; il résulte de cette étude que les infusoires vraiment parasites sont très-rares, et que le séjour sur des animaux sur lesquels à la vérité on les trouve le plus souvent, n'est pas suffisant pour leur donner le nom de parasite puisqu'ils vivent en dehors. Cependant l'on pourrait répondre à cette objection qu'il pourrait se faire qu'ils vécussent indirectement en parasite comme on l'a pressenti il y a un instant, c'est-à-dire de leurs excréments, et par conséquent être attachés à eux dans ce but, de même que nous voyons les œstres rechercher les animaux qui leur conviennent et y vivre, les bousiers rechercher certaines fientes de nos animaux domestiques dont ils font leur nourriture ; enfin dans les espèces où le tube fixateur est caduc, les *Vorticelles* par exemple, l'alimentation se fait par la bouche et non par le pied et ne sont nullement parasites. Ainsi nous trouvons dans cette espèce de parasitisme, l'*Actinophrys pedicellata* fixée aux antennes des cyclopes. Les *Vorticelles* sont fixées aux appendices branchiaux des cyclopes, des aselles, sur les conjuguées, les prolifères, espèces de conferves. L'*Epistilis plicatilis* sur la paludine impure. Les *Rotifères* sur les branchies des cyclopes,

des monocles et des aselles ; sur les bryums et les conferves. La *Lindia torulosa* est fixée sur les appendices branchiaux des cypris. La *Diglena palustris* se trouve sur les branchies des daphnies, les œufs des limnées. La *Pterodina elliptica* et la *Callidina constricta* se trouvent sur les appendices branchiaux des aselles ; je ferai remarquer que ce parasitisme, quoique très-incomplet, peut à la rigueur être placé dans la parasitie externe, parce que l'on ne retrouve ces espèces citées que près des branchies des femelles des aselles, des cyclopes et des daphnies ; par conséquent elles ne se trouveraient là que pour manger l'enveloppe abdominale qui sert à contenir les œufs de ces crustacés ; ce qui me fait présumer ce fait, c'est que jusqu'ici je n'ai point retrouvé ces infusoires sur les mâles de ces espèces.

Quoi qu'il en soit, le parasitisme s'accomplit par les infusoires de la même manière et dans les mêmes proportions que dans le parasitisme des animaux supérieurs, c'est-à-dire qu'il peut être envisagé comme ayant deux modes d'être, l'un interne et l'autre externe ; ce dernier l'emporte beaucoup par le nombre sur le premier. Jusqu'à présent le nombre connu des espèces d'infusoires vivant en parasites, d'après M. Dujardin, est assez restreint puisqu'il n'en compte que 17. Les uns se rencontrent sur un batracien et ses excréments ; plusieurs se trouvent sur les lombrics, les limaces, les naïs, les spongilles, les hydres, la moule commune, et plusieurs autres sur le *Planorbis contortus*; mais en réalité, comme on l'a vu, il n'y a que deux ou trois espèces qui soient parasites : tels sont ceux qui se rencontrent dans les intestins des lombrics et ceux de la limace qui forment la division des parasites internes, espèces qui me sont inconnues.

Si l'on jette un coup d'œil sur le catalogue des infusoires, on remarque que leur nombre s'élève à 274 dont 42 marins, 23 fluviatiles, 59 des marais, 17 de parasites ; il reste pour les infusions, les eaux putrides et les patries inconnues, 131 espèces.

Dans le catalogue que je vous présente, il ne me reste que 35 espèces à connaître, en défalquant les espèces marines, celles des eaux putrides, des infusions et des patries inconnues, puis enfin plusieurs espèces encore inédites et peut-être propres à notre localité, qu'il faudra y ajouter. Toutes ces espèces ont été recueillies dans les eaux courantes de nos fleuves, de nos ruisseaux et de nos marais, et c'est ce que j'ai voulu vous faire connaître.

CATALOGUE

DES

ANIMAUX INFUSOIRES

OBSERVÉS

DANS LES ENVIRONS DE LYON,

PAR

P. ORMANCEY, pharmacien.

PREMIÈRE CLASSE.

Des Infusoires asymétriques de DUJARDIN.

Num.	Genre.	Espèce.	Auteurs.	Saisons.	Trouvé dans les eaux de	sur un	Comm. ou rare.
1	Bacterium	termo,	Dujardin.	print. été.	Charbonnière, son ruisseau, vivier.	. . . .	c.
2	Vibrio	serpens,	»	hiv. pr. été.	Vivier, Saône, Néron, Ecully, gare du Rhône.	. . . .	c.
3	Spirillum	plicatile,	»	avril.	Etang de Vancia.	en comp. d'oscillariées.	a. r.
	—	undula,	»	avril.	*Id.*		
4	Amiba	princeps,	»	print.	La Rise, fort de la Mouche., Ecully.	. . . .	c.
	—	diffluens,	»	print.	Saône, Rise, Ecully, Charpennes.	. . . .	c.
	Mulsantius	capillatus	Ormancey.		Gare du Rhône.		t. r.
8	Euglypha	alveolata, *reportée aux symétriques*,	»				
13	Actinophrys	pedicellata,	»	print.	Ecully.	cyclope.	a. r.
	—	defformis,	»	*Id.*	Montverdun.	conjuguée	c.

Numéro.	Genre.	Espèce.	Auteurs.	Saisons.	Trouvé dans les eaux de	Sur un	Comm. ou rare.
16	Monas	viridis,	Ormancey.	h. pr. été.	stagnante, Néron, Rise, Essarts, Ecully. Charbonn., Rhône, Bonnant, Etroits, St-Alban.	. . . .	t. c.
	Plusieurs espèces indéterm.,				*Id.* *Id.*		t. c.
27	Volvox	globator,	»	hiv. pr.	eau stagn., gare du Rhône, lac des Brott.		
	Synura	uvella	Ehrenb.	avril.	Pierre-Bénite.		t. c.
28	Pandorina	elegans,	Dujardin.	juillet.	Gare du Rhône.		r.
	—	morum,	»	avril.	Pierre-Bénite.		a. c.
29	Gonium	pectorale,	»	avril.	Oullins.		a. c.
33	Cryptomonas	globulus,	»	print.	Fort de la Mouche, gare du Rhône.	cyclope.	a. c.
	—	socialis,	»	avril.	*Id.*	une monade.	r.
34	Phacus	pleuronectes,	»	pr. été.	Lac des Brot., gare du Rh., f. de la Mouch.	. . . .	c.
	—	longicauda,	»	pr. été.	Lac des Brotteaux, fossé de la Vitriolerie.	. . . .	c.
35	Crumenula	texta,	»	print.	Rise, Essarts, gare du Rhône.	. . . .	a. r.
	Dujardinius	spiralis,	Ormancey.	hiver.	Gare du Rhône.		r.
	Mandlius	bistriatus,	Ormancey.	print.	Meximieux.		t. r.
42	Euglena	viridis,	»	print.	Rise, Néron, St-Alban, stagnante, Vassieux, Vitriolerie, Rhône, Etroits.	. . . .	t. c.
	—	geniculata,	«	print.	Montverdun.		a. r.
	—	deses,	»	print.	Vassieux, lac d. Brott.		a. r.
	—	spirogyra,	»	mars.	Mares de la Saône av. le p. de la Mulat.	. . . .	r.
48	Peridinium	cinctum,	»	mars.	Montverdun.	des conjug.	c.
	Id.	*Id.*	»	avril.	*Id.* *Pas un seul individu.*		
	Ehrenbergius	difformis,	Ormancey.	hiver.	Gare du Rhône.		r.
	Turpinius	striatopunctatus,	Ormancey.	hiver.	*Id.*		t. r.
56	Trachelius	anaticula,	»	print.	Fort de la Mouche, gare du Rh., Néron.	. . . .	c.
59	Dileptus	anser,	»	print.	Rise, Néron, Ecully, fort de la Mouche.	. . . .	c.

Num.	Genre.	Espèce.	Auteurs.	Saisons.	Trouvé dans les eaux de	Sur un	Comm. ou rare.
	Dileptus folium,		»	février.	Etroits.		t. r.
	—	*n. sp.* proboscidæus,	Ormancey.	février.	Infiltration du Rh., au-delà du pont de la Mulatière.	. . .	t. r.
	—	*n. sp.* anser?	Ormancey.	février.	Gare du Rhône.	un aselle.	t. r
58	Pelecida rostrum,		»	févr., juin.	*Id.*		r.
60	Halteria grandinella,		»	avril.	*Id.*		t. r.
61	Oxytricha caudata,		»	mars.	Néron.		t. r.
	—	gibba,	»	février.	Gare du Rhône.		r.
	—	pellionella,	»	février.	Etroits.		t. r.
62	Kerona pustulata,		»	février.	Etroits.		t. r.
	—	mytilus,	»	pr. été.	Saône, Rise, Bonnant, Rhône, Néron.		
		Id.	»	*Id.*			
	Gervaisius hemisphericus,		Ormancey.	print.	dans une eau chaude d'écoulement du moulin à vap. de 28 degrés de tempér. (*).	. . .	r.
63	Pasconia patella,		»	pr. été.	(*) Vivant aussi dans le même lieu.		
	—	*Id.*	»	*Id.*	Vancia, lac des Brott., Rhône, Saône, Néron, Ecully.		
	—	vannus,	»	février.	Gare du Rhône.		a. r.
	—	affinis,	»	mars.	Vancia.		r.
	—	cithara,	»	print.	Bonnant, Pierre-Bénite.	. . .	a. c.
66.	Coccudina costata,		»	pr. été.	Etroits, Rise, eau minérale de Charbonnières, Ecully.	. . . .	c.
	—	cicada,	»	pr. été.	Mulatière, Néron, Vancia, même observation que le n° 62 et 63.		
68	Loscodes cucullulus,		»	print.	Rise.		a. r.
71	Spathidium hyalinum,		»	print.	Saône.		r.
73	Opalina ranarium,		»	print.	Néron, Rise, f. de la Mouche, stag.	. . . .	c.
	Doyerius marsupius,		Ormancey.	print.	Néron.		a. r.
75	Pleuronema crassa,		»	mars, avr.	Fossé du fort de la Mouche.	. . . .	r.

Num	Genre.	Espèce.	Auteurs.	Saisons.	Trouvé dans les eaux de	Sur un	Comm. ou rare.
76	Glaucorna scintillans,		Ormancey, print.		Saône, gare du Rh.		a. c.
77	Kolpoda cucullus,		»	print.	Rise, Néron, stag., Saône.	. . . .	t. c.
78	Paramecium aurelia,		»	print.	stagnante, Rhône, Rise, Ecully, Saône, Néron.	. . . .	t. c.
	—	caudatum,	»	avril.	Vancia.		a. c.
79	Amphileptus fasciola,		»	print.	Saône, Ecully, f. de la Mouche, Néron, Vancia.	. . . . .	c.
80	Loxophillum meleagris,		»	avril.	Fossé du fort de la Mouche.	. . . .	t. r.
81	Chilodon cucullulus,		»	print.	Saône, Rhône, Etroits, Rise, fort de la Mouche.	. . . .	t. c.
83	Nassula viridis,		»	print.	Saône, Rise, Néron, moulin à vap.; 28 degr. de tempér.	. . . . .	c.
84	Holophrya brunnea,		»	print.	Rise, Néron, Montverdun, Vancia.	. . . .	a. c.
	Peltierius barbatus,		»	pr. été.	Pierre-Bénite. Vichy, Saône, Ivours.	. . . . .	c.
	Ici doit prendre place un genre nouveau.		»	avril.	Pierre-Bénite, Vichy, Saône.		
89	Spirostomum ambiguum,		»	pr. été.	Rise, moul. à v., 28.		t. c.
	—	filum,	»	print.	Saône.		a. r.
90	Kondylostoma patens?		»	pr. été.	Moul. à vap., 28.		t. c.
91	Stentor Mulleri,		»	print.	Lac des Brotteaux, gare du Rhône.	. . . .	t. c.
92	Urceolaria stellina,		»	print.	Saône, St-Alban, gare du Rhône.	. . . .	r.
96	Epistilis plicatilis,		»	avril.	Rise.	paludino.	r.
98	Vorticella ramosissima,		«	print.	Rhône, Saône, Bonnant.	cyclopes.	t. c.
	—	lunaris,	»	print.	Fort de la Mouche, Rhône, stagnantes,	fixé sur dos conjuguées et d'autr. libre.	
	—	citrina,	»	mai.	Saône.		r.
99	Vaginicola crystallina,		»	mars, avr.	Saône, Néron.		a. c.

DEUXIÈME CLASSE.

Des Infusoires symétriques.

Num.	Genre.	Espèce.	Auteurs.	Saisons	Trouvé dans les eaux de	Sur un	Comm. ou rare.
	Euglypha alveolata,		Ormancey.	print.	Bonnant, Saône, Rise, f. de la Mouche.	. . . .	a. c.
100	Coleps hirtus,		»	print.	Pierre-Bénite, fort de la Mouche.	. . . .	a. c.
102	Chœtonotus squammatus,		»	print.	Rise, Ecully, Mouche.	des frais de grenouille.	t. c

TROISIÈME CLASSE.

Des Infusoires systolides (DUJARDIN).

Num.	Genre.	Espèce.	Auteurs.	Saisons.	Trouvé dans les eaux de	Sur un	Comm. ou rare.
	Ptygura melicerta,		Ehrenberg.	juillet..	Gare du Rhône.		r.
	—	palustris, *nouv.esp.*	Ormancey.	mai.	Rise.	feuil. morte.	c.
	Pterodina patina,		Ehr.	juillet.	G. du Rh., m. de la S.		a. c.
	—	elliptica,	Ehr.	août.	St-Foy (avec ses œufs).		a. c.
	—	*Id.*	Ehr.	mai.	stagnante, cours Napoléon, col du Mont Toux.		
	Brachionus urceolaris,		Ehr.	pr. été.	Saône, gare du Rhône, mare de la Saône.	. . . . .	a. c.
	Anouvella squamula.		Bory.	avril.	Fort de la Mouche.	oscillariées.	t. r.
	Lepadella patella,		Dujardin.	print.	Fort de la Mouche, Saône, Néron.	. . . . .	a. c
	Dinocharis tetractis,		Ehr.	févr. avr.	Mulatière, Vancia.		a. c.
	Salpina spinigera,		Ehr.	print.	Saône.		a. c.
	—	bevispina,	Ehr.	print.	Rise, fort de la Mouche, gare du Rh.	. . . . .	a. r.
	Colurella uncinata.		Bory.	pr. été.	Montverdun, g. du Rh.		c.
	Ratula carinata,		Lamarck.	print.	Montv., Charpennes,		r.
	Enteroplea hydatina,		Ehr.	print.	Rise, lac des Brotteaux, Rhône.	. . . . .	a. r.
	Hydatina senta.		Ehr.	print.	Rise, St-Alban, eau stagnante.	. . . . .	t. c.

Num.	Genre.	Espèce	Auteurs.	Saisons.	Trouvé dans les eaux de	Sur un	Comm. ou rare.
		Notommata aurita,	Ehr.	print.	Fort St-Alban, Rise, gare du Rh., Vancia.	. . . . .	c.
		— vermicularis,	Dujardin.	print.	Saône, Néron.		a. c.
		Diglena lacustris,	Ehr.	février.	Mulatière, g. du Rh.		a. r.
		Theorus vernalis,	Ehr.	février.	Mulatière.		r.
		Plagiognatha hyptopus,	Dujardin.	print.	Rise, Bonnant, Saône, Charp.	. . . . .	a. c.
		— lacinutata,	Ehr.	pr., été.	Saône, gare du Rh.		a. c.
		Mullerius sphingiformis,	Ormancey.	print.	Gare du Rhône.		t. r.
		Lindia torulosa,	Ehr.	print.	Pierre-Bénite, Mulat.		a. r.
		Callidina elegans,	Ehr.	pr. été.	Moulin à vapeur 28 degrés, Vancia.	. . . . .	a. r.
		Rotifer vulgaris,	Spall.	print.	Saône. Montverdun, Charbonn.	. . . . .	t. c.
		— macrurus,	Muller.	print.	Saône.		a. r.
		— Spallanzanii, *nouv. esp.*	Ormanc.	print.	Saône, (Charb. sur des bryum).		
		Philodina macrostyla,	Ehr.	prin.	Rise, f. de la Mouche.		a. r.

QUATRIÈME CLASSE.

Des Tardigrades ou *Systolides marcheurs* (DUJARDIN).

		Macrobiotus Hufelandii,	Schutze.	print.	Saône, Rise, Vancia.	sur des oscill.	t. c.

NOTE. — Depuis la rédaction de ce mémoire j'ai découvert les parasites des *Unio pictorum*, *batava*, *littoralis*, des *Anodonta signea* et *anatina*. La grave maladie dont je suis affecté m'empêche de rédiger les notes que j'ai prises à ce sujet.

DESCRIPTION

DE PLUSIEURS

NOUVEAUX INFUSOIRES

OBSERVÉS

DANS LES EAUX COURANTES DES ENVIRONS DE LYON

PAR

P. ORMANCEY, Pharmacien.

(Luc à la Société Linnéenne de Lyon.)

DES INFUSOIRES.

Le complément du Mémoire que je viens de présenter sur les infusoires doit comprendre les descriptions des nouvelles espèces que j'ai découvertes en les étudiant, et qui intéressent ceux qui s'occupent de la faune lyonnaise. Ces descriptions le termineront donc; mais avant de les commencer, je donnerai quelques éclaircissements sur les noms que j'ai adoptés.

Dans les infusoires les genres sont très-multipliés, parce que les espèces d'un genre sont très-peu nombreuses, il en résulte une foule de genres qui sont réunis en petites familles. En cela j'ai suivi les auteurs qui m'ont servi de guide, et je m'en suis éloigné en me servant de leur nom pour perpétuer leur souvenir, en créant avec eux des noms de genres; puis j'ai consacré au nom spécifique le caractère propre à leur espèce. Pour composer une famille j'ai cherché à tirer parti des caractères propres à l'espèce qui nécessitaient cette formation, en rapprochant ceux des familles soit antérieurs soit postérieurs, afin de constituer dans l'ordre établi une série de caractères qui ne puissent se confondre et qui permettent de la reconnaître.

En les décrivant j'ai conservé les ordres et les familles de M. Dujardin; mais j'ai intercallé des familles nouvelles dans les ordres, lorsque c'était urgent; et dans les familles anciennes, des genres nouveaux; puis des espèces nouvelles dans les anciens genres.

CLASSE DES ASYMÉTRIQUES.

ORDRE 2me.

3e famille. **Les Rhizopodes.** — Elle contient 8 genres.
Dujardin.

Genre **Mulsantius** : étymologie, dédié à M. Mulsant professeur de Zoologie.

Animal sécrétant un têt ovoïde réniforme allongé, ayant une ouverture dans la partie concave, d'où sortent des expansions filiformes non digitées.

Planche 1. Figure 1. **Mulsantius capillatus.** — Mulsantie filamenteux.

Animal à têt ovoïde, réniforme, allongé, *symétrique*, brunâtre, demi-transparent, lisse; l'ouverture est ovale, les soies qui en sortent sont simples, non digitées et très-nombreuses; elles exécutent des mouvements d'oscillations qui paraissent réguliers, c'est-à-dire que les soies forment par leur réunion une gerbe qui se divise en deux portions; chacune de ces soies a un mouvement à elle; la demi-transparence de son têt ne laisse rien apercevoir de son organisation intérieure, même en le soumettant à une pression assez forte. Il vit dans la gare du Rhône parmi les plantes aquatiques dans le mois de février; il est large de 0,20 centièmes de millimètres, et long de 80 centièmes de millimètres; il est très-rare.

Cet animal qui est très-gros à proportion des autres infusoires peut être facilement confondu avec les *Cypris* par sa forme et sa grosseur; c'est sans doute cette ressemblance qui est la cause de sa rareté. Soumis au microscope, on ne tarde pas à découvrir ses

filaments qui le font reconnaître, le mouvement qu'il leur imprime peut être comparé à celui des bras des polypiers des eaux douces.

ORDRE 3e.

9e famille — **Les Euglénïens** — Elle contient 6 genres.
Dujardin.

Ire DIVISION.

Tégument résistant, sans point oculiforme.

Genre **Dujardinius** : étymologie, dédié à M. Dujardin professeur de Zoologie

Animal pourvu d'un tégument résistant non contractile, terminé par une longue pointe inflexible, un seul filament flagelliforme antérieur, sans point oculiforme.

Planche 1 Figure 2 A — **Dujardinius spiralis** — Dujardinie en spirale.

Animal en cône renversé, méplat, tordu, pourvu d'un tégument résistant non contractile; terminé postérieurement par une longue pointe très-aiguë inflexible; vert, strié en spirale, muni d'un filament flagelliforme antérieur, sans point oculiforme; nageant en spirale dans le sens de ses stries. Coupé transversalement il représente la forme d'un S. Il est large de 0,05, et épais de 0,01.

Cette espèce varie de grandeur, la partie caudiforme est aussi plus ou moins longue, le dessin représente un très bel exemplaire; elle se rencontre dans les eaux de la gare du Rhône au premier printemps, je l'ai prise aussi sur des œufs de limnées en février; elle est très-rare.

IIme DIVISION.

Tégument résistant, 1 point oculiforme.

Genre **Mandlius** : étymologie, dédié à M. le docteur Mandl micrographe.

Animal pourvu d'un tégument résistant non contractile, terminé brusquement et postérieurement par un appendice très-court, inflexible; vert, strié doublement, un filament flagelliforme antérieur, un point oculiforme rouge.

Planche 1 Figure 3. — **Mandlius bistriatus**. — Mandlie bistrié.

Animal en cône obtus, cylindrique, pourvu d'un tégument résistant non contractile, terminé brusquement et postérieurement par un appendice très-court, obtus, inflexible, vert, finement bistrié en sens opposé, un seul filament flagelliforme antérieur, un point oculiforme rouge; il nage en tournant sur lui-même avec une extrême lenteur, il est large de 0,03 et long de 0,04. Il se trouve dans l'eau marécageuse de Meximieux; il est très-rare.

IIIme DIVISION.

Tégument contractile, un point oculiforme.

Genre **Euglena** d'Ehr. et Dujardin.

Planche 1 Figure 4. — **Euglena thermomineralia**. — Euglène des eaux thermo-minérales.

Animal anguilliforme, contractile, vert; bistrié, à stries opposées et écartées, nageant en ondulations. Il vit à Vichy dans l'eau thermale de la source Lardy, dans le mois de juillet; il y est rare.

Planche 1 Figure 5. **Euglena clavigera**, Euglène en massue.

Animal en massue, contractile, vert bistrié, à stries opposées mais plus écartées que dans l'*Euglena thermomineralia*, nageant en tournant sur lui-même. Il vit à Vichy dans la même source que le précédent, il se rencontre comme lui parmi les oscillatoires et au même mois; il est rare.

ORDRE 4e.

11 Famille — **Les enchélyens**, — elle contient 5 genres.
Dujardin.

Genre **Ehrenbergius**, dédié à M. Ehrenberg micrographe.

Animal pourvu d'un tégument résistant, cilié à la partie antérieure, de forme naviculaire, sans bouche apparente.

Planche 1 Figure 13. G, H. **Ehrenbergius deformis**, Ehrenbergie difforme.

Animal pourvu d'un tégument résistant, diaphane, cilié à la partie antérieure, sans bouche visible, muni d'une vacuole énorme placée aux trois quarts de sa longueur; vu de profil cet infusoire est très-singulier par sa forme. Pour le décrire on le divisera en quatre parties; les deux premiers quarts antérieurs, sont en cône irrégulier; le troisième est un cylindre terminé du côté abdominal par une demi sphère qui contient la vacuole dont nous avons parlé, il représente deux fois le volume du premier quart; le quatrième est coupé en dessous du ventre dans son épaisseur, ce qui fait que le ventre devient très-proéminent et que cette dernière partie forme une queue singulière. Il nage facilement, la partie antérieure est légèrement contractile; il vit dans la gare du Rhône dans le mois de février parmi les plantes et conferves aquatiques, il y est très-rare, il est long de 0,03.

12 Famille — **Les trichodiens**, — elle contient 5 genres.
Dujardin.

Genre **Turpinius** : étymologie, dédié à M. Turpin micrographe.

Animal ovoïde vu de face, et conique vu de profil, têt inflexible, bouche avec une rangée de cils.

Planche 1 Figure 11. D. **Turpinius striatopunctatus**, turpinie strié et ponctué.

Animal ovoïde vu de face, et en cône renversé vu de profil, son tégument est inflexible, il est strié, et dans l'intervalle des stries on remarque des points noirs qui évidemment sont intérieurs, la rangée de cils qui borde la bouche est vibratile, cette ouverture est plus diaphane que le reste du corps, ce qui fait supposer qu'elle n'est pas recouverte d'une membrane, la couleur de cet infusoire est légèrement bleuâtre et agréable à voir. Il vit dans les eaux de la Rise près du fort de la Part-Dieu, il est large de 0,01.

Genre **Dileptus** Dujardin.

Planche 1 Figure 7 **Dileptus phœnicopterus**, Dilepte flammant.

J'ai donné le nom de *Phœnicopterus* en raison de la longueur du cou et de sa partie terminale qui rappelle et le cou et la tête du flammant. Il vit à Vichy dans l'eau minérale de la source l'hôpital ; il y est rare.

Planche 1 Figure 8. **Dileptus proboscidæus**, Dilepte à trompe d'éléphant.

Ce dilepte remarquable par la longueur de son cou et la petitesse de son corps, se distingue aisément du précédent ; son cou a près de trois fois la longueur de son corps. Il vit dans la gare du Rhône dans le mois de février ; il est rare.

Planche 1 Figure 9. **Dileptus anser?** Dujardin.

Ce dilepte est différent de l'*anser* par la grosseur de son corps, par la brièveté de son cou, et par sa bouche qui est moins visible ; il est donc possible que ce dilepte soit une espèce nouvelle ou une modification anormale de l'*anser*, c'est pourquoi j'ai conservé ce nom avec un point de doute. Il vit dans l'eau d'infiltration de la Saône au-delà du pont de la Mulatière ; il est rare.

14e Famille — **Les plœsconiens**, — elle contient 5 genres.
Dujardin.

Genre **Gervaisius**, dédié à M. Gervais professeur de Zoologie.

Animal de forme discoïdale, hémisphérique, cuirassé, épais, convexe d'un côté et presque plan de l'autre, de longues soies groupées aux deux extrémités, sans bouche visible.

Planche 1 Figure 10. C. **Gervaisius hemisphericus**, Gervaisie hémisphérique.

Animal de forme discoïdale, hémisphérique, cuirassé, épais, convexe du côté du dos, et légèrement concave du côté du ventre, terminé en avant par six soies crochues et huit soies droites en

arrière, sans bouche visible ; il nage par intervalle en des mouvements brusques et saccadés, il marche aussi avec ses soies en crochets. Il se rencontre au printemps dans le fossé d'enceinte du tort de la Mouche ; il est rare.

ORDRE 5e.

Cet ordre est celui qui convient le mieux à l'infusoire qui va être décrit, mais il est impossible de lui assigner une famille ; le genre dont il se rapprocherait le plus, serait le genre *Chilodon* de la 17e famille, avec lequel il a du rapport par sa forme ; puis dans la 16e famille se trouve le genre *Leucophre* parasite interne du lombric dont il aurait aussi quelques caractères ; enfin la 18e famille dont il en emprunterait aussi quelques-uns ; par conséquent cet ordre qui n'est composé que de cinq familles devra en avoir une sixième où se trouvera notre nouvel infusoire. Cette famille prendra place entre la 17e et la 18e et s'appelera les *marsupiens*, et sera ainsi caractérisée.

17e Famille *bis*. **Les marsupiens.**

Corps peu flexible, déprimé, ovale, oblong, en bourse, tégument strié, sans série de cils vibratiles à la bouche, ayant une large bouche.

Genre **Doyerius**, dédié à M. Doyère micrographe.

Animal déprimé, ovale, oblong, en bourse, tégument résistant, strié, sans série de cils vibratiles, bouche large et longue.

Planche 1 Figure 12. **Doyerius marsupius**, Doyère en bourse.

L'animal est déprimé, ovale, plus étroit à la partie antérieure et plus large à la partie postérieure, sinueux parallèlement, et par cette disposition il représente la forme d'une bourse ; la bouche est large et suit les contours de la forme générale ; son tégument est résistant, strié, dans l'intervalle des stries on aperçoit des points noirs ; sa couleur est agréable légèrement grise,

translucide; il nage facilement. Il se trouve dans les marécages de Néron au printemps ; il n'est pas commun.

18e Famille — **Les bursariens**, — elle contient 5 genres. Dujardin.

Genre **Peltierius**, dédié à M. Peltier micrographe.

Animal contractile, strié, long, à soies en moustache, vacuole terminale grande.

Planche 1 Figure 6. B. **Peltierus barbatus**, Peltiérie à barbe.

Cet infusoire est grand contracté, il l'est encore plus quand il est développé; il est strié dans sa longueur, muni de grosses soies à sa partie antérieure près de la bouche; il se distingue des Spirostomes par sa bouche qui est droite, petite, par ses soies buccales et sa dimension qui est plus petite; sa partie terminale l'éloigne encore des Spirostomes par une vacuole qui est assez grande ; il nage cependant avec la même facilité qu'eux et de la même manière en ondulant.

Il est assez commun et n'a pas de lieu réservé ni de saison particulière; je l'ai rencontré dans les eaux froides et courantes de Pierre-Bénite, à Ivoure, dans la Rise, dans les eaux chaudes d'écoulement d'un moulin à vapeur près de la Saône, et dans l'eau minérale de Vichy, source de l'hôpital, au printemps et dans l'été.

CLASSE DES SYMÉTRIQUES.

Genre **Chœtonotus** Dujardin.

Planche 2 Figure 14. **Chœtonotus cephalopilosus**, Chœtonote à tête velue.

Ce chœtonote est remarquable par la présence de poils à la tête, et par l'absence de ceux qui le recouvrent ordinairement en entier; tout le reste du corps est nu. Il se trouve au printemps dans les eaux minérales d'Aix en Savoie, dans la source dite de soufre; il est rare.

Des infusoires systolides.

Dans les infusoires systolides, j'ai suivi comme je l'ai déjà dit la même méthode que celle que j'ai pratiquée pour les infusoires ; cependant j'ai été contraint par l'observation de créer un ordre nouveau pour une espèce nouvelle, il faut espérer qu'il sera bientôt enrichi d'autres genres et espèces nouvelles qui lui donneront plus de valeur. Dans la première partie de ces descriptions comme dans celle-ci, on remarquera que quoique j'aie pris pour titre : *Description de plusieurs infusoires nouveaux des eaux courantes de Lyon*, j'y ai ajouté deux ou trois espèces propres aux eaux minérales des autres départements ; il ne faut voir dans ces descriptions abrégées qu'un commencement du travail sur les infusoires de toutes les eaux minérales de France que j'avais entrepris, mais qui a été interrompu contre mon gré par la force des choses.

CLASSE DES SYSTOLIDES (Dujardin).

ORDRE 1er.

2e Famille. — **Les Mélicertiens**, — elle contient 4 genres.

Genre **Ptygura** d'Ehrenberg.

Sans yeux, sans soies ni poils, faux pied cylindrique tronqué. M. Ehrenberg ne connaît qu'une seule espèce qu'il nomme *Ptygura melicerta* caractérisée par deux petites cornes crochues à la bouche, et un petit tube à la nuque ; ces deux caractères manquant à notre espèce, il est évident que celle dont la description va suivre est nouvelle.

Planche 2 Figure 15. K. **Ptygura palustris**, Ptygure des marais.

Sans yeux apparents, sans poils, faux pied en massue tronquée et annelée, point de tube à la nuque, sans carapace, son corps étendu est elliptique, sa partie antérieure est rétrécie et la

postérieure est un quart plus large; contracté il est sphérique; son pied a ses anneaux très-distincts à sa base et à mesure qu'ils s'en éloignent ils deviennent moins visibles, et en même temps le pied s'atténue, étendu il a à peu près la grandeur du corps, il est excessivement mobile; il nage avec une facilité étonnante, en faisant mouvoir son pied en ondulation et en tournant sur lui-même, il rampe aussi en s'appuyant sur son pied, il a deux mâchoires en tenailles; malgré une attention soutenue, il m'a été impossible de le surprendre rotiférant, mais la transparence de son corps m'a permis d'entrevoir par certaine réflection de lumière la place de l'organe de rotation, il est d'une transparence obscure et granuleuse, ce qui empêche de voir et de suivre les contours de son estomac et de ses intestins.

J'ai rencontré cette espèce intéressante au mois de mai, dans le ruisseau d'écoulement du marais de Villeurbanne, parallèlement à la caserne; mais en le remontant, il séjournait sur des feuilles mortes de peuplier, et ce n'est qu'en les raclant que j'ai pu le prendre.

ORDRE 2e bis.

Ce qui m'engage à la formation de cet ordre, c'est que M. Dujardin y a établi une section sous le nom de *Cuirassé* et l'autre section n'est pas décrite. Comme les caractères de cette première section peuvent parfaitement faire un ordre, je ne fais que suivre son idée, ainsi l'ordre nouveau sera caractérisé par ce diagnose : Ordre des nageurs membraneux.

5e Famille *bis*. — **Les Sphingiformiens.**

Cylindrique, vermiforme, membraneux, obtus à la partie antérieure et terminé sur les côtés par deux appendices relevés, semblables à celui des chenilles des sphinx, mâchoires en tenailles.

Genre **Mullerius** dédié à M. Muller micrographe.

Ses caractères distinctifs sont ceux de la famille puisqu'il est seul jusqu'ici.

Planche 2 Figure 16. L. **Mullerius sphingiformis**, Mullérie à forme de sphinx.

Animal cylindrique, vermiforme, membraneux, contractile, la partie antérieure rétrécie, la postérieure plus large que l'antérieure, arrondie et terminée au dos et sur les côtés par deux petites cornes membraneuses très-contractiles, qui ressemblent assez à celle que portent les chenilles des sphinx; elles sont tellement contractiles que lorsqu'il se trouve dans cet état on n'en aperçoit aucune trace, il se meut très-lentement; son œuf qui se trouve dans la partie postérieure est gros, elliptique et empêche la contraction de cette partie, ses mâchoires sont en tenailles. Je n'ai pu découvrir les organes de rotation, cette partie étant demi contractée. Il vit dans la gare du Rhône, parmi les conjuguées et autres plantes aquatiques; il est très-rare, on le trouve au printemps.

ORDRE 3e.

6e Famille. — **Les Rotifères**, — elle contient 2 genres.
Dujardin.

Genre **Rotifer** Fontana, Spallanzani.

Planche 2 Figure 17. **Rotifer Spallanzanii**, Rotifère de Spallanzani.

Ce rotifère a le même faciès que ses congénères, seulement l'éperon le caractérise, il est très-long comparé aux autres espèces, il est double, c'est-à-dire qu'un autre tube sort du premier, il est engaînant, terminé par des soies hispides circonscrivant son pourtour et qui sont vibratiles. Il se rencontre dans la gare du Rhône au mois d'octobre; il est très-rare.

Planche 2 Figure 18. **Rotifer macrurus** d'Ehrenberg, Rotifère à long pied.

Cet animal qui n'est pas nouveau pour la science l'est cependant pour nous, car M. Dujardin n'en fait pas mention, mais M. Ehrenberg le décrit comme vivant à Berlin et à Norwich. Ce rotifère est long, subitement aminci près du pied, les tubes

engaînants sont longs, contracté il conserve toujours son caractère distinctif. Il se trouve en quantité sur les jeunes aselles dans la gare de la Saône près de la tannerie, au printemps.

Planche 2 Figure 19. **Rotifer sabaudus**, Rotifère savoyard.

Ce rotifère qui est déjà décrit dans ce mémoire est caractérisé par la manière de se procréer, il est ovipare, tandis que les autres espèces sont vivipares, ses œufs sont velus, elliptiques; l'animal est plus petit que les autres espèces. Il vit dans les eaux minérales d'Aix en Savoie dans la source dite de soufre; il est très-commun au printemps.

OBSERVATION.

Les rotifères portent au bas des organes rotatoires un appendice membraneux cylindrique plus ou moins long suivant les espèces, et terminé chez les uns par des soies raides circonscrivant leur pourtour, et chez les autres, terminé par un petit bouton étranglé à sa base; cet appendice a été appelé éperon par M. Ehrenberg. J'ai surpris un des rotifères, celui qui a les soies au bout du tube et dont le pied est très-court, le *Spallanzanii* palpant avec cet organe en élargissant ses soies en différents sens pour mieux reconnaître les corps qu'il touchait; aussitôt cette inspection faite, il se mettait à rotiférer, il m'a donc semblé que cet organe était celui du tact ou celui de l'odorat.

CATALOGUE

DES

NOUVELLES ESPÈCES.

1. Mulsantius capillatus . . . . . Lyon.
2. Dujardinius spiralis. . . . . Lyon.
3. Mandlius bistriatus . . . . . Meximieux.
4. Euglena thermo-mineralia . . . . . Vichy.
5. — clavigera . . . . . Vichy.
6. Ehrenbergius defformis . . . . . Lyon.
7. Turpinius striato-punctatus . . . . . Guillotière.
8. Dileptus phœnicopterus . . . . . Vichy.
9. — proboscidæus. . . . . Lyon.
10. — anser ? . . . . . Lyon.
11. Gervaisius hemisphericus. . . . . Lyon.
12. Doyerius marsupius . . . . . Néron.
13. Peltierius barbatus . . . . . Vichy.
14. Chætonotus cephalopilosus . . . . . Savoie.
15. Ptygura palustris. . . . . Villeurbanne.
16. Mullerius sphingiformis . . . . . Lyon.
17. Rotifer Spallanzinii. . . . . Lyon.
18. — macrurus . . . . . Lyon.
19 — sabaudus . . . . . Savoie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 1.

Figure 1. Mulsantius capillatus, grossi 50 fois.
— 2. Dujardinius spiralis. A, coupé transversalement.
— 3. Mandlius bistriatus.
— 4. Euglena thermomineralia.
— 5. Euglena clavigera.
— 6. Peltierius barbatus, contracté. B, développé.
— 7. Dileptus phœnicopterus.
— 8. — proboscidæus.
— 9. — anser?
— 10. Gervaisius hemisphericus, de face. C, profil.
— 11. Turpinius striato-punctatus, de face. D, profil.
— 12. Doyerius marsupius, dos. E, profil. F, face ventrale.
— 13. Ehrenbergius defformis, profil. G, face abdominale. H, face dorsale.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 2.

Figure 14. Chætonotus cephalo-pilosus, face dorsale. K, profil.
— 15. Ptygura palustris, développé. L, contracté.
— 16. Mullerius sphingiformis, face dorsale. M, contracté. N, développé profil.
— 17. Rotifer Spallanzannii. P, l'éperon.
— 18. — macrurus, le pied contracté. O, le pied développé.
— 19. OEuf du Rotifer sabaudus.

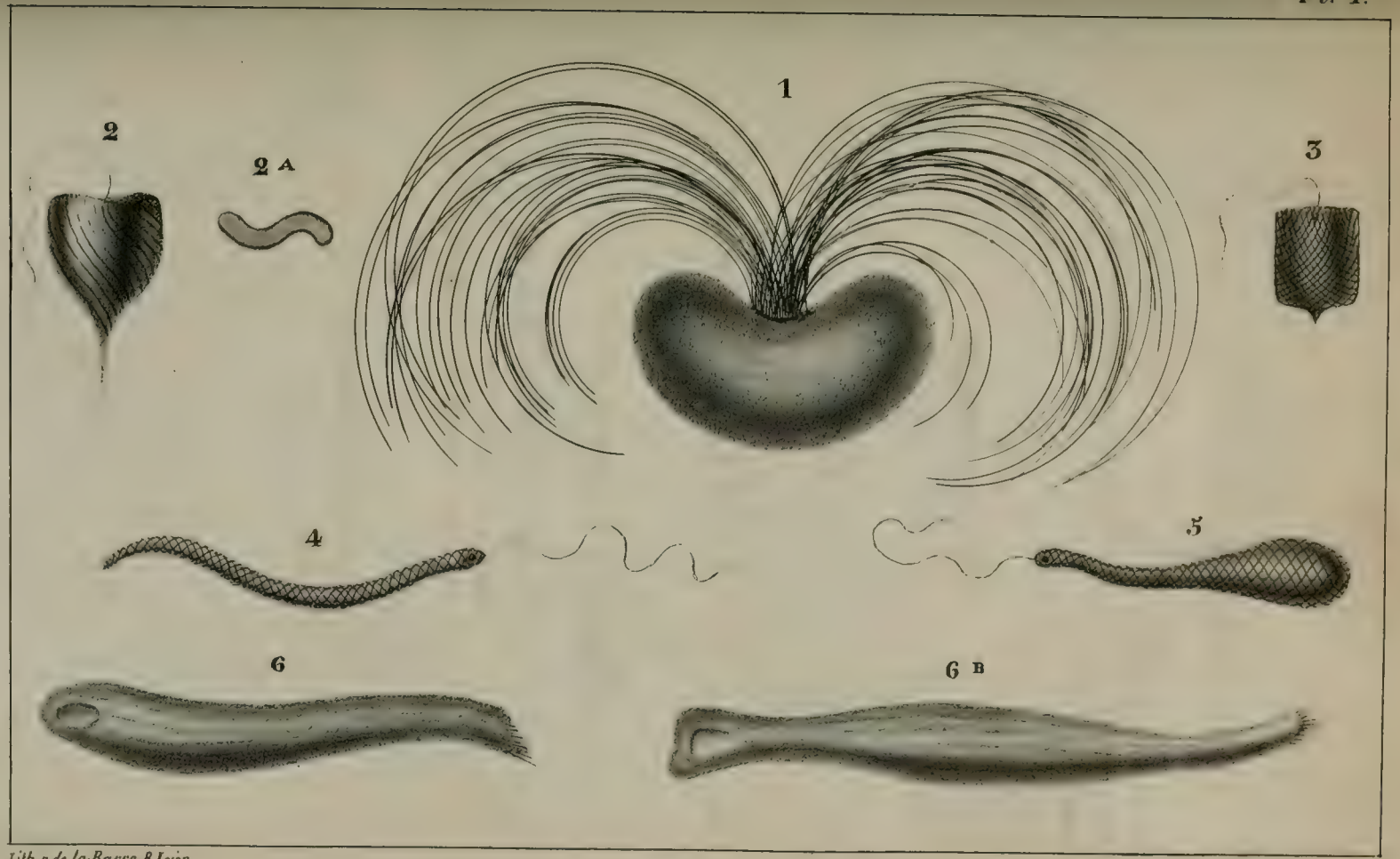

Lith. r. de la Barre, 8, Lyon.

delineavit Crinancey.

Infusoires

des eaux douces, des fleuves et des marais de Lyon.

MUSEUM
HISTORY

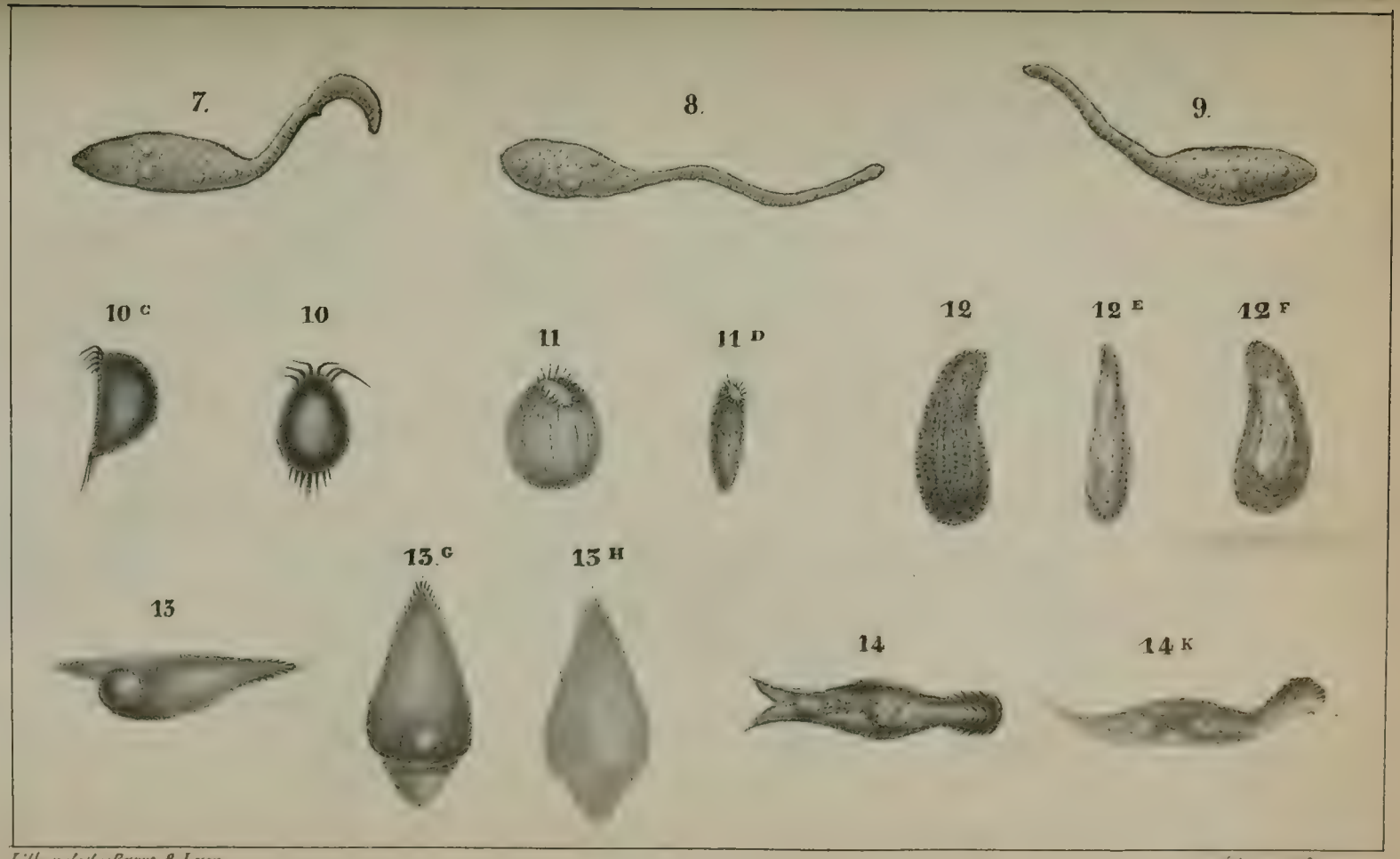

Lith. r. de la Barre, 8, Lyon.

Delaisaud Ormancey

Infusoires
des eaux douces, des fleuves et des marais de Lyon.

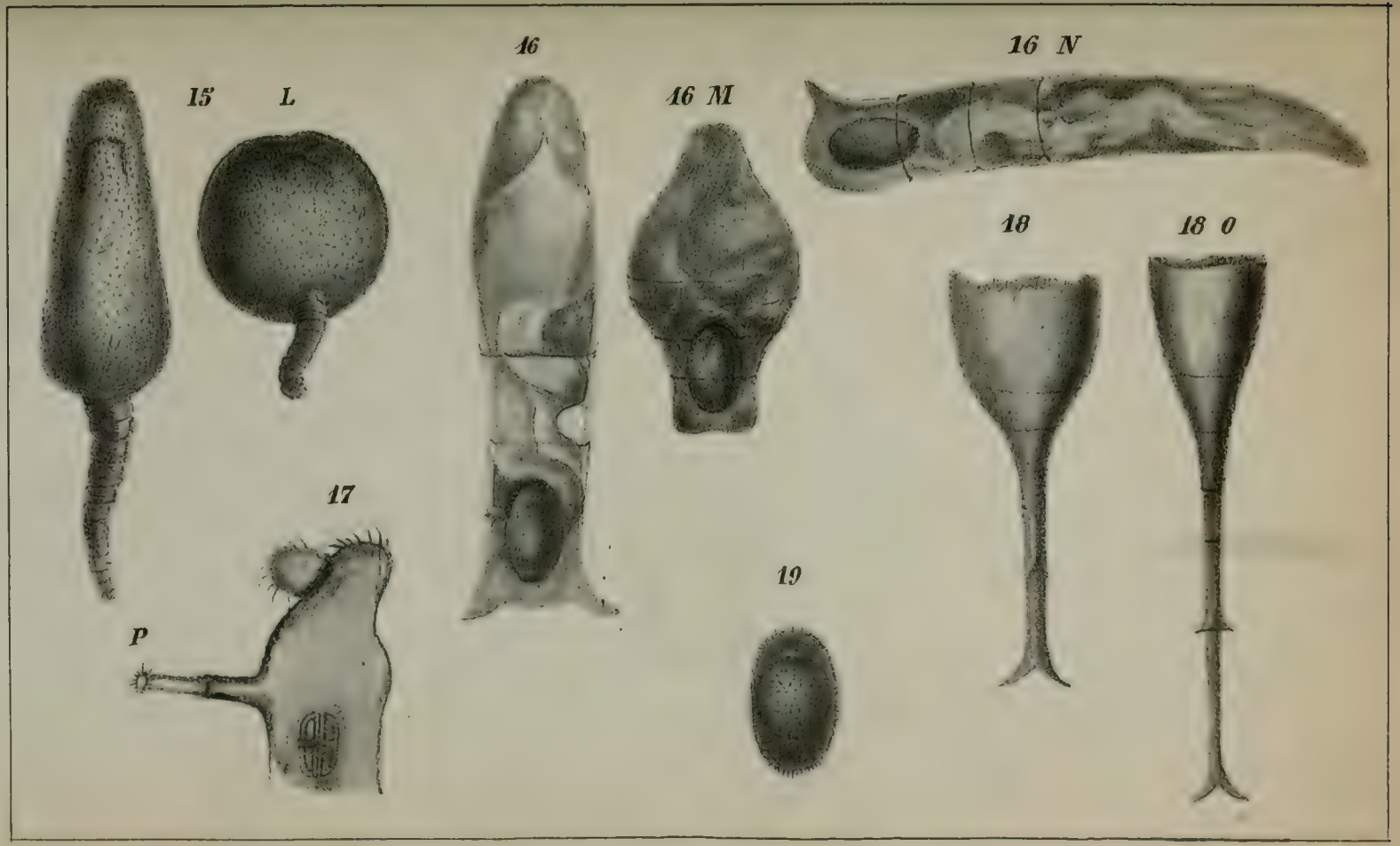

delineavit Ormancey

Infusoires systolides
des environs de Lyon.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

DU GENRE AMMOECIUS,

Par A. GODART.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 février 1852.)

Ammœcius Levaillanti.

Brevis, niger, nitidus. Clypeo late emarginato; antice prominentia transversa elevata instructo. Thorace punctato. Elytris gibbosis, profunde punctato-striatis.

Long. 2 1/2 à 3 lig. Larg. 1 à 1 1/2 lig.

Corps court, d'un noir luisant en dessus. *Chaperon* fortement échancré dans sa partie antérieure, faiblement rebordé dans cette échancrure et moins étroitement dans le reste de sa circonférence, surtout aux angles antérieurs qui sont prononcés et légèrement relevés. *Tête* convexement déclive, chargée sur l'épistome d'un relief transversal peu sensible, ruguleusement chagrinée sur toute sa surface. *Palpes* et *Antennes* d'un rouge-brun. *Prothorax* très-convexe; échancré en devant et garni d'une bordure jaunâtre; très-étroitement rebordé à la base et sur les côtés; couvert d'une ponctuation fine et serrée, marqué de points plus gros et circulaires très-rapprochés sur les côtés et à la base, et clairement parsemés vers le milieu. *Ecusson* en

triangle équilatéral, ponctué à la base et imperceptiblement pointillé postérieurement. *Elytres* de la largeur du prothorax à la base, faiblement dilatées jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, arrondies à leur extrémité, très-convexes en dessus, à stries graduellement plus profondes vers l'extrémité, peu crénelées par des strioles transversales; intervalles planes sur la majeure partie de leur longueur, plus ou moins convexes postérieurement, faiblement pointillés. *Dessous du corps* noir, fortement ponctué sur la poitrine et l'abdomen; plaque métasternale luisante, très-ponctuée et sillonnée longitudinalement. *Cuisses* noires, les antérieures plus particulièrement garnies de poils d'un roux fauve. *Jambes* un peu moins obscures. *Tarses* d'un rouge clair.

L'*Am. Levaillanti* diffère de l'*Am. elevatus*, Oliv. par sa taille plus courte; la rugosité de la tête; les stries des élytres à strioles transversales; les intervalles planes et pointillés, et enfin par la ponctuation du dessous du corps. La couleur de la tête et des élytres; la taille beaucoup plus grande; la rugosité complète de la tête; l'échancrure du chaperon, dont les angles sont peu relevés en pointe, les stries des élytres et la ponctuation de la plaque métasternale distingue cette espèce de l'*Am. numidicus* Mulsant.

Patrie : l'Algérie.

Cette espèce m'a été donnée par M. le général Jean Levaillant, à qui je l'ai dédiée, comme témoignage de reconnaissance des bontés dont il m'a comblé en maintes circonstances.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE D'HYDRÆNE,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 10 mai 1852.)

Hydræna producta.

Allongée; dessus du corps d'un noir de poix, avec les antennes et souvent les pieds, d'un rouge fauve. Prothorax d'un quart moins long dans son milieu que ses côtés qui sont anguleusement dilatés; creusé de chaque côté d'un sillon postoculaire, non prolongé jusqu'à l'angle postérieur, presque impointillé en dehors de ce sillon, sur le tiers antérieur, ponctué sur le reste de sa surface. Elytres à cinq stries ponctuées à partir de la suture, peu régulièrement ponctuées en dehors de celles-ci : la première strie postérieurement plus profonde : les autres, réduites à des rangées de points, à partir du milieu de la longueur.

Long. 0,0019 (7/8 l.) larg. 0.0008 (2/5 l.)

Corps allongé; faiblement convexe; luisant, en dessus. *Tête* noire ou d'un noir de poix; comme bilobée à la partie antérieure du labre; presque lisse ou peu distinctement pointillée sur l'épistome, marquée sur le front de points assez gros, séparés par des

intervalles à peine moins petits que leur diamètre. *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve. *Antennes* plus livides, à massue cendrée ou d'un cendré rougeâtre. *Prothorax* aussi large en devant que la tête et les yeux; en hexagone transverse; tronqué à ses bords antérieur et postérieur, ou plutôt faiblement échancré en arc au premier, et coupé légèrement en arc dirigé en avant au dernier; anguleusement dilaté dans le milieu de ses côtés; d'un quart environ moins long dans son milieu que large dans son diamètre transversal le plus grand; rétréci dans sa seconde moitié d'une manière légèrement subsinueuse; à peine aussi large à ses angles postérieurs qu'aux antérieurs; noir ou d'un noir de poix; creusé, de chaque côté, d'un sillon postoculaire presque droit ou faiblement courbé en dehors, de largeur presque égale ou un peu renflé vers ses extrémités, naissant près du bord antérieur, dirigé d'une manière longitudinalement oblique vers l'angle postérieur dont il reste plus ou moins distant; marqué entre ces sillons de points un peu plus gros que ceux du front : ces points, plus profonds près des bords antérieur et postérieur, plus légers sur le disque, séparés par des intervalles à peine aussi grands ou plus grands que leur diamètre; presque lisse ou densement et imperceptiblement pointillé, entre le sillon et le bord externe, sur le tiers antérieur de la longueur, et très-légèrement relevé en rebord au côté externe du sillon précité; assez grossièrement et un peu obsolètement ponctué sur le reste de la partie située entre le sillon et le bord externe. *Elytres* faiblement plus larges aux angles huméraux que le prothorax à ses angles postérieurs; élargies assez sensiblement en ligne un peu courbe jusqu'au sixième, puis faiblement jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite; obtusément tronquées à l'extrémité et ne cachant pas ordinairement d'une manière complète le pygidium (♂), ou prolongées en pointe acuminée et sensiblement relevée à son extrémité, dépassant notablement le dernier arceau de l'abdomen (♀); munies latéralement, à partir du sixième de

leur longueur, d'une gouttière qui s'efface vers l'extrémité; médiocrement ou assez faiblement convexes; noires ou d'un noir de poix, avec le bord postérieur très-brièvement (♂), ou la partie acuminée (♀), d'un rouge fauve; rayées à la base, à partir de la suture, de cinq stries ponctuées ou marquées de points rapprochés, d'un diamètre presque égal à celui des intervalles les plus étroits : la première strie, postérieurement plus profonde : les autres, presque réduites, après la moitié de la longueur, à des rangées striales de points; marquées en dehors de ces stries de points peu ou point régulièrement disposés en rangées longitudinales. *Dessous du corps* noir ou d'un noir de poix; comme poudré, principalement sur le ventre, d'un duvet cendré jaunâtre : prosternum faiblement caréné : métasternum creusé dans ses trois derniers cinquièmes d'un sillon élargi postérieurement et paré de chaque côté d'une bordure luisante : cinquième arceau du ventre offrant plus de sa moitié postérieure lisse : cette partie arquée en avant : l'arceau suivant, lisse (♂), garni de poils (♀). *Pieds* ordinairement d'un rouge fauve, comme les palpes, parfois avec les cuisses brunes et les jambes un peu moins obscures, surtout chez les ♀.

Cette espèce habite, pendant l'été, les eaux de la Grosne, à Avenas (Rhône).

TABLE

DES

ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES DANS CE VOLUME.

INSECTES.

Coléoptères.

Ammœcius *Levaillanti*, Godart. pag. 297
Ceutorhynchus *Bertrandi*, Perris. 183
— *histrix*, — 184
Dircœa *undata*, — 188
Harpolus *punctipennis*, Muls. 142
Homalisus *Victoris*, — 60
Hydræna *producta*, Muls. et Rey 299
Hylastes *variolosus*, Perris. 181
Pachybrachys *Mulsantii*, — 186
Rhyncolus *strangulatus*, — 182
Staphylinus *Mulsantii*, (1) Godart. 1

Hémiptères.

Anthocoris *pilicornis*, Muls. et Rey 104
— *testaceus*, — 105
Capsus *antennatus*, — 130
— *anticus*, — 116
— *aurora*, — 114
— *bicolor*, — 111
— *bivitreus*, — 127
— *coarctatus*, — 123
— *coxalis*, — 109
Capsus *cruentatus*, Muls. et Rey 112
— *decoloratus*, — 124
— *forticornis*, — 129
— *frontalis*, — 108
— *hieroglyphicus*, — 110
— *horridus*, — 132
— *irroratus*, — 115
— *lineellus*, — 113
— *maculicollis*, — 121
— *macula rubra*, — 119
— *melanaspis*, — 125
— *mollis*, — 128
— *nigriceps*, — 118
— *ocularis*, — 125
— *Ferrisi*, — 120
— *picticornis*, — 110
— *Proserpinæ*, — 121
— *punctipes*, — 123
— *stygialis*, — 132
— *tenuicornis*, — 133
— *tigripes*, — 129
Chorosoma *brevicorne*, — 92
Corixa *fasciolata*, — 141
Cydnus *maculipes*, — 78
— *tarsalis*, — 79

(1) Cette espèce avait été décrite quelque temps auparavant par M. Rosenhauer sous le nom de *Staphyl. meridionalis*.

Harpactor *carnifex*, Muls. et Rey 137
— *lividigaster*, — 157
Heterogaster *depressus*, — 93
Mesovelia, n. g. — 138
— *furcata*, — 139
Miris *megatoma*, — 126
Monanthia *unicostata*, — 134
— *Kiesenweteri*, — 135
Oploscelis, n. g. — 80
— *ciliata*, — 80
Pachymerus *adpersus*, — 96
— *ferrugineus*, — 101
— *obscurus*, — 97
— *pilicornis*, — 99
— *quinque-maculatus*, 100
— *villosus*, — 94
Pentatoma *annulata*, — 86
— *lineolata*, — 84
— *melanocera*, — 90
— *pinicola*, — 89
— *roseipennis*, — 87
Sciocoris *angustipennis*, — 81
Stenogaster *collaris*, — 102
— *tenuis*, — 103
Stiretrus *maculicornis*, — 76
Xylocoris *latior*, — 106

Hyménoptères.

Anthidium *quadrilobum* Lepel. (♂) 195
— *loti*, (♀ ♂) Perris. 194
Colpa *continua* Lepelt. (♀) 190
{ Meria *tripunctata* Latr. / Myzine *volvulus* Latr. } 193

Diptères.

Apogon n. g. Perris. 198
— *Dufourii*, — 199
Chlorops *Marcadei*, — 210
Clista *maura*, — 208
Dasipogon *Macquarti*, — 199
Doria *cæruleo-nigra*, — 205
Exorista *longicornis*, Perris 206
Hypostena *humeralis*, — 207
— *maritima*, — 207
Masicera *atropicida*, — 202
— *clausa*. — 204
— *cylindrica*, — 203
— *exigua*, — 204
— *grisea*, — 203
— *laticincta*, — 202
— *minor*, — 203
— *nova*, — 202
— *palpalis*, — 203
— *rubrifrons*, — 204
Merodon *osmioides*, — 201
Metopia *cinerea*, — 206
— *crassicornis*, — 207
Miltogramma *strenua*, — 209
Myobia *fuscipalpis*, — 208
— *latipennis*, — 208
— *varipes*, — 208
Ochthiphila *nigricornis*, — 210
Phania *bicolor*, — 209
Phasia *appendiculata*, — 210
Phocera *aurulenta*, — 205
— *lata*, — 205
— *scutellata*, — 204
Plagia *cricetorum*, — 205
Rhaphium *tibiale*, — 200
Tachidromia *albipennis*, — 200
— *paludosa*, — 200
Tachina *ignota*, — 206
Taxigramma *pipiens*, — 209
Triphera *nigrifacies*, — 207
Tropidia *Marsannii*, — 201

INFUSOIRES.

Chœtonotus *cephalopilosus*, Orm. . 290
Dileptus *anser?* Dujard. 288
— *phœnicopterus*, Orm. . . 288
— *proboscideus*, Orm. . . 288
Doyerius *marsupius*, Orm. . . . 289

Dujardiuus *spiralis*, Orm. 285
Ehrenbergius *defformis*, Orm . . . 287
Euglena *clavigera*, Orm. 286
— *thermô-mineralia*, Orm. . 286
Gervasius *hemisphericus*, Orm. . . 288
Mandlius *bistriatus*, Orm. 286
Mullerius *sphingiformis*, Orm. . . 292
Mulsantius *capillatus*, Orm. . . 284
Pelterius *barbatus*, Orm. 290
Ptygura *palustris*, Orm. 291
Rotifer *macrurus*, Orm. 293
— *sabaudus*, Orm. 294
— *Spallanzanii*, Orm. 293
Turpinius *striato-punctatus*, Orm. . 287

VÉGÉTAUX.

Petroselinum *Thorei*, Cosson. 211

NOMS DES AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

Bruand. 253
Donzel (Hug.) 3
Gacogne (Alph.). 217
Godart (Ach.). 1, 297
Mulsant (Et.) . . . 49, 52, 60, 63, 76, 142, 255, 299
Ormancey 257, 283
Perris (Ed.) 145
Rey (Claud.) 76, 299
Wachanru (Alex.). 52

TABLE DES MATIÈRES.

Tableau des Membres de la Société Linnéenne . . . . . p. v
Description d'un Coléoptère nouveau de la tribu des Brachélytres par M. A. Godart. 1
Notice entomologique sur les environs de Digne et quelques points des Basses-Alpes par M. Donzel 3
Description d'une nouvelle espèce du genre *Mordella* par M. E. Mulsant 49
Notes pour servir à l'histoire de la *Chrysomela dilutu* par MM. E. Mulsant. et Alex. Wachanru 57
Description d'un Coléoptère nouveau du genre *Homalisus* par M. E. Mulsant. 60
Notice sur A. J. J. Solier par M. E. Mulsant. 63
Description de quelques Hémiptères hétéroptères nouveaux ou peu connus par MM. E. Mulsant et Cl. Rey. 76
Description d'une nouvelle espèce d'Harpale par M. E. Mulsant. 142
Seconde excursion dans les Grandes-Landes. Lettre adressée à M. Mulsant par M. Edouard Perris 145
Excursion entomologique dans les Alpes des environs du Mont-Blanc par M. Alphonse Gacogne. 217
Note sur la *Valeria jaspidea*, par M. Bruand. 253
Note pour servir à l'histoire du Blaireau, par M. E Mulsant. 255
Observations sur les Infusoires des environs de Lyon, par M. P. Ormancey 257

Description de plusieurs nouveaux Infusoires observés dans les eaux courantes des environs de Lyon, par M. P. Ormancey . 283

Description d'une espèce nouvelle du genre *Ammœcius* par M. A. Godart 297

Description d'une nouvelle espèce d'Hydræne par MM. E. Mulsant et Cl. Rey 299

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page	76.	ligne 8.	*Stiretus maculiconis*, lisez : *Stiretrus.*
—	94.	— 26.	*tarsibus*, lisez : *tarsis.*
—	104.	— 15.	*côtés*, lisez : *côtes.*
—	116.	— 20.	*molliusculus*, lisez : *molliculus.*
—	130.	— 23.	*marginicornis*, lisez : *magnicornis.*
—	139.	— 22.	*microvelia fuscata*, lisez : *mesovelia furcata.*
—	140.	— 12.	l'une semi-circulaire, rebordée, lisez : lame semi-circulaire rebordée.